■ la météo

Nuageux avec quelques périodes de neige. Maximum de 25 à 30.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial | VOL. LXIII - NO 59 | Montréal, samedi 11 mars 1972 | 15 CENTS

mini-loto
63440
3440
440

TIRAGE: VENDREDI, 10 MARS 1972

20 gagnants de $5,000

160 gagnants de $ 500.

1620 gagnants de $ 100.

Nouveaux règlements de sécurité aérienne

Washington songe à interdire le paiement de rançon

WASHINGTON (AFP) Le secrétaire d'Etat aux transports, M. John A. Volpe, a laissé entendre hier que le Congrès américain pourrait être forcé d'en venir à défendre aux compagnies de transport aérien de verser des rançons aux pirates de l'air.

M. Volpe a fait ses remarques au début d'une réunion des hauts représentants des transporteurs aériens que le président Nixon avait convoquée. Cette réunion a duré deux heures et la Federal Aviation Administration en a profité pour mettre en vigueur les nouveaux règlements de sécurité dont l'application ne devait commencer que le 6 avril. En conséquence, chacun des 521 aéroports desservis par une ligne régulière devra soumettre à la FAA son plan de sécurité.

Chaque aéroport devra, en d'autres termes, faire approuver par la FAA les moyens dont il dispose pour identifier chacune des personnes et chacun des véhicules autorisés à pénétrer dans une zone d'opérations aériennes. Aucun avion ne devra être laissé sans surveillance.

Lundi, le FAA avait imposé aux compagnies de nouveaux règlements de sécurité quant à l'inspection des bagages des voyageurs. Cette inspection devient obligatoire.

Le général retraité Benjamin O. Davis, adjoint de M. Volpe, a rappelé aux journalistes que trois bombes ont été placées dans des avions cette semaine et que l'une de ces bombes a grandement endommagé un appareil au sol à Las Vegas. Il a ajouté que les nouvelles concernant ces incidents ont engendré quantité d'appels téléphoniques, souvent de mauvais plaisants.

Mardi, huit appels de menaces ont été reçus; mercredi, 24, et jeudi 48.

Hier, un appareil des National Airplines a dû retarder son départ de Warwick, Rhode Island, à cause d'un appel téléphonique venant d'une personne qui disait avoir placé une bombe dans l'avion et réclamait une rançon de $200,000. Il n'y avait pas de bombe et aucune rançon n'a été versée.

Un appareil de la compagnie American Airlines a été fouillé à Détroit, également après une menace d'attentat à la bombe. La compagnie Allegheny Airlines a reçu elle aussi des menaces du même genre à Baltimore; on exigeait d'elle une rançon de $50,000. Un avion des TWA qui venait d'Okinawa a été fouillé à son arrivée à Taipei, Formose, à la suite d'une menace d'attentat qui avait été reçue à Hong Kong. On n'a pas trouvé de bombe à bord de l'avion.

Une menace identique a été reçue à Boston et l'on a fermé le terminus des TWA à l'aéroport Logan. L'homme qui avait téléphoné avait dit qu'une bombe se trouvait à bord d'un appareil des TWA. Un avion qui s'apprêtait à décoller à San Francisco a aussitôt été retenu et fouillé.

Pour sa part, l'Association internationale des transport aériens (IATA) a mis en garde les compagnies contre un éventuel pirate aérien muni d'un passeport diplomatique qui pourrait profiter de son immunité pour introduite des armes dans un appareil et le détourner. Elle estime également que le chantage a la bombe pourrait être l'oeuvre d'un groupe extrémiste.

C. Castonguay fait appel au réalisme des Québécois

par Paul Longpré, de la PC

QUEBEC (PC) – Le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, a rappelé les Québécois à la cohérence et au réalisme hier. Il était invité à parler du rôle de l'Etat dans le développement, à l'occasion des assises du Congrès des affaires québécoises qui se poursuit à l'université Laval.

Il a d'autre part déclaré que la décision de développer le potentiel énergétique de la baie James était la bonne décision à prendre, tout en critiquant la "politisation" de ce projet dont il rend en grande partie le gouvernement responsable.

L'atelier de discussion portait sur deux exposés. L'un à portée historique du professeur Ian Gow, de l'université de Montréal; l'autre d'analyse politique du professeur Lionel Ouellet, de l'université Laval. Participaient à ce débat, outre M. Castonguay, le critique financier du Parti québécois, M. Guy Joron, et M. Raymond Laliberté, ex-président de la CEQ, redevenu étudiant en sciences politiques à Laval.

Quel que soit le système politique que les Québécois se donneront éventuellement, a déclaré en substance le ministre, dans le grand amphithéâtre du pavillon des sciences de l'administration, rempli à capacité, il faudra bien garder en tête que l'Etat ne pourra jamais satisfaire tous les citoyens, dans l'obligation où il sera de faire des choix de développement.

Si l'on considère seulement l'aspect du niveau de vie, il faut constater que des super-puissances comme les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest sont forcées, elles aussi, d'établir des choix. L'important à son avis c'est que ces choix soient centrés sur l'homme en lui procurant "Les conditions sociales les plus favorables possibles à son développement, à son épanouissement".

Au plan politique, il est prêt à se soumettre à la volonté populaire exprimée selon les règles du jeu: le scrutin démocratique.

"S'il se trouvait que les citoyens optent pour une autre voie, a-t-il précisé à propos d'une éventuelle option indépendantiste, je la respecterai complètement. Ce n'est pas moi qui y ferai obstacle."

Il a toutefois noté des contradictions qu'il estime important de dé-

Voir page 6: Claude Castonguay

Paris: le sourire de l'otage qui retrouve sa liberté. Le commando maoiste "Pierre Overney" a relâché hier M. Nogrette, cadre supérieur chez Renault à Billancourt. Apparemment, les ravisseurs n'ont obtenu aucune contre-partie à la libération de leur otage. Celui-ci a déclaré qu'il n'avait pas été maltraité lors de sa détention forcée. Voir nos informations, page 7. (Téléphoto AP)

Après le vote de grève

Fonction publique: rendez-vous, lundi

par Gisèle Tremblay

Le ministre de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, et les dirigeants du front commun intersyndical dans le secteur public se sont fixé rendez-vous lundi à Montréal, à 14h30 au Holiday Inn, afin d'envisager la poursuite des négociations qui touchent les 210,000 employés syndiqués de l'Etat.

Le ministre lui-même ainsi que le président de la CSN, M. Marcel Pepin, ont annoncé la nouvelle hier au cours d'entrevues accordées à des journalistes. Il semble que la rencontre se tienne à la demande du front commun.

Entre-temps, les responsables syndicaux étaient réunis à Québec tard hier soir, pour analyser le vote syndical de la veille sur les propositions patronales et le recours à la grève, et prendre des décisions en conséquence. Sans doute dévoileront-ils ensuite quelques éléments de leur stratégie, à la lumière de l'appui reçu des syndiqués.

M. L'Allier a précisé que les parties s'emploieront, lundi, à trouver des mécanismes de négociation: c'est la seule façon positive de procéder en vue d'en arriver à une entente, a-t-il ajouté.

M. Pepin a indiqué pour sa part que les échanges porteront sur les modalités de la table centrale unique que le front commun réclame pour y négocier les questions salariales et la sécurité d'emploi.

M. Pepin avait d'ailleurs réaffirmé cette exigence, dans la nuit d'hier, à la conférence de presse qui a suivi le dépouillement du vote syndical: "Il n'y aura pas de négociation quant à la politique salariale, a-t-il dit alors, à moins d'une table centrale."

Au ministère de la fonction publique, où on estime plus efficace de tout négocier aux tables sectorielles, on croit cependant qu'il faudra en venir à la table centrale. Les discussions s'engageront néanmoins sur les questions à réserver à ce niveau et sur la procédure à suivre.

Le ministère de la fonction publique souhaite notamment que les sujets abordés à la table centrale ne soient pas ensuite réexaminés aux tables sectorielles, ce qui ferait double emploi. Or, le

Voir page 6: Fonction publique

Le contenu canadien

Le CRTC adoucit ses règles

OTTAWA (Le Devoir – CP) – Le Conseil de la radio-télévision canadienne a annoncé hier ce qui semble être un troc avec le réseau CTV dans les négociations sur l'avenir de la télédiffusion privée.

La commission a en effet proposé un adoucissement quant aux exigences du contenu canadien de la programmation pour la prochaine saison, période au cours de laquelle la télédiffusion s'étendra à de nouvelles régions et élaborera ses programmations canadiennes.

Cette déclaration a été favorablement accueillie par M. Murray Chercover, président du réseau CTV, ainsi que par d'autres diffuseurs privés. Elle découle de plusieurs mois de discussions entre le CRTC et le CTV quant aux difficultés financières qu'impliquerait l'application des normes du conseil.

M. Pierre Juneau, président du CRTC, a annoncé au cours d'une conférence de presse, que la commission avait suggéré de réduire de 60 à 50% les exigences quant au contenu canadien aux heures de pointe, au cours de la saison commençant le 1er octobre. Ceci ne s'appliquera qu'aux stations privées de télédiffusion.

Toutefois, ces mêmes stations sont te-

Voir page 6: Le CRTC

Marchand se défend de favoriser Québec

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA – Le ministre de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, s'est livré hier à une défense vibrante des politiques de son ministère au cours d'un débat aux Communes sur une résolution néo-démocrate qui "blâmait le gouvernement pour l'échec désastreux de ses programmes de développement régional".

Le ministre s'est attaché à démontrer que les subventions de son ministère à l'entreprise privée dans le cadre du programme de développement économique régional sont généralement efficaces et que les critiques de l'opposition à leur endroit sont injustes. Il a indiqué d'autre part que l'opposition insinuait de façon malveillante pour des raisons racistes, que les politiques sont orientées de manière à favoriser le Québec.

Le discours, qui a fréquemment été interrompu, répondait à l'intervention très étayée que le leader néo-démocrate, M. David Lewis, venait de faire à l'appui de la motion NPD.

La motion néo-démocrate, qui est à l'origine de cet échange sur l'important ministère fédéral dont le budget annuel est de l'ordre du milliard de dollars, se lit comme suit:

"Que cette Chambre blâme le gouvernement pour l'échec désastreux de ses programmes de développement régional à enregistrer des progrès dans la suppression des disparités régionales et, notamment, blâme le gouvernement pour le manque d'organisation ou de stratégie de ses programmes, pour avoir compté uniquement sur la distribution de subvention a des corporations privées, dont la plupart appartiennent à des intérêts étrangers. Pour la politique insensée que consiste à déplacer le chômage en subventionnant des établissements dans une région tandis que des établissements semblables ferment leurs portes ailleurs, et

Voir page 6: Jean Marchand

Les relations sino-américaines: le point de contact sera Paris

WASHINGTON, (AFP) – La capitale française sera "le principal point de contact" entre les gouvernements de la République populaire de Chine et des Etats-Unis, a annoncé hier soir le porte-parole de la Maison-Blanche.

Après avoir fait allusion au communiqué sino-américain de Shanghai (28 février 1972) qui indiquait que les deux parties désigneraient incessamment la capitale d'un pays tiers comme point de contact diplomatique entre Washington et Pékin, le porte-parole a annoncé que les deux gouvernements s'étaient mis d'accord pour que ces contacts se fassent à Paris entre les ambassadeurs Arthur Watson (Etats-Unis) et Huang Chen (Chine populaire).

M. Watson, arrivé aux Etats-Unis pour consultations jeudi soir, s'est entretenu hier de sa nouvelle mission avec le président Nixon, le secrétaire d'Etat William Rogers et le conseiller spécial du président, M. Henry Kissinger. L'ambassadeur américain à Paris devait prendre l'avion du retour dès hier soir.

M. Ronald Ziegler porte-parole de M. Nixon, a déclaré que la première réunion de travail entre les deux ambassadeurs à Paris se tiendra incessamment. Leurs rencontres seront beaucoup plus fréquentes que ce n'était le cas des conversations de Varsovie, le précédent point de contact diplomatique entre Américains et Chinois, a laissé entendre M. Ziegler, mais elles ne seront pas soumises à un calendrier fixe.

Pour toute explication du choix de Paris, M. Ziegler a affirmé qu'il s'agissait d'un lieu convenant à l'une et l'autre parties. Prié de dire s'il y avait un lien entre cette décision et le fait que Paris est déjà le siège des pourparlers sur le Vietnam, le porte-parole a répondu: "A ma connaissance, ce fait n'a pas été pris en considération."

Le fait que les contacts officiels entre Chinois et Américains aient été transférés de Varsovie, où ils ont eu lieu pour la dernière fois en janvier et en février 1970, dans la capitale française ne veut pas dire que les deux gouvernements n'auront pas de contacts ailleurs. "Les autres moyens de communication demeureront ouverts", a dit M. Ziegler.

Les communications entre Paris et Washington se feront par la voie diplomatique habituelle, c'est-à-dire entre l'ambassade et le département d'Etat, qui consultera et la Maison-Blanche toutes les fois que ce sera nécessaire.

Voir page 6: Les relations

Cambodge

Lon Nol s'installe président; et dissout la Constituante

PHNOM PENH (d'après l'AFP et Reuter) – L'homme fort du Cambodge, le maréchal Lon Nol, s'est proclamé hier président de la République et a donné au général Sirik Matak les pleins pouvoirs à la tête du gouvernement. Le cher de l'Etat khmer, M. Cheng Heng, s'est borné à affirmer qu'il cédait sa place à Lon Nol, "héros national et seul homme capable de sauver la patrie."

Les deux chambres d'élus avaient été dissoutes le 18 octobre 1971 par le maréchal Lon Nol qui a mis fin hier à la mission de l'Assemblée constituante, laquelle devait, samedi prochain, voter le texte d'une nouvelle constitution. Jeudi soir dernier, lors d'une séance à huis clos de l'Assemblée constituante, les ministres khmers de l'information et de l'intérieur avaient parlé de l'état de guerre et de l'impossibilité où le pays était de se préparer à des élections législatives et présidentielles.

Lon Nol est âgé de 58 ans. Il a, sitôt sa décision prise, fait savoir à ses commettants qu'il annulait tout le processus d'adoption d'une nouvelle constitution parce que les ex-députés chargés de la rédiger avaient trop altéré la version qu'avait soumise le gouvernement. Depuis deux mois, Lon Nol se trouvait à Khomponsong pour une cure mais il semble bien que sa santé se soit grandement améliorée car jeudi, il rentrait à Phnom Penh où l'agitation étudiante dirigée contre le général Sirik Matak se développait; les étudiants, notamment ceux de la faculté de droit, réclamaient "un gouvernement Lon Nol sans Sirik Matak."

Le gouvernement, declare-t-on dans les milieux de la constituante, se serait opposé jeudi à ce que la constituante ajoute dans le chapitre des dispositions transitoires de la nouvelle constitution un article relatif à la nomination du président de la République par les deux chambres réunies.

Cette attitude gouvernementale a provoqué des remous à l'assemblée. Des

Voir page 6: Lon Sol s'installe

Montréal-Matin serait vendu aux administrateurs en place

C'est finalement à ceux qui administrent déjà Montréal-Matin que M. Gabriel Loubier accorderait la préférence pour l'achat du quotidien. La décision, plusieurs fois différée, serait prise en fin de semaine.

Le groupe qui se porterait acquéreur du journal d'Unité-Québec est constitué de MM. Régent Desjardins, président et directeur général de la publication: Paul Gros d'Aillon, rédacteur en chef; Robert Dulude, avocat; et Roland Gagné, marchand et financier.

M. Desjardins et ses associés avaient déjà fait, il y a plusieurs semaines, une première offre, jugée insatisfaisante. Ils ont soumis ces jours derniers une nouvelle proposition qui, grâce à l'appui de la Banque Canadienne Nationale, serait financièrement plus avantageuse pour le Parti de M. Loubier dont les coffres sont presque vides.

Les autres acheteurs éventuels sont le financier Paul Crépeault, propriétaire de Radio-Mutuel; M. Pierre Péladeau, propriétaire du Journal de Montréal et de nombreuses publications hebdomadaires;

Voir page 6: Montréal-Matin

L'arbitrage vaut 16.5 pour cent aux contrôleurs

VANCOUVER (CP) – Les contrôleurs de la circulation aérienne recevront des augmentations de salaires de 16.5 pour cent en vertu du contrat d'une durée de 27 mois que le professeur Noël Hall, de Vancouver, propose dans la décision arbitrale qu'il a rendue publique hier.

M. J.R. Campbell, président de l'Association des contrôleurs, a déclaré à Ottawa que cette décision était acceptée par les 1,600 membres de cette association, mais un peu à contrecoeur. De toute façon, la sentence du professeur Hall devait être exécutoire.

Les augmentations seront accordées en trois étapes, à compter du 1er octobre 1971.

En rendant publique sa décision, le professeur Hall a également annoncé qu'il avait décidé de réduire la semaine de travail des contrôleurs de 36 à 34 heures, à cause de la tension physique et mentale engendrée par leur travail.

M. Campbell a dit que la décision rendue par le professeur Hall ne fait aucunement regretter les conditions du retour au travail après une grève de onze jours en janvier. C'est infiniment mieux que le contrat signé par les techniciens des tours de contrôle, à la suite d'une grève de 25 jours, le mois dernier, a ajouté M. Campbell. Les techniciens sont

Voir page 6: L'arbitrage

■ au gré du temps

La Chine chez nous

Le bruit va courant à Ottawa que le gouvernement chinois a négocié l'achat du couvent des religieuses du Bon Pasteur pour y installer son corps diplomatique.

Les congrégations sont comblées: elles qui pendant si longtemps ont incité leurs élèves à soutenir les Chinois, vont maintenant les abriter.

Il reste à souhaiter que l'installation des envoyés de Pékin dans le monastère ne les incite pas à s'enfermer dans un esprit de chapelle, ce qui serait contraire à l'enseignement du maître Mao.

Louis-Martin TARD

L'aqueduc de Chicoutimi

Tessier retire un 'cadeau' de $400,000

QUEBEC (PC) – Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier a retiré un "cadeau" de $400,000 qu'il avait fait au député Jean-Noël Tremblay, (UQ-Chicoutimi), pour des travaux dans son comté.

A la grande consternation du parti ministériel, M. Tremblay a dévoilé hier à l'Assemblée nationale le contenu d'une lettre du ministre Tessier qui lui signifiait qu'à cause de ses interventions en Chambre il retirait l'octroi d'une subvention de $400,000 accordée à son comté pour effectuer des travaux d'égout et d'aqueduc.

M. Tremblay, en dévoilant cette lettre, a tenu à protester contre cette atteinte à sa réputation ou à ses droits de député.

"Que je sois dans l'opposition ou non, le ministre n'a pas le droit de punir les contribuables", a-t-il dit.

Voici le contenu de la lettre de M. Tessier:

"D'après les études du dossier faites par le service de subventions de mon ministère, il appert que le coût des réseaux d'aqueduc et d'égoût est tout à fait disproportionné au nombre d'usagers et qu'à moins d'une subvention d'au moins $400,000, il sera impossible de réaliser ces projets et de les maintenir économiquement pour ces municipalités.

"Or, le montant d'une telle subvention serait bien supérieur aux normes et critères qui existent depuis toujours au ministère des affaires municipales.

"Toutefois, à la suite de vos représentations et dans le but de vous être personnellement agréable, j'avais décidé, en date du 14 décembre 1971, de passer outre les normes établies dans un tel cas pour l'octroi de subventions et d'accorder à la municipalité du canton de Chicoutimi une subvention de $400,000 payable en dix versements égaux, annuels et consécutif. J'avais même dicté une lettre à votre intention pour vous confirmer cette subvention.

"Mais vu les insultes que vous avez proférées à mon endroit et les attaques personnelles auxquelles vous vous êtes livré lors de votre intervention à l'Assemblée nationale sur le bill 48, le 16 décembre 1971, j'ai décidé, à bon droit, de réviser la décision que j'avais prise deux jours auparavant et de m'en tenir strictement aux normes de mon minis-

Voir page 6: Tessier retire

GAGNEZ UNE NOUVELLE MUSTANG

Stationnez convenablement à:

ZENITH PARKING Ltée

4028 ouest, rue Ste-Catherine (entre Atwater et Greene)

STATIONNEMENT INTÉRIEUR CHAUFFÉ
OUVERT EN TOUT TEMPS

Immédiatement adjacent à :

- **Plaza Alexis Nihon**
- **Westmount Square**
- **Forum de Montréal**
- **Métro vers les magasins du centre-ville**

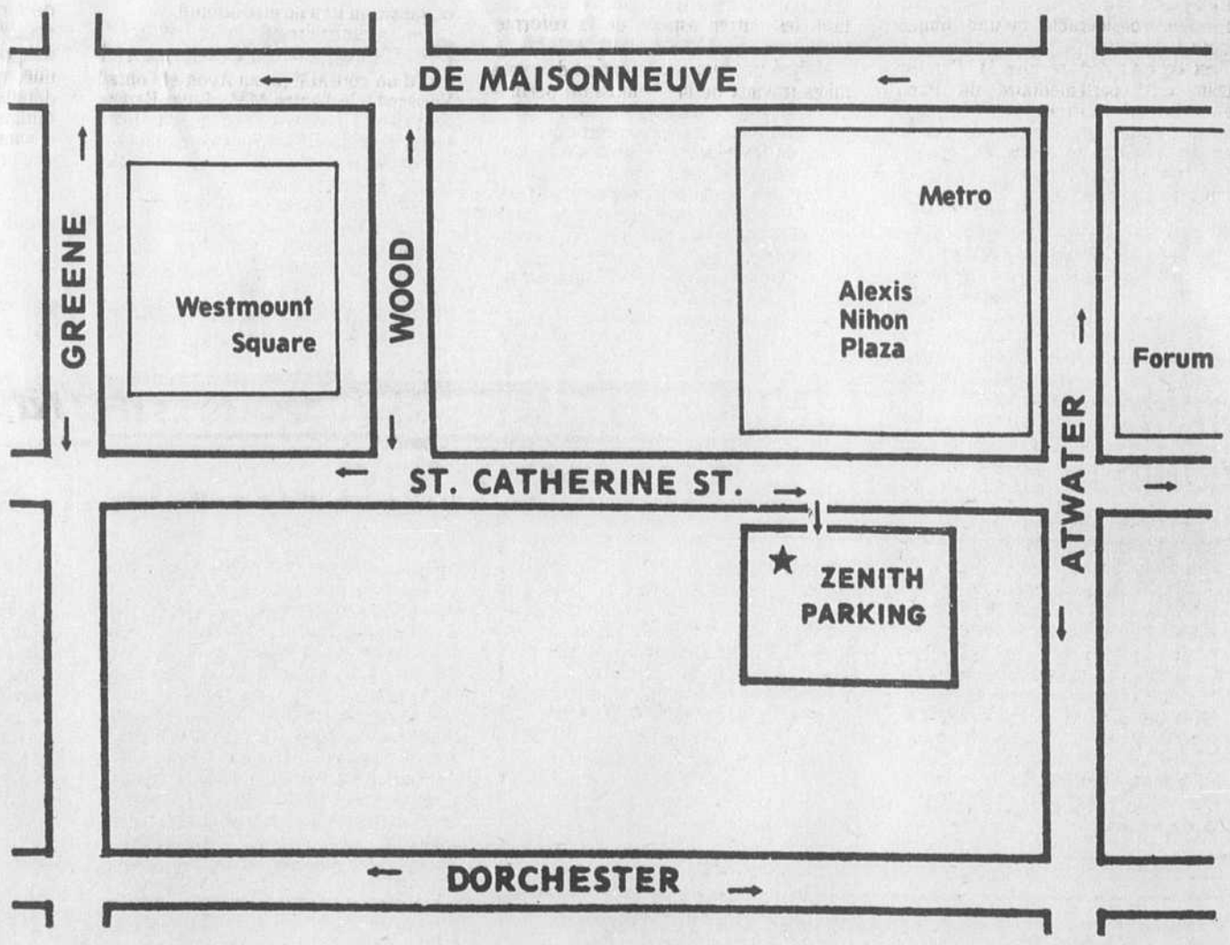

Tarifs :

– **35¢ première demi-heure**

– **35¢ deuxième demi-heure**

– **35¢ pour chaque heure additionnelle**

$1.50 maximum pour 12 heures

$1.00 maximum de 6 p.m. à 1 a.m.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 11 mars 1972

M. Laurin soupçonne le premier ministre de jouer à l'espion

par Gilles Lesage

QUEBEC – Le chef de l'aile parlementaire du Parti québécois soupçonne le premier ministre de se livrer à "l'espionnage" des partis d'opposition, plus particulièrement du PQ.

Un incident survenu hier porte le Dr Camille Laurin à penser ainsi.

Il devait donner la réplique au discours inaugural de M. Robert Bourassa, après les interventions des chefs des deux autres partis d'opposition, MM. Gabriel Loubier et Armand Bois, d'Unité-Québec et du Ralliement créditiste.

M. Laurin avait informé ses collègues qu'il serait absent jeudi soir, comme il serait panéliste au congrès des affaires québécoises, à l'université Laval.

Par malheur pour lui, son tour de prendre la parole est venu à ce moment-là. Plutôt que d'ajourner le débat comme il l'espérait, les ministériels et les uquistes ont décidé de passer au vote sans délai, en dépit des efforts des péquistes et créditistes en sens inverse. Tant et si bien que le débat sur le "discours du trône" s'est terminé de façon abrupte, après trois discours seulement et quelques heures de séances, et que M. Laurin n'a pu intervenir.

Or, à sa grande surprise, hier matin, le premier ministre avait une copie de son texte et n'a pas manqué de railler le député de

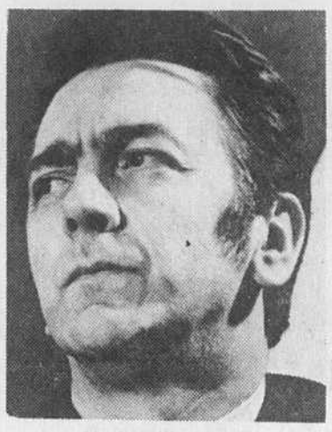

M. Camille Laurin

Bourget. "Très heureux de vous savoir en santé", a lancé M. Bourassa, faisant allusion au fait que M. Laurin est grippé et que certains avaient attribué son absence de la veille à la migraine. "J'étais à lire le texte que devait prononcer hier le député", ajouta le premier ministre, au moment où le chef péquiste lui posait une question.

M. Laurin n'a pas réagi sur le coup. Mais hors de la Chambre, ayant constaté que M. Bourassa avait effectivement son texte en main, il s'en est fortement scan-

Voir page 6: M. Laurin

L'Alliance demeurera-t-elle solidaire du Front malgré son vote anti-grève?

par Gérald LeBlanc

Les enseignants de l'Alliance, qui se sont prononcés contre la grève, reviendront-ils sur leur décision par solidarité avec le Front commun?

Le conseil d'administration de ce syndicat leur recommande de poser ce geste de solidarité au cours de l'assemblée générale qui se tiendra jeudi et au cours de laquelle les enseignants seront invités à ratifier ou à reviser le vote exprimé jeudi.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le président de l'Alliance, M. Robert Chagnon, après que le conseil d'administration eut passé la nuit à analyser les résultats du vote, qui placent l'Alliance dans une position difficile à l'intérieur de la CEQ et du Front commun où les syndiqués se sont prononcés à environ 75% en faveur de la grève.

Les présidents des trois centrales du Front commun, MM. Pepin, Laberge et Charbonneau, se sont d'ailleurs montrés assez sévères à l'endroit des dirigeants de l'Alliance qu'on a accusée d'avoir eu peur de se mouiller et d'avoir boycotté l'information destinée aux enseignants de ce syndicat.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, s'est montré le plus dur dans son jugement sur l'Alliance et ses leaders.

"Le seul endroit où il a manqué d'information, c'est à l'Alliance des professeurs de Montréal et c'est le seul syndicat qui a voté contre la grève. Il s'agit d'ailleurs d'un syndicat un peu moche, un peu arriéré."

MM. Pepin et Charbonneau ont été beaucoup plus nuancés. M. Charbonneau a de plus déclaré qu'il était très confiant que les enseignants de l'Alliance reviendraient sur leur décision et sauraient se montrer solidaires du Front commun.

Il a cependant lui aussi fait allusion au manque d'information fournie aux syndiqués de l'Alliance. Contrairement au reste de la province, où la CEQ a pu mener elle-même sa campagne d'information les syndicats de la région métropolitaine (Alliance, Champlain sur la rive-sud et Mille-Isles sur la rive-nord) ont en effet mené leur propre campagne d'information.

Cet aspect de l'information est peut-être lié à un phénomène plus vaste qui s'est manifesté dans le vote d'hier. L'exception de l'Alliance, tout en étant unique chez les enseignants, ne s'en situe pas moins au sein d'une tendance générale qui a vu les enseignants se prononcer de plus en plus fortement contre les offres patronales à mesure qu'on s'éloignait de Montréal et de la région métropolitaine.

Les résultats détaillés par syndicat permettent en effet de vérifier cette tendance de la radicalisation des enseignants de la province et du refroidissement de ceux de Montréal.

Région de la Gaspésie: 2,073 votants, 7% pour les offres, 92% contre et 1% nul; région de la Côte-Nord: 1,347 votants, 10% pour 89% contre et 1% nul; région de Rivière-du-Loup: 1,349 votants, 12% pour, 88% contre et 0% nul; région du Saguenay: 4,532 votants, 11% pour, 88% contre et 1% nul; région des Cantons de l'Est: 2,488 votants, 17% pour, 83% contre et 2% nul;

Région de Québec: 11,100 votants, 16% pour, 82% contre et 2% nul; région du nord-ouest: 2,382 votants, 23% pour, 75% contre et 2% nul; région du sud-ouest (Hull): 2,040 votants, 29% pour, 68% contre et 3% nul; Mille-Isles (rive-nord de Montréal): 3,087 votants, 30% pour, 64% contre et 5% nul; Ville Laval: 1,329 votants, 33% pour, 58% contre et 9% nul; Rive-sud (syndicat de Champlain): 4,873 votants, 32% pour, 61% contre et 6% nul; Ile de Montréal en incluant l'Alliance: 11,040 votants, 47% pour, 45% contre et 5% nul; Ile de Montréal en excluant l'Alliance: 3,042 votants, 31% pour, 64% contre et 5% nul.

L'Alliance, qui regroupe les 10,000

Voir page 6: L'Alliance

La commission scolaire de Saint-Léonard veut être annexée à la régionale Le Royer

(par Gérald LeBlanc) – La commission scolaire de Saint-Léonard a demandé à Québec d'être annexé à la Commission régional Le Royer.

Adopté à l'assemblée de la Commission de Saint-Léonard de jeudi, cette demande a été acheminée hier au ministre de l'éducation, M. François Cloutier, ainsi qu'à son sous-ministre, M. Yves Martin.

La loi 27 a réglementé la fusion des commissions scolaires locales pour l'ensemble du Québec, à l'exception de Montréal où le bill 28 aurait fait la même chose s'il n'avait pas avorté en chemin.

Dans l'est de Montréal, il existe présentement quatre commissions scolaire locales (responsables des écoles élémentaires) sur le territoire de la Commission scolaire régionale Le Royer (responsable des écoles secondaires).

Le bill 28 n'ayant pas été adopté, le ministère recommande le regroupement volontaire des petites commissions scolaires locales et leur annexion aux régionales. Ce regroupement rencontre cependant de la résistance de la part des commissaires qui tiennent à conserver leur poste.

A Saint-Léonard, ce problème de la résistance locale se double d'un problème linguistique qui ne fait plus les manchettes comme en 1968 mais qui n'en demeure pas moins aussi entier.

Si la commission scolaire de Saint-Léonard était annexée à Le Royer elle s'en trouverait noyée dans un ensemble francophone. Ce n'est d'ailleurs qu'en l'absence d'un des commissaires italiens que la recommandation dont il est question ici a pu être adopté.

Les commissaires de Saint-Léonard se divisent en effet en deux clans bien définis: d'un côté MM. Jean Avon et Conrad Voissard, de l'autre MM. Luigi Barone et Raffaele Iadeluca ainsi que M. Jean-Louis Fortin qui fait front commun avec les Italiens qui favorisent l'école anglophone pour leurs enfants.

C'est en l'absence de M. Iadeluca, que M. Avon, qui possède un vote prépondérant en tant que président de la Commission, a pu faire adopter, jeudi dernier, sa recommandation de fusion à la régionale Le Royer.

MM. Iadeluca et Fortin ont d'ailleurs convoqué, hier, une réunion spéciale pour lundi matin à 7 heures 30. Le sujet de cette réunion étant la fusion à la régionale Le Royer, on peut s'attendre à y voir les commissaires rescinder la recommandation adoptée jeudi.

En plus des arguments habituels (meilleurs services, embauche de spécialistes, continuité entre l'élémentaire et le secondaire . . .) M. Avon invoque, pour l'annexion à Le Royer, la mauvaise administration de la Commission scolaire de Saint-Léonard.

Dans la lettre envoyée avec la recommandation au sous-ministre Martin, M. Avon promet de lui faire parvenir sous peu un dossier complet sur "la situation intenable qui règne depuis un an" à la commission de Saint-Léonard.

Saint-Léonard

La population se prononce sur le projet de fondeuse à neige

Le Comité des citoyens de Saint-Léonard a publié hier un dépliant publicitaire demandant aux citoyens de cette municipalité de s'opposer au projet de fondeuse à neige de l'administration Ouellet-DiZazzo, lors du référendum qui se tient aujourd'hui.

Dans son communiqué, le Comité de citoyens qui, plus tôt cette semaine, avait demandé au gouvernement provincial de mettre en tutelle la ville de Saint-Léonard, dont l'administration actuelle fait l'objet d'une enquête de la Commission municipale, rappelle les différentes étapes de ce projet de $1,075,000.

Ainsi, le comité rappelle que, le 8 décembre dernier, l'ingénieur de la cité présentait un rapport préliminaire sur un projet de trois fondeuses à neige et que, six jours plus tard, "les quelques détails "énonces dans le rapport préliminaire devenait un rapport final prévoyant un règlement d'emprunt de plus de $1 million.

Le 14 février, quelques jours après l'adoption officielle du règlement d'emprunt pour la première fondeuse, 217 citoyens propriétaires s'étaient rendus à l'hôtel de ville pour s'opposer au projet. A la suite de cette décision des citoyens, l'administration Ouellet-DiZazzo a décidé d'investir $20,000 pour un référendum.

Parmi les principaux arguments présentés par le Comité de citoyens à la population de Saint-Léonard, signalons le nombre actuel de terrains vacants permettant encore, au moins pendant cinq ans, l'entreposage de la neige.

Le comité rappelle aussi que le ministre des affaires municipales veut

Voir page 6: La population

La réforme de la carte ne suffit pas (le PQ)

QUEBEC (PC) – Le projet de carte électorale soumis mercredi par la Commission permanente de la réforme des districts électoraux constitue la meilleure preuve que notre système électoral ne peut devenir vraiment représentatif que par une réforme beaucoup plus considérable qu'une simple refonte de la carte.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Camille Laurin, chef parlementaire du Parti québécois, en insistant sur l'urgence pour la Commission permanente d'accélérer ses travaux sur les autres aspects, soit le mode de scrutin, le financement des partis politiques et la loi électorale.

M. Laurin s'est basé sur un examen de la carte que les experts du PQ ont fait pour la seule région de Québec, où deux circonscriptions sont ajoutées aux cinq déjà existantes.

Selon leur calcul, si on reportait les résultats de la dernière élection de 1970 sur la nouvelle carte, les libéraux obtiendraient la majorité dans les sept comtés, malgré la répartition du vote qui favoriserait le parti libéral à 40 pour cent et les trois autres partis à 20 pour cent.

Présentement, sur les cinq comtés québécois, quatre sont représentés par les libéraux et un par le Ralliement créditiste.

"Il est donc manifeste, dit M. Laurin, que la refonte de la carte ne corrige pas, à elle seule, les iniquités dans la représentation et qu'il faut aborder, sans retard, les autres aspects de la réforme électorale".

Malgré une bonne évaluation des premiers travaux de la Commission permanente, le PQ déplore qu'elle ait en principe privilégié les circonscriptions rurales, en les plaçant en deçà de la norme de 32,000 électeurs.

Dans une étude de la région de Montréal, M. Laurin expliquera dans quelques semaines pourquoi tous les comtés montréalais sont "déficients", parce que le nombre moyen d'électeurs dépasse dans tous les cas 32,000.

M. Laurin pense qu'il serait prématuré de faire des remarques précises sur le nouveau découpage, étant donné sa complexité, mais il espère toutefois que l'Assemblée nationale adoptera la nouvelle carte avant les prochaines élections provinciales, ainsi que les autres étapes du mandat de la Commission permanente.

Encore un juré et le procès de J. Rose pourra commencer

par Guy Deshaies

Des 21 candidats – jurés appelés, hier, au procès de Jacques Rose un seul a été choisi, de sorte qu'il faudra attendre à lundi pour entreprendre le choix du douzième et dernier juré.

Onze des 21 candidats appelés ont été déclarés partiaux par les vérificateurs, quatre ont été mis à l'écart par la Couronne, trois ont été exemptés pour cause de maladie et la défense, représentée par Mes Jean-Serge Masse et Robert Lemieux, a récusé deux candidats péremptoirement.

Depuis le début du choix des jurés, 82 candidats ont été appelés. Vingt ont été mis à l'écart par la Couronne, 5 ont été exemptés pour cause de maladie, 38 ont été déclarés partiaux, 8 ont été récusés péremptoirement et les onze autres ont été choisis.

Le juré choisi, hier, est un travailleur de la construction père de 6 enfants, originaire de la Gaspésie.

Plusieurs candidats appeles ont declaré que l'obligation d'assister à ce procès leur causerait des ennuis tels qu'ils ne pourraient chasser de leur esprit ces préoccupations et ils ont été au nombre des partiaux. Interrogés sur les événements d'octobre certains candidats – jurés ont carrément dit qu'ils avaient un parti pris et croyaient l'accusé coupable jusqu'à preuve du contraire.

Il est intéressant de noter qu'aucun candidat-juré n'a affirmé ne rien connaître de la cause, c'est-à-dire de l'en-

Voir page 6: Un juré

aujourd'hui

Aujourd'hui et demain, au Carrefour international, 6020 Wilderton, colloque sur l'avenir des institutions scolaires.

●

A 13h30, au pavillon Bourget du Cegep Bois-de-Boulogne, assemblée générale du conseil de Montréal de la Fédération des femmes du Québec.

●

A 20h, à la salle E-310 de l'édifice principal de l'université de Montréal, symposium de la Société de biologie de Montréal sur "la recherche biologique au Québec, hier et aujourd'hui".

●

A 13h, conférence préparatoire à la manifestation internationale du 22 avril en solidarité avec les peuples indochinois. Orateur principal: Michel Chartrand. Au 1015 est, Sainte-Catherine.

DIMANCHE

A 11h, au Château-Champlain, assemblée de la Commission féminine du Parti libéral du Québec. A 13h30 déjeuner sous la présidence d'honneur du premier ministre, M. Bourassa, et madame.

●

De 10h à 12h, au 3365 Masson, le député péquiste Guy Joron rencontre les citoyens de Rosemont.

●

A 14h, à la salle Fisher du YWCA, ralliement de plusieurs associations féminines pour marquer la journée internationale des femmes.

●

A 14h, au YMCA, 1441 Drummond, conférence publique du Dr Roger Foisy, auteur de l'ouvrage "Les maladies psychosomatiques".

●

A 20h, à la salle Sainte-Adèle, 5275 Levoisier, à Saint-Léonard, conférence de M. Roméo Maione, président de Développement et paix, sur le thème: un monde fou, à changer ou à détruire.

Services Culturels Sophie-Barat

Série de 5 conférences publiques : Pour comprendre notre temps

15 mars - Notre littérature se compare-t-elle avantageusement avec les autres littératures - Gilles Marcotte

22 mars - La peinture canadienne reflet de l'évolution d'un peuple - Guy Boulizon

29 mars - Culture et Civilisation - Colette Carisse

5 avril - L'influence des Mass-Media sur la pensée actuelle - Jean-Guy Dubuc

12 avril - Le CINÉMA, oeil ouvert sur l'humanité - - Jean-Guy Dubuc.

Auditorium Notre-Dame de la Merci

555 ouest, boul. Gouin,

Renseignements : 334-3927 - 331-1349 - 387-1420

SKIEURS, SKIEUSES,

VOUS TROUVEZ LES FILES D'ATTENTE LONGUES DANS L'ESTRIE.

UNE SOLUTION ORIGINALE: DEVENEZ CO-PROPRIÉTAIRES DE VOTRE PROPRE CENTRE DE SKI - PEE VEE MOUNTAIN-: UN CENTRE DE SKI SANS FILE D'ATTENTE, A COÛT RAISONNABLE.

RENSEIGNEMENTS:
RAYMOND ou MICHEL
866-1751

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER

J. Goulet

(Consultez)

M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

École neuchâtel

4335 AVENUE HAMPTON, MONTREAL 261, QUEBEC

ÈCOLE NEUCHATEL est une école primaire de langue française dont les méthodes pédagogiques les plus récentes sont alliées aux traditions scolaires qui ont déjà fait leurs preuves.

ÉCOLE NEUCHATEL est mixte et non confessionnelle. Elle accepte les enfants de cinq à douze ans. L'esprit d'observation et de déduction constitue la base de l'instruction.

ÉCOLE NEUCHATEL est située dans des locaux qui permettent les activités récréatives et para-scolaires.

Dates d'inscriptions: du 1er février au 15 juin

4335, avenue Hampton
Notre-Dame de Grâce 486-1214

Cours de tissage et tapisserie "LECLERC"

Débutant le 4 avril
10 leçons de 2 heures: $50.00
Inscription dès maintenant
381-5782
ou 384-9500
CENTRE DE TISSAGE LECLERC
9210 Lajeunesse, Montréal
Métiers, accessoires et fils à tisser

DESTINATION SOLEIL?...

ADOPTEZ

CASTEL HAITI

2 ORCHESTRES
PISCINE
EXCELLENTE CUISINE
SOLARIUM
PANORAMA UNIQUE

Port-au-Prince, Haïti
Case postale 446
POUR INFORMATION :
J. CLARKE : 844-4421

INSTITUT MARGUERITE-BOURGEOYS

- Institution reconnue d'intérêt public
- INSTITUTION MIXTE; RÉSIDENCE POUR FILLES
- Programmes offerts :

Collège Marguerite-Bourgeoys
- programme du Ministère de l'éducation
- enseignement collégial qui prépare aux structures d'accueil universitaires
tél. : 489-5693

École Normale de Musique
- enseignement collégial, concentration en musique.
- brevet d'enseignement spécialisé, option musique
- premier cycle d'études universitaires en vue d'un baccalauréat spécialisé en musique
tél. : 481-3441

Institut pédagogique :
Formation des maîtres :
- programme de deux ans après le Diplôme d'Etudes Collégiales pour l'obtention d'un permis du Ministère de l'Éducation, options:
préscolaire (centres de jour),
préscolaire et élémentaire (premier cycle),
élémentaire (premier et deuxième cycles).
- programme d'un an après la onzième année pour l'obtention d'un Certificat d'assistance-éducatrice dans les Centres de jour
tél. : 488-0809

Maternelle : (externat seulement)
groupe de la matinée : enfants de 4 ans
groupe de l'après-midi : enfants de 5 ans
tél. : 488-0222 ou 486-4644

Inscriptions acceptées jusqu'au 1er mai;
S'adresser au bureau d'admission de l'école que l'on désire fréquenter
4873 avenue Westmount
Montréal 217, tél. : 486-4644

éditorial

Les implications du vote de jeudi

Même si, en temps normal, une majorité de 75 p.c. est considérée à juste titre comme écrasante et décisive, il n'en est pas nécessairement ainsi de la réponse qu'ont donnée jeudi les travailleurs du secteur public et parapublic aux questions que leur adressaient les dirigeants syndicaux.

C'est par une très forte majorité que les employés de l'Etat ont rejeté des offres patronales et autorisé leurs représentants "à déclencher la grève ou tout autre moyen de pression". Plutôt que de tirer trop vite des conclusions à l'emporte-pièce de ce résultat, chacune des deux parties aura néanmoins profit à y puiser surtout les enseignements indirects qu'il peut contenir à son intention.

●

Vu la très forte propagande que les dirigeants syndicaux avaient faite depuis des semaines en faveur d'une option donnée, vu le cadre très étroit dans lequel les questions soumises aux votants emprisonnaient ceux-ci, vu enfin le mécontentement très réel qui semble exister chez des travailleurs nombreux du secteur public, il n'aurait pas été étonnant que les offres patronales fussent rejetées par au moins 90 p.c. des votants.

Aux syndiqués on donnait le choix entre deux options dont l'une était pratiquement hérétique au départ. Il fallait soit dire oui aux offres patronales, sans réserve et sans restriction, soit dire oui à tout le reste, y compris la grève. On a tiré de l'exercice une majorité. Mais celle-ci n'est ni aussi forte, ni surtout aussi homogène qu'elle aurait pu l'être. Pour répondre oui à la première question, il fallait être soit très généreux, soit naïf: le miracle, ce n'est pas que 75 p.c. des votants aient répondu non à cette question, mais que 25 p.c. aient répondu oui.

Le gouvernement saura désormais qu'il existe d'ores et déjà, dans le Front commun du secteur public et parapublic, des brèches importantes. Les dirigeants des secteurs concernés auront beau chercher à colmater ces brèches, ils ne pourront faire fondre à l'aide de résolutions adoptées à l'échelon supérieur des inquiétudes aussi marquées que celles que trahit le vote de jeudi soir.

Le président du Front commun, M. Marcel Pepin, l'a d'ailleurs compris. Dans les propos qu'il tenait à l'issue du scrutin, il a habilement souligné que tout en acceptant d'aller jusqu'à la grève si nécessaire, les travailleurs n'ont aucunement dit qu'il faudrait obligatoirement aller aussi loin.

Il suffit de se rappeler le multiplicité des organisations impliqués dans les décisions qui suivront le scrutin de jeudi pour deviner que les dirigeants syndicaux auront tout intérêt à procéder avec une infinie prudence. Les syndiqués ont dit non aux offres patronales. Ils ont autorisé leurs dirigeants à aller aussi loin que la grève pour combattre ces offres dans leur forme actuelle. Mais en retour, ils n'ont aucunement mandaté leurs dirigeants pour défendre les positions actuelles du Front commun jusqu'à la grève. Ils n'ont pas non plus fermé la porte à un assouplissement de la position syndicale devant un éventuel élargissement des propositions patronales.

Les syndiqués ont opposé un refus net et catégorique à la position patronale telle qu'elle s'est exprimée jusqu'à maintenant. Si cette position ne devait aucunement changer, ce serait très probablement la grève à plus ou moins brève échéance. Hormis cette hypothèse extrême, tout reste possible.

●

Le gouvernement pourrait être tenté, en examinant superficiellement les résultats du vote, de se dire que les premières brèches révélées jeudi annoncent un effritement éventuel du Front commun. Rien ne serait plus mal avisé qu'une attitude aussi complaisante.

Du résultat du vote, le gouvernement doit tirer deux indications très nettes:

1. Aucune entente ne sera possible si la partie patronale refuse d'ajuster ou d'assouplir certaines de ses propositions.

2. Derrière le refus opposé par les syndicats aux offres monétaires de l'Etat employeur, s'expriment des sentiments de mécontentement et de rejet allant au-delà des seules considérations financières.

Pour ne citer qu'un exemple concret, prenons le cas des enseignants. Dans Le Devoir de mercredi, on pouvait lire une opinion d'une enseignante montréalaise, Mlle Thérèse Fabi. Cette personne, au moment de déposer son vote, hésitait profondément. Elle ne parvenait pas à résumer dans un oui ou dans un non absolu les sentiments contradictoires que lui inspirait la situation où les événements l'acculaient. Comment ne pas reconnaître, toutefois, que les frustrations découlant du contrat précédent étaient très vives chez elle et que rien ne la disposait, même si elle a peut-être voté contre la grève jeudi, à décerner le moindre acquiescement aveugle à la position patronale?

Sur le même sujet, on lira dans cette page une autre opinion révélatrice émanant d'une dizaine d'enseignants du secondaire à La Pocatière. Ce n'est pas le salaire qui préoccupe d'abord ces professeurs, mais la qualité de l'enseignement. Or, sur la question du rapport maîtres-élèves et sur le fameux règlement numéro sept, les auteurs de cette opinion formulent des critiques très sévères. Après avoir lu ces critiques, on ne voit guère comment les auteurs de ce texte auraient pu répondre, jeudi, qu'ils étaient "d'accord avec les positions patronales".

Les débats qui marquent le renouvellement d'une convention collective se cristallisent très souvent autour des questions salariales. Mais ils sont non moins souvent l'occasion de laisser percer au grand jour des frustrations accumulées au cours de la période couverte par les contrats antérieurs. C'est peut-être parce qu'ils sont mécontents de leur sort pour mille et une raisons différentes que des milliers de travailleurs du secteur public sont aujourd'hui unis dans une même attitude de rejet d'offres patronales qu'on a surtout résumées sous leur angle financier.

La partie patronale aura intérêt, dans ce contexte, à reviser l'ensemble de sa position et à rechercher sincèrement les arrangements capables de favoriser un rapprochement. Elle doit répondre lundi aux exigences syndicales concernant la table unique de négociations. C'est là l'occasion, pour elle, de faire un premier pas.

La table unique ne saurait avoir d'effet magique sur le dénouement des négociations. Elle ne pourra pas se transformer en une machine à fabriquer des piastres. Ce n'est pas là, non plus, que pourront se discuter les problèmes touchant en propre les divers groupes spécialisés. On pourra néanmoins utiliser cette table unique pour procéder une fois de plus à des explications et à des sondages qui ont été, de toute évidence, incomplets et insatisfaisants jusqu'à maintenant. Des échanges qui se produiront ainsi, on pourra probablement tirer des indications très utiles pour les négociations sectorielles qui suivront.

●

Il faut se méfier, en matière de relations du travail, des interprétations apocalyptiques. Tant que des négociations n'ont pas été rompues, il reste possible qu'elles aboutissent à des résultats positifs. C'est dans cet esprit qu'il faut comprendre la situation créée par le vote de jeudi. Ce vote a ajouté un élément dramatique nouveau à la tension très forte qui existait déjà. Il rend plus dangereux, plus lourd de conséquences, chaque geste que poseront désormais les deux parties. Il n'a cependant pas annulé – loin de là – la possibilité d'un règlement négocié. C'est à chercher un tel règlement qu'il faut pour l'instant s'employer.

Claude RYAN

Par-delà les questions salariales

Un grave malaise pédagogique chez les enseignants

par un groupe de professeurs de La Pocatière

On a surtout parlé depuis quelques jours de l'aspect monétaire du différend qui oppose le gouvernement à ses collaborateurs syndiqués. Dans le secteur des enseignants à tout le moins, d'autres problèmes non moins aigus, d'ordre professionnel, se posent aussi. En fait foi cette réflexion collective qu'ont signée Suzanne Tousignant, Thérèse Bouffard, A. Boily, A. Bonsag, Y. Colpaert, R. Gaudreault, J.G. Houle, Y. Léveillé, G. Lévesque, Christ. Mendez et G. Ouellet, tous enseignants au secondaire V à La Pocatière.

Ces derniers temps, le public a été saisi de déclaration diverses au sujet des négociations en cours dans la fonction publique. Certains déclarent qu'ils n'ont pas l'intention "de permettre aux agents de la fonction publique de s'engraisser sur le dos des contribuables": d'autres prétendent que les enseignants sont indifférents à la chose pédagogique ou encore que les propositions patronales n'entraînent aucune augmentation de travail pour les enseignants.

Ce n'est pas notre intention de faire une analyse globale des offres du gouvernement aux enseignants, mais plutôt d'éclairer ces offres à partir d'une expérience pédagogique restreinte mais vécue.

Avant d'aller plus loin nous aimerions clarifier la notion de ratio. L'offre patronale est de "un professeur pour dix-sept élèves" au Secondaire. De nombreuses personnes interprètent ce ratio dans le sens qu'un professeur aura dix-sept élèves dans sa classe. Ce n'est pas exact. Dans notre école la charge moyenne par enseignant est de 23.5 période/semaine. Or, les élèves ayant 35 périodes de cours, une application stricte de ce ratio donnerait une population de 26 élèves par classe. Chez nous, la moyenne réelle est de 33 élèves.

Ceci étant précisé, passons au problème du secteur professionnel-court. Notre école possède cette section. Alors que l'offre patronale en terme de ratio est de 1/17, la section professionnelle garçons a chez nous un ratio de fait de 1/11 tandis que le secondaire V se retrouve avec un ratio de 1/22.

Comme il est impossible au secteur professionnel de fonctionner avec un ratio plus lourd que 1/11, les autres niveaux doivent absorber la différence. Une pareille disproportion crée un malaise au sein du corps professoral.

Des conversations que nous avons eues avec les autorités de la régionale il ressort que celles-ci dénoncent vigoureusement cet état de choses. Mais la fédération qui est censée représenter les commissions scolaires trouve réaliste et humain un ratio uniforme de 1/17. Une conséquence parmi d'autres de ce système, c'est que notre professeur d'anglais se retrouve avec une classe de 42 élèves et ce en dehors de tout laboratoire de langue. Nous présumons donc que pareille situation satisfait l'inquiétude pédagogique de M. Fernand Lefebvre.

Et que penser du règlement no 7? Son application entraînera une augmentation de 25% de la charge de l'enseignant. Tout d'abord, ce règlement prévoit que la durée des périodes sera portée de 45 à 50 minutes pour un total de 1.750 minutes/semaine, soit un accroissement de tâche de 11%. En d'autres termes, cela représente une augmentation de travail équivalente à 1 mois scolaire.

Ce même règlement prévoit encore l'introduction de 5 périodes d'activité par semaine.

Cette année scolaire est la deuxième où nous expérimentons au secondaire V les activités. L'année dernière, nous avions cinq périodes d'activité par semaine; cette année on en a ramené le nombre à trois.

De ces deux années nous pouvons tirer la conclusion suivante: il est impossible de réaliser une activité rentable avec des groupes supérieurs à 15 élèves. Or nos six classes ont 33 élèves en moyenne, donc nous avons dû:

1° constituer 12 groupes d'activité;

2° chercher six locaux supplémentaires;

3° emprunter 4 professeurs à d'autres niveaux.

Advenant que dès septembre 1972 le gouvernement impose d'insérer 5 périodes d'activité par classe dans l'horaire-semaine, qu'en résultera-t-il? Là où il fallait 35 professeurs pour combler l'horaire/semaine d'une classe, il en faudra dorénavant 40 puisque les activités obligent de scinder les classes en deux. Ceci représente donc 1/7e d'augmentation de la charge/semaine ou 14%. Ajoutez à cela les 11% dont nous avons parlé plus haut et on se retrouvera avec un accroissement de 25% à la tâche.

Concrètement les professeurs de notre école qui avaient en moyenne 23.5 périodes de 45 minutes se retrouveront l'an prochain, avec une moyenne de 27 périodes de 50 minutes.

Ceux qui prétendent que les offres patronales n'entraînent pas d'augmentation de travail sont des menteurs ou souffrent de lacunes dans leur formation élémentaire; que ceux-là aillent donc revoir les chapitres des fractions. (1)

Quant à nous, nous aimerions connaître les salariés québécois qui accepteraient pour une hausse de 25% de leur travail une augmentation de salaire de seulement 4.87%.

Le règlement no 7 est-il réaliste? Absolument pas. Rien qu'au niveau des exigences en personnel et en locaux il est inapplicable; c'est ce que nous avons essayé de montrer plus haut. Mais il est tout aussi inapplicable en ce qui a trait au matériel. Voici à ce propos quelques exemples tirés de la situation qui est la nôtre.

- L'activité cinéma travaille avec la caméra et le projecteur personnels de l'animateur.
- L'activité information va razzier les deux machines à écrire de la salle des professeurs à moins qu'elles ne se trouvent déjà au local du français-cadre.
- Pour produire le journal étudiant, il faut que des volontaires le fassent après les heures de classe car l'unique machine à polycopier sert au secrétariat... et quand nous disons machine à polycopier nous manquons de respect car en fait il s'agit d'une relique.
- Ce sont les aumôniers, parfois assistés de professeurs, qui doivent transporter à leurs frais les étudiants qui se rendent à des camps de fin de semaine.

A-t-on songé aux qualifications qu'exige l'animation des activités scolaires et pense-t-on qu'il suffira de rendre le règlement obligatoire pour que par enchantement les enseignants acquièrent ces qualifications? Non vraiment, certains aspects du règlement no 7 sont plus qu'irréalistes, il frisent la démence. Voici pour votre édification ce qui est proposé par un document ministériel comme activités sportives: plongée sous-marine, vol à voile, équitation.

Nous avons voulu nous limiter à certains aspects des offres patronales. Nous aurions pu dire aussi qu'avec 35 minutes de cours en plus par jour, nos élèves qui voyagent en bus devront partir de chez eux 20 minutes plus tôt le matin et rentrer 15 minutes plus tard le soir.

Ceci dit on comprendra peut-être mieux pourquoi le 9 mars les enseignants du Secondaire 5 de La Pocatière ont voté pour la grève et pour que ce temps ne soit pas perdu pour tout le monde, nous en profiterons pour rencontrer et informer les parents. Nous espérons qu'il y aura avec nous lors de ces rencontres des représentants de la Régionale; de la sorte, s'ils ont des faits à opposer aux nôtres, le public n'en sera que plus objectivement informé.

Nous sommes conscients que les parents de nos élèves ont des réticences vis-à-vis des enseignants-corps mais que la cote de l'enseignant-individu est haute; nous en avons encore fait l'expérience récemment. Aux parents de nos élèves nous disons: "A bientôt peut-être".

(1) En fait l'augmentation de tâche est de 26.6% car les 14% qui sont calculés sur des périodes de 50 minutes deviennent 15.6% sur des périodes de 45 minutes.

bloc-notes

Ni blâme ni fête

Que les intellectuels du type Gabriel Loubier ne triomphent pas trop vite: l'enquête menée par le ministère des Affaires sociales ne décerne pas du tout le titre de bandit à un assisté social sur 14. Avant de reprendre le sentier de la guerre et de crier "sus aux parasites", peut-être vaut-il mieux y regarder de plus près.

Le rapport, dans l'état où il est parvenu aux media, laisse entendre que 7% de ceux qui recevaient des chèques le mois dernier n'en recevront pas ce mois-ci et que les annulations effectuées permettraient, si on les projette sur douze mois une diminution annuelle de $20 millions dans le budget des Affaires sociales. Une fois de plus on le constate les statistiques demeurent, avec le jeu et les femmes, l'un des trois principaux moyens de se ruiner. Le jeu est plus rapide, les femmes plus agréables, mais la technique la plus sûre demeure les statistiques. Avançons donc vers ce rapport statistique comme si nous marchions sur des oeufs.

Il était sans doute nécessaire de sonder les dépenses du ministère. Personne ne lésine là-dessus. Mais on aurait pu recourir à une méthode moins incertaine. La vérification a commencé par une décision d'ensemble au sujet des handicapés: pas question, en effet, a-t-on pensé avec humanité, de convoquer les handicapés aux bureaux des Affaires sociales. Ceci a soustrait à la vérification plus de 30,000 dossiers. Mais l'ordinateur docile qui a effectué le tri a soumis à la convocation la "vieille dame indigne" de 71 ans qui se rend, chevrotante et instable sur les trottoirs glissants, mais il a laissé paisiblement enfoui dans son fauteuil le costaud qui a subi, il y a quinze ans, une amputation de l'auriculaire gauche. Il fallait s'y attendre. On ne demande pas à un ordinateur le jugement d'un ministre.

Ainsi engagée, la vérification s'est poursuivie allègrement. Les gens convoqués viennent ou ne viennent pas. S'ils viennent, on les présume honnêtes. S'ils brillent par leur absence, sans doute ont-ils la conscience chargée. Tout n'est pas si simple, mais passons! A ceux qui se montrent, on pose six questions aussi "compromettantes" et subtiles les unes que les autres: reçoivent-ils de l'assurance-chômage? ont-ils un emploi? reçoivent-ils un salaire dans le cadre d'un projet d'initiatives locales? Ceux qui répondent uniformément par la négative bénéficient, une fois de plus, du doute favorable et bienveillant. La vérification des réponses ne s'effectue que dans le cas où le visiteur forcé répond affirmativement à une ou plusieurs des questions. En somme, on fonctionne en prenant comme préalable incontesté que le fraudeur ne se montrera pas là où on le convoque, qu'il dira la vérité s'il est interrogé, etc. Je nous souhaite grand nombre de ces fraudeurs d'une rare franchise (à moins qu'ils soient frappés d'une gêne incoercible)...

Sans doute en raison de préjugés discutables, j'aurais cru que les fraudeurs seraient les premiers à se rendre à une convocation, qu'ils auraient le culot de nier tout salaire, toute allocation, tout bénéfice social. Le ministère lui pense autrement: tantôt il associe indissolublement fraude et gêne, tantôt fraude et franchise.

D'ailleurs, entendons-nous quand nous parlons des vérifications qui s'effectuent à partir des réponses affirmatives. A en juger d'après le monceau de formules AS–3–D qui encombre les planchers d'un certain édifice de la rue Joffre, il semble bien que les ordinateurs ne soient pas capables encore de vérifier les réponses de ceux qui avouent avoir des revenus, un emploi, un à-côté. Quand la machine ne parvient même pas à vérifier les dires de ceux qui se reconnaissent déjà pourvus de salaires et qui ont donc déjà des dossiers TP–4 et T–4, comment pourrait-elle prendre en défaut ceux qui se sont montrés moins candides?

Malgré ces imprécisions d'ordre méthodologique, le ministère a quand même avancé des chiffres considérables: 7% des assistés sociaux perdent leurs allocations et on va récupérer ainsi $20 millions l'an. Clarifions un peu les données, même si on ne peut guère extrapoler de façon valable à partir de la base fournie. Ce que l'enquête indique, c'est que certaines personnes encaissent des allocations pendant trop longtemps. Elles ont rarement demandé des subventions auxquelles elles n'avaient pas droit. Elles ont demandé ce qu'elles avaient le droit de recevoir, elles l'ont obtenu, mais elles ont laissé courir les versements au-delà de la période de strict besoin. Ainsi, la mère nécessiteuse qui obtient un emploi le 18 du mois et qui a déjà reçu et encaissé l'argent du loyer mensuel et diverses allocations laisse courir les choses. Elle s'absout volontiers du mois courant et même du suivant, et elle estime que c'est là une juste compensation pour les insuffisances des allocations. Elle considère, en outre, que c'est au gouvernement à surveiller "ses" affaires. S'agit-il de fraude?

Quand tombe le couperet, il n'y a guère de protestation. Mais l'assisté social est aussi mal pris pour interrompre les versements que consent l'Etat qu'il l'était pour les déclencher. Sur le plan désincarné des intellectuels raffinés et pudibonds, on stipulera soans doute, à la grande joie des possédants, que de tels assistés sociaux sont une plaie sociale, mais on ne se gênera jamais pour attendre soi-même 60 ou 90 jours pour acquiter un compte et on ne s'empressera guère de retourner au gouvernement un remboursement d'impôt qui serait excessif... La parabole de la paille et de la poutre est malheureusement en train de se perdre.

L'enquête, sans doute, ne donne pas nécessairement une image précise. Elle laisse quand même croire raisonnablement qu'il y a plutôt ce type de "négligences discrètes" que de fraudes froidement organisées. (Il est vrai que, dans l'enquête, presque rien ne permettait de déceler les vraies fraudes savamment préparées.) A condition de tout remettre dans son contexte, on portera donc sur la situation que révèle l'enquête un jugement extrêmement pondéré.

D'ailleurs, sur le seul plan quantitatif, il est fort probable que les chiffres cités dépassent la réalité. Dans le fonctionnement normal du système, on procède toujours à des annulations de chèques et à la radiation des assistés sociaux remis dans le circuit de l'emploi et de l'autonomie. On a rayé 7% des assistés sociaux en février 1972, mais ce n'est pas 7% de plus que pendant un mois normal. On ramènerait les choses à un niveau plus réaliste en nous citant le pourcentage mensuel de radiations et en montrant la différence. De cette manière, le $20 millions à haute teneur politique se recroqueville à $8 ou $9 millions...

L'enquête répondait à un besoin, mais ne lui faisons pas dire ce qu'elle n'a jamais constaté.

Laurent LAPLANTE

Aux députés de jouer

Avec une diligence remarquable, la Commission de la réforme électorale a présenté mercredi son projet de carte des circonscriptions électorales pour le Québec. Jusqu'à maintenant, tous les hommes publics intéressés n'ont pas fait connaître leurs commentaires. Dès l'abord toutefois le rapport a été accueilli avec confiance dans l'opinion publique. Loin de présumer que des députés y ont mis la main d'une façon intéressée, les citoyens accordent au rapport de la commission Drouin le bénéfice de l'impartialité et de la compétence technique. C'est là déjà, avant même qu'on examine en détail la carte proposée, un résultat heureux de la décision prise par le gouvernement Bourassa de confier l'examen des comtés à une commission indépendante.

Il est possible que ce projet de carte trouve parmi les membres de l'Assemblée nationale des critiques perspicaces, certains députés valant bien des sociologues en matière de connaissance concrète du territoire. Sous réserve de ces améliorations techniques, soumises par l'Assemblée nationale ou les partis et autres organisations intéressées, il faut cependant souhaiter que ceux parmi les députés qui ont "perdu" un "bon morceau de "leur" comté, ou qui s'en sont vu "donner" un "mauvais" ne ralentiront pas l'adoption d'une nouvelle carte électorale.

Les circonscriptions n'appartiennent pas aux députés mais aux citoyens. Si certains députés en sont venus à se croire propriétaires de leur comté, il ne sera pas mauvais qu'une réforme les rappelle à l'ordre démocratique fondamental.

La nouvelle carte règlera donc le problème de l'équilibre entre les comtés. Chaque électeur aura relativement la même influence électorale, dans la boîte de scrutin, que son concitoyen de la circonscription voisine. Mais elle ne résoud pas nécessairement le problème de la représentation des partis à l'Assemblée nationale.

Dans les sociétés relativement homogènes sinon unanimes, on se scandalise moins quand le parti d'opposition obtient moins de sièges qu'une attribution plus stricte des comtés lui donnerait. Quand surgissent cependant des tiers partis, le risque est grand que leurs électeurs soient sous-représentés dans le parlement. Certains estiment que la stabilité gouvernementale vaut la peine de souffrir cette injustice; d'autres craignent qu'une minorité mal représentée se laisse tenter par des moyens d'expression peu parlementaires. L'Assemblée nationale devra pour le Québec trancher ce dilemme.

Mais il ne faudrait pas que la réforme de la carte électorale soit strictement liée à une réforme éventuelle du scrutin, ou de la représentation des partis. Même un nouveau régime électoral devrait pouvoir compter sur une carte foncièrement saine. L'Assemblée devrait dans les meilleurs délais disposer de la carte proposée par la commission Drouin. Il ne faut pas qu'aux prochaines élections, faute d'avoir agi à temps, les partis privent les électeurs d'une juste répartition des territoires et des populations.

Il ne faut pas que cette réforme, partielle peut-être mais urgente et fondamentale, subisse le sort du bill 28 par exemple. La révision a bien commencé, aux députés de l'appliquer avec diligence.

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22, trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif d'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

Le tiers du continent

Cette Afrique qui n'a pas accédé à l'indépendance

par IMMANUEL WALLERSTEIN, professeur à McGill

A côté de l'Afrique indépendante il y a une Afrique qui lutte encore pour sa libération. La grande vague des indépendances, qui a déferlé sur l'Afrique après la Deuxième Guerre Mondiale, a atteint son apogée en 1960, l'année dite de l'Afrique, ainsi appelée parce que seize pays ont obtenu cette année-là leur siège à l'ONU. On parlait d'une "percée vers le sud" parce que, sur la carte, il semblait qu'un pays après l'autre, du nord au sud, recevait, se voyait octroyer, la souveraineté. On ne doutait guère que toute l'Afrique serait bientôt libérée. Néanmoins, peu après, cette percée vers le sud se trouvait arrêtée, et fermement, par un rocher de résistance, l'Afrique des colons blancs, l'Afrique septentrionale.

Aujourd'hui, six pays, à peu près un tiers de l'Afrique, restent toujours sous le joug des minorités blanches: Afrique du Sud, Namibie (Sud-ouest Africain), Zimbabwe (Rhodésie du Sud), et les trois grandes parties de l'Afrique portugaise (Angola, Mozambique, et Guiné-Bissau ou Guinée dite portugaise).

Dans chacun de ces six pays il y a actuellement une lutte armée, une lutte de guérilla, engagée par des mouvements de libération nationale. Très poussée en Afrique "portugaise", moins marquée dans les trois autres pays, cette lutte reçoit l'aide officielle de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et une caution morale, de par ses résolutions nombreuses, de l'Assemblée générale de l'ONU.

Comment se fait-il que ces pays n'ont pas suivi la voie qu'on tracée leurs voisins du nord, la voie de l'indépendance par changement pacifique en créant des Etats basés sur le suffrage universel (c'est-à-dire donc, à majorité noire)? Pourquoi ces guerres? Quelles sont leurs origines? Où en sont-elles? et quelles sont leurs perspectives d'avenir?

Il faut distinguer la situation des trois territoires "portugais" de celle des autres. Le Portugal, premier pouvoir européen à mettre le pied en Afrique et à conquérir des royaumes africains, au début des temps modernes (au 15e siècle) se montre le dernier à partir, se dit résolu à ne jamais partir parce que ces territoires sont devenus, selon les dirigeants portugais, "partie intégrante", partie indissociable de la nation et de l'Etat portugais. Les contacts assidus et très destructeurs du 16e siècle furent suivis par un long sommeil, pendant lequel la présence portugaise se vit limitée à la frange côtière où se trouvaient quelques seigneurs blancs, quelques prêtres catholiques de plus en plus rares, et une poignée d'administrateurs, jusqu'au réveil de la fin du dix-neuvième siècle.

Au moment du "partage" notoire de l'Afrique après le Congrès de Berlin (1884-85), les grands pouvoirs impérialistes de l'Europe montrèrent peu d'égards pour l'oeuvre "civilisatrice" et "évangélisatrice" des Portugais, et s'apprêtèrent à s'accaparer des colonies portugaises. Mais avec l'aide de son ancien allié, l'Angleterre, le Portugal réussit aé déjouer les desseins des autres pays européens et à se créer, comme convenu à Berlin, une occupation efficace de l'intérieur de ses colonies actuelles contre une résistance acharnée des peuples noirs.

L'Afrique du Sud a connu une autre histoire. Sujet à deux colonisations blanches différentes, successives, et concurrentielles, elle vécut les conflits dits du Boer-Britannique-Bantou. Les Boers (aujourd'hui les Afrikaners) sont les descendants de calvinistes hollandais (et français) qui ont arraché la terre des Africains depuis le 17e siècle afin de s'y installer comme fermiers pieux profitant d'une main-d'oeuvre africaine (formée d'esclaves jusqu'au début du 19e siècle, "libre" mais opprimée depuis). Les Britanniques sont arrivés comme vainqueurs de Napoléon. Le Cap de Bonne-Espérance fit partie du butin des gagnants, une base navale clef pour l'Empire. Il faudra aux Anglais environ cent ans pour incorporer, contre leur gré, les colons afrikaners. Ils y réussirent enfin avec la guerre des Boers en 1899-1900. A la même époque, l'Angleterre conquit aussi la Rhodésie tandis que l'Allemagne s'emparait du Sud-ouest Africain, pour le perdre après la Première guerre mondiale, au profit de l'Afrique du Sud à titre de Mandat de la Société des nations.

L'Afrique du Sud reçut dès 1910 son indépendance, mais à suffrage presque exclusivement blanc. La Rhodésie du Sud obtint son "autonomie" en 1923 sur la même base d'une vie politique limitée aux hommes "civilisés", c'est-à-dire blancs.

Donc, quand les mouvements nationalistes africains essayèrent de poursuivre leur chemin "vers le sud" après la Deuxième guerre mondiale, ils se trouvèrent d'une part devant des pays déjà indépendants ou presque mais entre les mains de minorités blanches et d'autre part devant un pouvoir européen pauvre et rétrograde, le Portugal, qui ne voulut point entendre parler de solutions "raisonnables." Si l'on ajoute à cela le fait que ces pays sont immensément riches sur le plan minier, on ne s'étonnera pas de voir tous les privilégiés de la région hésiter à permettre la démocratisation des institutions politiques.

L'acceptation par les mouvements nationalistes africains de la révolution armée fut lente. Il poursuivirent pendant longtemps le chemin de la transformation pacifique. Mais vers 1960, ils se trouvèrent bloqués partout. En Afrique du Sud, le gouvernement afrikaner décréta des lois de plus en plus discriminatoires et draconiennes, la politique dite **d'apartheid** ou développement séparé (et très inégal) des races. Ce même gouvernement refusa systématiquement tous les efforts de l'ONU de le convaincre de s'acquitter de ses responsabilités de tutelle pour la Namibie (Sud-ouest Africain). En Rhodésie du Sud, le gouvernement blanc exclut toute perspective d'atténuation de sa domination et se déclara complètement "indépendant" de l'Angleterre en 1965, sans se faire reconnaître par quelque autre gouvernement que ce soit jusqu'à présent. Et en Afrique "portugaise", l'ancien régime fasciste de Salazar (maintenant de Caetano) souligna l'inconcevabilité, d'après lui, de l'indépendance africaine, même à très longue terme.

Sans aucune perspective d'évolution constitutionnelle, soumis à des conditions de travail ahurissantes et à une exploitation honteuse, sujets à des répressions policières brutales, se faisant refuser même le droit d'existence légale, les mouvements africains commencèrent la lutte armée. Ils se rendirent compte dès le départ que la lutte serait dure, parce que les régimes en place étaient forts sur le plan militaire, et ils reçurent une aide, parfois réticente mais toujours efficace, des pays occidentaux.

En Afrique "portugaise" on pourrait parler de guerres ouvertes, depuis 1961 en Angola, depuis 1962 en Guiné-Bissau, depuis 1964 au Mozambique. Dans tous ces pays, les guérilleros africains ont pu soustraire aux autorités portugaises des régions entières qui sont actuellement sous l'administration des mouvements de libération. Dans les trois autres pays, la lutte n'est pas encore arrivée aussi loin, mais les actes de sabotage et l'organisation souterraine poursuivent leur chemin.

Les perspectives d'avenir? Il y a seulement un an, les tenants des régimes blancs se vantèrent d'avoir mis en échec ces "rébellions" de "terroristes." Mais il n'en fut pas ainsi. Rien qu'en 1972, on a entendu parler d'une grande grè-

Suite à la page 6

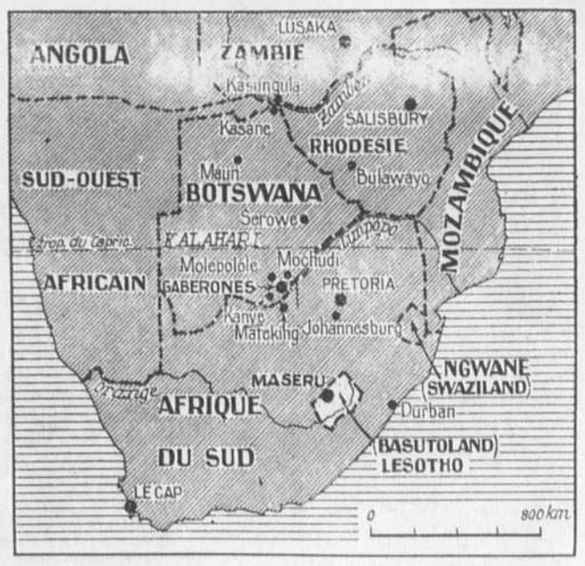

THÉOLOGIE SCIENCES RELIGIEUSES
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Été 72, 3 juillet - 4 août

I. Communautés nouvelles: opium ou ferment?
Session de 2e cycle

II. Église québécoise et théologie politique
Session théologique de 1er cycle

III. Foi et culture nouvelle
Session biblique de 1er cycle

IV. Pastorale et sciences de la religion
- Psycho-sociologie de la religion
- Idéologies et Église contemporaine
- Correspondance corinthienne de s. Paul
- Action de l'Église en milieu québécois (le rapport Dumont)

Année 72-73

Maîtrise ès arts (théologie)

— option pastorale: élaboration critique de la praxis pastorale; ou bien avec mémoire de recherche; ou bien avec dossier "recherche-action", supervision de groupe et supervision individuelle.

— option biblique: forte équipe de biblistes, vaste choix de cours et de séminaires, corrélation de l'herméneutique biblique et de l'herméneutique du temps présent.

— option théologique : ressources de différentes disciplines, élaboration de dossiers en équipes de recherche étudiants et professeurs, choix étendu de cours et de séminaires.

Faculté de théologie, université de Montréal
C.P. 6128, Montréal 101, tél. (514) 343-7080

LIBRE OPINION

Un beau cas de recherche médicale

par RAYMOND BARBEAU, naturopathe

Depuis près de deux siècles, des milliers de chercheurs de toute discipline ont tenté en vain de trouver la cause causale efficiente du cancer. La recherche mondiale actuelle se concentre surtout ses activités sur les "virus", et tous les mois différents chercheurs émettent de multiples hypothèses qui ont un certain retentissement dans les journaux. Toutefois, les hommes de science reconnaissent encore qu'ils sont loin d'avoir atteint leur but.

L'enjeu est de taille: 900 millions de personnes actuellement vivantes sont destinées à mourir de cancer. Le gouvernement américain affectait récemment $1.6 milliard à la recherche sur la cause et la cure du cancer, c'est assez dire l'effort inouï qui est poursuivi aussi bien aux Etats-Unis que partout dans le monde. D'importants fonds québécois sont également consacrés à la cancérologie, mais les résultats jusqu'à maintenant sont négatifs. En réalité, la recherche mondiale est dans l'impasse.

La biologie moléculaire et la génétique, derniers espoirs de la médecine, pourront peut-être résoudre l'énigme de la cause fondamentale du cancer mais, affirment les savants, ce ne pourra être que dans cinquante ou cent ans. Durant ce temps, des millions de personnes mourront de cancérose non seulement parce que les traitements sont rarement efficaces mais surtout parce qu'on ne sait pas encore prévenir le cancer puisqu'on en ignore la cause réelle.

Mutations cellulaires par les méthylxanthines

Dans un récent ouvrage, La Cause du Cancer, j'ai pu montrer pourquoi la recherche médicale tourne en rond: on a gravement négligé, et depuis fort longtemps, d'étudier les effets physiologiques et cellulaires d'une catégorie d'aliments contenant des substances chimiques connues sous le nom de méthylxanthines, c'est-à-dire la caféine, la théophylline et la théobromine qui se trouvent dans le café, le thé, le chocolat, les boissons gazeuses et plusieurs médicaments.

Comme nutritionniste, depuis plusieurs années, j'ai pu constater à l'occasion de milliers de consultations cliniques les effets toxiques des méthylxanthines et déterminer que les personnes atteintes de cancérose consommaient abusivement, dans bien des cas, de ces aliments. En utilisant des méthodes personnelles de nutrithérapie, j'ai pu établir le lien direct et causal entre ces poisons et les problèmes de santé de ces malades.

Par la suite, j'ai réussi à confirmer et expliquer mes découvertes à l'aide d'une centaine de travaux scientifiques officiels que je rapporte dans mon ouvrage, et qui montrent les effets mutagènes des mythylxanthines sur des cellules de plantes, de bactéries, d'insectes, d'animaux et d'humains aussi bien in vitro qu'in vivo. On sait que le cancer est précédé de mutations cellulaires et les méthylxanthines occasionnent une foule de perturbations, dégâts et mutations cellulaires, et leur action est particulièrement pernicieuse sur les chromosomes.

Ces nombreux désordres cellulaires sont scientifiquement décrits dans ma thèse. Toute substance cancérigène est d'abord mutagène, et les milieux scientifiques depuis 60 ans admettent que les méthylxanthines sont mutagènes. Il y manquait le lien clinique que j'apporte pour la première fois et dont j'expose 68 cas en détail.

Si on ajoute que les seuls aliments créant incontestablement des mutations cellulaires sont le café, le thé, le chocolat et les boissons gazeuses caféinées, que dans le monde entier l'on consomme annuellement 300 milliards de tasses de café, 600 milliards de tasses de thé, 2 milliards de livres de cacao, 75 milliards de bouteilles de boissons gazeuses, en tout environ 10 milliards de livres de caféine, théophylline et théobromine, substances toxiques et mutagènes avérées, on peut facilement comprendre qu'ils puissent être cancérigènes et constituer la cause primaire et générale des cancers de l'homme moderne. C'est ce que j'ai réussi, je crois, à démontrer scientifiquement, historiquement et pathologiquement.

Une enquête sérieuse

Il faut convenir que les faits que je révèle vont déranger beaucoup de monde, en particulier les industries alimentaires et pharmaceutiques mais il est temps que l'on s'occupe de la pollution alimentaire, de la chimification des aliments et de l'intoxication par les médicaments. Les maladies dégénératives augmentent sans cesse et une foule de gens souffrent inutilement parce qu'ils ne savent pas s'alimenter correctement.

Les cours dispensés à la faculté de médecine en nutrition sont largement insuffisants pour former des compétences en ce domaine majeur de la prévention des maladies. Il est souhaitable que la médecine chimique se réforme en profondeur et étudie sérieusement les effets de l'alimentation sur la santé et la maladie de la population. Rire des naturistes et les injurier ne résoudra pas le problème pas plus que construire de gros hôpitaux.

Je souhaite ardemment que des chercheurs expérimentés, des scientifiques, des généticiens, des nutritionnistes et des cancérologues réputés, objectifs et libres puissent porter un jugement définitif sur mes recherches. Laurent Laplante, dans un récent article du DEVOIR, affirmait ceci: "Si les recherches sur le cancer sont un tant soit peu ordonnées et méthodiques, des affirmations comme celles de M. Barbeau doivent faire l'objet d'une vérification et d'une évaluation". C'est précisément ce que je demande avec insistance car je crois ma thèse originale et indubitable.

Parfaitement disposé à travailler avec un groupe de praticiens médicaux sans préjugés, de cancérologues et de scientifiques pour vérifier mes méthodes et mes conclusions, je souhaite pouvoir trouver cette collaboration au lieu des injures dont m'abreuvent certains médecins qui, par ailleurs, refusent toujours de me rencontrer. Cette attitude anti-scientifique n'a aucun sens. Il serait sans doute plus équitable que le ministère des affaires sociales du Québec organise un comité qui étudiera mes constatations et fera rapport sur leur validité. La lumière pourrait sortir du débat, à condition qu'on ne condamne pas ma thèse avant même de l'avoir sérieusement étudiée. Si je me trompe, qu'on me le dise et le prouve objectivement.

L'occasion me paraît belle pour le Québec d'être à l'avant-garde de la recherche, de montrer une ouverture d'esprit nécessaire dans les sciences et peut-être, enfin, d'organiser une médecine vraiment préventive afin que les Québécois puissent éviter une foule de maladies dont la médecine affirme toujours hélas qu'elle ignore les causes fondamentales.

Si je peux contribuer avec mes modestes moyens à rendre la santé aux Québécois, je serai récompensé de mes efforts, mais encore faut-il que la recherche médicale d'ici joue son rôle. Il serait ridicule que ce soient des Russes, des Allemands ou des Américains qui me donnent raison un de ces jours. Me sera-t-il permis d'espérer qu'un jour prochain les Québécois seront libres et... en santé?

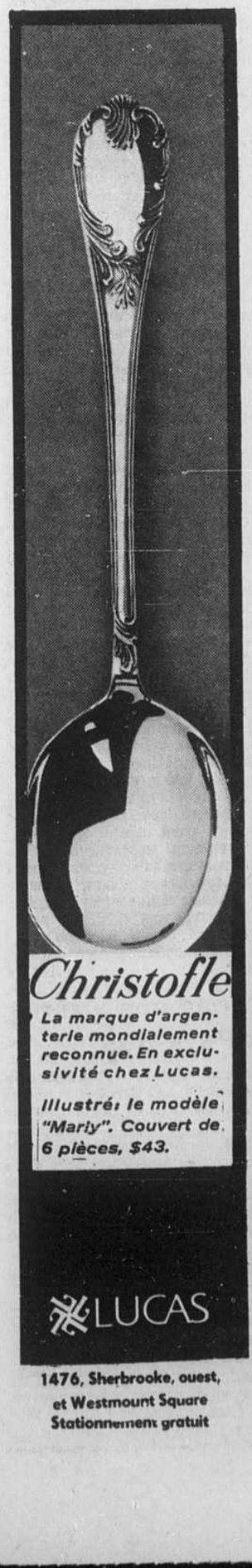

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

Le plus explosif
le plus significatif
McLUHAN
Counterblast

Traduit par Jean Paré / Maquette de Gilles Robert

COUNTERBLAST est l'introduction indispensable à la pensée de McLUHAN,
Dans cet ouvrage étonnant, le mcluhanisme est simplifié et explicité

$3.75

Oui! Les professeurs essaient toujours plus fort.

Clément St-Hilaire, professeur, niveau élémentaire, Québec.

Avant d'entrer dans l'enseignement, j'étais dans la construction. J'ai décidé de me consacrer à l'enseignement parce que j'étais convaincu d'une chose : pas de faire de l'argent (parce que dans l'enseignement, on fait pas d'argent), mais j'étais convaincu que c'était dans l'éducation que je voulais faire ma vie.

Actuellement, l'enseignant doit se recycler tous les quatre ou cinq ans, sinon il se voit forcé de quitter l'enseignement à plus ou moins brève échéance.

Le recyclage, c'est uniquement pour aider l'enseignant à se tenir à jour : méthodes actives, enseignement du français, mathématiques modernes. Mais le recyclage, proprement dit, n'est jamais crédité à l'enseignant. En d'autres termes, il ne lui donne pas droit à un salaire supérieur comme dans l'industrie.

En ce moment, je prends des cours de perfectionnement à l'université. Mes frais de scolarité sont assez élevés ($1,200 à $1,500) et je dois les défrayer moi-même sans espoir de me les voir rembourser. Si je persiste dans ma spécialité, ils me vaudront sans doute une augmentation de salaire. Mais cette augmentation sera inférieure à mes frais de scolarité.

J'ai deux enfants. Je n'ai donc pas le temps de prendre un "side-line" pour augmenter mes revenus . . . sinon enseigner de nouveau le soir.

CORPORATION DES ENSEIGNANTS DU QUÉBEC

suites de la première page

CLAUDE CASTONGUAY

mêler pour permettre à la société québécoise de poursuivre des objectifs précis.

Pris à parti pour le piètre état du dossier Québec-Ottawa, en matière de sécurité sociale notamment, le ministre à répondu à un intervenant de la salle que là aussi il y avait chez plusieurs une contradiction évidente, puisqu'on appuie au provincial un gouvernement qui poursuit des objectifs précis tout en votant au fédéral pour une équipe qui travaille en sens contraire.

Le ministre a également reproché à certains groupes syndicalistes de réclamer une action énergique en faveur du mieux-être des défavorisés tout en traînant dans leur direction une bonne part des fonds qui pourraient servir le premier objectif. Même chose pour ceux qui réclament la parité de salaires avec l'Ontario sans tenir compte des différences économiques entre les deux Etats.

Il en est aussi, a-t-il ajouté, du Conseil du patronat du Québec, qui réclame un gel à 6 pour cent du taux de croissance des programmes sociaux – ce taux est de 10 pour cent en Ontario – tout en exigeant que l'Etat mette les bouchées doubles dans les domaines de la recherche, de la préparation de la main-d'oeuvre et du recyclage.

"Il est donc important, conclut-il, de faire des choix, mais en même temps de définir les contraintes que les citoyens devront accepter pour atteindre ces objectifs.

A propos de la baie James, à un participant qui affirmait que le gouvernement Bourassa avait escamoté le processus de consultation en prenant la décision d'aménager le potentiel hydro-électrique, M. Castonguay a répondu:

"Il est malheureux qu'après 10 ou 11 mois, cette question se soit politisée. Je continue à croire que la décision du gouvernement Bourassa était la bonne".

M. Castonguay a toutefois admis que la "politisation" du débat sur la baie James est peut-être en grande partie reliée au caractère politique de l'annonce qui en a été faite, le 29 avril dernier, au Colisée de Québec, jour anniversaire de l'équipe libérale. Il reconnaît également qu'il aurait été préférable que les données de base disponibles au moment de la décision eussent été rendues publiques plus tôt.

Quant à son mandat politique et à celui de son équipe, dont il demeure solidaire, le ministre des affaires sociales, applaudi fréquemment dans un auditoire où sa propre équipe était aussi fréquemment prise à partie, a affirmé qu'il a fait de son côté tout ce qu'il pouvait faire pour que les citoyens sachent le plus clairement possible où en était l'état de ces dossiers, particulièrement en matière de négociation avec Ottawa.

"Ce sera à la population de faire cette évaluation, a-t-il conclu, d'où ma remarque sur le besoin de cohérence entre le vote fédéral et le vote provincial".

FONCTION PUBLIQUE

front commun a déjà laissé entendre que la table centrale déterminera les lignes générales de la politique salariale, mais qu'il reviendra aux tables sectorielles d'en négocier les formes particulières d'application.

A la CSN, on n'avait pas encore complété hier la compilation définitive des résultats: il manquait encore les rapports de quelques syndicats. Dans les hôpitaux et les agences sociales, dont 55,000 employés sont affiliés à la CSN, le dernier relevé indique que 38,171 syndiqués se sont prononcés en faveur de la grève et 10,650 contre, soit une proportion de 76% à 21% parmi les 50,000 votants.

Dans un communiqué publié hier, le président du comité patronal de négociation pour les affaires sociales, M. René Auger, déplore les résultats du scrutin et souligne les effets malheureux qu'une grève générale ou partielle provoquerait quant à la qualité des soins offerts par le réseau hospitalier.

Advenant des arrêts de travail dans les hôpitaux, explique M. Auger, le nombre des admissions serait réduit jusqu'à 75% et seuls les cas graves seraient traités par un personnel réduit à sa plus simple expression. La situation serait pire encore, ajoute-t-il, dans les hôpitaux pour malades chroniques et les hôpitaux psychiatriques, où le nombre de patients est difficilement compressible.

A propos du vote de grève, M. Auger affirme qu'il est une vaste tromperie, à cause du libellé du bulletin, du refus syndical de négocier les offres salariales et de la campagne de propagande erronée qui a déferlée sur les salariés des hôpitaux avant le référendum.

En vertu de l'alternative proposée aux syndiqués, un vote défavorable aux propositions patronales était automatiquement un vote en faveur de la grève. Selon M. Auger, les salariés partiellement insatisfaits des offres et désireux de poursuivre les négociations n'avaient donc pas le choix.

M. Auger reproche ensuite aux centrales syndicales d'avoir esquiver la discussion des offres salariales à la table sectorielle en cachant leur stratégie globale derrière une table unique dont l'efficacité apparaît douteuse.

M. Auger s'en prend enfin aux fausses rumeurs qu'a répandues la partie syndicale, dont l'une prétendait que l'employeur voulait abolir la sécurité d'emploi et enlever tous les jours-maladie accumulés. Or, corrige-t-il, les hôpitaux offrent aux salariés mis à pied qui comptent deux ans de service leur plein salaire tant qu'ils ne sont pas replacés à un poste équivalent à l'intérieur du réseau hospitalier.

Dans les autres secteurs affiliés à la CSN, le personnel de soutien des cegep et des commissions scolaires a favorisé la grève à 77% et 70% respectivement; les fonctionnaires provinciaux à 74%; les professionnels des affaires sociales et des agences à 50% et 64%; les professeurs du niveau collégial à 67%; et les employés de la Société des alcools à 72%.

Globalement, 74% (155,000) des 210,000 syndiqués se sont prononcés: le vote en faveur de la grève atteint 71% à la CEQ, 70% à la FTQ et 75% à la CSN, centrales qui représentent respectivement 70,000 salariés du secteur public, 30,000 et 110,000.

A Montréal, le Conseil général de l'industrie estime que les hausses réclamées dans le secteur public "dépasse les perspectives de croissance de l'économie du Québec". Le président du Conseil, M. Paul A. Ouimet, a adressé un télégramme en ce sens hier au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa.

"Notre position concurrentielle dans le monde, explique M. Ouimet, serait compromise; le climat économique en souffrirait; l'afflux d'investissements étrangers serait affecté." M. Ouimet conclut qu'il faut vivre selon ses moyens ou encourir le risque de nuire gravement à l'économie.

TESSIER RETIRE

tère pour l'octroi des subventions aux municipalités en ce qui concerne les réseaux d'aqueduc et d'égout:

"Bien à vous, le ministre Maurice Tessier".

M. Tremblay s'en est pris également au fait que le ministre était prêt à passer outre aux normes d'administration du gouvernement pour lui être personnellement agréable.

"Il n'est pas question d'être agréable ou non à un député. Il est question de rendre justice aux citoyens. Voilà pourquoi je proteste contre un style d'administration qui n'est pas de nature à rassurer les citoyens sur l'objectivité de certains membres du gouvernement", a souligné le député de Chicoutimi.

MONTRÉAL-MATIN

et M. Gabriel Gilbert, propriétaire du quotidien Le Soleil.

L'une des trois personnalités désignées par M. Loubier pour assurer la transaction, le comptable montréalais Guy Charrette, devait recevoir, hier soir ou aujourd'hui, les offres finales des divers groupes en présence. Le journal serait adjugé au plus offrant ces jours prochains.

Si Montréal-Matin passe aux mains de ceux qui en assurent déjà la publication, il est probable que Me Jean Bruneau, l'un des fiduciaires du journal, renoncera à son projet de réclamer une injonction pour empêcher la vente du quotidien. En effet, Me Bruneau considère que le groupe de M. Desjardins, ayant fait ses preuves à la direction du journal, est tout à fait habilité à en devenir propriétaire sans compromettre ce qu'il appelait "l'héritage du peuple canadien-français".

C'est le 2 mars que Me Bruneau avait annoncé qu'une injonction serait prise pour stopper "l'hémorragie des fonds du Parti". Il s'en était remis au bâtonnier Jean Martineau du soin d'étudier cette affaire. Ayant examiné le dossier durant plus d'une semaine, Me Martineau a déclaré au DEVOIR que cette affaire "est extrêmement complexe" et qu'il ne serait pas en mesure de formuler un avis définitif avant plusieurs jours. L'injonction étant, par sa nature même, une procédure expéditive, on peut supposer que Me Bruneau sera amené à y renoncer.

D'autre part, on apprend que MM. Desjardins et Gros d'Aillon, s'ils se portent acquéreurs de Montréal-Matin, lui conserveront son caractère actuel. Mais, en matière d'orientation idéologique, ils exerceraient une complète liberté. Toutefois, ils auraient assuré M. Loubier qu'ils n'entendent pas, du moins durant une certaine période, attaquer le Parti dont Montréal-Matin est le traditionnel défenseur.

LE CRTC

nues de se conformer à la norme minimale de 60% de contenu canadien pour tout le reste de leur programmation quotidienne.

M. Juneau a déclaré que ces propositions seraient discutées lors d'audiences publiques, probablement avant l'été.

Comme on lui demandait s'il s'agissait là d'un recul par rapport à la politique précédemment adoptée, le président du CRTC a répondu: "C'est un pas en avant non pas un recul. Vous n'avez qu'à considérer l'extension annoncée par le réseau privé dans les deux années à venir, ce qui lui permettra de toucher 90 pour cent du public canadien contre 75 pour cent actuellement.

Jusqu'à maintenant les diffuseurs privés n'étaient tenus de diffuser que 40 pour cent d'émissions canadiennes dans l'ensemble de leur programmation quotidienne. Par une disposition qui visait les Etats-Unis, ils ne pouvaient toutefois pas consacrer plus de 30 pour cent de leur temps de diffusion à des émissions provenant d'un seul pays. Cette exigence ne vaut plus.

Aux heures de pointe la proportion des émissions canadiennes du réseau CTV est actuellement de 35.2 pour cent. Elle devra donc maintenant augmenter à 50 pour cent au moins ce qui constitue une augmentation proportionnelle de 42 pour cent.

D'autre part le doublage d'émissions étrangères ne sera plus compté comme une émission à 25 pour cent canadienne. Cette nouvelle mesure touchera le réseau privé français TVA qui diffuse plusieurs émissions doublées.

On se souviendra que le CRTC avait voulu imposer la norme du contenu canadien à 60 pour cent en 1970, mais qu'il avait été forcé d'accorder un délai d'un an devant les protestations des dirigeants du réseau CTV.

Le 21 janvier 1971, le président du réseau CTV, M. Murray Chercover, déclarait par exemple que l'on devait laisser les diffuseurs privés concurrencer librement les réseaux américains et leur imposer le moins de réglementation possible, "afin de laisser libre cours à l'ingéniosité canadienne".

M. Juneau a annoncé que le réseau CTV a créé un fonds de développement de la production canadienne afin de susciter la création de textes et d'idées nouvelles et qu'il a décidé d'accroître ses dépenses de production d'émissions canadiennes de plus de 2 millions à compter de l'an prochain. Il a dit aussi que le réseau a promis de "mettre l'accent sur la qualité des émissions"

M. Juneau a précisé également qu'il était en relation constante avec les dirigeants du réseau TVA qui groupe trois stations québécoises et que le CRTC s'assurait, dans ce cas comme dans les autres, de ce qu'une proportion raisonnable des profits retourne au développement de la programmation.

Le président a annoncé, dans un second temps, l'adoption d'une nouvelle politique concernant les accords de coproduction "qui permettront aux Canadiens de participer à la réalisation d'émissions avec l'étranger et qui seront des occasions de mettre en valeur les ressources créatrices canadiennes sur la scène internationale." Il a dit que le conseil publiera sous peu un guide sur ces accords.

"Contrairement aux années, précédentes, a-t-il souligné, le conseil ne comptera plus comme canadiennes les émissions qui ne se conforment pas entièrement à la définition d'une émission canadienne ou qui ne sont pas reconnues comme coproductions canadiennes aux termes du guide qui sera publié".

M. Juneau faisait allusion aux émissions en provenance des pays du Commonwealth ou des pays de culture française qui ont jusqu'ici été assimilés à la production canadienne. Il a dit que, dorénavant, les diffuseurs ne pourront inclure ces émissions dans les 60 pour cent de contenu canadien exigés.

Le président du CRTC a annoncé enfin que le réseau CTV a consenti à réorganiser ses structures corporatives et de programmation ainsi qu'il le lui avait demandé, le 22 novembre 1971, et que le réseau a également créé une nouvelle catégorie d'affiliés qui pourront bénéficier gratuitement de ses services.

M. Juneau a dit que cette extension du service profitera à une dizaine de petites villes du Canada anglais qui ne captent pas, actuellement, les émissions d'un deuxième réseau de télévision.

"Le réseau CTV a répondu de façon positive à la demande du conseil et a effectué une revue complète des activités du réseau et des opérations de chacune des stations, a dit M. Juneau. "A la suite de ces efforts, un nouvel accord corporatif a été conclu aux termes duquel les huit stations les plus fortes se sont entendues afin de partager les coûts d'exploitation du réseau et de venir en aide aux six stations les plus faibles au moyen de paiements de péréquations. Pour le réseau CTV, le principe de la péréquation continue donc d'être reconnu comme un élément essentiel de sa structure. Afin de faciliter l'extension de son service, le réseau a également créé une nouvelle catégorie d'affiliés qui pourront bénéficier des services du réseau sans obligations financiers".

LON SOL S'INSTALLE

constituants laissaient entendre hier que, si le gouvernement ne modifiait pas son attitude, ils ne seraient pas disposés à voter globalement une constitution "imprécise" qu'ils ont déjà adoptée article par article.

Celui qui faisait fonction de chef de l'Etat khmer, Cheng Heng, a déclaré à la radio hier qu'il laissait à compter de vendredi sa place au maréchal Lon Nol.

"Malgré tous mes efforts, a déclaré M. Cheng Heng, je regrette les activités de certains clans qui ne pensent qu'à leurs intérêts personnels pendant que la nation est en danger".

"J'ai utilisé tous les moyens pour éviter les divisions au sein de notre communauté mais la situation demeure sombre. Je crois que je manque de compétences, c'est pourquoi je donne ma place au maréchal Lon Nol qui est le héros national et le seul homme capable de sauver la patrie" a ajouté M. Cheng Heng.

La décision par le maréchal Lon Nol de prendre la présidence de la République et de donner au général Sirik Matak les pleins pouvoirs à la tête du gouvernement a été prise après une réunion de quatre heures, hier matin avec le général Sirik Matak, président du conseil délégué et avec le chef de l'Etat en exercice, M. Chen Heng.

En fait, la décision prise hier au palais de Chamkar Mon n'équivaut pas à un bouleversement extraordinaire à Phnom-Penh. Elle renforce les pouvoirs des deux principaux dirigeants, pouvoirs qui n'étaient plus légalement contestés à Phnom-Penn depuis le 12 octobre dernier, date à laquelle le maréchal Lon Nol avait dissout les deux assemblées, réunies en une constituante exclusivement chargée du vote de la nouvelle constitution.

Le renforcement du pouvoir coupe cependant court à un processus de retour à un régime mi-parlementaire - mi-présidentiel, tel qu'il est défini dans la nouvelle constitution.

Jusqu'à jeudi, les milieux politiques de la capitale pensaient qu'une fois la constitution votée par la constituante, celle-ci serait reconvertie en deux assemblées dotés des pouvoirs législatifs, et qui, à leur tour, auraient élu le maréchal Lon Nol à la tête de l'Etat.

C'est la menace représentée par le président de l'Assemblée constituante, M. In Tam, et par ses partisans au sein de cette assemblée, qui a conduit le maréchal à assumer le poste de président de la République.

En octobre dernier, le maréchal avait successivement écarté M. In Tam, alors super-ministre, de son gouvernement, et transformé les deux assemblées en une constituante.

M. In Tam avait été élu à la tête de la constituante.

Par le biais du colonel Lon Non, frère cadet du maréchal, M. In Tam a déclaré un constituant, s'est peu à peu rapproché du maréchal Lon Nol en vue de pouvoir reprendre des fonctions gouvernementales dans le cadre de la nouvelle constitution.

Selon le constituant, M. In Tam aurait promis au maréchal une élection certaine par l'assemblée unique. Il semble, poursuit-on de même source, que le but de M. In Tam était surtout d'écarter le général Sirik Matak, alors président du conseil délégué.

Cependant, il est vite devenu évident aux membres pro-gouvernementaux de l'Assemblée que M. In Tam, par le biais de la constitution, risquait d'être en mesure d'écarter non seulement le général Sirik Matak mais encore de maréchal lui-même du pouvoir, si certain articles étaient adoptés dans les dispositions transitoires.

En effet, dans un tableau relatif à l'élection de M. le maréchal Lon Nol distribué aux constituants, trois solutions étaient proposées.

Les deux premières, rédigées par M. In Tam, avaient cette caractéristique que toutes deux soumettaient l'élection présidentielle à un vote des deux chambres réactivées mais sans mentionner explicitement le nom du maréchal. Rien n'aurait donc empêché les assemblées de choisir un autre candidat.

La troisième solution, celle-là proposée par les constituants gouvernementaux, demandait que le nom du maréchal soit inclus dans les dispositions transitoires, comme seul candidat à l'élection présidentielle par les deux chambres.

L'ARBITRAGE

membres de la Fraternité internationale des électriciens.

De son côté, un porte-parole du Conseil du trésor a déclaré que la décision rendue par M. Hall rendrait peut-être l'arbitrage à sentence exécutoire plus attrayant aux yeux d'autres fonctionnaires qui pourraient autrement être tentés de faire la grève.

Le sommet de l'échelle de salaires des contrôleurs avant leur grève était de $14,613 par année. Ce sommet sera porté à $17,159 le 1er avril 1973. Les augmentations successives sont fixées à 6 pour cent avec rétroactivité au 1er octobre 1971, à 5.5% le 1er juillet de la présente année, et à 5 pour cent le 1er avril 1973.

Un montant forfaitaire de $555 tiendra lieu de rétroactivité. Quant à la semaine de 34 heures, elle s'établira par étapes, la dernière étape étant fixée au 1er juillet 1973. La période des exposés sera réduite de 15 à 10 minutes par jour.

L'arbitre a introduit une notion nouvelle dans le contrat en établissant par dessus le sommet de l'échelle de salaire, deux paliers que pourront atteindre, moyennant examen, les contrôleurs qui seront rendus au maximum de $17,159 le 1er avril 1973. Il sera donc possible pour ces contrôleurs d'obtenir, au mérite, une nouvelle augmentation de $715 par année le 1er octobre 1973 et une autre de $744 par année n'importe quand après cette date. Ces contrôleurs méritants pourront ainsi atteindre un nouveau sommet de $18,618. Il ne s'agit pas, a pris soin de noter M. Hall, de deux nouveaux échelons ajoutés à l'échelle et pouvant être gravis automatiquement.

L'arbitre Hall n'a pas majoré le pourcentage sur lequel il y avait eu entente à la table des négociations quant aux augmentations de salaire, mais il a avancé les dates de versement de la deuxième et de la troisième augmentation.

Après une grève plus longue que celle des contrôleurs, les 2,200 techniciens avaient dû accepter des augmentations de 15.1 pour cent et un contrat de 24 mois. La grève des techniciens avait entravé la circulation aérienne mais n'était jamais parvenue à paralyser tous les vols réguliers, comme ce fut le cas lors de la grève des contrôleurs.

Le sommet de leur échelle n'étant que de $10,000, les techniciens avaient demandé des augmentations de nature à les rapprocher un peu plus des contrôleurs.

La grève des contrôleurs a pris fin lorsque l'exécutif du syndicat a décidé d'accepter les offres du Conseil du trésor et de soumettre le reste à l'arbitrage du professeur Hall.

Les contrôleurs ont repris le travail mais certains d'entre eux ont déclaré que l'exécutif n'avait pas le pouvoir de mettre fin à la grève. Par la suite, un vote général a appuyé sans conteste la décision de l'exécutif.

En somme, dit M. Campbell, l'arbitrage nous donne raison: si nous étions restés 20 autres jours en grève, nous n'aurions pas eu les avantages actuels.

"Les versements en rétroactivité seront à l'avantage des contrôleurs les moins bien payés, mais nous ne sommes pas aussi heureux de la décision du professeur Hall au sujet des heures de travail."

Les contrôleurs voulaient que leur semaine de 36 heures soit amputée de quatre heures; l'arbitre Hall propose une réduction de deux heures.

Les contrôleurs, selon M. Campbell, sont cependant désappointés de ce que l'arbitre n'ait pas jugé opportun d'aborder le problème du reclassement des tâches, pourtant jugé fondamental.

LES RELATIONS

Les Etats-Unis s'attendent à ce que les contacts de Paris servent à promouvoir notamment les échanges culturels, touristiques et commerciaux envisagés dans le communiqué de Shanghai, a souligné M. Ziegler.

M. Arthur Watson, 52 ans, a été désigné au poste d'ambassadeur des Etats-Unis en France le 4 mars 1970. Auparavant, il avait occupé un poste de directeur à la IBM. Ce n'est pas un diplomate de carrière, mais c'est un "diplomate très capable", a dit M. Ziegler.

M. Huang Chen, de son côté, est un diplomate expérimenté, ayant déjà servi comme ambassadeur à Paris entre 1964 et 1966. Il est, de surcroît, membre du comité central du Parti communiste chinois.

De Pékin, l'agence Reuter mandait hier que pour la première fois depuis le voyage du président Nixon en Chine, on notait de la part des Chinois une attaque contre les Etats-Unis.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a publié hier une déclaration condamnant sévèrement les récents bombardements américains au-dessus du Nord-Vietnam.

"Les actuels bombardements effrénés effectués par des avions américains contre le territoire vietnamien ne font que montrer que l'impérialisme américain s'enfonce toujours plus profondément et inextricablement dans le marécage de sa guerre d'agression et qu'il se débat dans les sursauts de l'agonie," indique la déclaration.

Réclamant la cessation immédiate des bombardements et le retrait de toutes les forces étrangères de l'Indochine, la déclaration ajoute que les Etats-Unis "doivent cesser d'appuyer les cliques fantoches dans les pays indochinois de manière que les peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge puissent régler eux-mêmes leurs problèmes internes respectifs sans ingérences étrangères".

"Tant que l'impérialisme américain ne mettra fin à son agression, tant que les droits nationaux sacrés des peuples indochinois ne seront pas respectés, le peuple chinois fera tout pour fournir une aide et une assistance sans réserve au grand combat mené par les Vietnamiens et les autres peuples indochinois," affirme encore la déclaration chinoise.

La publication de ce texte par le ministère chinois des Affaires étrangères fait suite à des entretiens que le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, vient d'avoir avec les dirigeants nord-vietnamiens.

Celui-ci, qui se trouvait à Changhai, a déclaré que M. Chou En-lai a rencontré le président du conseil nord-vietnamein, M. Pham Van Dong, et d'autres leaders de Hanoï pour s'entretenir avec eux des résultats de la visite de M. Nixon en Chine.

Les échanges de vues entre le premier ministre chinois et les dirigeants nord-vietnamiens ainsi que la déclaration du ministère chinois des Affaires étrangères reflètent, estiment les observateurs, le désir de la Chine de rétablir le climat de pleine confiance qui existait entre Pékin et Hanoï avant la visite de M. Nixon et de confirmer que la Chine n'est pas disposée à jouer le rôle d'intermédiaire entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam.

JEAN MARCHAND

pour le gaspillage considérable de deniers publics sans résultats appréciables dans le domaine de l'emploi et du développement économique des régions défavorisées du Canada."

M. Lewis s'est plaint de ce que le ministère de M. Marchand est maintenant "désorganisé" (in a shambles) et il a soutenu que les programmes étaient quasiment sans valeur.

"Des centaines de millions de dollars ont été donnés à de grandes corporations et il y a eu très peu d'amélioration dans le nombre d'emplois créés dans les régions défavorisées", a dit M. Lewis.

Le leader néo-démocrate a proposé à nouveau l'établissement d'une stratégie industrielle et économique et d'un planning industriel pour aider les régions défavorisées quand il a noté que les provinces défavorisées n'ont pas amélioré leur sort comparativement aux provinces plus riches.

Comparant la situation économique de l'Ontario avec celle du Québec et des Maritimes, M. Lewis a voulu démontrer, chiffres à l'appui, que l'écart s'était agrandi entre 1960 et 1971.

En 1961, a-t-il dit, les investissements au Québec représentaient 55.1 pour cent des investissements effectués en Ontario. Dix ans plus tard, a-t-il poursuivi, cette proportion était tombée à un maigre 40.9 pour cent.

La part des emplois et des produits manufacturés dans la régions atlantique etait de 4.6 pour cent en 1961 Neuf ans plus tard, en 1970, elle était demeurée à peu près la même puisqu'elle s'établissait à 4.5 pour cent. Dans le cas du Québec, cette proportion était passée de 33 pour cent en 1961 à 31.3 pour cent en 1970.

M. Lewis a dit que la situation était plus grave encore dans le cas des salaires hebdomadaires dans le secteur manufacturier, puisqu'en 1961 ces salaires dans les provinces atlantiques se situaient à 78 pour cent comparativement à l'Ontario et en 1970 ils étaient tombés à 75.6 pour cent.

LA POPULATION

Suite de la page 3

la fusion des villes de l'est de l'île et qu'en conséquence, il est plus sage d'attendre cette fusion et son plan d'aménagement avant d'entreprendre des dépenses importantes.

Enfin, le comité invoque les récentes augmentations de taxes et demande aux citoyens s'ils veulent faire les frais d'autres dépenses qu'ils jugent inutiles pour l'instant.

Le Comité des citoyens a distribué hier soir son dépliant qui est écrit en langue française et aussi en langue italienne. Il s'agit de la seconde fois que le Comité des citoyens entreprend de renseigner la population d'origine italienne de la municipalité. La première fois, le comité avait reproduit en langue italienne les articles du DEVOIR sur l'administration municipale Ouellet-DiZazzo.

UN JURÉ

Suite de la page 3

lèvement de Pierre Laporte, crime dont est accusé Jacques Rose. Tous ont déclaré avoir entendu le nom des frères Rose et l'avoir relié aux événements d'octobre 70. Presque 50 p.c. des candidats ont été déclarés partiaux après interrogatoire plus poussé de la défense.

Mes Jean-Serge Masse et Robert Lemieux se sont partagé la tâche d'interroger tour à tour les candidats.

D'après les prévisions des deux parties le procès de Jacques Rose, pour l'enlèvement de Pierre Laporte, durera peut-être deux mois. Ce sera la première fois que l'un des accusés en cette affaire offrira une défense.

On sait en effet que Paul Rose et Bernard Lortie ont déjà subi un procès pour l'enlèvement de l'ancien ministre du travail mais ni l'un ni l'autre n'avait offert de défense.

Cette fois Me Lemieux et son collègue Me Masse entendent présenter aux jurés, si minutieusement choisis, une réplique à la preuve de la Couronne.

C'est le juge Eugène Marquis qui préside le tribunal tandis que la Couronne est représentée par Me Marcel Beauchemin et Claude Dupré.

L'ALLIANCE

Suite de la page 3

enseignants à l'emploi de la CECM c'est prononcée à 53.8% pour les offres, 38.4% contre et 7% des bulletins furent annulés. Elle fut la seule avec deux petits syndicats des enseignants au secteur public à s'être prononcée contre la grève.

Pour l'ensemble de la CEQ, sur une possibilité de 64,579, 60,930 ont voté. Il s'agit donc d'une participation de 93.5%. De ces votants, 71% se sont prononcés contre les offres, 25% pour et 4% ont annulé leurs votes.

Si l'on exclut les résultats de l'Alliance, le vote de la CEQ fut de 76% contre les offres, 21% pour et 3% nul.

Signalons enfin que les professeurs des cegeps se sont également prononcés pour la grève. Parmi les syndicats affiliés à la CEQ, le vote fut de 69% en faveur de la grève, tandis qu'il était de 68.6% dans les syndicats affiliés à la CSN.

M. LAURIN

Suite de la page 3

dalisé et étonné. Ce texte, a-t-il dit, n'a été distribué à qui que ce soit et il est incompréhensible que le premier ministre l'ait entre les mains. Estimant qu'il l'a obtenu par des voies détournées, il soupçonne le premier ministre de faire de l'espionnage auprès des députés de l'opposition. Il va essayer de tirer cette affaire au clair.

"J'en conclus qu'il y a un système d'espionnage organisé au Parlement pour surprendre les activités des autres partis, en particulier celles du Parti québécois".

Comment cela peut-il se faire? Soit par le service de la polycopie, soit que des gens entrent dans les bureaux durant la nuit. De toute façon, c'est "inadmissible", commente M. Laurin.

Il regrette d'autre part que les leaders ministériels et uquistes ne soient pas assez "gentlemen" pour lui permettre de faire ses discours aujourd'hui. Sa bonne foi a été trompée, dit-il "et jamais plus je ne ferai confiance à la bonne fois des autres partis, quelle que soit leur parole".

Il reconnaît que l'on a voulu ainsi lui remettre la monnaie de sa pièce, pour avoir tenté de torpiller, dès la journée d'ouverture de la session, l'impact du discours inaugural du premier ministre. Mais, selon lui, il a agi alors en conformité avec le règlement de la Chambre et ses coups, il les donne au grand jour.

Quoi qu'il en soit, le Dr Laurin a quand même distribué son texte à la presse.

Faisant état de l'avertissement du premier ministre aux centrales syndicales, il commente: "J'ai l'impression que le premier ministre faisait montre à cet égard d'une fermeté d'autant plus grande que son flair politique lui soufflait qu'il jouait sur le plus uni des velours. Les grèves sont en effet impopulaires au départ. Elles le sont encore plus lorsqu'elles touchent les services publics qui, par définition, desservent l'ensemble de la population. Elles deviennent enfin intolérables à la plupart lorsqu'elles affectent pour un tant soit peu longtemps les services essentiels. Le premier ministre ne courait donc aucun risque et au contraire pratique au plus haut degré l'électoralisme rentable en identifiant et fustigeant les chefs des centrales comme ces pelés et ces galeux d'où viennent tous nos maux. Magnifique opération de diversion également pour faire oublier tous les péchés dont le gouvernement a lui-même à s'accuser dans la gestion des affaires publiques... Il reste que si le législateur a accordé aux travailleurs de ce secteur le droit de grève, le premier ministre n'a pas le droit de jeter les hauts cris et de parler de chaos dès que les travailleurs entendent se prévaloir de leur droit".

Le Dr Laurin veut bien que l'on revise "l'efficacité des mécanismes actuels en matière de rapports actuels", comme le veut M. Bourassa, mais après la conclusion d'un accord. "Car autrement, on peut y voir une pression indue et la menace voilée et vague de l'Etat législateur qui se prépare à voler au secours d'un état employeur qui préfère le bâton à la logique."

Le gouvernement, ajoute le chef péquiste, doit s'attendre à ce que ses décisions politiques sur la masse salariale soient contestées et négociées, "de préférence à une table unique, puisqu'elles touchent l'ensemble des travailleurs du secteur public".

"C'est une grande marque de maturité et de force que de ne pas abuser de la force, que de distinguer ce qui doit être distingué, que de toujours tabler sur la raison et le bon sens des citoyens et des travailleurs. Nous espérons donc, conclut M. Laurin sur ce point, que le gouvernement remisera matraques, menaces, débordements affectifs et autres incongruités au cours de la période cruciale qui s'annonce. Le même conseil vaut d'ailleurs pour les syndicats. Nous ne réussirons qu'ainsi à concilier justice et paix sociale."

5 Canadiens arrêtés aux Pays-Bas

LA HAYE (AFP) – Dix personnes ont été arrêtées ces derniers jours par la police néerlandaise pour trafic de drogue.

Il s'agit de cinq canadiens, âgés de 21 ans, de trois Américains âgés de 26 et 27 ans, d'un Allemand de 30 ans et d'un Néerlandais de 23 ans. Deux des Canadiens avaient été appréhendés le 22 février et les huit autres personnes hier.

LE TIERS DU CONTINENT

Suite de la page 5

ve des ouvriers Ovambos dans les mines de Namibie; d'énormes manifestations publiques et inattendues des masses africaines du Zimbabwe (Rhodésie) contre le prétendu accord de l'Angleterre et du régime blanc pour reconnaître officiellement l'indépendance à la manière blanche; des entraves militaires au Mozambique à la construction du grand barrage de Cabora Bassa, pierre angulaire des profits futurs des portugais. Tout commence à bouger de nouveau. A l'ère des réunions sino-américaines, d'aucuns se demandent si cet allègement de l'ambiance internationale ne va pas affaiblir la position des Blancs intransigeants de l'Afrique septentrionale.

informations internationales

La gauche française divisée sur l'affaire Renault

Le kidnapping de Nogrette: une maladresse?

PARIS (AFP) – Le groupe maoïste "Pierre Overney" a libéré M. Robert Nogrette, cadre de la Régie Renault enlevé mercredi sans avoir obtenu, semble-t-il, de contre-partie. D'après les premières informations, il semble bien, en effet, que la direction des usines Renault n'ait ni accepté de réintégrer les ouvriers récemment licenciés, ni levé les plaintes déposées contre les jeunes maoïstes ayant participé aux affrontements du 23 février au cours desquels Pierre Overney, ouvrier de 23 ans, a été tué par balle par un responsable de la régie Renault.

M. Nogrette, libéré hier par ses ravisseurs après plus de 48 heures de détention dans un lieu qui reste encore inconnu, a déclaré:

"La première demi-heure de ma détention a été très dure". M. Robert Nogrette sortait alors du bureau du directeur de la police judiciaire en compagnie de M. Pierre Dreyfus, président directeur général de la régie Renault. "J'ai été ficelé enfermé dans une caisse", a ajouté la victime du groupe maoïste.

Au cours de ses déclarations à la presse, comme on lui demandait s'il avait jamais eu peur pour sa vie, M. Nogrette, avec un certain sourire, a répondu: "oui. J'ai eu peur surtout lorsque la jeune fille qui tenait compagnie à mes ravisseurs s'est emparée de la mitraillette. J'ai aussitôt demandé à ses amis si elle en connaissait le maniement et ceux-ci m'ont aussitôt rassuré".

M. Nogrette a encore précisé que ses geôliers étaient au nombre de trois ou quatre et que leur chef lui avait paru avoir tout au plus 27 ou 28 ans.

M. Nogrette, qui a eu le "loisir" de lire un livre sur la Chine durant sa réclusion forcée, a dit aussi que ses jeunes gardiens ne cessaient de répéter dans leurs discussions que leur geste avait été en fait une maladresse.

Le parti communiste français a décidé hier d'appeler ses organisations et militants à une manifestation de masse à Paris contre ce qu'il appelle "le complot réactionnaire" et pour mettre un terme à "l'escalade de la répression et de la violence", a annoncé M. Etienne Fajon, membre du bureau politique au cours d'une conférence de presse consacrée aux développements de l'affaire Renault.

La décision du parti communiste est intervenue après l'échec d'une rencontre avec le parti socialiste auquel les communistes ont proposé d'organiser ensemble une manifestation unitaire. Au cours de cette entrevue, qui a eu lieu hier, les socialistes ont à nouveau demandé aux communistes que cette manifestation soit celle de l'ensemble de la gauche et de l'extrême-gauche, y compris les mouvements "gauchistes", ce que la délégation communiste a catégoriquement refusé.

A 24 heures de l'ouverture de la convention nationale du parti socialiste dans la banlieue parisienne, au cours de laquelle les socialistes doivent adopter leur programme de gouvernement, les développements de l'affaire Renault continuent à diviser la gauche française. D'un côté, socialistes et dirigeants syndicaux de la Fédération de l'éducation nationale et de la CFDT (Socialisante) estiment que toute réplique à la répression doit être l'oeuvre de "tout le mouvement ouvrier sans exclusive", c'est-à-dire en y incluant les mouvements trotskystes, maoïstes et autres, tandis que le PGF et la GGT (procommuniste) considèrent les "gauchistes" comme des alliés objectifs du pouvoir et refusent en conséquence toute action commune avec eux.

L'Agence de presse libération (A.P.L.) qui, tout au long de la séquestration de M. Mogrette, a diffusé les communiqués bandes magnétiques et photos qui lui étaient adressés par les ravisseurs a été créée en juin 1971 par Jean-Paul Sartre et Maurice Clavel pour "diffuser à la presse dite bourgeoise des informations libres, donc briser le mur du silence, ou du moins démonter le mécanisme permettant que ce mur existe".

L'A.P.L., constituée par un groupe d'une quinzaine de journalistes, tous bénévoles, diffuse, par courrier et par porteurs, deux bulletins quotidiens ronéotypés, l'un national, l'autre international, ainsi que des photos. L'agence déclare compter quelque 600 abonnés, (organismes de presse et particuliers).

"Nous ne sommes pas des gauchistes, disent les journalistes de l'A.P.L.. Nous accueillons tous ceux qui se mettent au service du peuple. Mais si servir le peuple veut dire être gauchistes, alors nous sommes gauchistes".

Pour libérer M. Nogrette, ses ravisseurs l'avaient déguisé en aveugle: il lui avaient mis sur les yeux de grosses lunettes noires recouvertes par du sparadrap et ils lui avaient donné une canne blanche.

M. Nogrette n'a pas précisé à quel endroit précis il était descendu de la voiture des ravisseurs. Vraisemblablement près de la rue ou d'une teinturerie, il a téléphoné à la police.

Cette voiture n'avait que deux portes. M. Nogrette a indiqué qu'il n'avait fait qu'un petit parcours hier entre le lieu où il était séquestré et l'endroit où il a été relâché.

M. Nogrette a précisé d'autre part que, dans la maison où il avait été détenu, il y avait un ascenseur.

Ses ravisseurs avaient la plupart du temps le visage dissimulé par des passes-montagnes.

Troubles dans la ville natale de Franco

La police ouvre le feu sur des ouvriers de chantiers navals

LA COROGNE (Espagne) – (d'après l'AFP) – Le maire du Ferrol, M. Rogelio Genalmor, a lancé hier par radio un appel à ses concitoyens pour que la ville retrouve l'ordre et la tranquillité. "Je vous demande, a-t-il dit, de reprendre votre vie de tous les jours, d'ouvrir vos boutiques, vos études et vos ateliers, de vous conformer à la légalité, de respecter la liberté des gens et de répudier toutes les formes d'intimidation qui affectent le libre arbitre de chacun." Deux jours d'affrontement entre travailleurs des chantiers navals "Basan" ont mené à deux morts, deux blessés graves et de nombreux blessés.

Les troubles ont commencé jeudi aux chantiers "Bazan" qui occupent quelque 4,000 travailleurs. Les ouvriers qui n'avaient pas obtenu de la direction les concessions qu'ils souhaitent dans les discussions sur le renouvellement de leur convention collective, avaient occupé les chantiers d'où les forces de police les avaient délogés.

Selon le gouverneur civil de La Corogne, la riposte des forces de police hier matin a été rendue inévitable par la brutalité de l'"agression" d'une foule de 3,000 manifestants qui répondaient, selon lui, à des mots d'ordre d'inspiration "communiste".

L'infanterie de marine a été mise en état d'alerte hier pour seconder les forces de police qui occupent les points stratégiques du port industriel du Ferrol du Caudillo, en Galice où les heurts sanglants entre la police et des travailleurs des chantiers navals "bazan" se soldaient hier en fin d'après-midi par deux ouvriers morts, deux autres très gravement atteints et de nombreux blessés plus légèrement touchés.

Après la mort de Amador Rey Rodriguez, un soudeur de 38 ans, marié et père de quatre enfants, tué par balles au cours des affrontements de la matinée, un autre ouvrier, Daniel Nibebla (marié, 38 ans) a succombé en effet hier à la clinique Notre-Dame del Carmen de La Corogne où il avait été transporté.

Par ailleurs on apprenait que Victor Castro Couce (45 ans), atteint au ventre, avait été transféré dans un hôpital de Saint-Jacques de Compostelle où son état était jugé très grave.

Parmi d'autres ouvriers sérieusement blessés, on citait le nom de Julio Aneiros (55 ans), atteint à la poitrine.

Dans quatre hôpitaux de la région (deux au Ferrol, un à la Corogne et le dernier à Saint-Jacques), on comptait, selon des sources dignes de foi, vingt-huit personnes soignées pour des blessures par balles. Médecins volontaires et donneurs de sang se sont présentés dans les centres hospitaliers.

A la fin de l'après-midi, les communications téléphoniques qui avaient été interrompues avec le Ferrol ont été rétablies et on apprenait qu'une manifestation de femmes avait été dispersée par la police plus tôt, sans que l'on sache si des heurts avaient accompagné ce nouveau mouvement de protestation.

On signalait aussi la présence de deux navires de guerre au large des chantiers navals "Bazan" (entreprise d'Etat contrôlée par les militaires), sans cependant qu'une interprétation dramatique soit donnée à leur présence.

Dans ce port du Ferrol où naquit le général Franco dans la nuit en décembre 1892, l'atmosphère de tension et de tragédie qui avait régné toute la journée ne semblait pas avoir diminué en fin d'après-midi. La police, toujours selon des renseignements recueillis à La Corogne, a occupé la radio et les centres de communications télégraphique et téléphonique. Elle protège également la maison natale du Caudillo. La ville a été totalement paralysée et tous les établissements de commerce, les bars, les tavernes et les restaurants sont restés fermés.

Éclatement du FPLP

BEYROUTH (AFP) – La scission au sein du front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP de M. Georges Habache), est consommée.

La "direction de gauche du FPLP", a annoncé hier à Beyrouth la formation d'une nouvelle organisation: le "Front populaire révolutionnaire pour la libération de la Palestine" (FPRLP).

Abou Chebab, un des anciens membres du comité politique du "FPLP", a annoncé lui-même la formation de ce nouveau mouvement au cours d'une conférence de presse tenue en fin d'après-midi à Beyrouth.

La gauche du FPLP accuse notamment les "éléments de droite" du mouvement d'être les auteurs du détournement sur Aden du "Boeing-747" de la Lufthansa le 22 février, détournement qui leur a rapporté cinq millions de dollars". Ce détournement, a-t-elle souligné, ouvre la voie à de nouveaux actes de piraterie aérienne au nom de l'action fédayine".

On rappelle que la "gauche" du mouvement avait déjà reproché à la droite d'entreprendre de telles actions et de "dévier de la lutte contre Israël au profit d'objectifs secondaires, qui servent les intérêts impérialistes".

Enfin, la direction de gauche du FPLP avait dénoncé à l'avance la tenue du troisième congrès national du FPLP qui a terminé ses travaux jeudi à Tripoli, au Sud-Liban. "Ce congrès, a-t-elle souligné, ne vise qu'à liquider la gauche et à imposer les mêmes directions politiques droitières qui sont rejetées par les bases".

Londres réitère ses "offres généreuses" à M. Mintoff

LONDRES (AFP) – La Grande-Bretagne a officiellement averti hier M. Dom Mintoff, le premier ministre Maltais, qu'en l'absence d'un accord prochain sur l'avenir des bases à Malte, les troupes britanniques qui doivent être retirées d'ici au 31 mars pourraient ne plus y retourner et que de toute façon l'Otan et le Royaume-Uni ne maintiendraient plus, après cette date, leur "offre généreuse" de 14 millions de livres par an.

Aux Communes, le premier ministre, M. Edward Heath, avait déclaré jeudi que le gouvernement britannique demeurait prêt à conclure un accord "si tel est le souhait du gouvernement Maltais et si cet accord peut être conclu avant que le retrait des forces britanniques soit terminé".

Hier, le porte-parole du Foreign Office a fait, dans ce contexte, les remarques suivantes:

1) Le gouvernement britannique se considère obligé de retirer ses troupes d'ici au 31 mars, si aucun accord n'est conclu.

2) Les opérations d'évacuation pourraient être achevées avant cette date.

3) "Après le retrait définitif des forces britanniques, une nouvelle situation aura été créée".

De source autorisée, on ajoute d'autre part que:

1) Si une fois l'évacuation achevée, le gouvernement Maltais modifiait sa position et proposait un nouvel accord, il ne serait nullement certain que la Grande-Bretagne soit "prête ou désireuse" de retourner dans l'île.

2) Même au cas où la Grande-Bretagne et ses alliés acceptaient de reprendre les négociations, après l'évacuation, les "conditions généreuses" offertes à Malte pour le loyer des installations seraient sans doute "revisées".

M. Mintoff a déclaré à ce sujet le porte-parole du Foreign Office, est bien au courant de cette position de la Grande-Bretagne.

Nixon signe trois lois

Une aide américaine de $2 milliards

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a signé trois lois de finance d'un montant global de près de 2 milliards de dollars représentant la participation américaine aux augmentations de capital de trois institutions financières internationales.

Ces trois institutions sont: la Banque interaméricaine de développement, la Banque de développement asiatique et l'Association pour le développement international, qui est une filiale de la Banque mondiale.

Dans le cas de la Banque interaméricaine de développement (BID), la loi qui vient d'être signée prévoit une contribution américaine de 900 millions de dollars – en deux versements de 450 millions chacun dans le courant des années budgétaires 1972-73 et 1973-74 – au fond des opérations spéciales de cette institution.

Dans le cas de la Banque de développement asiatique (ADB) il s'agit d'une contribution initiale de 100 millions de dollars à effectuer en deux versements: 60 millions dès l'année budgétaire qui prend fin le 30 juin prochain, et 40 millions au cours de l'année budgétaire 1972-73.

Enfin, dans le cas de l'Association pour le développement international (IDA), institution qui se spécialise dans l'octroi de prêts à des taux d'intérêt très bas aux pays les plus sous-développés, la contribution américaine à l'augmentation du capital de cette filiale de la Banque mondiale s'élève à 960 millions de dollars en trois versements égaux de 320 millions chacun cette année, l'année prochaine et celle d'après.

Chacune de ces trois lois de finance est assortie de deux amendements autorisant les représentants américains au sein du conseil d'administration de l'une ou l'autre de ces institutions à voter contre l'octroi d'un prêt à tout pays qui, de l'avis des Etats-Unis, manquerait soit à ses engagements internationaux dans le cadre de la campagne de lutte contre le trafic de la drogue, soit à dédommager de façon adéquate les propriétaires d'avoirs américains expropriés.

L'Agence pour le développement international (AID) a remis une somme de trois millions de dollars aux "Catholic Relief Services" au titre de l'aide humanitaire au Bangla Desh, annonçait hier, le département d'Etat. La même agence a fait d'autre part un don de 650,000 dollars à "Care" et de 300,000 dollars à l'organisation de secours de l'ONU à Dacca. Le département d'Etat est d'autre part en train d'étudier les besoins financiers du Bangla Desh pour le rétablissement des activités économiques du pays; son porte-parole a rappelé à cette occasion que "AID" a décidé l'envoi, à la fin du mois dernier, de 21 millions de dollars de surplus agricoles américains (blé et riz) au Bangla Desh, destinés à être distribués ou vendus. Dans le second cas, les sommes ainsi produites seront affectées à la remise en état des ports et voies de communications du pays.

Offre de trêve de l'IRA provisoire

Dublin relâche 4 chefs de l'IRA officielle

DUBLIN (AFP et CP) – Une offre de trêve unilatérale de la branche provisoire de l'IRA (Irish Republican Army) en Ulster a été accueillie hier à Londres avec un certain dédain. Dans la capitale britannique, plusieurs spécialistes soulignent que si l'IRA provisoire trouve indiqué d'avoir recours à une trêve de 72 heures, c'est qu'elle a subi ces jours-ci de sérieux revers et qu'elle veut profiter du suspense crée autour des mesures politiques qu'annoncerait bientôt M. Heath relativement à la crise en Ulster.

Hier encore, à Dublin, l'on apprenait que les poursuites judiciaires engagées contre M. Cathal Goulding, chef d'état-major de l'IRA officielle, ont été abandonnées. Décision qui préoccupe les milieux londoniens qui avaient cru déceler dans l'Eire une volonté de couper les entrées et sorties des "sanctuaires" des résistants. M. Goulding avait été sommé de comparaître sous l'accusation d'appartenir à une organisation illégale; lui et trois autres membres de l'IRA ont été relâchés, le chef d'accusation ayant été retiré.

Lundi prochain, le chef travailliste aux Communes de Londres, M. Harold Wilson, s'entretiendra à Dublin avec le premier ministre M. Lynch et avec d'autres chefs politiques, en plus de participer à la télé irlandaise à une discussion sur la situation en Ulster. L'on apprend d'autre part que la "Pasionaria" irlandaise, Miss Bernadette Devlin, sera à Bordeaux (France) le 14 mars pour y présider un meeting sur la résistance irlandaise... mais Miss Devlin est interdite de séjour en France et on lui signifierait cette interdiction avant de la rapatrier en territoire britannique.

L'IRA officielle a annoncé, de son côté, hier à Dublin, qu'elle ne décréterait pas de cessation des hostilités en Irlande du Nord tant que quatre conditions ne seraient pas remplies par le gouvernement britannique et les autorités de Belfast.

Elle réclame la fin de l'internement administratif des suspects en Ulster, l'annonce d'une amnistie pour tous les prisonniers politiques, l'abolition de la loi sur les pouvoirs spéciaux adoptée par le Stormont en août dernier ainsi que de toute la législation "répressive" en vigueur en Irlande du Nord, et le cantonnement de toutes les troupes britanniques dans leurs casernes en attendant leur retrait définitif dans un délai de deux ans.

Les observateurs estiment généralement que la trêve a été décrétée par la branche "provisoire" de l'IRA dans l'attente du "plan de paix" que le gouvernement britannique s'apprête à publier pour tenter de régler la crise irlandaise.

Pourtant, il ne fait guère de doute que le premier ministre britannique ne proposera, dans son plan, ni le retrait immédiat des troupes, ni la libération inconditionnelle de tous les détenus et prisonniers politiques, ni même sans doute l'abolition du Stormont, exigés par l'IRA.

Dans ces conditions, on peut se demander si les "provisionals" ne préparent pas le terrain à un rejet pur et simple des prochaines initiatives de M. Heath, tout en marquant par avance sa "bonne volonté". Il n'est pas non plus impossible que l'IRA provisoire cherche à ne pas être accusée de "saboter" les chances de paix et que son initiative constitue en quelque sorte l'amorce d'une "négociation" indirecte avec Londres.

Selon l'Evening Standard, la majorité des Britanniques pense que l'armée britannique doit demeurer en Irlande du Nord et écraser l'IRA, selon un sondage d'opinion organisé par ce journal londonien et publié hier.

Cette attitude marque un revirement complet de l'opinion anglaise qui, il y a encore quelques mois, était dans une forte majorité favorable au retrait des forces britanniques d'Ulster afin de laisser les Irlandais catholiques et protestants "s'arranger entre eux".

Le parlement uruguayen reçoit un projet de loi sur l'ordre public

MONTEVIDEO (AFP) – Le projet de loi sur la "sécurité nationale et d'ordre public", comprenant 44 articles, a été officiellement remis hier au parlement uruguayen. Le gouvernement a fait de l'adoption par le parlement de cette loi la condition pour supprimer, le 1er mai, l'état d'exception en vigueur depuis trois en Uruguay.

On estime dans les milieux parlementaires que ce projet subira des modifications au cours du débat d'adoption, le parti du chef de l'Etat, M. Juan Maria Bordaberry, étant en minorité de vingt voix aux deux chambres.

Le projet prévoit notamment des peines de dix à trente années de prison et de deux à dix ans de suppression des droits civiques "à qui prétendra individuellement ou en association avec d'autres, changer la constitution de la République ou la forme de gouvernement". "Le simple fait de s'associer pour attenter à la constitution" entraînera l'application du minimum des peines fixées. Cette transgression de la loi sera considérée comme "un délit militaire et ses responsables seront soumis à la juridiction militaire". Les peines seront applicables aux citoyens qui auront 16 ans accomplis (18 ans auparavant).

Le gouvernement, selon le projet, restera habilité à suspendre les droits individuels, ainsi que le recours à l'habéas corpus. Il pourra déclarer zone militaire tout lieu de la République.

Argentine et Chili se passeront de l'arbitrage du Royaume-Uni

LONDRES (AFP) – Un traité vieux de soixante-dix ans qui donnait à la Grande-Bretagne le rôle d'arbitre suprême entre deux pays latino-américains, l'Argentine et le Chili, va être abrogé formellement à la demande de l'Argentine.

Le Foreign Office a été informé officiellement hier de l'intention de l'Argentine de dénoncer ce texte et s'est borné à reconnaître qu'il existait actuellement des moyens plus modernes de résoudre les disputes internationales que le recours à l'arbitrage du Royaume-Uni. Mais ce n'en est pas moins avec une certaine nostalgie que les Britanniques verront disparaître ce vestige de l'ère impériale.

En 1899, l'Argentine et le Chili s'étaient adressés à la reine Victoria pour fixer le tracé frontalier des deux pays à travers les Andes. La façon dont la reine (ou plus exactement son gouvernement) s'était acquittée de cette tâche les avaient à tel point satisfait qu'ils avaient décidé de consacrer la méthode par un traité qui fut conclu trois ans plus tard alors que le roi Edouard sept occupait le trône.

Depuis lors, la Grande-Bretagne a rendu une décision arbitrale dans le litige frontalier de Las Palenas (partie médiane de la frontière des Andes) en 1966 et a accepté en 1971 d'arbitrer le litige du Canal de Beagle.

Un journaliste noir empêché d'écrire sur la situation des siens aux USA

GOETEBÓRG (Suède méridionale) (AFP) – Un journaliste noir américain, M. Malvyn R. Goode, reporter de l'"American Broadcasting Corporation", s'est vu refuser la parole jeudi soir par les élèves de l'école de journalisme de Geoteborg, devant lesquels il devait prononcer une conférence sur la situation des noirs dans la presse américaine.

M. Goode qui est président du club de la presse de l'ONU, séjourne actuellement en Suède où il est l'invité de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Jerome K. Holland, lui-même un noir.

Au début de la réunion, un groupe d'élèves-journalistes a fait adopter par les quelque cinquante assistants une résolution en faveur de "la lutte des noirs contre le racisme, le fascisme, le capitalisme et l'impérialisme américain", puis une autre demandant que M. Goode et l'attaché culturel américain quittent immédiatement la salle.

Tchang Kai Chek, seul candidat à Taiwan, le 21?

TAIPEH (AFP) – M.C.K. Yen, actuel vice-président de la République de Chine, a été choisi hier comme co-listier par le maréchal Tchang Kai-chek pour les élections présidentielles qui auront lieu le 21 mars à Taiwan.

Le président Tchang Kai-chek avait été désigné dans la matinée, à l'unanimité des 99 membres du comité central du Kuomintang, comme candidat pour un cinquième mandat de six ans, à la tête du pays. Le président Tchang Kai-chek, qui est maintenant âgé de 85 ans, sera pense-t-on, le seul candidat aux élections présidentielles.

Selon M. Kuo Cheng Kang, président de "La ligue anticommuniste des peuples d'Asie", le maréchal Tchang Kai-chek a accepté la décision du comité central du Kuomintang "pour servir le pays et en raison de la situation internationale compliquée."

AVIS AUX ENSEIGNANTS
(niveau secondaire)

• OFFRE
2 semaines gratuites aux Iles St-Pierre et Miquelon l'été prochain

• DEMANDE
Recruter et accompagner un groupe de 20 étudiants (juillet-août)

Pour plus d'informations:
Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303, Mtl 107
Tél. : 866-5900 ou 866-0770

COURS D'ANGLAIS
• EN ANGLETERRE
3 semaines tout compris $495.
• À MONTRÉAL
42 heures $65.

COURS D'ESPAGNOL
• EN ESPAGNE sur la Costa del Sol
3 semaines tout compris $495.

TRAVAIL D'ÉTÉ EN EUROPE POUR ÉTUDIANTS

VOLS NOLISÉS & GROUPES

Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303, Mtl 107
Tél.: 866-5900 ou 866-0770

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES
Loyola Collège
SAVIEZ-VOUS?
qu'en trois ans vous pouvez obtenir un B.A. avec spécialisation en français au Département d'Études française du Loyola Collège:
"B.A. Major": 7 cours obligatoires de français et 8 autres cours au choix
"B.A. Honours": 9 cours obligatoires de français et 6 autres cours au choix
Le B.A. de Loyola donne accès au niveau de la maîtrise dans la plupart des universités.
Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du "Registrar" ou à celui du Département d'Études Françaises (482-0320)

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre : Alexander Brott
soliste :
JEAN-PIERRE RAMPAL
flûte
LUNDI SOIR
20 MARS
8:30 P.M.

COMPLET
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
Prochain concert
LUNDI SOIR, 10 AVRIL - 8:30 P.M.
SERENADE
soliste : YAËLA HERTZ - violon
et un groupe instrumental
Billets, adultes : $4 - Étudiants : $2.
POUR RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION :
935-4955

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

DAME pour prendre responsabilité de tenue de maison, 2 enfants d'âge scolaire qualité de cuisinière, requise, 11 a.m. – 7 p.m. Salaire approprié. Ahuntsic. Tél.: **334-0769** soir. 13-3-72

AIDE DEMANDEE pour garder enfant 5½ ans, qui va à l'école tous les matins et pour faire légers travaux domestiques. Semaine 5 jours. Conditions à discuter. Secteur Côte-des-Neiges, près hôpital Ste-Justine. Tél.: **672-1385** ou après 6 p.m. et fin de semaine **738-5791.** 22-3-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

Mobilier de chambre, semi-moderne, 4 morceaux plus matelas et sommier, aussi bureau et secrétaire, table ronde cuisine. Le tout en bon état. Tél.: **738-3157.** 13-3-72

Mobilier de salle à dîner en chêne blond, buffet de 9' et 10 chaises recouvertes de cuirette bleue. Véritable aubaine à $450. Tél.: **273-4610** 13-3-72

Pupitre 72" x 36", crédence 60" x 21", noyer, pattes chromées; fauteuil basculant, comme neufs. Cause départ $600. Tél.: **739-4193** 13-3-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251,** soir: **667-0774** 20-3-72

ANTIQUITES A VENDRE

Salle à dîner rustique en chêne fait à la main de très grande qualité. Etat neuf. A très bon prix. Tél.: **676-9644.** 20-3-72

APPARTEMENTS A LOUER

ADJACENT OUTREMONT. 5462, avenue du Parc, angle St-Viateur. 3½-$84, 4½-$95. Meubles $6 supplémentaires. 3 fenêtres. Compris: taxes d'eau, chauffage, eau chaude courante. Vacances actuellement. 13-3-72

EDOUARD-MONTPETIT: 3½, tranquille, près Université de Montréal, $120. chauffé. Libre 1er avril ou avant. 5540 Louis-Collin, app. 9. Tél.: **731-5639** entre 6-11 p.m. 13-3-72

OUTREMONT: Avenue Bernard-Wiseman, 4 pièces, salon double, chambre et cuisine, balcon $125. Aussi sous-sol 2½, entrée privée, $90. Chauffés. Tél.: **272-4830, 282-3060.** 16-3-72

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
CONSULTEZ NOS ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS A LOUER

LONGUEUIL: Plus de 450 appartements. 1½ à partir de $90., 2½-$100., 3½-$115., 4½-$125., 5½-$135. Ces logements neufs sont commodément situés dans les **Jardins Emérillon,** comprenant: système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prises électriques, chutes à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, chauffé, eau chaude fournie, toutes taxes payées, service d'autobus à votre porte jusqu'au métro, près d'un grand centre commercial, écoles, églises, aréna, piscine, terrain de jeu, facilités de garderie d'enfant. On peut visiter tous les jours de 10 heures à 9 heures. 3028 Chemin Chambly, app. 6, Longueuil. Pour renseignements: **527-4141** 1-4-72

COTE-DES-NEIGES: 4405 Isabella, près Université de Montréal et 3 hôpitaux, demi sous-sol, 3½ ensoleillé, chauffé, poêle-réfrigérateur, Mai $100. Tél.: **739-6080** 13-3-72

COTE-DES-NEIGES: 3740 Edouard-Montpetit, 4½, équipé, chauffé. Près Université de Montréal. Tél.: **735-5588, 737-3150.** 14-4-72

KENT 2780: à sous-louer 3½, grand, propre, ascenseur, intercom, balcon, meublé si désiré, équipé, taxes payées. Occupation avril ou mai. Raisonnable. Tél.: **738-4593** ou **731-2189** 14-3-72

COTE-DES-NEIGES: 2955 Edouard-Montpetit, près de l'Université de Montréal, immense 4½, meublé ou non, chauffé $165. Tél.: **733-7361.** 13-3-72

COTE-DES-NEIGES: 6550 Wilderton, 4½ chauffé, poêle, réfrigérateur et taxes inclus. Stationnement, concierge, près Université et centre d'achats. $135. 1er mai. Tél.: soir **738-9281.** 13-3-72

COTE-STE-CATHERINE: 3½ - 4½, meublés, chauffés, taxes d'eau payées, près hôpitaux, Université de Montréal. A partir de $130. Libres avril ou mai. Garage surplus. Tél.: **733-0819** 13-3-72

KENT 2805: grand 4½ pièces, cuisine et dinette, équipé, tout compris. Prix très raisonnable. Tél.: **279-5574.** 13-3-72

OUTREMONT: Côte Ste-Catherine, appartement modernisé, 5 grandes pièces, sous-sol fini, appareils électriques inclus. Garage. Tél.: **272-2483.** 13-3-72

LE RIVIERA
3½ - 4½
À partir de $140
Comprenant:
Chauffage, électricité, taxes, piscine, sauna, etc.
Vue superbe sur Montréal
671-0561 672-5991
231 RIVERSIDE DRIVE
ST-LAMBERT
13-3-72

APPARTEMENTS A LOUER

Appartements de luxe
La Place du Cercle
à la station de métro SHERBROOKE
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi à 9 p.m. Information
Sam., dim. jusqu'à 6 p.m. 849-5365
1½, 3½, 4½ A PARTIR DE $130.
AIR CLIMATISÉ • ELECT., TAXES INCLUSES
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO
13-3-72

3445 RUE DRUMMOND
IMPERIAL HOUSE
- ÉDIFICE MODERNE AVEC ASCENSEUR
- AIR CLIMATISÉ
- MACHINE À LAVER LA VAISSELLE
- PORTIERS
- STATIONNEMENT SOUTERRAIN
- BAIN SAUNA

3 Chambres à $202.50
4½ Chambres à $290.00
5½ Chambres à $330.00
6½ Chambres à $335.00

OCCUPATION IMMÉDIATE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

S'ADRESSER AU SURINTENDANT 844-1659
WESTMOUNT REALTIES
Administrateur d'édifice - Courtier agréé
13-3-72

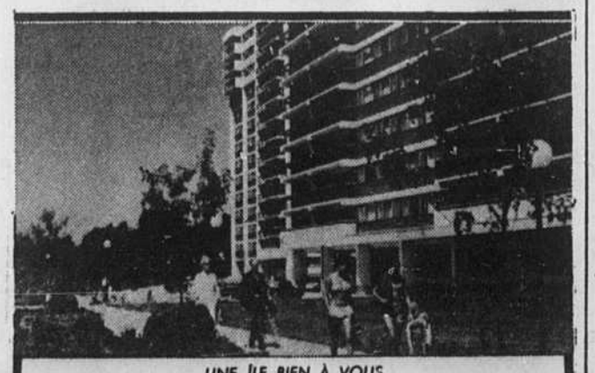

UNE ÎLE BIEN À VOUS
Une île superbe, entourée de beaux arbres. Port de plaisance privé, court de tennis, patinoire, bains sauna, piscine intérieure, piscine extérieure de dimension olympique, chauffage tout électrique, cable TV gratuit, magasins dans l'immeuble, autobus gratuit jusqu'à la gare de Cartierville et écoles locales.
1 ch. à coucher $140 et plus
2 ch. à coucher $160 et plus
3 ch. à coucher $190 et plus
Passé le pont de Cartierville, tournez à gauche aux premiers feux de signalisation et roulez encore 1 mille vers l'ouest, jusqu'à notre enseigne.
HAVRE DES ILES
CHOMEDEY, LAVAL • TÉL. 688-9711
13-3-72

APPARTEMENTS A LOUER

1210 RUE VILLERAY, 3½ chauffé non meublé, libre 1er mai, poêle-frigidaire fournis. Ménage frais fait. Prix raisonnable. Tél.: **270-1387** 27-3-72

COTE-DES-NEIGES: 3140 Edouard Montpetit, 7½ et 4½, pièces spacieuses, chauffées, mai. Tél: **731-1408** 20-3-72

VAN HORNE près Decelles, 3½ pièces, chauffé, eau chaude, poêle, frigidaire. $100. Tél.: **342-4918** 15-3-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

STE-FAMILLE 3463: coin Milton, 3½, penthouse. Bail finissant 30 avril 1973. Libre. Idéal pour couple $185. avec garage. Tél.: jour **844-0161** poste 421, soir **849-3364** Mlle Robida. 16-3-72

ARGENT DEMANDE

PREMIERE HYPOTHEQUE sur cottage Outremont, $25,000 à 9%. Tél.: **271-6929** 14-3-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO-FIAT, 1972, prix défiant toute compétition, ventes - pièces, service après vente, livraison immédiate. Acceptons échange toutes marques. FORT CHAMBLY AUTOMOBILE, 2575 Bourgogne, Chambly. **658-6623** 28-3-72

BUREAU A LOUER

ST-HUBERT: près Sherbrooke, rez-de-chaussée, 4 pièces, chauffé, éclairé. $150. Libre. Tél.: **489-3789** 1-4-72

Pour professionnel ou homme d'affaires, 2 ou 3 pièces, 45 rue St-Antoine, angle rue St-Donal STE AGATHE DES MONTS. Téléphoner à Pierre Hamel. Montréal **861-0297** ou Ste-Agathe **326-1515** 13-3-72

VIEUX-MONTREAL: 2 pas Place d'Armes. Locaux prestigieux, différentes dimensions. Prix attrayants. Rénovations fantastiques. Mezzanine, foyer. Chaleureuse atmosphère créée par poutres, colonnes géantes, murailles-pierre. Demandez dépliant. **844-4427, 277-5433.** 13-3-72

CHALETS A LOUER

PIEDMONT: près Mont-Gabriel, face au golf et Rivière du Nord, grand 6½. Semaine-saison ou année. Tél.: **739-1598 ou 1-227-5108.** 14-3-72

CHALETS A VENDRE

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, près pentes, 5½, chauffé, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, semaines-ski. (Aussi location été, piscine chauffée, école d'équitation). Tél.: **256-6825.** 25-3-72

Chalet suisse moderne, 2 étages, 8 pièces, 2 chambres de bains, foyer, système central, bord du lac, grand terrain privé. 15 minutes de St-Sauveur. Tél.: **255-2941.** 14-3-72

CHAMBRES A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Lacombe 2986, chambre meublée, literie, poêle, frigidaire, eau courante, privilèges. $10. Etudiant ou travailleur. Tél.: **738-5456** 16-3-72

Chambre seulement, ou avec repas et services. Idéal pour étudiant, au pied de l'Université de Montréal. 5577 Canterbury, Montréal 250. Tél.: **731-3755.** 13-3-72

COMMERCES A VENDRE

PENSION POUR PERSONNES AGEES à vendre, bien située, bien équipée. Travail facile, chiffre d'affaires $1,200 et loyer $300. par mois. Tél.: **382-3574.** 17-3-72

TELEVISIONS, Vente et Service, établi depuis 20 ans. Franchise R.C.A. Bonne clientèle. Situé près aéroport Ste-Scholastique. Cause: autre commerce. Tél.: **1-258-2055.** 25-3-72

DEMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421.** 13-3-72

DUPLEX A LOUER

RUE DEOM: Côte-des-Neiges, haut duplex, 7 pièces, chauffé, $200. Libre mai. Tél.: **738-5897** 13-3-72

Agréable duplex-bas, chauffé, près Université de Montréal, 4 chambres à coucher, salon, salle à dîner, foyer, cuisine, salle de jeux au sous-sol, garage chauffé, $260. par mois. Pour visiter téléphoner **484-7343.** 13-3-72

DE VIMY: près Van Horne, grand 6½ pièces, chauffé, garage, haut, $220. Tél.: **731-0591.** 13-3-72

OUTREMONT: sur Boul. Dollard, haut-duplex, détaché, magnifique 8 pièces, chauffé, eau chaude. 1½ chambre de bain, garage. Tél.: **274-4901.** 20-3-72

VILLE MONT-ROYAL: haut-duplex, 4 chambres, chauffé. Tél.: **277-0553** ou **738-0562.** 13-3-72

LACOMBE 3008: près Université de Montréal, bas - 5½, avec sous-sol 1½ pièce, tranquille, équipé, rénové, chauffé, eau chaude, garage disponible. Occupation immédiate. Tél.: **731-1331, 849-3839, 487-6800.** 14-3-72

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE
d'expérience, bilingue, sténo-dactylo, pour studio d'art. District Côte-des-Neiges.
Veuillez soumettre candidature par écrit à:
CASE 247, LE DEVOIR
13-3-72

SECRÉTAIRE LÉGALE
Bureau d'avocats du centre-ville recherche une secrétaire, bilingue, possédant sténo et dactylo. Expérience légale nécessaire.
Salaire à discuter suivant expérience.
Tél. 849-4261
16-3-72

DACTYLO MÉDICALE
pour archives dans un hôpital général
- Minimum de 2 ans comme secrétaire
- Bilingue
- Cours de secrétaire médicale

Salaire selon qualifications et expérience.
S'adresser au:
Bureau du Personnel, Hôpital Montfort, Chemin Montréal, Ottawa
14-3-72

FEMMES DEMANDEES

RÉCEPTIONNISTE-ASSISTANTE
25-30 ans, bilingue, dactylo, 12e année, sens des responsabilités, débrouillarde, belle apparence, parfaite santé. Pouvant travailler le soir et le samedi. Semaine de 40 heures. Références.
s.v.p. s'adresser:
Clinique Barbeau
1044 ouest, ave. Laurier,
273-1561 24-3-72

CUSINIERE demandée au presbytère St-Enfant-Jésus de Pointe-aux-Trembles. Salaire raisonnable. Tél.: **645-8151.** 14-3-72

GARDERIES

GARDERIE ÉDUCATIVE ET SPORTIVE
Enfants 2½ à 6 ans, 7 a.m. - 7 p.m. Natation, art plastique, gymnastique, français oral, danse etc. Diner, sieste et collation.
Centre Immaculée-Conception
4265 Papineau
Tél.: 527-1257
25-3-72

Garderais enfants chez-moi, 2 à 6 ans, bon chez-soi. Tél.: **351-5092.** 15-3-72

Garderais enfants chez-moi, 2 à 6 ans, bas, cour, 5 jours par semaine. Tél.: **351-9417.** 15-3-72

HOMMES DEMANDES

PHARMACIEN, bachelier ou licencié, temps partiel ou plein pour Clinique à l'Ile des Soeurs. Tél.: **766-2366** 13-3-72

Jeune homme demandé; travail dans assurances générales. Doit posséder voiture. L. M. Désilets Inc. **467-9311** ou **861-5395.** 14-3-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

COMMIS DE LIBRAIRIE, homme ou femme, préférence personne expérimentée. Librairie Ménard, 222 est, Ste-Catherine. 13-3-72

INSTRUMENTS - MUSIQUE

PIANO à vendre marque "George Steck", $250. S'adresser: 2035 est, Sherbrooke. Tél.: **521-3414,** dimanche seulement de 1-5 p.m. 13-3-72

LOGEMENTS DEMANDES

Professeur recherche logement paisible, un mille autour Université de Montréal, rez-de-chaussée, 3 ou 4 chambres, 1er mai. Mme Legault **343-7387** (jour). 15-3-72

LOGEMENTS A LOUER

ST-MICHEL, 13e avenue, grand, moderne, 4½, prix raisonnable, 2 balcons, fournaise fournie, grand "locker" au sous-sol. Près écoles, magasins, parc, transport. Tél.: **737-1879.** 13-3-72

TETREAULTVILLE: 5 pièces modernes, meublées, près école, centre d'achats. Libre $115. Tél.: **351-9417.** 15-3-72

MONTREAL-NORD: 4½, modernes, chauffés, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, portes-patio, stationnement, 1er et 2e. $120. 4½ non chauffé. $90. Tél.: **331-4864.** 13-3-72

LOGEMENTS A LOUER

PREFONTAINE: nord Sherbrooke, 3785, appt 2, $55. – 3765 appt 6, $68. 3 pièces modernes, éclairées, non chauffées, 220, balcons, gazon. Près centre d'achats. Tél.: **873-6184,** soir: **747-0482** 13-3-72

3550 CHAMBLY: Rez-de-chaussée, 3½ pièces, chauffées, poêle-frigidaire, cour, stationnement privé. Idéal pour couple. Tél.: **526-4944.** 13-3-72

LONGUEUIL: 5½ à partir de $135. comprenant chauffage, toutes taxes payées, eau chaude, stationnement avec prise individuelle, service de concierge, planchers finis varathane, près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, aréna, piscine. Pour renseignements: 2700 Chemin Chambly, Longueuil. **527-4141** 1-4-72

LONGUEUIL: 3½-$115., 4½-$125., 5½-$135. Logements neufs, spacieux, comprenant: système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prises électriques, chutes à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, chauffé, eau chaude fournie, toutes taxes pavées, service d'autobus à votre porte jusqu'au métro, près d'un grande centre commerical, écoles, églises, aréna, piscine, terrain de jeu, facilités de garderie d'enfant. On peut visiter tous les jours de 10 heures à 9 heures. 3028 chemin Chambly, app. 6. Pour renseignements: **527-4141** 1-4-72

MAGASINS A LOUER

ST-HUBERT 7363: près Jean-Talon, presque neuf, 12' x 70', cave 8', 2 vitrines. Idéal: variétés, librairie, pâtisserie, lingerie, chaussures, quincaillerie, bijouterie, articles sports, cordonnerie. $235. Tél.: **381-5039** 24-3-72

PENSION

RETRAITES, CONVALESCENTS, PERSONNES AGEES. Nourriture impeccable, endroit tranquille, propre et luxueux. Médecin, infirmière diplômée, à votre service. Tél.: **721-7692,** soir: **376-7689** 10-4-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A. B. Ped. B. Ph., L. ès Lettres. Tél.: **288-2332.** 3 h. à 8 h. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

COTTAGE, bord Rivière l'Assomption, 15 milles Montréal, pierre-brique, boiseries de chêne, fenêtres aluminium, 14 pièces, facilement transformables en 2 logements. Particulier. Aubaine: $30,000. Tél.: **581-4284.** 15-3-72

BROSSARD: bungalow, 3 chambres à coucher, 2 garages, $21,500. Hypothèque à 6¼%. Directement du propriétaire. Tél.: après 7 p.m. **676-8510.** 13-3-72

COTE-DES-NEIGES: duplex 6½ - 6½, incluant solarium, grand jardin, sous-sol fini, garage. Près Université de Montréal, Collège Brébeuf, transport, magasins. Pour rendez-vous ou renseignements: **342-9002, 737-8403** 16-3-72

CHERRIER: belle résidence pierre, près métro, 17 pièces ou 2 logements 9-8 pièces, choix meublée, garage. Revenus $8,000. Conviendrait: bureau, studio, communauté. Disponible. Tél.: **521-6906** 21-3-72

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hopitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél.: **581-2484** ou **259-1348.** 10-4-72

SAUVE: coin St-Denis, triplex 10 ans, 100 pieds du métro, site pour professionnel. Logement 6 pièces de luxe plus bureau, sous-sol fini. Prix $60,000. Comptant $15,000, balance avec propriétaire. Tél.: **271-4631, 388-9796.** 20-3-72

LONGUEUIL: Magnifique "Town House", (maison de ville), neuve. Très grandes pièces, cuisine, très bien agencée, salle de toilette additionnelle. Prix pour vendre immédiatement. $11,990. comptant $610. Peut être éligible au rabais provincial. **527-4141.** 1-4-72

OUTREMONT: Paroisse St-Germain, cottage neuf, détaché, 10 pièces, 3½ salles de bains, sous-sol fini, entrée séparée, garage double. Possession immédiate. Tél.: **521-0114.** 13-3-72

SENNEVILLE: 30 minutes centre-ville. 5 minutes lacs St-Louis et Deux-Montagnes. Maison canadienne 4 années. Brique antique. 8 pièces; 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, salle familiale avec foyer rustique. 2 garages. Chauffage électricité-radiation. Terrain boisé, 17,000 pieds carrés. Tranquillité. Proximité terrain de golf et piscine. Taxes très basses. Directement du propriétaire. Prix: $57,000. comptant $15,000. Pas d'intermédiaire. Tél.: **453-4495** après 6 p.m.

LONGUEUIL: Beaux cottages semi-détachés. Le haut: 3 chambres à coucher, salle de bain. Rez-de-chaussée: salon, dinette, cuisine dernier cri, salle de lavage et salle de toilette additionnelles. Autobus de la porte au métro. Face à l'école. Prix pour vendre immédiatement $14,940 quel que soit le comptant. 2460 Ste-Hélène. Longueuil **527-4141.** 1-4-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

LONGUEUIL: Faut vendre 14 triplex avant le 31 mars quel que soit le comptant. Tous loués. Idéal pour petit investisseur. Téléphoner maintenant et payer plus tard. **527-4141.** 1-4-72

MONTREAL, banlieue ouest; 36 logements, construction nouvelle, près centre commercial. $395,000. Revenus: $65,000. Hypothèque: $290,000. Directement du constructeur. Ecrire à Case 255, Le Devoir ou téléphoner: **697-5768.** 15-3-72

REMBOURRAGE

REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: **521-5484.** 27-3-72

TRAVAIL DEMANDE

TRADUCTEUR diplômé, membre S.T.Q., anglais, espagnol au français, cherche travail à domicile. Tél.: **721-1270.** 15-3-72

TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE. Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.
DROLET TAILLEUR SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesures
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532.** 13-3-72

FEMMES DEMANDEES

INFIRMIÈRES LICENCIÉES
Matures, bilingues, avec expérience de surveillante relations publiques.
Doit posséder auto.
COMCARE INC.
932-1481
14-3-72

les MOTS CROISÉS du Devoir

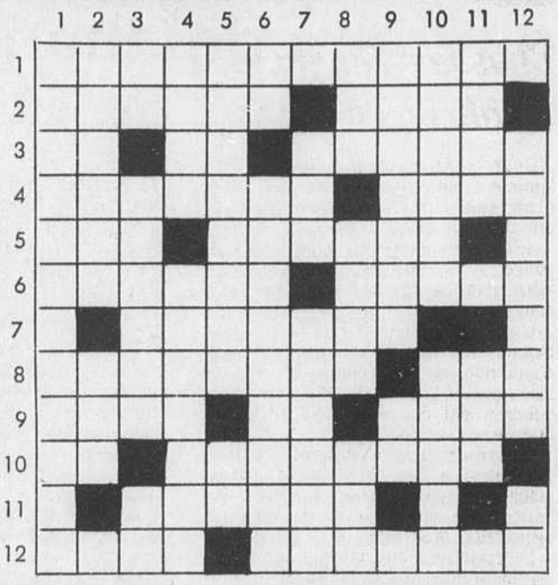

Horizontalement
1 – Danseriez sans art.
2 – Supporte tout le poids du véhicule. – Etoile de cinéma qui joue les rôles de femme fatale.
3 – Caesium. – Sa Sainteté. – Portais de bas en haut.
4 – Soubrette de comédie, intrigante et délurée. – Vieille.
5 – Nom de deux chaînes de montagnes. – Echec.
6 – Personne dont on ignore ou dont on n'exprime point le nom. – Apache, bandit.
7 – Affréter.
8 – Etage compris entre le rez-de-chaussée et le premier étage. – Barrot.
9 – Otes la vie. – Aluminium. – Fruit des conifères.
10 – Aluminium. – Qui ressemble à l'argile.
11 – Fraction de la lumière reçue que diffuse un corps non lumineux.
12 – Pronom personnel. – Petit baquet peu profond.

Verticalement
1 – Action de décliqueter.
2 – Ponctuel. – Aucun, pas un.
3 – Notre-Seigneur. – Elle vit selon la loi de Dieu. – Aluminium.
4 – Située. – Qui appartient au dos.
5 – Relatif à l'oestrus (fém.) – Rubidium.
6 – Familièrement. – Action de tamiser. (plur)
7 – Au tennis, se dit d'une balle qui touche le filet avant de tomber dans les limites du court. – Ferme.
8 – Première femme. – Anneau de fer. – Règle obligatoire.
9 – Ruiner. – Cela.
10 – Orner d'images. – Récipient en verre à large ouverture et au col très court.
11 – Observe secrètement. – Solipède.
12 – Relatif au sérum. – Douze mois.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	I	R	I	T	A	I	N	■	S	R
2	Y	O	L	E	■	A	M	N	E	S	I	E
3	N	U	L	L	E	■	O	N	Z	E	S	■
4	O	L	E	A	N	D	R	E	■	M	A	I
5	N	E	T	T	E	■	T	■	O	U	N	G
6	Y	T	T	E	R	B	I	U	M	■	I	N
7	M	■	R	G	E	■	■	E	S	S	E	■
8	I	N	E	L	I	G	I	B	L	E	■	E
9	E	U	■	O	E	U	V	R	E	R	A	S
10	■	E	U	T	■	I	R	I	T	I	S	■
11	P	E	R	T	I	N	E	N	T	E	■	G
12	O	S	■	E	V	E	■	S	E	L	I	E

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

Parution aux PUL

Une chronique du travail depuis 21

Les Presses de l'université Laval viennent de publier les mémoires de l'ancien président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, un document important versé au dossier de l'histoire du syndicalisme au Québec. Alfred Charpentier a été mêlé de très près aux événements qui ont entouré la fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, en 1921, et à la vie de cette centrale pendant ses vingt-cinq premières années, période de l'implantation de cet organisme dans le milieu québécois et canadien.

En plus d'une image du milieu et des courants de pensée de l'époque, on voit dans ces "mémoires" les difficultés rencontrées par la C.T.C.C. pour conserver une cohésion interne, en dépit des petitesses et mesquineries des personnes les mieux intentionnées et des régionalismes propres au Québec; comment la confessionalité syndicale, qui paraissait à l'extérieur comme un trait caractéristique essentiel de la C.T.C.C., n'a jamais rallié tous les prêtres qui s'occupaient d'action sociale, pas plus que les militants syndicaux. On constate que la première manifestation du militantisme syndical qui a contribué à placer la C.T.C.C. au rang d'une authentique centrale vouée à la défense des intérêts des travailleurs n'est pas la grève de l'amiante de 1949, si célèbre fût-elle, mais bien celle du textile de 1937 dont l'auteur raconte toutes les péripéties. On observe encore comment, malgré les rivalités syndicales, les dirigeants de centrales opposées se sont souvent concertés et ont même créé de nombreux cartels pour faire face à des situations périlleuses communes. On voit enfin comment la personnalité des individus en cause dans le monde syndical, patronal, politique et religieux, a influé sur le cours des événements et comment, avec le temps et dans les situations différentes, ces mêmes individus ont pu évoluer.

La Croix-Rouge,
C'est l'homme à l'aide de son prochain

APPARTEMENTS A LOUER

Emérillon
APPARTEMENTS À LOUER
PLUS DE 450 APPARTEMENTS
1½ à partir de $90 - 2½: $100 - 3½: $115 - 4½: $125 - 5½: $135
Ces logements nufs sont commodément situés dans
LES JARDINS EMERILLON
comprenant système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prises électriques, chutes à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, chauffé, eau chaude fournie, toutes taxes payées, service d'autobus à votre porte jusqu'au métro, près d'un grand centre commercial, écoles, églises, aréna, piscine, terrain de jeux, facilités de garderie d'enfants.
On peut visiter tous les jours de 10 heures à 9 heures.
3028 Chemin Chambly
App. 6
LONGUEUIL
pour renseignements
670-4770
527-4141
13-3-72

LOGEMENTS A LOUER

Emérillon
LOGEMENTS A LOUER
5½ à partir de $135
comprenant:
- Chauffage.
- Toutes taxes payées. • Eau chaude.
- Stationnement avec prise individuelle.
- Service de concierge.
- Planchers finis varathane.
- Près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, aréna, piscine.

Pour renseignements,
2700 Chemin Chambly, Longueuil
527-4141
13-3-72

Les "Jesus Peoples": "amour" est le mot d'ordre

par Gilles Provost

"C'est rien, la drogue. Moi j'ai déjà touché à ça, je le sais! C'est Dieu qui m'a fait arrêter: il m'a montré que ce n'est pas utile. Essaie! Prie Jésus, aime les autres et tu l'oublies... C'est bien plus fort que n'importe quel "trip" que tu peux faire!"

La scène se passe au Cegep de Granby. Lise adolescente, qui vient de prononcer ces mots, fait partie d'un groupe de jeunes Québécois devenus prédicateurs dans les maisons d'enseignement, les centres d'achat et autres lieux publics. Garçons et filles, ils vivent ensemble dans la chasteté après avoir été "saisis par l'Esprit-Saint et convertis à Jésus-Christ."

Demain, l'émission "5D" de Radio-Canada présentera deux de ces groupes peu semblables à ceux qui naissent par milliers aux Etats-Unis et qu'on appelle les "Jesus Peoples". Les deux groupes qu'on y verra vivre font penser à des communes de hippies qui seraient brusquement devenus des "bérets blancs".

L'un de ces groupes est formé de six garçons et une fille. Ils vivent dans un camion tout bleu (couleur de la Sainte-Vierge) sur lequel on a collé d'immenses images pieuses d'autrefois: des sacrés-coeurs, des croix, des images de la Vierge, etc. L'autre groupe, issu lui aussi de milieux populaires, est originaire de Cowansville. Il se compose d'une douzaine de garçons et de trois ou quatre filles.

Ces jeunes barbus, habillés un peu comme des bûcherons, avec des grosses croix de bois sur la poitrine, passent une bonne partie de leur temps à prêcher. Ils veulent faire partager aux autres ce que l'Esprit-Saint leur a fait découvrir. Ils partent donc, le plus souvent deux par deux, avec des croix, des images et de l'amour. Ils n'apportent ni argent, ni vêtements de rechange, ni provisions: "On a fait voeu de pauvreté", expliquent-ils.

"Il n'est jamais arrivé qu'on manque de quelque chose, explique d'ailleurs Pierre Gagnon, chef du groupe de Cowansville. Il est impossible que ça arrive: Dieu est avec nous! En fait, nous mangeons même mieux que quand nous sommes ensemble. Ils reviennent toujours plus gras qu'au départ! Il arrive qu'on nous donne de l'argent parce que les gens veulent nous aider. Nous, on le redonne aux robineux, on n'en a pas besoin."

Plusieurs d'entre eux ont un chapelet dans le cou. La dévotion à "maman Marie" est pour eux très importante. On les voit, pendant l'émission, réciter avec application le rosaire. "Le chapelet, on y tient, dit Pierre Tanlard, chef de l'autre groupe. C'est la seule prière qui ait été faite par un ange. La Vierge nous aide à pratiquer la chasteté. Marie a toujours été obéissante à Jésus. Nous aussi nous voulons l'être."

Un autre raconte une expérience vécue: "J'étais avec ma blonde sur le Mont-Royal, près de la croix. J'avais le goût de faire l'amour avec. Elle me tentait. "Alors, je lui ai dit de se mettre à genoux et on a dit des "Je vous salue Marie". Après, quand on est redescendu, on sentait vraiment l'amour du Seigneur en nous".

Quelle est la réaction du public quand ils chantent ainsi et discutent un peu partout, dans les centres d'achats? "Au début, le monde est contre nous. Ils nous pensent fous. Mais, peu à peu, ils voient comment on vit, ils voient qu'on s'aime et qu'on aime tout le monde. Alors, ils sont obligés de se mettre devant l'évidence: Si c'est vrai ce qu'on vit, alors, pourquoi? Ils sont obligés de s'interroger et de venir voir."

"Ca fait aussi parler les gens, quatre gars avec une fille dans un camion... Mais quand ils la connaissent, ils comprennent que ce n'est pas ce qu'ils pensaient, ils voient un peu ce qu'on veut dire par "pureté", ils voient de quoi on parle, que ce n'est pas la chair qui compte... Elle, Lise, elle a un rôle parmi nous, elle fait un peu penser à notre ange gardien."

A un autre moment, pendant l'émission Pierre Gagnon explique en quoi consiste son rôle de chef de communauté Pressé de questions par l'interviewer, il admet qu'il lui arrive parfois de ramener certains membres à l'ordre. "Cela me fait de la peine mais le résultat m'encourage, dit-il. Mais il y a une chose importante: on peut "redresser" quelqu'un seulement si on est capable de mettre ensuite autant d'amour entre nous. Autrement, on n'en est pas digne..."

Ils se voient un peu comme les communautés des derniers temps dont parle la Bible: "En ce temps là vos jeunes gens seront remplis du feu de l'Esprit-Saint et prophétiseront..." "Cela fait trois ans que j'ai reçu l'Esprit-Saint, dit un membre du groupe. Au début, je ne savais pas ce que c'était. Je voyais seulement que c'était fort...".

Hold-up réussi, mais pas de butin

Un cagoulard armé d'un révolver a eu la surprise de sa vie hier, après avoir réussi à faire coucher sur le plancher les clients et les employés d'une banque de Montréal et franchi d'un bond le comptoir de la banque: tous les tiroirs-caisse étaient verrouillés.

Il en fut donc quitte pour franchir de nouveau le comptoir et s'enfuir à toute vitesse.

L'incident s'est produit vers 16h00 à la succursale de la Banque de la Nouvelle-Ecosse située au 12295 boul. Laurentien, dans le nord de la ville.

L'enquête est conduite par les sergents-détectives Jacques Durocher et Claude Dubé, de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Chasse à l'homme: 2 policiers blessés

Deux policiers ont été blessés et un homme a été arrêté hier soir à la suite d'une chasse à l'homme entreprise après deux vols d'automobiles.

Selon les premiers rapports de la police, l'incident est survenu vers 21h30 dans le district du poste no 16, dans le centre-ville.

L'auto-patrouille 40-57 de l'unité mobile était à la poursuite d'un voleur d'automobiles lorsqu'elle entra en collision avec un autre véhicule. Les deux policiers ont été légèrement blessés à la suite de l'accident.

Malgré cet accident, les voleurs n'ont pas réussi à s'en tirer car les autres autos-patrouilles appelées sur les lieux ont réussi à intercepter les deux véhicules recherchés.

Le premier a été rattrapé sur la rue Cartier et le second sur la rue Darling.

Deux hold-up de $2,000

Deux hold-ups de $2,000 chacun ont été commis hier soir en banlieue de Montréal, sur la rive-sud.

Le premier est survenu vers 18h40 à la Caisse populaire Iberville, à Saint-Sébastien, dans le comté d'Iberville. Deux cagoulards armés d'une carabine et d'un revolver ont fait main basse sur environ $2,000.

Par ailleurs, deux autres bandits armés de carabines à canons tronçonnés se sont emparés d'environ $2,500 à la succursale de la Banque provinciale de Saint-Basile-le-Grand, dans le comté de Verchères.

Dans ce dernier cas, la police municipale qui enquête avec la collaboration de l'escouade des hold-ups de la Sûreté du Québec possède une bonne description des deux bandits. Il s'agissait de deux jeunes gens dans la vingtaine.

faits divers

Georges Hamel coincé dans un restaurant

Un prisonnier qui s'était évadé mardi dernier de la prison municipale de Montréal a été repris hier après-midi par des enquêteurs de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal et des policiers du poste no 3, alors qu'il était attablé dans un restaurant du quartier Rosemont.

Les sergents-détectives Jacques Durocher et Claude Dubé qui ont procédé à l'arrestation de Georges Hamel, un récidiviste d'une quarantaine d'années, avaient reçu peu de temps auparavant une information leur disant qu'ils pourraient trouver leur homme à la cafétéria Woolworth située à l'angle de la rue Masson et de la 7ème avenue.

Les policiers se sont rapidement rendus sur les lieux et ont procédé à l'arrestation de l'homme qui n'a offert aucune résistance. Hamel, qui sera maintenant accusé d'évasion, était détenu en rapport avec deux hold-up.

Trois alertes, rue Notre-Dame

Un incendie qui a nécessité trois alertes hier après-midi a complètement détruit le logis de la famille Vaillancourt au 1543 ouest, rue Notre-Dame en plus d'endommager les logis de quatre autres maisons voisines habitées par plusieurs personnes âgées.

Selon la police, le feu aurait pris naissance vers 13h15 dans la cuisine du 1543 ouest, Notre-Dame, à l'angle de la rue Lusignan, pour rapidement s'étendre à toute la maison et par la suite aux logis voisins.

Trois alertes ont été sonnées et près d'une cinquantaine de pompiers ont lutté pendant tout l'après-midi pour éteindre le brasier.

Deux pompiers ont été légèrement blessés et quelques personnes ont été incommodées par la fumée.

Plusieurs familles ont été évacuées par les pompiers. Elles ont par la suite été conduites chez des parents par les policiers du poste no 9.

Le hold-up de Windsor: 3 Canadiens arrêtés à Miami

MIAMI (Floride) (PA) – Trois Canadiens et un Américain ont été arrêté jeudi soir à Miami relativement au hold-up de $1 million survenu dans une banque de Windsor, en Ontario, le 18 décembre dernier.

Les quatres hommes étaient en possession de $9,400 provenant du stock volé à Windsor.

Selon les FBI, les quatre hommes sont Thomas Harrigen, 30 ans, son frère Timothy, 18 ans, Neil Garrington, 28 ans, tous trois de Toronto, et James P. Coffey, 34 ans, un cabaratier de Miami.

Le procureur William P. Cagney, du ministère américain de la justice, qui lutte contre le crime organisé, a déclaré hier que les quatre hommes avaient été arrêtés lors d'un raid du FBI dans un motel de Miami.

Le procureur a précisé que Garrington était connu des services policiers comme un voleur de banque.

On se rappellera que le spectaculaire hold-up de Windsor qui avait rapporté plus de $1 million avait été réalisé par un groupe de bandits déguisés en concierges qui avaient profité de l'intérêt des employés pour une course de chevaux pour s'emparer du précieux butin.

Sept personnes avaient par la suite été arrêtées dans cette affaire à Toronto et Missisauga, en Ontario. Cependant seulement $200,000 avaient été retrouvés.

Cagney et Timothy Harrigan avaient été suivis jusqu'à Miami par des enquêteurs de la Gendarmerie royale du Canada.

Maigres butins

Deux hold-ups de $300 et $500 ont été commis hier soir à Montréal.

Le premier a eu lieu à l'épicerie IGA du 3801 rue Lafontaine vers 2-h25. Deux bandits armés de revolvers se sont emparés de $300 ont pris la fuite à pied.

L'autre est survenu vers 22h17 à la tabagie Da Giovani 65 est, rue Sherbrooke. Deux voleurs armés de revolvers ont fait main basse sur une somme de $500.

Dans les deux cas, l'enquête est dirigée par la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Assistés sociaux

Un chèque spécial couvrant les mois de cinq semaines?

par Solange Chalvin

A l'invitation du ministre Castonguay, des affaires sociales, à la suite d'une rencontre qui avait lieu le mois dernier à Montréal, l'ADDS a préparé une proposition afin de résoudre temporairement le problème de l'unique chèque d'assistance sociale pour le mois de mars qui compte cinq semaines.

Dans une lettre envoyée au ministre des affaires sociales, l'ADDS (Association pour la défense des droits sociaux) suggère deux moyens pour pallier à la pénurie de nourriture qui frappe les assistés sociaux dès que le mois compte plus de quatre semaines.

Voici les deux possibilités présentées par l'ADDS:

1) qu'un chèque spécial soit donné pour permettre aux assistés sociaux de se nourrir pendant la cinquième semaine de mars. L'émission de ce chèque pourrait se faire le 25 mars à Montréal; à l'extérieur où les chèques se distribuent normalement vers le 20 du mois, cette émission spéciale pourrait avoir lieu le 15 avril.

2) advenant l'impossibilité pour le ministère d'appliquer cette mesure pour des raisons d'ordre pécuniaire, les chèques d'avril et mai pourraient être distribués le 24 mars et le 25 avril à Montréal; dans les autres régions, les chèques du 20 avril et 20 mai pourraient être émis le 15 avril et le 15 mai.

Cette deuxième possibilité permettrait au ministère de puiser les cinq millions nécessaires à une telle opération à même le budget du prochain exercice financier débutant le 1er mai 1972.

Ces mesures temporaires ne sont nullement inspirées par la charité, dit la lettre envoyée à M. Castonguay. Elles visent seulement à rétablir certaines injustices de la loi qui ne prévoit que 12 chèques mensuels couvrant 365 jours par année comme tout le monde.

L'ADDS demande en outre au ministre de communiquer sa décision d'ici le 20 mars prochain, en précisant qu'il s'agit d'une situation d'urgence à régler par une mesure spéciale d'urgence.

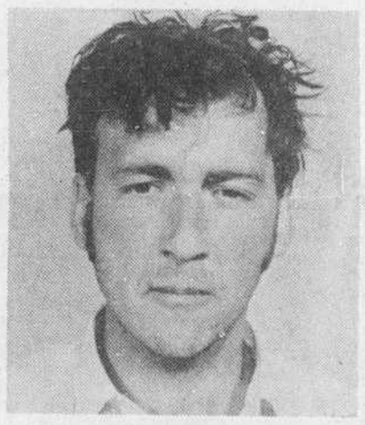

Recherché par la SEC

La section des enquêtes criminelles de la police de Montréal recherche Jean-Jacques Raymond, 33 ans, soupçonné de plusieurs vols à main armée commis dans des succursales de la Société des alcools du Québec, depuis le mois d'avril 1970.

Raymond mesure 6'1", pèse 150 livres, à les yeux bruns et les cheveux châtains. Comme signe particulier, l'individu a un tatouage à l'avant-bras gauche représentant un aigle tenant un coeur transpercé d'un sabre.

Toute personne pouvant fournir des renseignements au sujet de ce suspect est priée de communiquer avec les sergeants-détectives Gilles Morel et Gérard Lozeau, de la section des enquêtes criminelles, au numéro de téléphone 872-4290.

M. Trudeau à Victoriaville

Pour s'épanouir, l'homme ne doit pas nécessairement travailler

VICTORIAVILLE (PC) – La loi la plus sacrée de l'homme est la recherche de son épanouissement et cet objectif ne saurait être nécessairement atteint dans le travail, car on se dirige de plus en plus vers une société de loisirs, a déclaré hier le premier ministre du Canada devant quelque 500 personnes à Victoriaville.

M. Pierre Elliott Trudeau a ainsi mis en doute la maxime selon laquelle le droit fondamental de l'homme est le travail, comme l'ont souvent dit, depuis quelque temps, tous les partis d'opposition en critiquant la hausse du chômage.

C'est ainsi que le chef du gouvernement fédéral a répondu à un jeune homme qui lui demandait s'il trouvait le chômage normal.

Le but de l'homme n'est pas de travailler, mais de chercher à s'améliorer le plus possible, a dit M. Trudeau, ajoutant que les statistiques sur le chômage étaient souvent trompeuses, compte tenu de ceux qui ne veulent pas travailler et préfèrent plutôt vivre de leurs prestations d'assurance-chômage, comme c'est d'ailleurs leur droit.

Affirmant que le Canada pourrait bien faire comme, par exemple, l'Union soviétique, mettre de côté les machineries modernes, donner des pelles et des pioches à tout le monde et forcer les gens à travailler dans une économie bien planifiée, M. Trudeau a expliqué qu'une telle politique ne ferait qu'appauvrir le Canada, l'un des pays les plus riches du monde, ajoutant ensuite qu'il préférait une société au sein de laquelle il était possible d'évoluer librement, de développer un niveau supérieur et qui serait prête à entrer dans l'ère post-industrielle.

Accompagné de M. Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du Commerce, M. Trudeau a reçu un accueil plutôt modéré à Victoriaville, place-forte créditiste représentée à Ottawa par M. André Fortin, leader parlementaire du CS.

Le chef du gouvernement a reçu un mémoire du Conseil de développement régional du centre du Québec, demandant à Ottawa de désigner la région de Victoriaville "zone spéciale", de préparer une stratégie industrielle et d'adopter une politique efficace à l'égard des fermes.

Plus tôt dans la journée, M. Trudeau avait visité l'usine de la Celanese et rencontré les ouvriers qui lui ont fait cadeau d'un ensemble de ski en nylon bleu.

A Victoriaville, le leader libéral a nié que sa tournée soit électorale, tout en ajoutant que la presse aime à parler, depuis quelques années, de voyages dits électoraux.

Il a expliqué que les élections générales pourraient fort bien être déclenchées au cours de l'été 1973 seulement, comme le stipule la loi.

Toutefois, à Drummondville, les envoyés spéciaux suivant le premier ministre dans sa minitournée, estimaient que le discours de M. Trudeau avait une saveur électorale quand il a fait un vibrant éloge de M. Pépin, député de Drummond aux Communes.

Les garderies devront répondre à des normes précises

Il faudra à l'avenir se plier à différentes normes que vient de décréter le ministère des affaires sociales pour tenir une garderie de jour. Ces normes sont publiées dans un document d'une vingtaine de pages qui sera distribué d'ici quelques jours à tous les directeurs de garderies de jour et aux organismes intéressés.

Le ministère désire inciter tous les propriétaires et directeurs de garderies de jour qui n'ont pas encore obtenu de permis à se conformer le plus rapidement possible à ces normes. Quant aux établissements déjà munis d'un permis, ce document leur permettra d'améliorer la qualité de leurs services.

Dès l'entrée en vigueur de la loi 65, ce qui se fera d'ici quelques mois, toutes les garderies de jour du Québec devront obligatoirement se conformer à ces normes qui seront intégrées aux règlements de cette loi. Il est par conséquent important que toutes les personnes qui travaillent dans ce domaine se renseignent sur ces nouvelles normes. On peut obtenir une copie du document en s'adressant à la direction des communications, ministère des affaires sociales, Québec.

Par "garderie de jour", le ministère désigne tout service qui reçoit des enfants et leur offre, pendant une partie de la journée, un programme d'activités visant à promouvoir leur développement physique, intellectuel et social.

En premier lieu, les normes pour l'obtention d'un permis varient selon l'âge, le nombre et la durée du séjour des enfants en garderie de jour "qui reçoit des enfants de 1 mois à 6 ans; la "halte-garderie" qui accueille des enfants pour des périodes plus ou moins longues et irrégulières et le "centre post-scolaire" qui reçoit des enfants d'âge scolaire après les heures de classe.

Les normes requises pour ces différents établissements sont exposées en six chapitres consacrés successivement aux formalités d'admission et d'inscription des enfants; au personnel; aux programmes d'activités; à la santé et l'alimentation; aux locaux et à l'équipement; et aux dispositions administratives régissant la délivrance des permis et le contrôle de leur utilisation.

Au chapitre sur l'admission et l'inscription des enfants, il est recommandé de constituer pour chacun d'eux un dossier personnel qui devra être tenu à jour régulièrement. Ce dossier contiendra des renseignements sur la santé, le comportement, les goûts ou le milieu familial de l'enfant. Une fiche d'inscription détaillée, premier élément de ce dossier est d'ailleurs annexée au document à titre d'exemple.

Les normes des garderies de jour ont été conçues dans le but principal de rendre ces établissements aptes à assurer l'épanouissement et la sécurité des enfants grâce à un programme d'activités appropriés, des services adéquats et un personnel qualifié.

De la TV française à Toronto

OTTAWA (PC) – Le président du Conseil de la radio-télévision canadienne, M. Pierre Juneau, a fait savoir que le CRTC avait accordé la demande de Radio-Canada en vue de l'établissement d'une station de télévision de langue française à Toronto.

M. Juneau précise que la station, dont l'aménagement coûtera $1,200,000, desservira quelque 100,000 résidants de langue française de la capitale ontarienne. Il s'agira d'une installation à fréquence ultra-haute sur le canal 25.

Le CRTC avait appris, en septembre dernier, lors d'audiences à Toronto, que même si tous les appareils de télévision n'étaient pas conçus pour capter les signaux FUH, beaucoup de Torontois pourraient les obtenir grâce au système de télévision par câble.

En septembre également, Radio-Canada avait déclaré que la station se proposait de transmettre cinq heures de programmation locale par semaine et six heures de télévision éducative émanant du gouvernement de l'Ontario. Elle retransmettrait de plus les programmes du réseau français de télévision de Radio-Canada.

Les câbles: avis du CRTC

OTTAWA (PC) – Le Conseil de la radio-télévision canadienne a fait savoir qu'il était disposé à recevoir des demandes pour de nouveaux territoires de télévision par câble dans les villes de Montréal et Québec.

Les demandes devront être faites auprès du CRTC avant le 1er août.

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

CHRIST CHURCH CATHEDRAL
RÉCITAL D'ORGUE
par
KARL HOCHREITHER
(de Berlin ouest)
AU PROGRAMME BACH
Lundi, le 13 mars à 12h. 05

OFFICE DIVIN
(Joseph Gelineau, s.j. Paris)
à Montréal, les 17, 18, 19, 20 avril/72, de 20h. à 22h. 30 à l'Église St-Jacques.
à Québec, (Cap Rouge), Séminaire St-Augustin, du vendredi soir 21 avril au dimanche, à 17h. (Logement sur place)
à Sherbrooke, du vendredi soir 14 avril au dimanche 17h.
Inscription immédiate à
L'Action Musicale Liturgique
475 rue Fréchette
Mont St-Hilaire (Rouville) P.Q.
Tél.: 514-467-0972
Coût: $10.00 (plus frais de logement et de pension, s'il y a lieu)

PARENTS
Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.
Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du DEVOIR le matin.
En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.
Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant
844-3361 poste 68

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 11

PROFESSEURS

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche de professeurs à temps complet en techniques infirmières pour l'année académique 1972/1973.

DESCRIPTION:
180-601 Médecine et chirurgie (4 postes)
180-401 Pédiatrie (2 postes)
180-301 Obstétrique (1 poste)
180-101 Profession inf. et santé (1 poste)

QUALIFICATIONS:
Baccalauréat en sciences infirmières ou licence d'infirmière et expérience pertinente.

SALAIRE:
Suivant la convention collective.

Les candidatures et le curriculum vitae doivent être adressés au:

Service du Personnel
COLLÈGE DE LA GASPÉSIE
C.P. 590
GASPÉ, Qué.

POSTE : ÉCONOMISTE

Une société de conseillers en administration recherche les services d'un économiste ayant au moins trois années d'expérience sur le marché du travail.

TRAITEMENT :
Entre $11,500 et $16,500

FONCTIONS :
La personne choisie travaillera avec un groupe pluri-disciplinaire dans le domaine de la recherche économique. Elle effectuera des travaux dans le domaine des finances publiques et du développement régional.

QUALIFICATIONS :
a) une maitrise en sciences économiques avec, de préférence, des études post-graduées dans un domaine connexe;
b) le bilinguisme sera un avantage.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 15 mars 1972 **à Case 1755, Le Devoir.**

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DU COMTÉ PRESCOTT-RUSSELL

372, rue Bertha, Hawkesbury
Tél. : (613) 632-2606

recherche pour le 1er septembre 1972 les services de professeurs pour ses écoles secondaires dans les disciplines suivantes :

I- ÉCOLE SECONDAIRE DE CASSELMAN

Histoire : 9-12
Mathématiques : 9-12
Menuiserie : 9-12
Éducation physique (filles) 9-12
Arts plastiques : 9, 10, 11
Espagnol : 10, 11
Français : chef de section
Économie domestique et Initiation au travail (pratique - filles) : 9, 10

Principal : Robert Laplante, Casselman, Ontario.
Tél. : (613) 764-2991

II- ÉCOLE SECONDAIRE D'EMBRUN

Électricité et dessin industri l : 9, 10, 11
Arts plastiques et musique vocale : 9, 10

Principal : Robert Patenaude, Embrun, Ontario.
Tél. : (613) 443-2186

III -ÉCOLE SECONDAIRE DE HAWKESBURY

Français et espagnol : 9-13
Éducation physique (garçons) : 9-12
Géographie : chef de section
Sciences - classes en français et anglais : 10-13
Dessin d'architecture : 10-12
Arts plastiques : 9, 10, 11
Histoire et matières commerciales : 9, 10, 11
Dactylographie et sténographie : 9-12
Mathématiques : 11-13
Sciences : chef de section
Initiation au travail : (pratique - filles) : 9, 10, 11
Mécanique de l'auto : 11, 12
Orientation (femme) : 9-13

Principal : Fernand Lortie, 572, rue Kitchener, Hawkesbury, Ontario.
Tél. : (613) 632-4661

IV -ÉCOLE SECONDAIRE DE PLANTAGENET

Directeur technique (bilingue)
Géographie et geography : 10, 11, 12
Traitement des données : 10, 11. 12
Dactylographie et sténographie : 9-12
Dessin d'architecture : 9, 10, 11
Chimie - Chemistry : 12, 13
Sciences (classes en français et en anglais) : 9-10-11

Principal : Jean-Paul Scott, Plantagenet, Ontario.
Tél. : (613) 673-4888

V - ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCKLAND

Économie domestique: 9-12
Histoire et géographie : 9-12
Éducation physique (filles) : 9-13
Anglais : 9-12
Mathématiques et sciences : 9-12

Principal: Rhéal Pelland, Rockland, Ontario.
Tél. : (613) 762-5169

VI -ÉCOLE SECONDAIRE DE VANKLEEK HILL

Initiation au travail (pratique - garçons) : 9, 10
Économie domestique et initiation au travail (pratique filles) : 9-12
Sciences : 10, 13
Arts plastiques : 9, 10, 11

Principal : Wyman Bradford,
Vankleek Hill, Ontario.
Tél. : (613) 678-2023

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur demande au principal de l'école.

R. Cusson, Président — **E. Mageau**, Directeur de l'éducation

ÉDUCATEURS

Pour travail d'équipe dans une unité de vie de 16 garçons déficients mentaux éducables avec problèmes de comportement.

Exigences minimum:
Sec. V terminé; 21 ans; s'engager à suivre les cours en éducation spécialisée.

Envoyer demande en incluant un curriculum vitae à:

Directeur des services au personnel
Institut Doréa Inc.
Franklin Centre, Cté de Huntingdon, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE HUNTINGDON

recherche les services d'un

ÉDUCATEUR PHYSIQUE

pour les classes élémentaires pour l'année scolaire 1972-73.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae pour le 30 mars 1972 à:

Commission Scolaire de Huntingdon,
a/s Directeur général,
64, rue Châteauguay,
Case postale 508,
Huntingdon, Qué.

ORTHOPHONISTE
TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL
OU
TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE

Le Centre Psycho-Social recherche les services d'une orthophoniste pour faire de la thérapie et de l'évaluation; ainsi que les services d'un T.S.P. ou d'un T.A.S. avec expérience pour assurer des services de "Case work", de thérapie et d'histoire sociale dans une clinique multidisciplinaire de psychiatrie infantile dans la région de St-Jérôme et Ste-Thérèse.

S'adresser au:

Centre Psycho-Social de St-Jérôme
358, rue Laviolette
St-Jérôme, Qué.
Tél. 861-4584 ou 861-1933 (lignes directes)

ÉDUCATRICES

POSTE :
Éducatrices en rééducation auprès d'adolescentes de 12 à 18 ans.
ENDROIT :
École Ste-Domitille - Ville de Laval.
QUALIFICATIONS :
Scolarité minimum:
Secondaire V ou formation en sciences humaines ou l'équivalent.
Expérience antérieure importante.
Âge : minimum : 25 ans
maximum : 35 ans.
SALAIRE :
Échelle reconnue par le Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Service du personnel
École Ste-Domitille
235, boul. des Prairies
Laval (Laval-des-Rapides)

La SOCIÉTÉ NATIONALE d'ÉTUDES
de GESTION, de RÉALISATION
et d'EXPLOITATION INDUSTRIELLES
(S.N.E.R.I.) ALGER

recherche

ÉCONOMISTES

- ÉTUDES DE MARCHES
- ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET RECHERCHES ÉCONOMIQUES

INGÉNIEURS

- dans différentes spécialités. Ils auront à participer à l'étude et à la conception de différents projets industriels, à l'intérieur d'équipes pluri-disciplinaires chargées d'entreprendre des études de faisabilité.

Pour renseignement, s'adresser à:

SERVICE UNIVERSITAIRE
CANADIEN OUTRE-MER
151 Slater,
OTTAWA, 4. CANADA.

LE CONSEIL SCOLAIRE DE LA RIVE NORD

160, avenue Spruce
Elliot Lake, Ontario

recherche les services de professeurs d'expression française pour ses écoles secondaires dans les disciplines suivantes:

Anglais
Français
Mathématiques
Géographie
Histoire
Sciences
Dactylographie et Sténographie
Technologie - Dessin

Salaire selon l'échelle 1972-73: $7,800 - $16,300. Allocation pour l'enseignement, l'expérience en commerce ou des affaires, une maitrise; postes de responsabilité. Autres bénéfices: assurance groupe, plan médical, hospitalisation, journées de maladie cumulatives.

Des représentants du Conseil seront à Montréal, vendredi soir le 10 mars et samedi le 11 mars toute la journée. Pour obtenir une entrevue, les professeurs intéressés voudront bien appeler M. B. M. Smith à 842-6398.

W. C. Eaket, Président — **B. M. Smith**, Directeur de l'Education

LE CENTRE MARIE-VINCENT

840 Côte Vertu
St-Laurent 380

internat de rééducation pour fillettes de 5 à 12 ans requiert les services

DE RESPONSABLES PAVILLONNAIRES

(homme ou femme)
pour l'année 1972-73

QUALIFICATIONS:
Maitrise (psycho-éducation, psychologie, orthopédagogie) ou baccalauréat spécialisé dans les mêmes domaines avec expérience pertinente.
EXPÉRIENCE:
2 à 5 ans dans un milieu de rééducation, pas nécessairement dans un poste de direction.
DESCRIPTION DE LA TACHE:
Responsabilité de deux équipes d'éducateurs (8) et de deux groupes d'enfants (24) pour l'organisation du régime de vie et l'élaboration et l'application du traitement. Travail s'effectuant sous la supervision du Directeur clinique et en collaboration avec les autres services (social, psychologique, administratif).
TRAITEMENT:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Prière de faire parvenir toute demande d'emploi par écrit avec curriculum vitae au:

Directeur du Personnel
Centre Marie-Vincent
840, Côte Vertu
St-Laurent 380

Poste:
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les Conseils provisoires des commissions scolaires de Chomedey et de Laval-des-Rapides-Pont-Viau recevront jusqu'au jeudi le 16 mars 1972, des demandes d'emploi de tous les candidats intéressés à remplir le poste de directeur général d'une commission scolaire regroupée dispensant l'enseignement élémentaire et secondaire.

QUALIFICATIONS REQUISES:

a) une formation universitaire (diplômé universitaire de premier cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité;
b) une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes complexes d'ordre administratif et technique;
c) une expérience accumulée, de préférence, dans le système d'enseignement.

CONDITIONS D'EMPLOI:
Conformes à la politique administrative et salariale du personnel de cadre des commissions scolaires du Québec.

Toute demande doit être envoyée, avant midi le 16 mars 1972 à:

MM. les présidents,
Conseils provisoires de Chomedey et de Laval-des-Rapides-Pont-Viau,
1005, boulevard Pie X, Ville de Laval.

LE LABRADOR CITY COLLEGIATE

Labrador City, Terre-Neuve.

invite les candidats intéressés à poser leur candidature aux postes suivants pour l'année scolaire 1972-73 :

1 PROFESSEUR DE SCIENCES
avec si possible une connaissance et une expérience du CHEM STUDY, de PSSC et de ISP.

1 BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE

D'excellents salaires et bénéfices marginaux sont offerts. La préférence sera donnée aux personnes possédant de l'expérience dans l'enseignement au niveau secondaire.

Le Labrador City Collegiate est une école privée. L'école possède un personnel enseignant d'environ 40 professeurs et dessert une population de langue française et de langue anglaise.

Labrador City est une ville minière de plus de 10,000 h. en pleine expansion qui possède d'excellentes facilités de récréation et de transport.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande par ecrit avec tous les renseignements pertinents y compris le numéro de téléphone à :

Le principal
Labrador City Collegiate,
C.P. 1670,
Labrador City, Terre-Neuve et Labrador.

Des entrevues personnelles auront lieu vers la fin de mars dans un certain nombre de villes.

VILLE DE TOURAINE
COMTÉ DE GATINEAU
URBANISTES-CONSEILS

La Ville de Touraine, Comté Gatineau, est à la recherche d'une firme d'urbanistes-conseils pour voir à la préparation d'un plan et d'un règlement de zonage.

Adresser toute offre de service avec curriculum vitae au soussigné avant le 20 mars prochain. Toutes les offres seront considérées.

Pour plus amples informations n'hésitez pas à communiquer au numéro de téléphone 776-5591 code régional 819.

Jean Gervais
Secrétaire-Trésorier
12 Avenue de Picardie
Touraine, P.Q.

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF ADJOINT
SERVICES TECHNIQUES

La Bibliotheque centrale de l'Université d'Ottawa cherche un bibliothecaire en chef adjoint pour diriger la section des Services techniques.

Fonctions :
Élaboration de programmes et de reglements et supervision de leur application dans tous les aspects techniques des acquisitions et du catalogage des livres, periodiques et autres documents.

Compétences requises :
1. Baccalaureat en bibliotheconomie et si possible, maitrise (M.L.S.)
2. Environ 10 à 12 ans d'expérience et bonne connaissance des methodes actuelles de catalogage et d'acquisition
3. Aptitude pour le travail administratif

Salaire : $14,270 (minimum), selon l'expérience et la formation.

Les demandes doivent être accompagnees d'un curriculum vitae et adresses a :

M. Rhéal A. Legault
Service du Personnel
110, rue Wilbrod
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LE COLLÈGE DE BATHURST

RECTEUR

Le comité d'enquête pour le poste de recteur du Collège de Bathurst recevra les candidatures au poste de recteur d'ici le 31 mars, 1972.

Les personnes intéressées devront présenter leur candidature par écrit au **secrétaire du comité d'enquête, Le Collège de Bathurst, Bathurst, N.-B.** Le nouveau recteur devra entrer en fonction le 1er juillet, 1972.

Salaire à négocier selon l'expérience. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au secrétaire du comité d'enquête.

université du québec à trois-rivières

Offre d'emploi

Département d'ingénierie

PROFESSEUR EN GÉNIE INDUSTRIEL

FONCTIONS:
Enseignement et recherche. Le candidat retenu sera appelé à enseigner dans les domaines du génie industriel et de l'électrotechnique. Suivant son expérience et ses qualifications, cet ingénieur pourra accéder à des responsabilités intéressantes au sein du département.

QUALIFICATIONS:
Le candidat retenu aura de préférence une formation d'ingénieur électricien avec spécialisation en électrotechnique et sera détenteur d'une maitrise ou d'un doctorat en génie industriel. On accordera une importance toute particulière à une expérience industrielle de quelques années dans ce dernier domaine.

AVANTAGES SOCIAUX:
Assurance-vie, assurance accident-maladie, assurance salaire, fonds de pension.

Les intéressés sont priés d'envoyer un curriculum vitae détaillé au plus tôt à:

JEAN-LUC DION, directeur,
Département d'ingénierie,
Université du Québec à Trois-Rivières,
Case postale 500,
Trois-Rivières.

Fonction publique Canada | Public Service Canada

REPRÉSENTANT - COMMERCIALISATION

Salaire jusqu'à $10,266.

Postes canadiennes

Endroits de travail : Montréal et extérieur

FONCTION : Sous la responsabilité du Directeur du marketing, le représentant visitera les maisons d'affaires et établissements commerciaux pour connaitre leurs besoins et proposer des programmes de commercialisation.

Les candidats devront avoir obtenu du succès dans les ventes et la commercialisation de produits ou services; avoir l'aptitude d'identifier les besoins du marché et de présenter une gamme de produits ou services.

EXIGENCES : Les candidats doivent posséder, de préférence, un diplôme universitaire, bien qu'un diplôme d'école secondaire avec études postgraduées en commerce ou marketing sera également reconnu.
La connaissance et l'utilisation du français et de l'anglais seront requises comme qualités essentielles.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :
DIRECTEUR DU PERSONNEL
District de l'Ouest
Région postale du Québec
Plaza Alexis Nihon - 9e étage
1500, rue Atwater
Montréal 216, P.Q.

Avant le 22 mars 1972

Mentionner le concours No : 72-P-POD-MTL-Dis-CC-7

Fonction publique Canada | Public Service Canada

SPÉCIALISTE - MISE EN MARCHÉ

Salaire jusqu'à $12,538.

Endroit de travail : Montréal, P.Q.

FONCTION : Sous la responsabilité du Directeur du marketing, le candidat choisi identifiera les besoins du marché, planifiera et coordonnera l'introduction de programmes de commercialisation. De plus, il fournira les services administratifs au service du Marketing.

EXIGENCES : Le titulaire doit posséder une connaissance approfondie des principes de marketing et avoir une expérience pratique de la gestion, acquise normalement par l'obtention d'un diplôme universitaire et/ou par une expérience des affaires au sein d'une grande entreprise de services ou de produits au consommateur. Il sait faire preuve d'initiative et de leadership, peut travailler de lui-même et être capable de mener à bonnes fins ses idées. La connaissance et l'utilisation du français et de l'anglais seront requises comme qualités essentielles.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au :
GÉRANT DU PERSONNEL
District de l'Ouest
Région postale du Québec
Plaza Alexis Nihon - 9e étage
1500, rue Atwater
Montréal 216, P.Q.

Avant le 22 mars 1972

Mentionner le Concours no 72-P-POD-MTL-Dis-CC-8

Fonction publique Canada | Public Service Canada

CONSEILLERS EN SCIENCES ET CONSEILLERS ADJOINTS EN SCIENCES

Département d'État chargé de la science et de la technologie Ottawa

Le Département d'État chargé de la science et de la technologie a un besoin urgent de spécialistes dans une grande variété de disciplines, pour participer à la formulation de politiques qui permettront à la science et à la technologie de contribuer au maximum à l'atteinte des objectifs nationaux. Son rôle comprend notamment l'élaboration de nouveaux systèmes de diffusion et d'échange d'informations scientifiques et techniques; l'étude constante des programmes d'une grande portee scientifique et technologique subventionnes par l'Etat et mis en oeuvre au gouvernement, dans les universités et dans l'industrie; la formulation de lignes de conduite en matiere de science et de technologie, dans le cadre de la politique industrielle globale du gouvernement federal; la coordination d'activites scientifiques et technologiques internationales.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme universitaire décerné par une université reconnue dans des domaines tels que les sciences physiques, les sciences de la vie, les sciences de l'environnement, les mathématiques et le genie, les services sociaux et la gestion et avoir suivi, de préference, des études au niveau de la maitrise ou du doctorat ou à un niveau equivalent. Pour les postes superieurs, les candidats doivent posséder une experience de la formulation des politiques de l'organisation et de la direction d'importants groupes de travail et avoir représenté une organisation au sein de comites et d'organismes exterieurs.

Les nominations se feront à des postes des groupes et niveaux suivants:

Conseiller supérieur en sciences (SA 2)
Traitement de $25,000 à $31,000

Conseiller en sciences (SA 1)
Traitement de $22,000 à $28,000

Conseillers adjoints en sciences
Plusieurs échelles de traitement, de $10,701 à $22,100.

Les interesses doivent écrire à l'adresse suivante:
CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO), K1A OM7

Pour recevoir des informations concernant le Département d'Etat. Les candidats devront ensuite faire état de leur formation et de leur experience par rapport aux activites du Département d'Etat, decrites dans la documentation fournie.

Reference a rappeler: concours no 72-180

Fonction publique Canada | Public Service Canada

CONSEILLER ET ANALYSTE EN GESTION FINANCIÈRE

$11,800 à $13,400

Commission d'Assurance-Chômage

Montréal

FONCTIONS: Sous la direction du directeur régional des finances, le candidat choisi sera responsable de certains aspects de la gestion financière dans une région comportant 15 bureaux de district et au-delà de 2,000 employés. Ceci comprend l'analyse des budgets et dépenses du bureau régional et des bureaux de district, l'analyse des rapports mensuels sur le rendement et le temps utilisé et de toute autre information résultant du système intégré de gestion. Les fonctions consistent également à aviser le directeur régional des finances et les directeurs de district sur des sujets se rapportant à la gestion financière et à réviser les systèmes comptables servant à l'enregistrement et la prévision des dépenses.

QUALITES: Diplôme universitaire en commerce et competence manifeste demontrée par les antecedents dans le domaine de la gestion financiere OU membre gradue d'une association de comptables i.e. CA, CGA ou RIA avec connaissance et experience des procédés modernes de gestion financiere. Une connaissance de l'informatique est désirable mais pas essentiellement requise.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: Ce poste exige la connaissance et l'usage du français et de l'anglais.

REMARQUES: Le poste à combler est à Montréal mais le candidat doit être prêt à accepter par la suite une affection à l'échelle nationale.

La preference aux citoyens canadiens prévue à l'Article 16 de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'applique à ce concours. Les personnes qualifiées et à la recherche d'un emploi stimulant qui offre des possibilités d'avancement dans la gestion financière sont invitées à poser leur candidature sur la formule de demande d'emploi de la Commission de la Fonction publique avant le 20 mars 1972.

Envoyer à:

DIRECTEUR RÉGIONAL DU PERSONNEL
COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE
1441, RUE ST-URBAIN
MONTRÉAL 129, QUÉBEC.

Référence à rappeler - concours 72-CAC-0C1

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour reception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Telephonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
434 est, rue Notre Dame,
Montreal Tel 844 3361

Competence:
Bernard Lutz

L'empoisonnement aux céréales:

Bagdad a demandé assistance à l'OMS

LE CAIRE, (d'apres AFP) – M. Jan Simon, porte-parole de l'organisation mondiale de la santé, pour la région de la Méditerranée orientale qui englobe l'Irak, a déclaré hier à Alexandrie que le gouvernement irakien a demandé l'assistance technique de l'OMS à la suite de l'empoisonnement collectif qui vient de frapper le pays.

M. Simon a précisé que deux experts en toxicologie de l'OMS avaient constaté que ce sont des céréales importées, traitées à l'oxyde de mercure qui étaient à l'origine de l'empoisonnement. Ces céréales, qui étaient dans des sacs portant une tête de mort et la mention "danger", ont été consommées par la population comme elles ont servi à nourrir du bétail.

D'après l'OMS, les premiers cas d'empoisonnement ont été constatés en décembre passé. Le gouvernement de Bagdad a fait procéder au cours du mois de février à l'abattage du bétail qui avait été nourri avec ces céréales.

Le gouvernement irakien a encore indiqué M. Simon a lancé une vaste campagne pour instruire la population des dangers présentés par de telles céréales.

Il est par ailleurs assuré que le blé traité au mercure ne provenait pas du Canada mais d'un pays d'Amérique latine, probablement du Mexique.

Un communiqué de l'ambassade irakienne à Beyrouth, indique enfin que "l'affaire étant en voie de régression, les abattoirs ont rouvert leurs portes le 7 mars. Néanmoins, à titre de précaution, les investigations vont se poursuivre pendant un certain temps afin de faire face à tout éventuel développement".

Les suites de l'affaire de Menton

240 lb de morphine base saisies à Istanbul

ISTANBUL (d'après l'AFP) – Deux cent quarante livres de morphine base ont été saisies par la police turque dans des caches aménagées dans le coffre d'une voiture américaine appartenant à un Turc, Hurmet Dimac, 34 ans. Cette prise a été faite grâce aux renseignements recueillis en Turquie et en France après la découverte au poste-frontière de Menton, près de Nice, de 320 livres de morphine base à bord d'une autre voiture venant de Turquie.

On se rappellera que cette première prise a permis à la police française d'appréhender le sénateur turc Bayhan, qui était du voyage.

La drogue saisie à Istanbul était empaquetée en sachets de 550 et 1.050 grammes prêts à être exportés.

L'enquête a établi que les sachets avaient été dissimulés dans le coffre par un garagiste, Zerkif Koyuncu, 37 ans. De l'interrogatoire de ces personnes il ressort qu'elles ont coopéré avec le chauffeur de la voiture saisie en France, Ibrahim Ikier.

Le chauffeur de la voiture américaine a reconnu pour sa part avoir transporté le 28 décembre dernier 200 livres de morphine base à Aix-en-Provence, à bord d'une autre voiture spécialement aménagée. Il aurait également avoué que le sénateur Bayhan, avait participé au voyage.

D'après le chauffeur, c'est le sénateur qui recevait l'argent versé par les véritables acquéreurs après livraison de la drogue par l'entremise d'un autre turc dont on ne connaît que le prénom.

Carrières et Professions

université du québec à chicoutimi

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

FONCTION:
Sous la direction du recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche dirige les services d'enseignement et de recherche; exerce les pouvoirs et accomplit les devoirs que lui confie le recteur.

FORMATION ET EXPÉRIENCE:
De préférence, le candidat doit être pourvu d'un diplôme de 3ème cycle, posséder une expérience de dix (10) années dans l'enseignement, la recherche ou l'administration et avoir une connaissance suffisante du milieu universitaire québécois.

TRAITEMENT:
Selon la compétence

Les demandes écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir avant le 5 avril 1972 à l'adresse suivante:

Me André Desgagné, recteur
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, (Québec)

À NOTER:
Toute candidature sera tenue confidentielle.

ASSURANCES

Défi: 3 postes de gérant de division offerts actuellement dans les régions de Montréal, Québec et St-Hyacinthe à ceux qui veulent diriger leur propre équipe et se sentent appelés à assumer plus de responsabilités.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae (confidentiel) à :
Case 1752, Le Devoir

COMPTABLE EN COÛT DE REVIENT - R.I.A.

Un manufacturier renommé de meubles recherche les services d'un comptable en coût de revient pour son usine située dans les Cantons de l'Est.

Le candidat idéal:
a) sera bilingue.
b) sera gradué R.I.A. d'une université reconnue. Les C.A. ou C.G.A., avec expérience en coût de revient, seront aussi considérés.
c) Expérience: 4 à 5 ans en coût de revient.
d) Dynamisme et habileté à travailler avec peu de surveillance.

Veuillez faire parvenir, par écrit, votre curriculum vitae au:

Gérant,
Service des Relations Industrielles,
Les Industries Vilas Ltée,
Cowansville, Qué.

INGÉNIEURS
(Bureau d'Ingénieurs-Conseils)

INGÉNIEUR-COORDONNATEUR DE PROJET

FONCTION :
Pour gros projets d'édifices.
De la préparation des plans à la fin des travaux de construction, s'occuper auprès du Propriétaire-client des rapports entre les professionnels et le client, l'échéancier (C.P.M.), le contrôle des coûts, les contrats, sous-contrats, ordre de changements, entretien, etc. . . .

QUALIFICATION :
Ingénieur membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec, ayant de 8 à 10 ans d'expérience dans ce domaine.

INGÉNIEUR-ESTIMATEUR

FONCTION :
Pour projets d'édifices.
Estimer les coûts et quantités pour la partie architecture, structure, mécanique et électricité.
Diriger 2 ou 3 estimateurs.

QUALIFICATION :
Ingénieur membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec, ayant au moins 5 ans d'expérience dans ce domaine.

INGÉNIEUR EN C.P.M. OU TECHNICIEN SENIOR

FONCTION :
Pour projets d'édifices et autres; préparer C.P.M. et faire les révisions appropriées aux changements de cédule.
Diriger un dessinateur et un technicien.

QUALIFICATION :
Ingénieur ou technicien senior ayant au moins 5 ans d'expérience dans ce domaine, et pouvant se servir d'un ordinateur.

INGÉNIEUR EN COMMUNICATIONS

FONCTION :
Pour projets d'édifices.
Étudier les différents systèmes d'Audio-visuel et de communications. Préparer les plans et devis. Surveiller les installation. Conseiller les clients sur les différents types d'équipement. Diriger 2 ou 3 techniciens.

QUALIFICATION :
Ingénieur en électronique ou spécialisé dans le domaine des communications, ayant au mains 3 ans d'expérience dans ce domaine.

INGÉNIEUR EN CHARPENTE

FONCTION :
Pour projets d'édifice, de viaducs et autres. Préparer les plans et devis. Surveiller les travaux de charpente. Diriger 2 ou 3 techniciens et dessinateurs.

QUALIFICATION :
Ingénieur Civil membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec, spécialisé dans le domaine de la charpente et ayant au moins 3 ans d'expérience dans ce domaine.

ENDROIT :
Bureau à Montréal, mais à l'occasion, est appelé à se déplacer.

SALAIRE :
Suivant les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae en indiquant le numéro de téléphone à :

Case 1753, Le Devoir

CONSEILLER
en
ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Pour répondre à une demande croissante de la part de ses clients en matière d'administration du personnel, CURZI, DAGNEAU, LAROUCHE, PITRE & ASSOCIÉS, INC. requiert les services d'un conseiller.

Le candidat recherché est un diplômé universitaire dans une des disciplines des sciences du comportement, avec expérience en administration du personnel, et de façon plus particulière, dans l'élaboration de programmes de recrutement, de sélection et de formation des cadres, d'évaluation et de motivation du personnel, d'étude de structures de même que dans l'organisation de services du personnel.

Les candidats intéressés sont priés de soumettre leur candidature par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à

CURZI, DAGNEAU, LAROUCHE, PITRE & ASSOCIÉS INC.
507, Place d'Armes - Suite 1502
Montréal 126, P.Q.

La fonction publique a besoin de vous

MÉDECIN SPÉCIALISTE
ANATOMO-PATHOLOGISTE JUDICIAIRE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
POSTES À MONTRÉAL

LE POSTE:
Pathologiste judiciaire à l'Institut de médecine légale. Il fait l'examen externe et l'autopsie des cas de morts violentes et suspectes et établit, après analyse, les causes du décès. Il présente ses constatations devant les tribunaux. Il conseille les avocats et les policiers sur les questions relevant de la médecine légale.

LE CANDIDAT:
Il détient un certificat de spécialiste en anatomie-pathologie du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec joindre une photocopie du certificat ainsi que de sa carte de membre pour l'année 1972). Il possède quelques années d'expérience dans un service pathologique.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon la convention collective des médecins 1969-1971 (actuellement sous revision).

CONCOURS PD-2120

Échéance pour l'inscription à ce concours: 24 mars 1972.

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec (à Québec) en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer au bureau de la Commission: 710, Place d'Youville, Suite 700, Québec 4, 643-3984 ou 255, boul. Crémazie est, Montréal 354, 873-3035 ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Sur les traces de Mengele: fouille dans les colonies allemandes

LIMA (Reuter) – Les recherches se poursuivent pour retrouver Josef Mengele, "l'ange de la mort" des camps nazis, dont la présence a été signalée dans la jungle péruvienne. Il aurait participé au meurtre, le 1er janvier, d'un magnat péruvien, M. Luis Banchero Rossi.

Des établissements allemands dans les Andes ont été passés au peigne fin par la police qui refuse de donner des détails sur ses recherches. Ces "colonies" allemandes, dont certaines datent de plus d'un siècle, sont de "petits Etats dans l'Etat", a dit un policier.

On indique de source proche de la police que Mengele, s'il est découvert, sera livré à la justice péruvienne pour qu'il explique ses liens éventuels avec le crime. Si un pays étranger demande son extradition pour crimes de guerre, l'affaire serait remise aux mains des diplomates, ajoute-t-on.

D'autre part, on ne recherche pas Martin Bormann, déclare-t-on de même source, parce que la justice péruvienne ne l'a pas ordonné et qu'aucun gouvernement ne l'a demandé. En outre, il n'est pas prouvé qu'il se cache au Pérou.

C'est Mme Klarsfeld, membre de la Ligue internationale contre l'anti-sémitisme, qui a affirmé jeudi que Bormann et Klaus Alt mann-Barbie sont en contact étroit, et que Bormann se trouve au Pérou.

En ce qui concerne l'enquête sur la mort de l'industriel Banchero, une confrontation a eu lieu entre l'ancien colonel SS Frederick Schwend, impliqué dans l'affaire, et un britannique né au Chili, M. John Hall, un ami de la secrétaire de la victime, Mlle Eugenia Sessarego de Smith.

Les deux hommes ont affirmé ne pas se connaître. L'avocat de Hall a déclaré que ce dernier avait dit au juge qu'il ne voulait rien avoir à faire avec les nazis parce que six membres de sa famille étaient morts de leurs mains.

L'interrogatoire de Schwend et sa confrontation avec Hall font suite à des coups de téléphone anonymes au juge, lui disant que Schwend avait des relations avec Mengele et Altman-Barbie, et que le secrétaire de Schwend durant la guerre, Alejandro Clavac Brianich, travaillait pour une compagnie financière contrôlée par Banchero, dit-on de source judiciaire.

Schwend a déclaré au juge que Mengele était venu au Pérou, mais qu'il était reparti pour l'Amérique centrale, précise-t-on de même source.

Certains journaux péruviens ont écrit que l'industriel Banchero avait été liquidé parce qu'il était soupçonné de négocier à Paris la vente de documents révélant les activités et les lieux de séjour d'anciens nazis en Amérique du Sud.

Le Québec 2ème

Le Manitoba, champion canadien

ST-JEAN, T-N. (PC) – Orest Meleschuck de Winnipeg, a remporté hier le championnat canadien de curling à la suite d'une victoire de 12-3 sur Mel Watchorn, de Fairview, Alberta. L'équipe du Manitoba termine le tournoi avec une seule défaite en 10 parties. Le Québec termine deuxième avec une fiche de 7-3, suivi de l'Alberta et de la Saskatchewan 6-4.

Hier en matinée, le Manitoba a défait la Colombie-Britannique 10-8 cependant que le Québec battait la Saskatchewan 10-6.

En dernière ronde, hier après-midi, le Nord de l'Ontario a défait la Saskatchewan 11-8, l'Ile-du-Prince-Edouard a vaincu le Nouveau-Brunswick 8-7 cependant que l'Ontario avait raison de Terre-Neuve au compte de 8-7 également.

Les vainqueurs iront maintenant nous représenter à la compétition du Balai d'argent en Allemagne plus tard ce mois-ci pour le championnat du monde, une commandite d'Air-Canada. Le Manitoba vient de remporter le titre canadien pour une troisième année consécutive.

CLASSEMENT

	j	g	p
Manitoba	10	9	1
Québec	10	7	3
Alberta	10	6	4
Saskatchewan	10	6	4
Colombie-Britannique	10	5	5
Ontario-Nord	10	5	5
Nouveau-Brunswick	10	4	6
Terre-Neuve	10	3	7
Ile-du-Prince-Edouard	10	3	7
Nouvelle-Ecosse	10	1	9

11EME RONDE

Manitoba	210 120 020 310-12
Alberta	001 000 101 000- 3
I.P.E.	000 110 012 111- 8
Nouveau-Brunswick	211 002 100 00 -7

NORD

Ontario	020 101 012 030-11
Saskatchewan	102 010 300 100- 8

BRITANNIQUE

C.-B.	010 100 203 002 2-11
Québec	101 010 030 030 0- 9
Ontario	010 010 101 030 -8
Terre-Neuve	002 100 010 102 0-7

10ème RONDE

Nouvelle-Ecosse	001 030 100 110-7
I.P.E.	000 102 010 001-5
Terre-Neuve	001 001 102 001-6
Alberta	100 100 000 200-5
Quebec	300 001 400 002-10
Saskatchewan	001 000 021 110- 6

NORD

Ontario	020 310 110 101-10
Nouveau-Brunswick	003 001 001 020- 7
Manitoba	201 020 010 202-10
C.-B.	010 101 202 010- 8

Il s'inflige un coup de punition

Arnold Palmer éliminé après seulement 36 trous!

ORLANDO, Floride (PA) – Chris Blocker a pris une très belle avance de quatre coups après la deuxième ronde de l'omnium Citrus riche de $150,000 alors qu'Arnold Palmer, vainqueur de cette compétition l'an dernier, a été éliminé après 36 tours pour la première fois en près quatre ans.

Blocker, un solide gaillard de 31 ans qui a un certain lien de parenté avec le comédien Dan Blocker qui a connu ses plus beaux jours à Hollywood dans la série télévisé "Bonanza", a joué hier 66, six coups sous la normale, pour totaliser 133, 11 sous la normale du parcours Rio Pinar long de 6,877 verges.

Palmer, 42 ans, n'avait pas subi l'élimination après 36 trous depuis l'Omnium Canadien de 1968. Hier, il a présenté une carte de 75 pour un total de 147.

Il avait participé aux quatre rondes des 85 tournois auxquels il a pris part avant qu'il n'obtienne un triple-Bogey 7, au 12ème trou, lequel l'éliminait à coup sûr. Sur ce même trou, il a été victime d'un coup de pénalisation qu'il s'est lui-même infligé.

Palmer, qui a joué 80 et 79 au cours des deux dernières rondes précédant le tournoi Citrus, s'est mis dans l'embarras au 12ème trou en envoyant son second coup dans l'herbe haute à la gauche du vert.

"J'ai enlevé une petite branche pour aussitôt effectuer mon élan d'exercice, a dit Palmer. Mais en effectuant mon coup d'exercice, ma balle a bougé et j'ai été le seul à le voir".

Dès que mon coup fut joué, j'ai fait part à un officiel de mon observation et celui-ci n'eut d'autre alternative que de m'infliger un coup de punition".

Un compte de 146 lui aurait permis de jouer les deux dernières rondes.

Blocker, dont la dernière victoire remonte au tournoi Magnolia de 1970, a joué durant la matinée alors que les vents étaient très violents. Cela ne l'a pas empêché de réussir huit oiseaux.

Le jeune Jerry Heard s'est hissé au 2ème rang en jouant 67 pour un total de 137. L'Australien David Graham, qui a réussi une tournée de 63, neuf coups sous la normale, est 3ème à 138 en compagnie de Bob Hiskey.

Plusieurs golfeurs se retrouvent à 139 dont Lee Trevino, Sam Snead et Dale Douglass.

Enfin Jack Nicklaus a dû se contenter de 72-142, alors que Gary Player, non moins chanceux, a terminé avec 75-144.

BASEBALL

A ORLANDO

Pittsburgh	100	000	000	−1	7	1
Minnesota	000	000	000	−0	6	1

Ellis, Nelson 4, Cambria 7, Gratz 9 et Sanguillen, Coggins 7; Jaycox, Laroche 5, North 8 et Borgman. G. Ellis, L. Jaycox.

A POMPANO BEACH

New York (A)	000	000	000	−0	7	1
Texas	000	102	01x	−4	9	0

McDaniel, Aker 4, Hambright 6 et Munson; Shellenback, Pina 4, Paul 6 et King, Stelmaszek 7. G.-Pina. P. Aker. CC: Texas, Burroughs.

A SARASOTA

Détroit	000	500	000	−5	8	2
Chicago (A)	110	040	01x	−7	7	3

Niekro, Gilbreth 4, Fife 6, Meeler 8 et Freehan, Jata 7; Bahnsen, Geddes 4, Forster 5, Kealey 8 et Hermann, Egan 7. G. Forster. P. Gilbreth. CC. Détroit, Freehan, McAuliffe. Chicago, Reichardt.

A CLEARWATER

Boston	300	000	010	−4	8	2
Philadelphie	002	000	111	−5	6	0

Culp, Peters 4, Lyle 7 et Fisk; Carlton, Fryman 4, Brandon 7, Scarce 9 et McCarver. G. Scarce. P. Lyle, CC. Philadelphie, Doyle, McCarver.

A Mesa

Tokyo Lotte Orions	010	000	200	−	3	6 1
Oakland	100	020	01x	−	5	9 1

Staokoba, Kihara 5e, Otshi 7e et Mizunuma, Michihara 7e; Roland, Lawson 6e, Locker 8e et Duncan, Fitzgerald 6e. G– Roland. P– Satokoba. L –Tolyo, Kinugosa. Oakland, Blefary, Duncan.

A Phoenix

Chicago (N)	800	000	200	−	10	14 2
San Francisco	020	000	000	−	2	3 3

Hands, Bonham 4e, Gura 8e et Fernandez; McDowell, Willoughby 3e, Morris 6e et Healy, Rader 4e. G – Hands. P– McDowell. L– Chicago, Cardenal.

A Tempe

Cleveland	002	010	110	1	−	6 13 0
Milwaukee	100	000	301	0	−	5 10 0

10 manches

Wilcox, Grant 7e, Mingori 10e et Moses; Parsons, Lonborg 4e, Sanders 7e, Monteagudo 9 et Rodriguez, Ratliff 7e. G– Grant. P– Monteagudo. L– Cleveland, Josephson. Milwaukee, Ratliff.

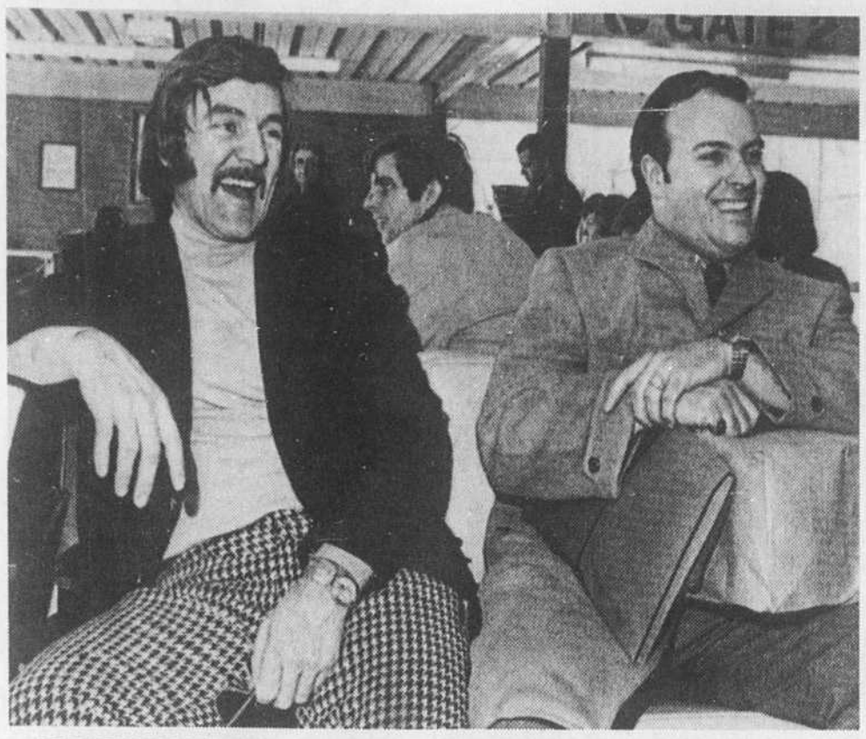

DE RARES SOURIRES ! — Jean-Claude Tremblay, à g., et son instructeur Scotty Bowman, à d., riaient de bon coeur, hier matin à l'aéroport de Saint-Louis, en se remémorant les aventures qu'ils ont eues lorsque quelques chambres de leur motel prirent feu dans la nuit de jeudi à hier matin. On aperçoit derrière le centre Larry Pleau. (Téléphoto PA)

Malgré deux lanceurs ayant réussi des parties sans "CS"

Le monticule demeure le point faible des Cardinaux

ST. PETERSBURG, Floride PA – Même si les Cardinaux de St-Louis comptent deux lanceurs ayant réussi des matches sans coup sûr en 1971, leur personnel de lanceurs demeure un point d'interrogation en 1972.

Bob Gibson, qui a enregistré son unique match sans coup sûr aux dépens du Pittsburgh en août, prétend être en aussi bonne condition qu'en 1968 alors qu'il a présenté une fiche de 1.12 point mérité.

Rick Wise, acquis du Philadelphie en retour de Steve Carlton jamais satisfait de ses contrats, a réussi l'exploit l'an dernier avec les piètres Phillies de Philadelphie.

Mais les Cardinaux savent très bien qu'ils devront trouver deux autres lanceurs gagnants parmi leurs autres artilleurs s'ils veulent retourner au sommet de la division Est.

Ainsi, ils devront obtenir un meilleur rendement du gaucher Jerry Reauss, 14-14 en 1971, et de Reggie Cleveland, une surprise à 12-12 qui a toutefois tendance à accorder de nombreux circuits.

Le problème d'un 5e débutant ennuie le gérant Red Schoendienst depuis 1968 et reste à savoir si Jim Maloney pourra combler cette lacune.

Maloney a réussi trois matches sans coup sûr avec Cincinnati avant d'être victime d'une blessure au talon en 1970.

Echangé aux Anges de la Californie, il a affiché une piètre fiche de 0-3 en 1971, en raison de nombreuses blessures.

Personnel

A l'exception de la qualité du personnel des lanceurs, les Cardinaux présenteront un alignement amélioré en raison de la jeunesse et de la rapidité.

Le receveur Ted Simmons, 22 ans, est une future étoile avec une moyenne de .304 et une belle tenue défensive en 1971.

Les Cards ont amélioré leur défensiye au centre en installant Ted Sizemore au 2e coussin et le rapide Jose Cruz au champ centre.

Cependant, Dal Maxvill retournait à l'arrêt-court, Matty Allou passait au 1er but, tandis que Joe Hague et Luis Mledenez partageaient la tâche au champ droit.

Les Cards ont dominé la ligue avec une moyenne de .264 alors que Lou Brock volait 64 buts et Joe Torre produisait 137 points avec une moyenne de .363.

Les réservistes sont solides avec l'acquisition de Donn Clendenon et Art Shamsky des Mets, plus Julian Javier et Marty Martinez au champ intérieur.

A part les lanceurs débutants, les Cardinaux peuvent compter sur de bons lanceurs de relève en Don Shaw, 7-2, Moe Drabowsky, 6-1, Stan Williams, 3-0, et Frank Linzy, 4-3.

Savard victime d'un incendie

Serge Savard joue de malchance. Après être revenu au jeu après plus d'un an d'absence, voilà maintenant qu'il devra s'absenter de l'action pour au moins une autre semaine. Savard a en effet été le plus touché par l'incendie qui s'est déclaré à l'hôtel qu'habitait le Canadien à St-Louis. Il a dû subir 18 points de suture au bas de sa jambe gauche.

Savard a défoncé une vitre 'incassable' pour se sauver du feu qui a fait rage à l'hôtel Hilton Inn après la partie de jeudi.

Au hasard des nouvelles

YVON DUHAMEL, a été établi favori pour remporter l'épreuve cycliste de Daytona Beach qui aura lieu demain. Le gagnant de la course de 200 milles se méritera la somme d'environ $20,000. Les meilleurs coureurs au monde sont inscrits pour la 3ième reprise de cette course qui, selon la tradition, marque l'ouverture de la saison. Duhamel, de Montréal, montera la nouvelle Kawasaki, 3 cylindres et pouvant atteindre 180 milles à l'heure. Ses coéquipiers seront Gary Nixon, deux fois champion américain et Paul Smart du Royaume-Uni.

* * *

SKI DEMAIN – Le Club Rosemont se rendra au Mont-Blanc. Il y tiendra d'ailleurs son 2ème carnaval avec une descente aux flambeaux d'organisée... Le Club des Nomades se rendra à Sutton... Le centre Immaculée-Conception ira à Shefford Valley (aujourd'hui) et au Mont Sainte-Anne (demain). Réservations obligatoires à 256-5459... Le club Li-Ver ira à Sutton...

* * *

SKI LES 18 et 19 – En fin de semaine prochaine, une excursion de ski de fond aura lieu samedi à Saint-Alexis des Monts. Il s'agit de la première aventure du genre en Mauricie. Le club de ski Rosemont se rendra samedi le 18 au Mont-Tremblant et le lendemain, à Owl's Head... Le Club Voltigeur ira dimanche le 19 à une destination inconnue. Une surprise pour les membres...

* * *

LE 1ER TOURNOI PROVINCIAL de ballon-volant en chaises roulantes aura lieu demain au Centre Maisonneuve. Il mettra aux prises des équipes de Montréal, de Laval, de Sherbrooke et Québec.

* * *

Le COMITE QUEBEC '76, créé récemment par le Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports pour évaluer le potentiel du Québec en matière d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels face aux Jeux Olympiques de 1976, effectue présentement une vaste campagne de consultation auprès de la population. Celles-ci a là l'occasion de s'exprimer sur la venue des J.O. à Montréal et sur les moyens à prendre pour améliorer ou accélérer le développement de ceux et celles qui pourraient représenter dignement le Québec lors de cet événement d'importance mondiale.

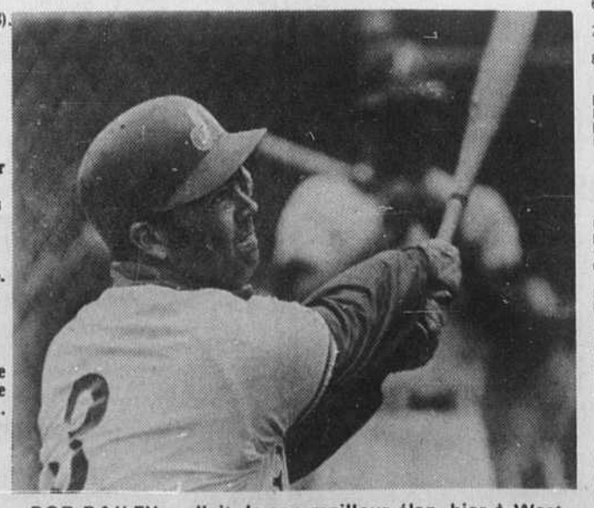

BOB BAILEY y allait de son meilleur élan, hier à West Palm Beach, alors qu'il se préparait, en compagnie de ses coéquipiers, au match que les Expos doivent disputer aujourd'hui contre les Rangers du Texas.

Au dîner du gala "Médaille d'Or"

Hervé Filion est élu l'athlète de l'année

MONTREAL (LE DEVOIR) – Les meilleurs athlètes professionnels et amateurs de l'année 1971 ont été honorés hier soir, à l'hôtel Bonaventure, lors du 5ème dîner du gala de la Médaille d'Or.

En tout, 23 personnes oeuvrant dans le sport amateur ont reçu des trophées, tandis que 18 autres du sport professionnel recevaient le même honneur.

C'est cependant le conducteur de courses attelées Hervé Filion, d'Angers, Québec, qui a été, si l'on veut, le héros de la fête. En effet, le meilleur pilote au monde a été désigné comme le meilleur athlète canadien-français de l'année en plus de mériter le titre de meilleur athlète mondial du Canada français.

Jocelyne Bourassa, qui dispute au cours de la présente fin de semaine son 2ème tournoi de golf professionnel, a été élue l'athlète amateur canadienne-française de l'année 1971.

Le golfeur Duke Doucet a pour sa part été nommé l'athlète professionnel de l'année, tandis que Robert Rousseau a été désigné comme le joueur ayant fait le plus beau retour.

Enfin, le docteur Yves Golbout, maire de Rivière-du-Loup, et Raymond Lemay, de la piste Blue Bonnets, ont été respectivement nommés administrateurs amateur et professionnel de l'année.

Les choix à Blue Bonnets du

"Grand pronostiqueur"

AUJOURD'HUI

1ère course: 1– Deans (Pride (no. 3); 2– Burgundy (no. 2); 3– Royal Court (no. 5).

2ème: 1– Black Tar (4); 2– Thunderman N. (9); 3– Worthy Hogden (5). Paris doubles suggérés: 3-4, 3-9, 2-4, 2-9.

3ème: 1– War Cry (3); 2– Northwood Garwin (2); 3– Bare Foot Boy (1).

4ème: 1– Provo Hanover (6); 2– Keystone Neal (3); 3– Royal Duggan (4).

Quinielas suggérées: roulette 3-4-6.

5ème: 1– Lady Manor (4); 2– Nobility Direct (3); 2– The Cavan Blazer (5).

6ème: 1– Empire Squire (1); 2– Dixies Part (7); 3– Armbro Gazelle (6). Quinielas suggérées: roulette 1-6-7.

7ème: 1– Bethel Champ (3); 2– Yandario (2); 3– Cyclone Queen (4).

8ème: 1– Sundown Borders Jr (5); 2– Fairwell Light (4); 3– Annie Topfield (6).

Quinielas suggérées: roulette 4-5-6.

9ème: 1– Don's Bow (4); 2– Lady Farr (7); 3– Welcome Change (5).

10ème: 1– Mr. Mac Dee (4); 2–Twin City Adios (5); 3–Hawaian Champ (1).

Exactas suggérées: 4-5, 4-1, 5-4 et 5-1.

DEMAIN

1ère course: 1– J. S. Butch (5); 2– May Gray (7); 3– Dee Mite (3).

2ème: 1– Deac Rodney (9); 2– The Grey Tycoon (2); 3– Follow Abe (3). Paris doubles suggérés: 5-9, 5-2, 7-9 et 7-2.

3ème: 1– Tarport Boy Adios (2); 2– Cottage (4); 3– Gerry Mir (1).

4ème: 1– Syndys John (1); 2– Old Soldier (9); 3– Rideau Frost (6).

Quinielas suggérées: roulette 1-6-9.

5ème: 1– Speedy Ed (3); 2– Lorindas First (1); 3– Choice Lobell (6).

6ème: 1– Flight Adorian (4); 2– Indian Brave (7); 3– Secant (3).

Quinielas suggérées: roulette 3-4-7.

7ème: 1– Shadydale Air Scot (4); 2– The Goat (3); 3– Great Dreamer (5).

8ème: 1– Geoffry Mir (5); 2–Clermont Drummond (1); 3–Mischievous Mood (7).

Quinielas suggérées: roulette 1-5-7.

9ème: 1– Born Free A. (4); 2– Yankee Rocket (5); 3– Bret Flicka (3).

10ème: 1– Adios M. Angus (3); 2– Miss Scarlet Pat (6); 3– Mark Herbert (2).

Exactas suggérées: 3-6 et 3-2.

ENJEU: $100 EN BANQUE: $61.20

Comme, à notre heure de tombée, nous ne savons pas ce que notre "Grand pronostiqueur" a gagné ou perdu hier soir, celui-ci a décidé de ne miser que la somme de $26., lors des programmes d'aujourd'hui et demain... de la façon suivante:

AUJOURD'HUI

$2 sur chacun des doubles 3-4, 3-9, 2-4 et 2-9, soit $8;

$2 sur la quiniela 1-7 à la 6ème course;

$2 sur chacune des exactas 4-5, 4-1.

DEMAIN

$6 sur la quiniela-roulette 3-4-7 à la 6ème course;

$2 sur la quiniela 1-5 à la 8ème;

$2 sur chacune des exactas 3-6 et 3-2.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Est

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	67	49	9	9	281	158	107
New York	66	44	11	11	285	152	99
Montréal	67	41	14	12	262	168	94
Toronto	67	29	27	11	178	177	69
Détroit	68	29	30	9	224	223	67
Buffalo	67	13	39	15	172	252	41
Vancouver	66	16	44	6	163	251	38
Ouest							
Chicago	67	40	17	10	218	144	90
Minnesota	66	33	24	9	175	156	75
Philadelphie	67	23	22	11	171	207	57
St-Louis	69	24	36	9	186	223	57
Californie	67	19	32	16	186	249	54
Pittsburgh	67	21	37	9	173	221	51
Los Angeles	69	17	45	7	172	265	41

Avant-hier
Montréal 5, St-Louis 1
Philadelphie 5, Los Angeles 3
Hier soir
Buffalo à Vancouver
Ce soir
Chicago à Montréal
Boston à Pittsburgh
Californie à Toronto
Philadelphie à St-Louis
Buffalo à Los Angeles
New York à Détroit, après-midi
Demain
Chicago à Détroit, après-midi
Toronto à Minnesota, après-midi
Pittsburgh à Boston
Californie à New York
Lundi soir
Philadelphie à Montréal

Avant-hier soir-nuit
FLYERS 5, KINGS 3
1ère période
Aucun but.
Pun.: Marotte LA 3:42, Clément P 5:15, Marotte LA 8:55, Ashbee P 13:26, Dornhoefer P, Lesuk LA 18:34, Johnson LA 19:11.
2ème période
1– Philadelphie: Clarke (28) Foley, Potvin. 0.14
Pun.: Watson P, Corrigan LA majeures 5:30, Kelly P 8:57.
3ème période
2– Los Angeles: Backstrom (15). . . 0.23
3– Los Angeles: Johnson (17) Lesuk, Backstrom. 5:32
4– Philadelphie: Flett (13) Potvin, Clarke. 10.50
5– Philadelphie: Clarke (29) Nolet, Flett. 11.28
6– Philadelphie: Flett (14) Clarke. 11.38
7– Los Angeles: Backstrom (16) Lesuk, Johnson. 13.24
8– Philadelphie: Flett (15) Clarke, Foley. 14.29
Pun.: Ashbee P 4.24, Curtis LA 10.54, Barrie LA 14.16, Lonsberry P 18.57.

Lancers par:			
Philadelphie	9	4	19 – 32
Los Angeles	12	9	7 – 28

Gardiens: Favell (P), Edwards (LA). A.: 6,618.

Les meneurs

	b	a	pts
Esposito, Boston	58	61	119
Ratelle, New York	46	63	109
Orr, Boston	30	73	103
Gilbert, New York	40	53	93
Hadfield, New York	42	50	92
F. Mahovlich, Mont.	35	47	82
R. Hull, Chicago	43	38	81
Cournoyer, Montréal	41	30	71
Stanfield, Boston	21	49	70
Redmond, Détroit	39	28	67
Bucyck, Boston	27	40	67
Park, New York	21	46	67

LIGUE JR DU QUEBEC

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Cornwall	55	41	12	2	319	165	83
Québec	56	37	17	2	321	224	76
Drville	55	37	16	2	264	216	76
Sorel	55	34	21	0	245	197	68
Shawinigan	53	28	22	3	244	183	59
Sherbrooke	54	26	26	2	271	255	54
T.-Rivières	56	23	29	4	222	225	50
Verdun	54	17	36	1	220	320	35
St-Jérôme	54	15	39	0	233	370	30
Laval	56	8	48	0	200	384	16

Avant-hier
Cornwall 8, Québec 4
Verdun 8, Laval 7
Drummondville 3, Sherbrooke 2
Hier soir
Cornwall à Verdun
St-Jérôme à Shawinigan
Drummondville à Sherbrooke
Québec à Sorel
Demain
Cornwall à Sorel
Laval à Drummondville
St-Jérôme à Québec
Trois-Rivières à Sherbrooke
Verdun à Shawinigan

LIGUE JR DE L'ONTARIO

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Toronto	56	41	13	2	324	227	84
Oshawa	55	31	15	9	266	219	71
Peterborough	54	29	17	8	251	200	66
Kitchener	56	29	20	7	286	223	65
Ottawa	56	30	23	3	234	197	63
N. Falls	55	23	25	7	242	256	53
St. Catherines	57	21	29	7	231	288	51
London	55	20	28	7	225	252	47
Montréal	**54**	**10**	**35**	**9**	**198**	**277**	**29**
Hamilton	56	11	40	5	179	297	27

Avant-hier
Peterborough 8, St-Catharines 5
Hier soir
Kitchener à Montréal
St-Catharines à Ottawa
Peterborough à Niagara Falls
Oshawa à Toronto
Hamilton à London
Demain
Hamilton à Montréal
Ottawa à Peterborough
Kitchener à St-Catharines
Niagara Falls à Toronto

LIGUE AMERICAINE

Est

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	65	37	17	11	228	160	85
N. Ecosse	64	35	17	12	237	170	82
Springfield	66	28	25	13	234	221	69
Providence	63	22	31	10	214	236	54
Rochester	64	22	34	8	195	258	52
Ouest							
Baltimore	62	28	24	10	196	194	66
Cleveland	64	28	29	9	231	227	65
Hershey	60	27	23	10	211	199	64
Cincinnati	63	24	26	13	212	222	61
Richmond	64	25	29	10	197	182	60
Tidewater	63	17	38	8	166	242	42

Avant-hier
Cincinnati 5, Cleveland 0
Rochester 3, Springfield 1
Hier soir
N. Ecosse à Providence
Boston à Richmond
Hershey à Tidewater
Ce soir
Tidewater à Hershey
Baltimore à Springfield
Demain
Boston à Tidewater
Baltimore à N. Ecosse
Cincinnati à Providence
Hershey à Richmond
Cleveland à Rochester

HOCKEY
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
DEMAIN à 7:30 HEURES p.m.
HAMILTON
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

Les sports à la pige

LA CANADIENNE KATHY KREINER a remporté hier les championnats internationnaux de la République fédérale allemande en slalom géant. Elle a remporté la victoire en un temps de 2.19:64 minutes devant l'Allemande Rosy Speiser (2.-21:12 et devant sa soeur Laurie (2.21:73). A Morzine, France, Isabelle Mir a remporté la descente féminine des championnats de ce pays en un temps de 1.57:46 battant nettement Michèle Jacot, Christine Rolland, Brigitte Jeandel et Christiane Ray. Florence Steurer a abandonné après une chute.

* * *

Le CANADA a pris seul la tête au 3ème championnat international de balle-molle qui se déroule présentement à Manille en blanchissant le champion défendant, les Etats-Unis, 1-0. Auparavant hier, les Canadiens ont aussi blanchi les Phillipines, 8-0. Les Etats-Unis ont blanchi le Mexique 3-0 avant de s'incliner devant les nôtres. Le Canada a une fiche de 7-1 et les E-U, 6-2. Dans les autres parties hier, la Nouvelle-Zélande a défait Singapour 11-0, le Japon a blanchi Taiwan 4-0 et le Guam a défait Hong Kong 9-1.

* * *

NICK MILETI qui désire acheter la concession des Indiens de Cleveland devra sans doute porter de $1.4 à $4 millions le prix qu'il a l'intention de payer et éliminer son intention de mettre des actions sur le marché en 1973 s'il veut se voir accorder les Indiens, selon le "Cleveland Plain Dealer." Mileti a proposé sa demande aux autres propriétaires de la ligue mercredi à Sarasota. On a reporté le tout jusqu'au 22 mars avant de lui rendre une réponse définitive.

* * *

Les PREMIERS championnats du monde de natation auront lieu à Belgrade, Yougoslavie du 31 août au 9 septembre, a révélé hier le président de la Fédération internationale de natation amateur (FINA), le Mexicain M. Oscos. Les championnats de water-polo et de plongeons figureront également au programme de ces championnats du monde.

* * *

Les DODGERS de LOS ANGELES sont le choix de la Presse Associée pour remporter le championnat de la section Ouest de la ligue Nationale cette saison. L'addition de Frank Robinson et du gaucher Tommy John apportera plus de maturité à la jeune équipe des Dodgers. De plus, l'équipe de Walt Alston s'est débarrassée du meneur de trouble, Richie Allen. Les Dodgers ont trois gauchers établis, John, Claude Osteen et Al Downing qui a remporté 20 victoires l'an dernier. Les droitiers sont Don Sutton et Bill Singer. Les spécialistes de la relève seront Pete Richert, Jim Brewer, Jose Pena et Pete Mikkelsen. Et les jeunes Sandy Vance et Mike Strahler démontrent de très bon signes à l'entraînement. Duke Sims sera sans doute le receveur régulier aidé de Joe Ferguson et Chris Cannizzaro.

* * *

"NOUS POUVONS REMPORTER le championnat sans Vida Blue" a lancé hier son coéquipier Sal Bando, une opinion de plus en plus répandue au camp d'entraînement des Atlétiques d'Oakland à Mesa, Arizona." Je suis d'accord pour qu'un joueur tente d'obtenir le plus possible mais il a reçu une très bonne offre de Charles Finley". Dick Williams, gérant des A's, ne pense même pas à Blue. "Je travaille avec ceux qui sont ici" de dire Williams qui pourra toujours compter sur les Denny McLain, Catfish Hunter, John Odom et Chuck Dobson comme solides débutants.

YOGA

SESSION BRÈVE: du vendredi soir 7 avril, au dimanche 5h. P.M., avec André Van Lysebeth, Bruxelles.
BUT: Session de relance et d'initiation.
PROGRAMME: Postures - Yoga mental - Respiration, relaxation.
FRAIS DE COURS: $15.00 (payable immédiatement)
CHAMBRE ET PENSION : $12.00
LIEU: Séminaire St-Augustin, Cap Rouge, Québec.
INSCRIPTION immédiate: Centre Canadien de Yoga, 475 rue Fréchette, Mont St-Hilaire, (Rouville), Tél.: 514 (467-0972)

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

T. ROBICHAUD - GAGNON
Comptable agréée
465 Le Royer
Saint-Lambert
Tél: 671-9628

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115	861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec	692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

LE DEVOIR

Montréal, samedi 11 mars 1972

Cahier ARTS et LETTRES

Le prix David

P.-M. Lapointe ou la dignité d'un destin solitaire

par JACQUES FERRON

Avec ses belles maisons de notables, ses édifices publics, ses grands arbres, Roberval, le chef-lieu du lac Saint-Jean, sinon la capitale, n'accepta pas de bon gré la réunion du Lac à la tête du Saguenay; elle la reléguait bien en-dessous de Chicoutimi, capitale d'une grande et nouvelle province qui comprend une partie rurale, la tête du Saguenay, grand moteur d'industries, et la baie des Ha! Ha! comme tête d'estuaire. Entre Roberval et Dolbeau, on passe par un assez grand village du nom de Saint-Félicien où, entre l'église et le presbytère, un pêcheur obstine tend sa ligne dans la fontaine du curé depuis trente à cinquante ans. C'était avant Monsieur Paul-Marie Lapointe le citoyen le plus connu de ce village.

Cette province du Saguenay n'a été ouverte qu'au siècle dernier. Les pionniers viennent tout juste de mourir. Ainsi le grand-père Lapointe, menuisier-charpentier, fabricant de portes et châssis, faisait-il partie des glorieux fondateurs de Saint-Felicien-le-pêcheur. Pour la mieux comprendre, il faut remonter en arrière à ses métropoles, à Baie Saint-Paul, aux Eboulements, à la Malbaie, sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, dont les villageois n'ont pas les dents mêlées derrière les lèvres ni la langue soudée au plancher de la bouche. Ils ont commencé par triompher du Mal de la Baie, dont leur avait fait présent une compagnie d'Ecossais et qui de l'avis de Messieurs les Médecins aurait été une manière de syphilis volante qui se serait répandue en tout bien tout honneur, sans contact vénérien. Elle y laissa quand même à Baie Saint-Paul un hospice pour enfants monstrueux qui, de nos jours encore, constitue la principale industrie du village. En retour le grand Peter MacLoed, moitié Montagnais, moitié Ecossais, seul maître après Dieu et la dive bouteille, commençait à débrousailler la p'tite facterie qui deviendra la grande ville de Chicoutimi.

Si l'on sait causer dans les dites métropoles, la verve ne s'y distingue pas tellement de celle des gens du Sud, de l'autre côté de l'Estuaire, établis entre les Monts Notre-Dame et la rive, entre le Cap Saint-Ignace et la petite bourgade de Rimouski. Ces sudistes, disposant d'un plus grand territoire, d'une société plus nombreuse, protitent d'un plus grand parlement, d'autant plus que les Monts Notre-Dame, prolongement des Appalaches, ont des versants qui se prêtent à l'agriculture. Au nord, les Laurentides, résolument forestières, sont des collines ingrates, sans la moindre fertilite, que nos poètes ont célébrées abusivement, sans même se donner le mal de consulter les agronomes, ce sont à proprement parler des nuisances naturelles qui, de Sainte-Anne-de-Beaupré à Tadoussac, prennent toute la place, ne laissant à nos métropoles que des petits fonds de rivière. Faute de peuplement, d'une société propre à la verve, elles brideront celle-ci et ne la lâcheront que dans la grande colonie du nord, dans ce Saguenay-Lac-Saint-Jean qui en depit de son site et de ses neiges, deviendra la plus méridionale de nos provinces. A Montréal, les hôteliers accueillent avec réticence les Saguenéens qui s'y amènent en bande, quand ils ne leur ferment pas la porte au nez, parce qu'ils sont trop bruyants et endommagent le mobilier. De toutes les villes du Canada, compte tenu de la population, Chicoutimi est la ville qui se paie le plus de ces minounes ultra-chics qu'on appelle Cadillac. Cette province extravagante, où la verve bridée de ses origines prend le mors aux dents et s'en donne à coeur joie jusqu'au délire, où avant le barbier Villeneuve l'avocat Larouche, ne tenant pas à terre, a chanté les nuages mieux que quiconque, vient de se mériter en trois ans deux prix David, le premier à Mgr Félix-Antoine Savard, le dernier à Monsieur Paul-Marie Lapointe.

Il n'est pas sans à-propos de comparer ces deux lauréats a Jean-Paul Desbiens, alias Frère Untel, qui est de la même province et qui me plait beaucoup, même s'il perd la tête plus souvent qu'à son tour. Il lui est arrivé d'écrire des pages admirables dans son deuxième livre, celles où il se raconte sans prèchi-prêcha et qui constituent un morceau d'anthologie. Seulement, voici, cette pièce reste exceptionnelle: Desbiens, malgré tous les renoncements auxquels son métier le torçait, n'a pas été capable de sacrifier les plaisirs de la parole et de la compagnie à l'ennui de l'écriture, d'une pratique solitaire, qui demande un certain ascétisme. Mgr Félix-Antoine et Paul-Marie Lapointe, eux, en ont été capables. Ils ont sacrifié leur verve à l'écriture qui en retour leur a donné du flegme et les a rendus laconiques. Desbiens reste capable de dérailler et d'improviser des articles saugrenus tandis que de la part de Savard et de Lapointe on n'a pas à craindre de débordement d'humeur, d'engueulade, de bagarres à coup de chaises, et cette aménité ne leur a pas nui aux Affaires Culturelles où on les a reçus sans gorilles. Pourtant personne n'avait mieux que Mgr Savard, dans Menaud, décrit le passage de la verve fébrile au délire patriotique et paranoiaque, et loin de vouloir en inquiéter les populations, le leur avait proposé comme un sujet d'édification. Quant à Paul-Marie Lapointe, malgré la froide correction, il reste loin d'être un homme de tout repos, ne serait-ce que parce qu'il est né sous le signe chinois du serpent, où les poètes sont rares et qu'il partage avec un collègue du nom de Mao. Il ne s'en est d'ailleurs pas caché, surprenant l'honorable Choquette qui n'a pu s'empêcher de lui demander: "Voudriez-vous devenir premier ministre?" Peut-être pas. Néanmoins on peut se demander si Lapointe est allé chercher son prix David avec la mélancolie et la résignation de ses deux prédécesseurs, Mgr Savard et Alain Grandbois, pour qui cet honneur marquait un couronnement de carrière. Je serais plutôt porté à en douter. Normalement, il aurait dû revenir à Madame Claire Kirkland-Casgrain de présider à la céremonie. Cette bonne dame n'était pas à son aise. Elle avait bien du mal à se faire une fraise de Ministre des Affaires Culturelles. En principe, ce prix marquant la fin de la carrière d'un écrivain, devait marquer le début de la sienne et la sacrer dans son nouveau ministère. Elle y tenait. Mais justement, ce Paul-Marie Lapointe qui n'a peut-être pas dit son dernier mot, dont on ne sait même pas ce qu'il pense, était-il un titulaire convenable?

– C'est Nérée Beauchemin qu'il m'aurait fallu.

Maître Philippe Casgrain, son plus intime conseiller, aurait préféré à Nérée Beauchemin un véritable hasbeen, tout particulièrement Roger Lemelin, un des rares écrivains à s'afficher libéral.

– Tandis que votre Nérée Beauchemin, si je m'en souviens bien, n'est qu'un vieux conservateur.

– Ce Lapointe, de quel parti est-il?

– D'aucun que je sache. C'est un poète tout simplement.

– Philippe, j'ai une idée: si je me teignais les cheveux en vert comme l'illustre Baudelaire!

– Ma pauvre amie, on dirait que vous prenez le parti des Irlandais.

Pierre de Granpré déconseilla aussi cette couleur. Avec tous les tortillements de la délicatesse, il finit par en arriver à son but: l'illustre Baudelaire en usait moins par originalité que pour soigner sa vérole.

– Quelle horreur! fit Madame Kirkland-Casgrain. Sous le coup de l'indignation elle a remis son sacre de ministre à l'an prochain.

– Entre-temps, que Lemelin presse sa rentrée. A la rigueur, qu'il fasse comme moi à Chatelaine.

Un ange passa, c'était un nègre. Dans la revue mentionnée, Madame Kirkland-Casgrain publie un article chaque mois. On a mauvaise grâce à se moquer d'elle: c'est même l'écrivain appliqué et ponctuel qui lui a fait choisir le Ministère des Affaires Culturelles. Malgré son désistement, la cérémonie du prix David eut lieu quand même, présidée par Jérôme Choquette, petit-fils et frère d'écrivain, qui a pu declarer que Paul-Marie Lapointe le recevait en toute justice.

Lapointe est donc né natif de Saint-Félicien. Son grand-père y était fabricant de portes et châsis, son père assistant-général de banque. Du premier il hérita des vertus de l'artisan, du second de la discrétion et de la tenue qu'on exige à la Banque Canadienne Nationale. Il commença son cours classique à Chicoutimi, la capitale de sa province; après la rhétorique, sous prétexte de devenir jésuite, il alla s'inscrire au collège Saint-Laurent au lieu de se présenter tout bonnement au collège Saint-Ignace où il aurait été ensoutané à l'oeil, pour la plus grande gloire de Dieu, selon la devise des bons pères. Il ne devint ni jésuite, ni philosophe, mais écrivit "Le Vierge incendié" et se retrouva aux Beaux-Arts, antichambre de la bohème et de la perdition. Il s'était fait un ami à Saint-Laurent, qu'il garda aux Beaux-Arts, c'était Robert Blair qui a formé avec Muriel Guilbeault et Claude Gauvreau un trio remarquable. Claude avait dû se l'adjoindre, se contentant du titre d'amant mais l'affichant quand même avec véhémence, le criant sur les toîts et jusque dans son théâtre posthume, "Les oranges sont vertes." Paul-Marie Lapointe qui sera souvent second, au Nouveau-Journal après Jean-Louis Gagnon, au service de l'actualité de Radio-Canada après Marc Thibeault, aura peut-être appris de son ami Blair que dans l'exercice d'une fonction, s'il est moins glorieux d'être en charge qu'en titre, on s'y retrouve confronté avec la réalité et non avec une chimère. Au demeurant, avant toute réflexion, il importait alors que le "Le vierge incendié" fut publié. Par l'entremise de Blair, grâce à l'Automatisme que Gauvreau animait avec le plus noble désintéressement, d'une ardeur toute religieuse comme on en rencontre dans les petites sectes, il le sera. On accole depuis le nom de Paul-Marie Lapointe à l'Automatisme. Pourtant Lapointe s'est toujours défendu d'en avoir subi l'influence. Il ne pouvait guère s'accorder avec Gauvreau, esthète impérieux, incapable de gagner sa vie et d'autant plus impérieux qu'il était dépendant, se faisant du monde une idée enfantine et de la société une idée mondaine, où la magie, les prestiges et les incantations réglaient de tout et avaient plus d'importance que la politique, qui ne tenait à être révolutionnaire que pour récupérer, à l'instar d'André Breton, une dizaine de mots dont la signification lui importait moins que leur vibration toute formelle. Lapointe ne s'est jamais pris pour un magicien, pour un démiurge. D'ailleurs, dès que son livre fut en librairie, il retourna a Saint-Félicien, incapable de résister à l'appel affectueux des siens.

Là, il se retrouva dans un monde dont les nécessités de la vie faisaient la réalité, qui ne connaissait d'autre conjuration poétique que les rites et chants d'église, ou il n'y avait d'autre bohème que celle des misérables et des faibles d'esprit. "Le vierge incendié" ne procura pas le moindre avantage à Paul-Marie Lapointe. Il était même préférable de ne pas en faire mention en attendant la traduction de six de ses poemes en anglais, qui, bien entendu, surviendra trop tard. Ce garçon qui avait fait dépenser de la grosse argent à sa famille, bachelier manqué, poète inavoué, qui n'avait même pas eu le coeur de se laisser rescaper par les bon pères jésuites, à la rigueur de devenir un Frère Untel comme Desbiens, trouva quand même moyen de n'être pas un parfait raté en repartant sur le même pied que les garçons de son âge: il fut plombier, mesureur de bois et cela dura jusqu'à sa majorité, alors qu'il supplia son ami Blair d'envoyer un télégramme à Saint-Félicien au nom de Monsieur Ouimet, président de la Société Radio-Canada. Ce que fit Blair. Il était dit dans ce télégramme qu'une excellente situation attendait Monsieur Paul-Marie Lapointe à Montréal. Une famille sérieuse de Saint-Félicien n'est pas assez égoiste pour retenir son fils auprès d'elle, à végéter dans les p'tites jobs pas très payantes, quand une pareille occasion se présente, dûment garantie par une personne aussi haut placée que ce monsieur Ouimet. C'était la répétition du coup des jésuites. Quand on est destiné au prix David, ce serait commettre un péché grave contre la sainte Providence que de rester à Saint-Félicien, le long de la rivière Chamouchouane.

Néanmoins, tel un jeune héros qui ne veut rien devoir aux hautes protections dont il dispose, au lieu de se rendre à Montréal, Paul-Marie Lapointe descendit à Québec où il eut la chance d'être embauché à l'Evénement-Journal. Il y apprit le métier, participa à la fondation du syndicat des journalistes. En 1953, le colonel Gilbert lui offrit de passer dans les cadres, chef de nouvelles. Il préféra rester syndiqué, monta à Montréal où il devint chroniqueur religieux à La Presse. Cet emploi le charma, même s'il avait des idées un peu trop avancées pour l'Eglise de l'époque. D'ailleurs ce n'était que des idées; il n'y mettait jamais d'humeur. Elles visaient au mieux-être du monde, porteuses d'une charge positive, sans jamais rien de destructeur. C'est toujours à propos du mal qu'on s'accroche. Deux conceptions du mal viennent en conflit et en suscitent une troisième. S'il avait des idées avancées, elles n'avaient jamais rien d'offensant. Il a parlé de l'amour et des enfants d'une manière irréprochable. On ne trouve pas chez lui trace de suprématie masculine. Il ne semble concevoir de fautes que contre l'enfance, l'amour et la beauté du monde. Même alors il répugne à sevir contre les coupables: il en a plutôt contre l'organisation sociale qui les suscite. C'est dans ce sens que, chroniqueur religieux, il décidera de modifier l'opinion publique en tirant profit de son métier, voire en y recherchant l'autorité. Il laissera la chronique religieuse pour devenir secrétaire à la rédaction de La Presse. Il suivra ensuite Jean-Louis Gagnon au Nouveau-Journal. Il en sera, je crois, le second. Cette belle aventure tourna mal. Gagnon n'était pas sans qualités. Il avait surtout celles de l'aventurier et un sens plutôt restreint de la responsabilite. Lapointe devait s'acheter une maison. Ile le pouvait pourvu que le journal tint. Il demanda conseil à Gagnon qui lui repondit que Gibraltar s'effondrerait avant le Nouveau-Journal. Lapointe acheta sa maison et le lendemain la bonne femme Du Tremblay mettait le Nouveau-Journal en banqueroute.

Lapointe devint alors scripteur à la pige et écrivit le scénario de "Voir Miami", un petit film que réalisa Gilles Groulx et qui n'est pas particulièrement pro-américain.

– Cela ne vous a pas causé d'ennuis quand vous êtes allé ensuite aux USA?

– Pas du tout. Je ne suis qu'un particulier. Voyez-vous, ce ne sont jamais que les cartes de membres dans tel ou tel parti qui vous causent des embarras.

De plus, il s'occupa quelque temps d'une émission pour jeunes à la télévision. En 1964, il est nommé rédacteur en chef du Magazine Maclean pour devenir en 1969 Superviseur de l'emission Aujourd'hui à Radio-Canada. Actuellement il est directeur de l'Actualité (Format 30, Format 60, Présent), toujours bon second, comme de bien entendu, après Marc Thibeault.

Tous ces postes ne sont certainement pas des planques. A son opinion le poète n'est pas un farfelu, un illusionniste que la société entretient pour son amusement. S'il est deux écrivains à qui Paul-Marie Lapointe ressemble, c'est Jean Giraudoux qui fut bon écrivain et grand fonctionnaire et Aimé Césaire, maire d'une grande ville antillaise et député communiste tout en étant un grand poète. Et il y a aussi un certain Mao qui possède sur le président Nixon le grand avantage d être poète.

Paul-Marie Lapointe a déja écrit que la poésie est "l'arme essentielle de la véritable révolution". Claude Gauvreau a sans doute écrit la même phrase à peu près dans les mêmes termes. Mais ces deux phrases seraient-elles identiques qu'à mon avis elles n'auraient pas le même sens. Gauvreau ne connaissait d'autre engagement de sa poésie. Celle de Paul-Marie Lapointe colle à la condition de l'homme et à la situation du monde. Humble et austère elle est un viatique pour quiconque tandis que celle de Gauvreau ne chante que la gloire d'un magicien.

Et puis, j'avouerai carrement que tout le mal qu'on se donne de nos jours pour faire d'une petite secte qui ne groupa jamais plus que trente personnes un grand mouvement révolutionnaire n'est qu'une mystification qui rappelle un peu celle à laquelle Saint-Denys Garneau a donné lieu; que le fameux Refus Global est une ineptie tout comme le journal du petit poète martyr. Enfin, il me semble que la dignité de Paul-Marie Lapointe, happée par cette secte, est d'avoir bien dit qu'il ne lui devait rien et d'avoir repris ses distances, capable, comme tout homme, d'un destin solitaire.

Paul-Marie Lapointe, né en 1929, a reçu il y a dix jours le prix David, lors d'une réception au Parlement de Québec. Il s'agit de la plus haute récompense accordée par la province à un créateur littéraire.

Poète et journaliste à la fois, le lauréat dirige présentement le Service des actualités à Radio-Canada, et vient de publier, à l'Hexagone, un livre intitulé "Le réel absolu". Notre collaborateur Jean Ethier-Blais, que l'on pourra lire en tournant la page, parle de cette oeuvre.

Quant à l'homme, Jacques Ferron en a fait le portrait (et l'éloge) ci-contre. Nous ne voudrions pas "présenter" un collaborateur aussi important. Disons seulement que Jacques Ferron, selon plusieurs, aurait pu recevoir le prix David, dans le domaine du roman. Et que dans le comté de Mont nagny, il y a bien longtemps, il fit des discours électoraux en faveur du libéral Fernand Choquette, père de Jérôme, lequel a remis cette année le prix David au gagnant, en l'absence de sa collègue Claire Kirkland-Casgrain.

Le prix de Montréal

V.-L. Beaulieu entre le roman et l'essai

par ROBERT GUY SCULLY

Comme un autre lancerait un cri de victoire ou de jouissance physique, Victor-Lévy Beaulieu nous affirme, au verso de cette page, les raisons les plus primaires de son engagement d'écrivain. Son affirmation a du poids, à cause de l'oeuvre bien sûr, mais surtout à cause de la fidélité qu'il montre envers son art. Peu sont tentés, par les temps modernes de "coller" ainsi à la littérature. On a l'impression que la plupart des romanciers, exactement comme ces "singes au pied de l'arbre" que décrit Ferron, font des romans parce que le papier ne coûte pas cher, et se transporte facilement. Si les grandes portes du scénario ou de la scène ou du cinéma s'ouvraient à ces écrivains, ce serait une autre histoire . . . Combien d'auteurs littéraires sont devenus "autre chose" après le premier succès de librairie? Personne ne peut blâmer, puisque les romans se lisent de moins en moins. De plus ces mutations produisent parfois d'excellents cinéastes ou chansonniers. Un auteur de talent peut au moins vivre de ses scénairos, et se tailler dans la masse un public admirateur. Enfin, qui est prêt à assurer que Marshall McLuhan, ce fumiste, farceur, iconoclaste, superficiel, qui assurera que ce personnage n'a pas eu raison malgré tout? Un libraire sans doute, ou un bibliothécaire, nous le garantirait. Entre-temps on constate, un peu partout et de diverses façons, que le roman est en perte de vitesse, à l'instar de plusieurs autres institutions. Ne parlons pas de la poésie!

Où va la littérature? Lévy s'en fiche. Qui continue de lire? Lévy s'en fout. Cela simplifie son problème. Il prend plaisir à l'écriture maintenant, même si dans le temps (cf. son "Victor Hugo") il la voyait plutôt comme un véhicule pour ses ambitions personnelles et sociales. L'ambition est toujours là, très

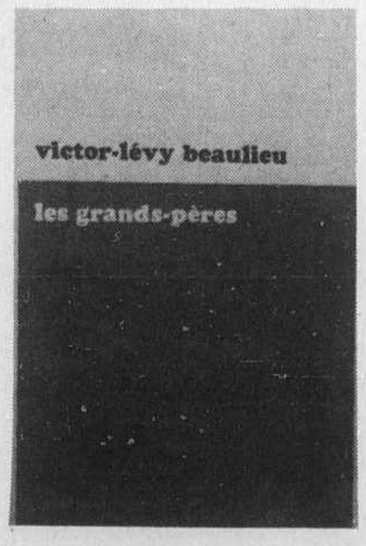

forte, on la sent. Mais elle s'est unie au plaisir d'écrire, ce qui la rend déjà plus saine. C'est une ambition littéraire. De là vient une certaine confiance qui lui permet d'entrer en polémique avec d'autres auteurs qu'il estime dépassés, de se prononcer au nom de la profession entière, bref de juger à la manière d'un grand écrivain, rendu au sommet de la pyramide, sur la haute branche qui domine les pauvres singes ratés et chamailleurs.

Cependant, rendu sur cette haute branche, quand en plus on a dirigé la production d'une maison très importante sur le plan littéraire, on doit se douter de ce qui arrive à la littérature. On doit savoir la réponse. Dans le texte d'aujourd'hui, Victor dit qu'il ne veut rien savoir. Sartre, dans "Les mots", et Le Clézio, dans un de ses romans, adoptent une attitude semblable: pourquoi écrire, on ne sait pas, mais on aime ça alors, laissez-nous faire! En effet, c'est un droit strict; puis ça fait plaisir de se rendre compte que d'autres prennent plaisir à ce qu'il font. Les petits passages intercalés dans le morceau de Lévy laissent entrevoir son âme d'écrivain, tirent le voile sur son fameux monde intérieur; oui, c'est le fun de se nourrir de son passé, de ses origines, de son enfance et de ses expérience, de donner à tout cela une forme solide.

Pourtant je reviens à ma première constatation. Les meilleurs écrivains ont été les plus lucides aussi, les plus aptes à déceler les grandes tendances culturelles. Parfois ils les décelaient toutes à l'envers mais c'est un détail! Je pense à Thomas Mann, dont les essais sur le cinéma, la société, la littérature, l'Allemagne, apparaissent aussi valables que les romans. Ferron utilise ses connaissances du Québec pour parler d'histoire ou de société, dans sa dernière chronique de MacLean's par exemple. Or Lévy, dans le fond, a la même intention: devenir essayiste autant que conteur. On n'a qu'à rapprocher deux phrases qu'il nous a dites, lorsque nous lui parlions justement de littérature "en général". La première fois, il se disait aussi convaincu que quiconque de l'avance de l'audio-visuel. Il ajouta: "en tant qu'écrivain, j'ai librement choisi de vivre au dix-neuvième siècle". Quelques mois plus tard, pressé de dire si l'écrivain aurait tout de même un certain rôle à tenir dans notre siècle à nous: "oui; les bons écrivains aujourd'hui, les écrivains utiles, doivent se rapprocher de l'essai". Donc, au moment où j'ai lu le morceau en sept parties composé pour LE DEVOIR, je l'ai trouvé beau et essentiel, mais j'ai cru que cet élan quasi-physique complétait une volonté bien rationnelle chez l'auteur de "Jos Connaissant". La volonté de faire de la grande création et de la grande théorie, afin que les deux forment une oeuvre qui demeure.

La saison littéraire qui s'écoule offre l'occasion de connaître les deux "moitiés" de l'oeuvre en question. VLB vient de publier un roman que le jury du prix montréalais a primé, "Les grands-pères". Quelques mois auparavant il faisait paraître un essai, ostensiblement pour "Saluer Victor Hugo", en réalité pour régler ses comptes au vieux bonhomme, faire le bilan de son expérience littéraire, et saluer ses nouveaux maîtres (cf. LE DEVOIR du samedi 11 septembre). Je soupçonne que l'un a joué autant que l'autre dans l'esprit des jurés. D'autre part, il y a une marge entre "Les grands-pères" et les quatre romans précédents. Seul le cinquième fait preuve d'une grande simplicité. Il y a certainement eu un progrès à ce moment précis chez le romancier. Et c'est un essai qui vient marquer la fin de la "première période". Je ne voudrais pas faire de cela un lien artificiel, en supposant par exemple que l'essai a enrichi le roman. Il y a peut-être deux tiroirs distincts dans l'esprit de Beaulieu. Mais qu'est-ce qui a tant frappé les lecteurs à propos du "Victor Hugo", si ce n'est la simplicité? En étalant tout d'un coup, sans coquetteries, ses expériences littéraire, sexuelle, et sociale, l'auteur faisait quelque chose d'assez inédit ici.

En effet, dans un pays où on n'a jamais su quelle langue adopter – l'idée d'en inventer une étant relativement récente – où l'on n'a jamais su dans quelle tradition littéraire s'épanouir, où l'on a hésité entre une francophonie aussi "bébelle" que sa cousine Commonwealth, et un panaméricanisme qui comporte de grands risques, dans tout cela il y a quand même une constante inquiétante: les écrivains cherchaient une manière de dire leurs bobos qui soit originale, ou plutôt, qui ne soit pas plate. Lorsqu'on évite avec obsession la platitude, on peut facilement passer à côté de la sincérité, de la simplicité, de la vérité. Arrive Lévy qui ne recherche même pas l'originalité minimale de nos écrivains naturalistes pas très naturels. Il n'est ni pour ni contre le joual, il est dans le joual. Il est ni pour ni contre le Québec actuel, il est pogné dedans. Je me souviens de cette réaction-là chez les lecteurs: "que c'est simple". Presque banal. Mais! c'était intéressant! Ils lisaient jusqu'au bout la première partie de l'essai, la partie autobiographique. Seuls les plus cultivés, (qui sont souvent pour des raisons évidentes, les plus aliénées sur le plan culturel) s'étaient attachés à la deuxième ou à la troisième partie, et revenaient me dire que le livre n'avait rien de spécial.

Avant le "Hugo", les romans de VLB avaient leur originalité pour nos p'tits littéraires professionnels. Quand l'auteur leur a expliqué en termes aussi peu éclatants qui il était, d'où il venait, la chose a perdu du charme à leurs yeux. Inversement cependant, des journalistes de ma connaissance ont résolu à ce moment de lire Beaulieu, parce qu'enfin ils découvraient un gars ordinaire dans le milieu moins qu'ordinaire de notre élite culturelle. Par conséquent, on ne saura jamais si le fait d'écrire son "Salut" a permis à l'auteur d'écrire un meilleur roman sur le grand-père Milien Bérubé. Mais je crois qu'il a réuni autour de lui un public plus large et plus fidèle dès le moment où il s'est expliqué de la sorte. La même chose pourrait se reproduire quand Lévy va publier son prochain essai sur Kérouac: ceux qui ne connaissent pas ces romans vont peut-être découvrir qu'il y a là une contribution importante concernant les Franco-Américains et les Québécois. Le romancier s'imposera par ce biais. Sa thèse au sujet du grand écrivain contemporain, mi-essayiste mi-conteur, se vérifiera. Attendons voir, une quinzaine d'années encore...

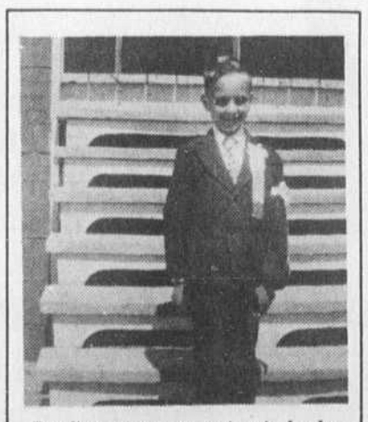

Beaulieu est, comme on le sait, le plus jeune auteur à recevoir le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal. Notre photo date d'avant sa carrière de romancier, semble-t-il, mais on trouvera à la page suivante un texte de l'auteur lui-même, portant précisément sur son métier de romancier.

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

les prix littéraires

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Écrire, selon Lévy

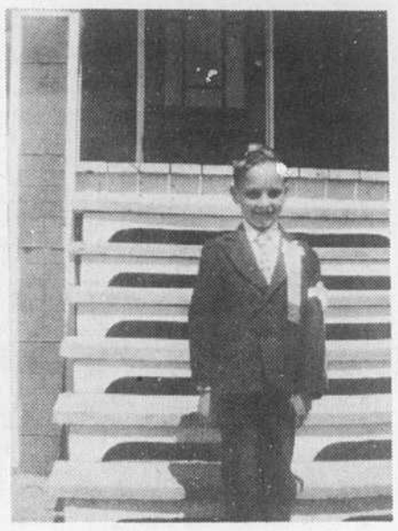

1

(Une flèche s'enfonçant dans l'oeil, un ourson grimpé dans un arbre, le vieux curé Saindon bien chapeauté et me donnant de légers coups de canne sur les jambes pour m'apeurer, mon père conduisant son vieux camion de beurrier à Saint-Paul-de-la-Croix, les discours du grand-père Antoine sur la fin du monde, sa chaise, son crachoir, et ma mère couchée dans la chambre du Haut, celle-là même où on remisait les barils de biscuits secs – et toute une imagerie, une floppée d'émotions – Loin, loin tout ça, dans l'apaisante odeur de l'enfance – "Mon p'tit torvisse, t'aurais-tu peûre de ton pâsteure, hein?") –

2

Il y a ce beau mot dans **Et fuir encore** de Gilles Delanaudière, il y a ce qu'il appelle "les pays québécois" et que je m'approprie car, disait Faulkner, l'écrivain est un pilleur, un voleur, un massacreur, un bandit de grand chemin, un braconnier, une tête enflée et un grand nono – Et Ferron me disant: "Les écrivains, je les compare à des singes qui se chicanent pour grimper dans l'Arbre" – Et Ferron ajoutant: "Maintenant, mon petit Lévy, vous êtes dans l'arbre, vous avez gagné le "Prix", vous devriez arrêter d'écrire. Pensez à tout ce mal que vous allez vous donner si vous faites ça pendant cinquante ans" – Et son haussement d'épaules qui veut dire: "Est-ce que ça vaut la peine?" – Evidemment que ça ne vaut pas la peine. mais je m'en sacre bien car:

3

(le côteau des Epinettes à Saint-Jean-de-Dieu, les robes bleues à pois blancs, les petits chats néyés dans la Boisbouscache, les mots maintenant usés: tabarnance, touiche, platan, navot, chicot, picasse, ménoire, robeure – mots usés mais miens mots et non mots appris dans l'ailleurs de mon monde, à Rivière des Prairies ou bien dans le Grand Morial qui, à vrai dire, n'est même pas vaste comme une bouse de ma Haute-sur-Pattes, belle vache jersey que seule ma mère, assise sur son p'tit banc, savait traire avec beauté.

4

Mais toute littérature est un malentendu puisqu'écrire n'est pas agir, puisqu'écrire, puisqu'écrire, puisqu'écrire – Oui, Monsieur Ferron, les écrivains sont des singes sautillant au pied de l'Arbre, fiers de leurs jeux de pieds, de mains, de tête, de queue et de sexe – (Le Québec roule en Transcanadienne et qu'y vient faire l'écrivain pas sortable de son bois? Oh, culture québécoise se faisant grâce au Conseil des Arts, dans les sourires gras des subventions fédérales! Qu'attend-on pour monter sur Québec en suivant le chemin du Roy? Oh, chers zécrivains de la cellule Machine à écrire! Oh, fieffés socialistes individualistes! Oh, zaristos zarivistes! On est même pas du monde, on n'a que la vague conscience de nos mots, on n'a que l'organisation de ceux qui nous organisent, on vit pas dans la maison québécoise mais dans la dépense, à côté des tourquières, de Maurice Richard et de la soupe aux pois – Nous ne sommes que de grands malades, nous servant de nos peuples pour tirer sur nous la grande couvarte de l'honorabilité – ET POURTANT:

5

(ces pays québécois mouvants à partir de l'enfance, Saint-Modeste, Amqui, Trois-Pistoles et maintenant Tarrebonne et Morial Mort, et le monde, le pas beau comme l'autre, qu'il faut nommer dans une délirante thérapie afin qu'il ne coule pas à pic – (Chimère, tout cela n'est qu'une grotesque chimère mais je ne m'aime que là-dedans, ayant choisi la menterie, le jeu absurde du verbe verbant, dans la bonne senteur des petits pieds, des tables de cuisine chromées, des pianos à queue roses, des camisoles de force, des noirs chevaux sexués et des dentiers qu'on enlève le soir avant de les mettre dans un plein verre d'eau) – (Ecrire est un vice et je m'y visse à défaut de m'aimer dans ma vie trop nombreuse) – (Claire, comme le mot viol est un beau mot!) –

6

"Je laisserai un plein rayon de livres et je mourrai content", disait Kerouac, cet ivrogne de Canuck, ce grand artiste et pourtant ce minable demeuré – (La vérité est qu'on fait ce qu'on peut et qu'on est fait comme rat par ce peu) – Que les singes, au pied de l'Arbre, grimacent et montrent leurs fesses rouges en attendant de grimper sur la branche. Pour ma part, je ne m'inquiète pas du spectacle qu'ils donnent, et les autres singes non plus – (j'écris) – Rien ne m'est vécu qu'entre mes lignes car seule compte la description des pays québécois. La vie, la vie, la vie: mais qu'est-ce donc que la vie? Ces mots:

7

(grève de Fatima à Trois-Pistoles, vieux chien chassieux trouvé dans ce hangar à Rivière des Prairies, hot-dogs avalés dans un shaque à Pointe-Calumet, la rue Beaulieu à Lowell (avec la statue de la Vierge dans la grotte de petits cailloux roses), et les avatars de la grande tribu occupée à multiplier ses pains dans le Morial Mort du rêve – Oh, bouillonnement de la vie fragmentée! Pourtant, seule chose bonne à dire et à vomir – (Bonjour gros bébés bleus!).

VICTOR-LEVY BEAULIEU

Paul-Marie Lapointe

La vision personnelle des choses

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Qu'on imagine le poète de vingt ans qui fait paraître **Le Vierge incendié**. Tout Paul-Marie Lapointe se trouve déjà dans ce premier recueil. Eros y règne en maître. L'amour restera le centre de cette oeuvre, se consacrant à chanter les formes de la femme. Toutes les couleurs ramènent à lui. Le corps, phénomène unique dans notre poésie, libère et rachète. La tendresse n'est pas absente de la démarche érotique. Eluard n'est pas loin. Le début du recueil est équivoque et déjà perce le besoin de Paul-Marie Lapointe de faire entrer en poésie cet animal anti-poétique par excellence qui a nom homme social. On peut l'appeler "l'homme de pain noir", cela ne change rien à l'affaire. Le jeune poète, dès 1948, a mauvaise conscience. Il parle d'affiches (et bientôt l'afficheur hurlera) et dénonce le monde religieux névrosé qui l'entoure. Les mots rares foisonnent. Les prêtres ne sont pas des prêtres, mais des mages; ou sont-ce des psylles? Il y a, dans le **Vierge incendié**, le début d'une mythologie chère à Paul-Marie Lapointe, faite de scènes reprises à l'antique, de paysages olympiens et mallarméens à la fois, que peuplent boucs et béliers, bergers à syrinx, Erynnies aussi furieuses qu'il se doit. C'est l'univers poétique et intellectuel d'un jeune homme très brillant qui a lu Mallarmé, écouté Debussy, rêvé sur les pages d'un dictionnaire de la mythologie; c'est l'après-midi d'une faune nordique qui recrée les bords de la Méditerranée. Nous sommes en 1948 et Paul-Marie Lapointe a vingt ans. On n'est pas plus doué, à cet âge, si l'on n'est pas Arthur Rimbaud. Rien ne manque: force du langage, présence de l'âme à la recherche de l'amour et le besoin de tout dire envers et contre tout qui explique que la musicalité soit souvent absente de ce beau et premier texte.

Paul-Marie Lapointe est aussi le poète d'une matière, qui est le corps humain, dont il énumère présences et positions, comme s'il tenait à se prouver que cette merveille existe bien devant lui. Les mots suscitent et exorcisent la réalité. Et parfois, au milieu de la nomenclature céleste, une petite phrase révélatrice, qui échappe comme le leitmotiv de l'inconscient, à la suite des mots. Ainsi: "... tous rêvent de pouvoir dormir à nouveau dans les draps de foetus." En face de la perfection de la forme, Paul-Marie Lapointe dresse l'insatisfaction de l'homme qui ne se dépassera jamais. "Que je me retrouve empêtré dans mon corps d'homme parmi vous les oiseaux du rêve et les gnômes..." La poésie naît précisément dans cette fissure, à cet instant où un homme parmi d'autres peut assumer son néant, pis encore, son insuffisance. Il faut cependant se demander dans quelle mesure la surabondance des images éparses ne nuit pas à l'unité de l'ensemble. La nomenclature qui s'étend dans ces poèmes comme à l'infini est souvent bien obscure. On la dit québécoise, géologique, susceptible d'enracinement. Je le veux bien. Mais j'y découvre surtout un désir de somptuosité orientale, de cette somptuosité qui se nourrit d'elle-même et naît de la succession de ses propres formes. Les rappels d'ordre biblique, vierge au serpent, synagogue, enfer, purgatoire, ajoutent au clinquant orientaliste une dimension religieuse. Mais, essentiellement, la poésie de Paul-Marie Lapointe s'élève contre la lente destruction de l'homme. Dans **Pour les âmes**, le poète est saisi par l'angoisse de l'atome et le spectre de la mort blanche. Paul-Marie Lapointe rejoint ici Fernand Ouellette. Le monde court à sa perte et les missiles intercontinentaux sont là, qui attendent le moment d'agir, de nous faire sauter. J'avoue que je préfère le Lapointe de la protestation religieuse, celui qui, dans la chaleur de la matière retrouvée, chante le nid féminin. Nous sommes tous sensibles à la présence à nos côtés (et aussi, plus loin, en Union soviétique) d'engins de mort. Mais tous ne sont pas d'accord pour déplorer la fin de notre planète. Moi, par exemple, je ne lèverais pas le petit doigt pour empêcher le général Popov de tout faire sauter et je crois que la plupart des gens sont ainsi. Personne ne veut mourir, mais rares sont ceux qui croient que nous méritons de survivre. Quel spectacle que celui du monde! Il faut être bien idéaliste pour croire que les hommes deviennent meilleurs. En dépit de Jean-Jacques, ils restent ce qu'ils ont toujours été, bêtes et méchants. Jésus demandait l'impossible lorsqu'il nous adjurait de nous aimer les uns les autres. Quel pince-sans-rire! Mais l'Evangile est plein de cette ironie souriante. C'est l'humour juif. Il n'y a de poésie qu'érotique. Dès qu'un poète prêche, on assiste à une baisse importante de niveau. De la poésie à l'éloquence.

Arbres, heureusement, est un chant d'amour, l'un des plus beaux que l'on ait écrit à la louange de l'homme vertical, filiforme. Paul-Marie Lapointe se place, dans cette suite de poèmes, au coeur même de l'âme historique du Québec, au confluent des arbres et des eaux, là où les arbres se mirent dans le fleuve, là où le fleuve qui s'allonge ressemble à l'arbre qui s'élève, la reprise du même mot, sa transformation par nuances insensibles, l'évolution et l'élargissement du sens, le recours aux présences animales lumineuses, la recherche

des archaismes donnent à ces chants d'arbres une immense puissance d'évocation littéraire.

Je ne reprocherai à Paul-Marie Lapointe que de ne pas toujours établir dans ses vers cet espace poétique. Il tient que la poésie doit être morale. C'est un tort. La poésie doit être poétique et transcender la morale. Elle n'apporte pas de message aux hommes puisqu'elle existe pour le leur refuser. Elle ne s'adresse pas aux âmes, mais aux hautes âmes. Lorsqu'à vingt ans, le poète hurlait contre le carcan des lois, il avait raison et il suscitait la matière de la poésie; c'est qu'il voulait remplacer cet univers par la vie de la poésie et elle seule. Lorsque le poète, dans ses vers, soupire et veut un monde meilleur, il a tort et débouche sur le politique qui est l'anti-poésie. Qu'il laisse cela à Aragon et autres faiseurs. Les admirateurs de Paul-Marie Lapointe attendent de lui la poésie de l'énigme et elle seule, avec le secret indéchiffrable à jamais de la version personnelle des choses.

Paul-Marie Lapointe. Le réel absolu. Editions de l'Hexagone, Hontréal 1971.

Le prix Prix

Tous ces prix! Mais à quel prix? Nous avons rêvé, au Devoir, d'un prix littéraire qui couronnerait les prix littéraires, qui ferait autorité, auquel on n'aurait qu'à consacrer un seul article... autoritaire. Il s'appellerait évidemment le prix Prix. Le prix Prix serait décerné à celui des lauréats de prix qui aurait les moyens d'en payer le prix.

Après avoir payé le prix du Prix il lui suffirait d'écrire un livre intitulé Livre. Le livre Livre devrait avoir, premièrement quelque chose à dire, deuxièmement quelque chose de neuf. La première moitié du montant versé par le gagnant (qui serait gagnant deux fois, devenant ainsi le gagnant Gagnant) servirait à l'achat du prix Prix, qui lui serait remis par le plus grand romancier québécois une année (chiffre pair), ou par le plus grand poète québécois l'autre année (chifre impair).

Si le gagnant Gagnant est authentiquement québécois, il reçoit pour son argent deux billets au festival du film à Cannes, où nos cinéastes ont toujours un film d'inscrit (cette année: "Bernadette" de l'ex-littéraire Gilles Carle). S'il n'est pas encore authentiquement québécois, s'il se contente d'être authentiquement lui-même, il reçoit deux billets pour la remise des Oscars à Hollywood.

La seconde moitié du montant irait subventionner la caisse électorale du parti Rhinocéros.

Intéressés à la coulisse de l'information?

Disponible dans les bons kiosques à journaux ou remplir le coupon d'abonnement.

NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
. . . . . .
PROFESSION

Ajoutez
$5 pour 1 an
$8 pour 2 ans (20 no.)
Media, C.P. 235, Québec 4

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381

ROGER DUHAMEL écrit dans Le Droit:

"Recevoir du même éditeur deux recueils de nouvelles... constater qu'ils portent la signature de deux écrivains encore inconnus, hésiter à les ouvrir parce qu'une expérience déjà longue et bien fondée rend avares de heures perdues... plonger hardiment dans ces univers...
s'apercevoir aussitôt qu'il s'agit d'oeuvres d'une facture remarquable, les lire d'affilée dans un sentiment admiratif qui ne déçoit pas. Voilà ce qui m'advint ces jours derniers grâce à..."

RACHEL-DU-HASARD par Claude Robitaille | ET FUIR ENCORE par Gilles Delaunière

Collection L'Arbre - Chacun: $2.75

"le micro-robert"
un dictionnaire qui vient au secours de vos enfants

A chacun son dictionnaire.
Vos enfants ont besoin d'un ouvrage qui leur permette de bénéficier pleinement de l'enseignement qu'ils reçoivent.
Le MICRO-ROBERT est un dictionnaire spécialement conçu pour eux :
- clair et complet, il définit tous les termes utiles et analyse les emplois corrects;
- vivant, il résout par l'exemple les difficultés de la grammaire;
- précis, il n'omet aucun problème d'orthographe et de prononciation;
- analogique, il met en relation les mots apparentés et permet à l'élève d'enrichir sans effort son vocabulaire;
- léger et maniable, il sera pour lui un compagnon peu encombrant.
Ses 30 000 mots imprimés en couleur, plus faciles à repérer et à consulter, correspondent au vocabulaire idéal de l'homme cultivé.
Le MICRO-ROBERT est conçu pour éliminer les fautes de langue et accroître progressivement les connaissances.
Ne privez pas vos enfants d'un ouvrage essentiel qui sera pour eux le premier pas vers une culture moderne.
Offrez-leur le MICRO-ROBERT. Il ne coûte que $6.00

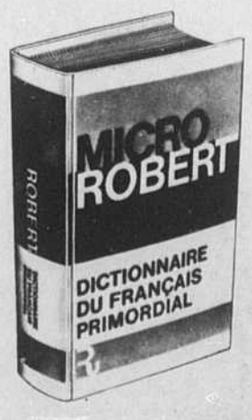

MICRO-ROBERT : UN ROBERT PENSE POUR LES JEUNES.

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR

CINÉMA ET SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
par YVES LEVER

- Quel est l'impact culturel du cinéma au Québec ?
- De quel type de société le cinéma québécois se fait-il le miroir ?
- Comment peut-on transformer la publicité cinématographique en un instrument d'éducation?

En vente partout au prix de $3.50 - distribué par le Service des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 2228).

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

arts lettres

"Libérer Tremblay de ses préfaciers !"

Quand un ex-critique critique le critique du Devoir...

par JEAN-CLAUDE GERMAIN

Le critique dramatique du DEVOIR, présentement en congé, a rédigé sur l'oeuvre de Michel Tremblay une plaquette parue dans la collection Studio des Presses de l'Université du Québec. Bien connu pour son travail créateur avec les Enfants de Chénier (devenus Les p'tits enfants La Liberté), notre collaborateur a également fait de la critique alors qu'il était au Petit Journal. Connaissant donc le métier de critique et celui d'auteur, ayant bien connu Michel Bélair et Michel Tremblay, il nous a préparé....une critique.

Comme on pouvait un peu le prévoir, le MICHEL TREMBLAY de Michel Bélair soulève une multitude de questions qui restent sans réponses. Et cela aussi très souvent parce que Michel Tremblay a encore tout bêtement le déplorable défaut, la vieille habitude, la triste manie d'être un auteur de théâtre vivant. Ce qui donne nécessairement un caractère inachevé et transitoire à tout ce qu'on peut écrire actuellement sur son oeuvre dramatique. Et même que dans ce transitoire j'incluerais également tout ce que Tremblay lui-même peut dire de ses propres pièces. Avant ou après leur production. Non pas parce que je le soupçonne de ne pas savoir ce qu'il écrit mais bien plutôt parce que je le considère comme un créateur authentique et un créateur vivant. Comme quelqu'un qui a choisi une fois pour toutes de poser ses questions et de donner ses réponses, du moins celles qui sont essentielles, par le truchement d'un art spécifique qui dans son cas, est presqu'exclusivement le théâtre.

Créateur et par surcroît vivant, Tremblay possède à ce titre tous les droits, celui d'avoir raison, d'avoir tort, de se contredire et aussi, et surtout celui qui dans la Charte des droits du créateur, reste le plus difficile à préserver, le droit inaliénable de ne pas se laisser emprisonner ou enfermer vivant dans la camisole de force d'une interprétation définitive et ex cathedra de sa propre oeuvre. Comme tous les autres créateurs et sans doute beaucoup plus vu le caractère phénoménal de son succès, Michel Tremblay se voit constamment obligé de fuir par en avant et doit constamment chercher à se libérer du carcan rigide que ses critiques ou ses préfaciers cherchent tout aussi constamment à lui passer au cou.

Perpétuellement harcelé de questions sur le sens de ce qu'il a pourtant déjà clairement écrit dans ses pièces, il arrive très souvent à Michel Tremblay de cautionner ou de se faire le complice en quelque sorte de ces interprétations "officielles" dont le grand avantage est de simplifier, de capsuliser, de classifier, de mettre à la portée de tous, ce qui par nature est complexe, c'est-à-dire l'oeuvre elle-même. Heureusement quand il écrit ses pièces, Tremblay n'a jamais tenu compte de ces interprétations voire même de ses propres explicitations. Chacune de ses pièces est née d'une cohérence créatrice, inhérente à son oeuvre et à son évolution intérieure. Créateur absolument conséquent avec lui-même, Tremblay a toujours eu le don de prendre ses critiques ou ses préfaciers – j'en fus – au dépourvu et d'évoluer là où il devait et non là où il aurait dû. Mais j'ajouterais quand même une nuance. De plus en plus ses nouvelles pièces m'apparaissent comme obscurcies par une lecture qui est en voie de devenir l'interprétation classique d'une oeuvre dont, à mon avis, plusieurs aspects restent encore sinon inexplicables du moins énigmatiques.

Puissant, riche et complexe, le théâtre de Tremblay subirait sans effort cette épreuve d'une nouvelle lecture et y trouverait un deuxième souffle. En fait cette deuxième lecture nous permettrait de découvrir dans le théâtre de Tremblay une respiration organique qui en assure la cohérence depuis le début. Une cohérence dramatique et créatrice que l'impact somme toute anecdotique du joual ou du milieu décrit par les pièces nous avait empêché de percevoir. Ce qui devait être dit lors de la création des Belles Soeurs l'a été. Tout comme le combat qui devait être livré alors pour imposer le joual sur scène l'a été. Ce combat qui avait tout d'abord été engagé par Tremblay et Brassard seuls et grâce à eux, a été livré. Puis gagné indiscutablement et on peut maintenant enfin entendre une langue sexuée sur des scènes où on n'avait entendu jusque-là que la doulce voix des eunuques. Le combat a été livré, les tabous ont été abattus et tellement qu'il y a à peine un mois, le Théâtre du Nouveau Monde lui-même pouvait, grâce eh oui, grâce à la trouée ouverte par le joual, monter une pièce de Claude Gauvreau, écrite dans une langue française, certes, mais verte, sexuelle, explosive, et se faire entendre du public. Que le directeur du TNM ou la directrice du Rideau Vert fassent périodiquement des indigestions de joual dans les journaux où à la télévision n'a d'intérêt que pour leurs médecins. Personne n'a jamais aimé perdre la face pas plus que le Rideau Vert a jamais découvert Michel Tremblay.

Je faisais partie des cent personnes qui ont assisté à la lecture publique des Belles Soeurs, organisée par le Centre d'Essai des auteurs dramatre d'Essai des auteurs dramatiques, au Théâtre d'Aujourd'hui, en 1968. Je faisais également partie des cent personnes qui, une fois la lecture terminée, ont applaudi à tout rompre pendant vingt minutes et qui – même si le Rideau Vert n'avait jamais exploité les Belles Soeurs – seraient encore aujourd'hui convaincues d'avoir vécu là un événement théâtral important. Important à quel niveau et pour quelles raisons? Charrié, bousculé par la boule de neige que sont très rapidement devenues les Belles Soeurs, engagé dans des discussions à court terme sur les implications socio-politiques du joual et du théâtre de Tremblay en général, j'avoue qu'il était alors plus facile de trouver des réponses aux accusations des impotents de la langue que de chercher une explication réelle au phénomène Tremblay. A la révélation qu'il avait été. Maintenant après quatre ans, la chose m'apparaît comme possible, urgente, nécessaire et indispensable. Tant pour moi que pour les étudiants qui ont à étudier le théâtre de Tremblay. Comme un classique. Déjà. Vu dans cette perspective, j'avoue que le livre de Michel Bélair sur Michel Tremblay m'a un peu déçu.

Publié dans une collection qui, depuis sa création, semble loucher et lorgner dangereusement vers les têtes d'affiche du monde des arts-z-artistiques (Yvon Deschamps, Jacques Ferron, Jean-Pierre Lefebvre etc...) le Tremblay de Bélair est de

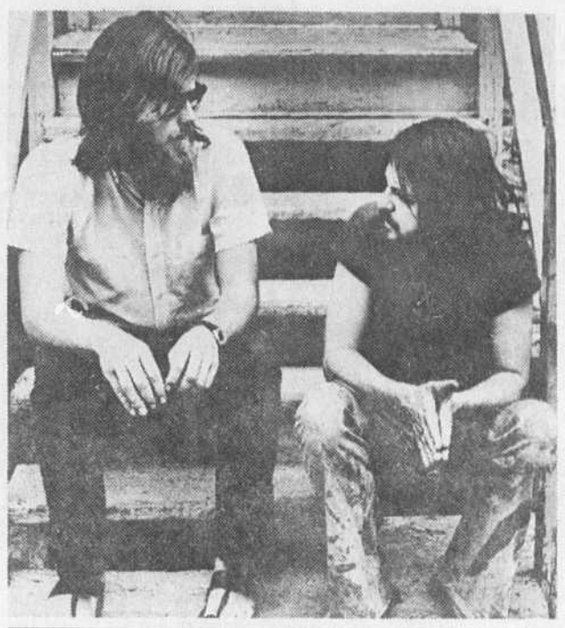

Les deux Michel.

toute évidence le fruit d'une commande et le livre s'en ressent.

La tâche d'écrire un livre sur un auteur qui a produit onze spectacles en trois ans et au moins deux nouveaux pendant que le livre était chez l'imprimeur, n'a rien d'une sinécure et Michel Bélair n'avait pas tellement le choix des manières de traiter son sujet. Soit à la mode journalistique: un portrait genre New Yorker ou une longue interview fouillée dans le style Playboy. Soit à la façon académique: un ouvrage de référence avec biographie à l'avenant et résumés de pièces. A ces deux possibilités, Michel Bélair en a préféré une troisième qui était, à mon avis, infiniment plus périlleuse, périssable et plus contestable: tenter de faire le point critique sur l'oeuvre de Tremblay jusqu'à maintenant et proposer une grille d'interprétation dont le caractère sommaire, vu le format réduit du livre, ne peut que provoquer des réactions chez le lecteur. En ce sens, j'avoue que le Tremblay de Bélair est tonique.

Fidèle à la grande tradition hagiographique des vies de saints de notre enfance, Michel Bélair - et il n'est pas le premier puisque c'est le défaut de presque tous ceux qui écrivent des biographies ou des portraits au Québec - fait tout d'abord de Michel Tremblay un héros. Un héros qu'il endosse absolument. Et pour paraphraser la paraphrase que Bélair fait lui-même dans son livre sur IXE-13, il fait de Tremblay "l'as des as". Le héros qui a lui tout seul transforme ou semble porter sur ses épaules le théâtre québécois. Le héros isolé qui incarne en lui et dans son oeuvre toutes les qualités et aspirations du Québec moderne. Que Tremblay soit un phénomène. Une exception. Qu'il soit au coeur même de la vie et du renouveau théâtral. Personne ne le conteste. Mais il n'est pas tout seul et à mon avis, l'isoler de son contexte, l'expliquer sans tenir compte de ce qui se passe autour de lui et en même temps, c'est à plus ou moins brève échéance le condamner à la "dubéification".

Rejetant à priori et réfutant l'opinion ou plutôt le lieu commun qui veut que Tremblay soit exclusivement "l'auteur des Belles Soeurs", Michel Bélair commet, à mon avis, la même erreur dans son livre en faisant tout aussi exclusivement de lui "l'auteur d'A toi pour toujours ma Marylou" qui, à son dire, est LA pièce québécoise par excellence. Et aussi la pièce maîtresse de Tremblay parce qu'il y voit, il y trouve la clé de sa grille d'interprétation de toutes les pièces déjà écrites par Tremblay et aussi de toutes les pièces à venir.

Selon Bélair, le "Sésame ouvre-toi" qui donne accès au secret de l'oeuvre, c'est le personnage western de Carmen dans Marylou, une sorte de Messie qui départagerait clairement le corpus tremblayen en un Ancien Testament (le monde aliéné, sans espoir et vivant dans la peur de Dieu des Belles Soeurs) et un nouveau Testament (tous les personnages libérés comme Carmen à venir). N'ayant ni vu, ni lu A toi pour toujours ma Marylou, la proposition me prit donc par surprise. C'est d'ailleurs un léger reproche que je ferais au livre de Bélair: celui de prendre pour acquis que le lecteur a vu et lu l'oeuvre complète de Tremblay.

Inquiet, je m'empressai donc de lire Marylou et découvrir que c'est une excellente pièce. Mais de là endosser la théorie bélairienne sur Carmen-le-Messie, il y a un "as-tu deux minutes à me consacrer". A mon avis, la proposition bélairienne résulte d'un malentendu qui s'est installé très tôt entre Tremblay et ses critiques. Un malentendu qui repose sur une confusion constante entre le réalisme théâtral et la réalité sociale. Jusqu'ici pour cautionner la vérité des personnages de Tremblay, on a pris l'habitude de les comparer à des personnages véridiques qui eux vivraient réellement dans des conditions et des situations identiques. Avec pour résultat qu'on a peut-être perdu de vue que le théâtre de Tremblay est aussi un théâtre de l'absurde et de la dérision. Qu'en plus de venir de l'Est, il a aussi une solide formation dans le répertoire du théâtre de l'absurde. Tremblay ne méprise pas ses personnages. Il s'en défend. Et c'est vrai. Ce qui ne l'empêche pas pour autant de créer un destin qui se moque constamment d'eux. Gagner un million de timbres, chanter du western au Rodéo, présenter un numéro de chiens savants, gagner le Concours Lucille Dumont, c'est dérisoire et absurde.

Tout à sa grille d'interprétation et à sa théorie que le monde de Tremblay est exclusivement un monde de femmes aliénées sauf Carmen. Bélair oublie les personnages qui jetent souvent une lumière très particulière sur l'oeuvre de Tremblay. Je pense aux personnages complémentaires que sont le père dans En pièces détachées et le mari de Carlotta dans Trois petits tours. A Claude le fou. A la Duchesse de Langeais. A ceux des témoins absents ou presque, Francine dans En pièces détachées et Roger dans Marylou.

Prenant pour acquis le fait que Tremblay s'inspire toujours de sa famille ou de son milieu pour écrire, Bélair passe sous silence les sources d'inspiration proprement littéraires ou théâtrales qui alimentent depuis toujours le théâtre de Tremblay: Le théâtre absurde, le théâtre américain et la musique classique plus particulièrement l'opéra. Influences qui expliquent le caractère nettement musical de l'oratorio qu'est Marylou. Et aussi en grande partie l'intérêt de Tremblay pour les spectacles musicaux du genre de Lysistrata ou Demain Montréal m'attend.

Glissant rapidement sur tous les aspects qui entrent plus ou moins en contradiction avec sa grille d'interprétation, Michel Bélair nous propose essentiellement dans son livre un héros. Michel Tremblay et se fait le défenseur d'un champion, d'un gagnant, Carmen.

Champion auquel je ne peux en guise de conclusion qu'opposer le mien. La Duchesse de Langeais. Invité grâce au livre de Bélair à relire les pièces de Tremblay et par le fait même mes propres préfaces, je fus à même de découvrir que j'avais écris des sornettes sur le personnage de La Duchesse que je traitais entre autres "d'impuissant... qui incarne à son degré extrême l'aliénation de l'homme québécois". Eh oui, j'ai dit cela du seul personnage de tout le théâtre de Tremblay qui ne regrette rien, qui n'est pas impuissant (il a baisé sur toutes les latitudes), qui est capable d'amour, qui a quitté sans regret et coupé définitivement avec son milieu pour devenir ce qu'il est et qui dans sa vie, a fait ce qu'il voulait faire. J'en fais donc aujourd'hui amende honorable et au "Nous devrions tous être des Carmen" de Michel Bélair, j'oppose encore mon "Nous sommes tous des duchesses de Langeais". En ajoutant quand même aujourd'hui, avec l'expérience, une nuance... PAS ENCORE! Sur ce, la guerre des préfaciers est ouverte.

DÉSIRONS ACHETER :
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIENNES
LIVRES
PÉRIODIQUES
ANCIENS et MODERNES
R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

Librairie Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne
LA VENTE ANNUELLE SE POURSUIT!
REMISES DE 20 À 50%
EN GRAND SPÉCIAL :
LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE
Rég. 9.10 Sp. 8.00
Les tomes 1 et 2 sont disponibles
1635, rue Saint-Denis, métro Berri 845-0911

LA VENTE ANNUELLE DE SOLDES
BAT SON PLEIN
ET SE POURSUIVRA JUSQU'AU SAMEDI 25
LITTÉRATURE GÉNÉRALE
ESSAIS - BIOGRAPHIES
HISTOIRE - RELIGION
ARTS - PHILOSOPHIE
SCIENCES HUMAINES
PSYCHO - PÉDAGOGIE
SCIENCES - TECHNIQUES
LIVRES FORMAT POCHE
LIVRES POUR LES JEUNES
35,000 VOLUMES
POUR TOUS LES AGES POUR TOUS LES GOUTS
40% ET PLUS SUR LIVRES EN BON ETAT
SUR LIVRES DEFRAICHIS JUSQU'A 90%
ÉTUDIANTS PROFESSEURS LISEURS
PROFITEZ-EN
LUNDI MARDI MERCREDI de 9h. à 5h. 30
JEUDI VENDR. de 9h. à 9h.
SAMEDI de 9h. à 5h.
LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 Saint-Laurent
Metro Cremazie autobus 53 55 ou 98

LA BOUQUINERIE
1629 ST-DENIS 842-1507
LIVRES USAGÉS
ACHAT-VENTE
POSTERS
DACTYLOS
ARTISANAT
OUVERT À PARTIR DE MIDI

COURS D'ÉTÉ
Sessions intensives de 2 semaines dans la céramique, pour débutants et avancés.
Excellente nourriture et accommodation.
Pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, Québec

LIBRAIRIE
LE GRIMOIRE
LIVRES USAGES ET NEUFS
Revues
Achat et vente
TÉL. : 279-9344
1018 ouest, Laurier Montréal

CONCOURS D'ADMISSION
pour l'année 1972-1973
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Enseignement supérieur gratuit. Admission par voie de concours. Disciplines : instruments à clavier, à cordes, à vent et à percussion, guitare, saxophone, ondes Martenot, harpe, art vocal opéra, écriture, composition, histoire de la musique, musicologie, direction d'orchestre.
OÙ S'INSCRIRE:
Bureau des admissions,
Conservatoire de musique,
1700, rue Berri, Montréal.
Tél. : 873-4031
On s'inscrit par la poste ou en personne entre 10h. et 12h. et entre 14h. et 16h., du lundi au vendredi.
DATE LIMITE :
Les concours d'admission devant avoir lieu du 18 au 25 mars, les inscriptions ne seront plus reçues après le 17 mars.
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Affaires culturelles.

Oui, la vie a toujours des bons moments

Surtout pour les lecteurs de
Réalités
Laissez Réalités vous emporter loin de l'agitation d'aujourd'hui et de la monotonie de demain. Partez pour un voyage sensationnel autour du monde. Le monde de RÉALITÉS.
ART : Vous serez émerveillé par les remarquables collections d'art, des musées et des propriétés privées de Londres et de Leningrad. Toutes superbement reproduites - sur papier glacé de première qualité.
VOYAGE : Vous verrez des sites touristiques vraiment colorés, rarement découverts - sur le Continent et au delà. Vous n'oublierez jamais ces paysages, d'un avion survolant les Alpes ou d'un bateau explorant la côte Corse.
ART CULINAIRE : Vous trouverez délicieuses et inusitées ces recettes culinaires venant de tous les coins du monde, et des plus grands chefs de notre temps.
LITTÉRATURE : Votre esprit aussi bien que vos facultés seront stimulés par des articles de remarquables penseurs et écrivains tels que Bruno Bettleheim, Rebecca West, Louis Armand.
RÉALITÉS couvre aussi le domaine de la politique, de la mode, de l'histoire, des grandes personnalités. Vous découvrirez tout cela vous même dans Réalités, "la plus belle revue du monde". Si vous utilisez le coupon ci-dessous, vous réaliserez aussi une réelle économie.

Réalités Dept. LD-8 301 Madison Ave. New York, N.Y. 10017
OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION
Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS, au tarif-épargne ci-dessous mentionné.
☐ SEPT numéros $9,95 (prix régulier : $17.50)
☐ UN AN $17.00 (prix régulier : $30.00)
☐ Paiement ci-joint ☐ Me facturer
NOM
ADRESSE
VILLE PROV.
RÉALITÉS est aussi publié dans une édition anglaise. Je désire l'édition anglaise ☐

séduction pour elle
séduction pour lui
par les charmes de la culture
un cadeau qui viendra de France, par avion, 52 fois par an
ABONNEZ-LA... ABONNEZ-LE...
abonnement annuel : 26 $ aux Nouvelles Littéraires
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
Paris-France
bon à découper à renvoyer à :
LMPI, 4550 rue Hochelaga - CP 40, Station M
MONTREAL, QUEBEC
de la part de
M_____
(Inscrire ci-dessus votre nom)
M_____
Profession_____
Adresse_____

Castel du Roy

Ce soir, n'oubliez pas, le Régal Gastronomique Incomparable à $6.75

Stationnement a l'intérieur au 1414 Drummond

2070 Drummond 842-8106

Les boîtes Le Patriote

DE MONTREAL
FÉLIX LECLERC
GERMAINE DUGAS
jusqu'au 19 mars

à venir
PAULINE JULIEN

A CLEMENCE
"Le Chemin de Lacroix" de Jean Barbeau

à venir
Les Bonnes de Jean Genest

STE-AGATHE
le 11 mars
ROBERT CHARLEBOIS

À VENIR
YVON DESCHAMPS

RES: 523-1131 521-6666

le cinéma français a de quoi tenir tête, et fièrement, à Bullit et à Butch Cassidy
-PARISIEN LIBRE
COULEUR 14 ANS
5e sem
DERNIER DOMICILE CONNU
VERSION ORIGINALE Sous Titres Anglais
Marlène Jobert
Lino Ventura
12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.30
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

7e sem
DE FUNÈS TUEUR A GAGS!
POUR TOUS
EASTMANCOLOR
JO
IMPERIAL 1430 Bleury 288 7102
PLACE Des ARTS
11.50, 1.50, 3.50, 5.50, 7.50, 10.00
Dernière Rep. Complète 9.25
Cinéma GALERIES D'ANJOU 353-5960

STUDIO B:
SENSUEL...
MYSTÉRIEUX...
ENVOÛTANT.
ALEXANDRA STEWART
MICHEL DUCHAUSSOY
CHARLES VANEL
POUR TOUS
"ils..."
un film de JEAN-DANIEL SIMON
EN COULEUR
Studio A
POUR TOUS
un film de THOMAS VAMOS
L'EXIL
4e SEMAINE
ALBERT MILLAIRE
ANNE PAUZÉ
Couleur
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul
(Place Jacques-Cartier) 861-7863
sam. & dim. 1.00-3.10-5.20-7.30-9.40
sur semaine 7.30-9.40

Cinema de Paris et Fleur de Lys ouverts des midi
Jean-Talon, Maisonneuve, Cinema V, du lundi au vendredi ouverts des 6 h.
12e SEMAINE opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
CINEMA V 5550, OUEST RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS 858 STE-CATHERINE, EST
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA de PARIS 896 STE CATHERINE, OUEST
12e SEMAINE TRIOMPHALE!
18 ANS Adultes
WR: MYSTERIES OF THE ORGANISM
Directed by Dusan Makavejev IN COLOUR
dialogue in Serbo-Croat English sub-titles
FESTIVAL 1206 E STE CATHERINE 525 8600

CINE-PARTICIPATION

Mardi, le 14 mars à 20h 30

Au Cinéma ONF du centre-ville, 550 ouest, Sherbrooke, Montréal

"PAS DE DEUX" Norman McLaren

"ÉVOLUTION" Michael Mills

"LA FIN D'UN MYTHE" Bill Mason

"LES JEUX SONT FAITS, RIEN NE VA PLUS" Raymond Brousseau

Entrée libre Renseignements: 283-4753

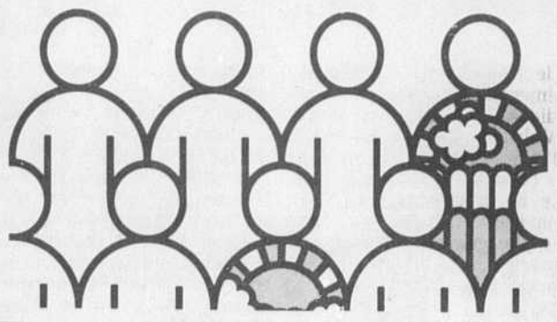

SEMAINE OUVERTE DE LA FACULTÉ

Faculté de musique de l'Université de Montréal

17 mars

OPEN HOUSE: improvisation collective - concerts maisons répétitions publiques - ateliers
(de midi à 23 hres et de minuit à 2hres)
2375 Chemin Ste-Catherine

NOCTURNALES: Préludes pour piano de Claude Debussy interprétés par Antoine Reboulot.
(de 23 heures à minuit)
2332, boulevard Edouard-Montpetit

18 mars:

CONCERT D'ÉTUDIANTS COMPOSITEURS:
oeuvres de Chénier, Rochon, Perrault, Lorrain, Longtin, Gouin, Grégoire
Création collective dirigée par Marcelle Deschênes Harvey
(à 20 hres 30)

20 - 21 - 22 mars:

MUSIALOGUES:
20 mars - Serge Garant
21 mars - Jean Papineau-Couture
22 mars - André Prévost
(à 20 hres 28)

entrée libre 2375 Côte Ste-Catherine, U. de M.

ballet national du canada

Le premier grand ballet romantique,

LA SYLPHIDE

24 mars 20h. 30
La Sylphide - Intermezzo

25 mars 14h. 30
La Sylphide - Évocation

25 mars 20h. 30
26 mars 14h. 30
Le Lac des Cygnes

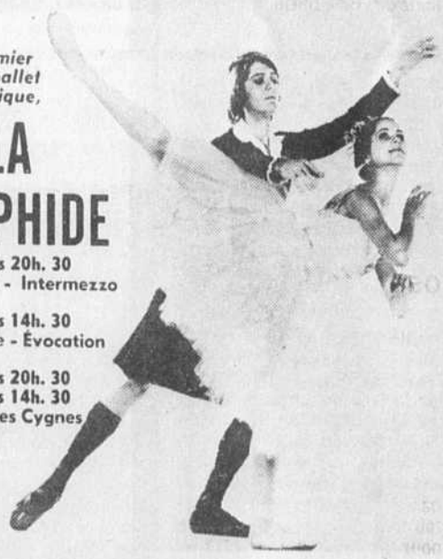

Soirée : $3.00 à $7.00 - Matinée : $2.00 à $6.00
Demi-prix pour étudiants pour La Sylphide
Guichet de la Place des Arts, Sauvé Frères, Saint-Hubert et Galeries d'Anjou, Montréal Trust PVM,
Canadian Concerts and artists, 1822 Sherbrooke ouest, sous-sol, agences de Montréal et banlieue (932-2234)
Les Grands Ballets Canadiens, 5415 de la Reine Marie, ouvert de 10 à 6 (489-8641)
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

SALLE RESNAIS
POUR TOUS
PRIX DELLUC
LE MEILLEUR FILM FRANCAIS DE L'ANNEE
"... c'est une réussite totale" —LE NOUVEL OBSERVATEUR
"D'une beauté envoûtante" —LA CROIX
"On a très envie d'aimer le film" —LE FIGARO
"... une sorte d'objet rare" —LE MONDE
2e SEMAINE
Un film d'ANDRE DELVAUX
EASTMANCOLOR
ANNA KARINA
MATHIEU CARRIERE
ROGER VAN HOOL
JULIE OGIER
Rendez-vous à Bray
sous-titres anglais
SALLE EISENSTEIN
LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
5e SEMAINE
14 ANS
LUN. à VEN. 7.30, 9.30
SAM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00
DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
élysée
35 MILTON / 842-6053

CAMUS - ANDERSON

18 ANS Adultes

MARCELLO MASTROIANNI
ANNA KARINA
"L'ÉTRANGER" d'après ALBERT CAMUS

LA CONTESTATION VUE PAR LINDSAY ANDERSON
if.... EN FRANÇAIS

MONTROSE 722-0302
3180 BÉLANGER

"IF" à 6.20 et 10.00 "L'ÉTRANGER à 8.15
Le samedi et dimanche continue dès 1 heure.

C.C.A. présente un FESTIVAL INTERNATIONAL

CLANN GAEL

LUNDI 20 MARS - 8:30 P.M.

CHANTEURS MUSICIENS DANSEURS
D'IRLANDE et D'ÉCOSSE

Les belles chansons nostalgiques d'Irlande et d'Ecosse des danses enlevantes au son de la harpe et de la cornemuse

$3.00 - $3.50 - $4.50 - $5.50 - $6.50

CHITIRI HARPI
Lundi 27 mars 8:30 p.m.

Programme: Bach, Mozart, Beethoven, Couperin, Rameau, Prokofieff, Milhaud, Bocherini, Resphigi, Debussy, Ravel.

Étudiants. Âge d'Or, enfants $1.00 à CCA seulement

Prix: $2.00, $3.00, $4.00, $5.00, $6.00

En vente : Place des Arts; CCA 1822 ouest Sherbrooke (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat, Chargex; aussi agences Montréal et banlieues composer 932-2234..

LOCATION PAR TÉLÉPHONE : 932-2171

PLACE DES ARTS
SALLE WILFRID-PELLETIER

Cinémas ODEON

"LES DIABLES" N'EST PAS UN FILM POUR TOUT LE MONDE...
18 ANS
UN FILM DE KEN RUSSELL
LES DIABLES
EN COULEURS
VANESSA REDGRAVE
OLIVER REED
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577
SEM. : 7:30 - 9:30
SAM. - DIM. : DÈS 1:30

couleurs
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE
SERGIO LEONE
9e SEM.
14 ANS
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VERSION INTEGRALE
MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SEMAINE 6:00 - 9:00
SAMEDI - DIMANCHE 12:00 - 3:00 6:00 - 9:00

Salle Renoir
7e SEMAINE
POUR TOUS
"UN FILM TOUCHANT QU'IL FAUT VOIR!" - DIMANCHE MATIN
CLAUDE LELOUCH présente
CATHERINE DENEUVE
MARCELLO MASTROIANNI
entre ces deux moments il est arrivé quelque chose
ça n'arrive qu'aux autres
un film écrit et réalisé par NADINE TRINTIGNANT
Musique de Michel Polnareff
distribué par LES FILMS MUTUELS
SEM. : 7:30 - 9:30
SAM. - DIM. : 1:40 - 3:35 - 5:35 - 7:30 - 9:30

"UN FILM TERRIBLE PAR LA VIOLENCE DES IMAGES!" McLaren L'EXPRESS
18 ANS
"JOE" C'EST AUSSI L'AMERIQUE
UN FILM DE JOHN G. AVILDSEN
SAM. - DIM. : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEMAINE 7:30 - 9:30

2 DERNIERS JOURS!
POLANSKI EN DOUBLE
18 ANS Adultes

PRIEZ POUR LE BÉBÉ DE ROSEMARIE
VERSION FRANÇAISE
Rosemary's Baby
Mia Farrow elle est enceinte et elle a peur...
à 5:10 et 9:30

le bal des vampires
la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie
à 3:10 et 7:30 (les 2 films)

à la Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

Louise MARLEAU Daniel PILON Danielle OUIMET
18 ANS Adultes
à Toi Satan nous nous offrons!
AVIS PERSONNE NE SERA ADMIS DANS LA SALLE APRÈS LE COMMENCEMENT DU FILM
LE DIABLE EST PARMI NOUS
avec ROSE-REY DUZIL dans le rôle de grand mère EASTMANCOLOR

861-2697 LE PARISIEN 480 Ste CATHERINE O.
842-8264 MIDI-MINUIT 4462 St DENIS & Mt-ROYAL
522-9177 ELECTRA 1114 Ste CATHERINE E.
352-4020 VERSAILLES 7265 SHERBROOKE E.

OUVERT 10.00 A.M. "LE DIABLE" a 10.45 - 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 10.00
OUVERT 12.30 "LE DIABLE" a 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 10.00
Aux 4 Coins: DERNIERE REPRESENTATION COMPLETE a 9.30 PM
Samedi au PARISIEN et MIDI MINUIT: DERNIER REPRESENTATION SPECIALE a 11.45 PM
SEMAINE "LE DIABLE" a 5.30 - 7.45 - 10.00 PM
SAM. & DIM. 1.00 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 10.00 PM.

aussi: IMPERIAL · St-Jean PALACE · Granby
VENUS · Joliette Du NORD · St-Jerome
TRACY · Tracy MASKA · St-Hyacinthe

Centre de cinéma ST-DENIS
SAINT-DENIS
MÉTRO ST-DENIS - DE MONTIGNY 1394, ST-DENIS, 849-4211
CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. et FÉLIX MAROUANI présentent du 9 au 16 mars inclus
POUR TOUS
En personne!
L'IDOLE INCONTESTÉ DE LA CHANSON D'AMOUR
TINO ROSSI
A L'ÉCRAN
MAURICE RONET
CLAUDIA MORI
Amédée Nazzari
dans
LE DÉSIR
Cinémascope en Couleur
HORAIRE: (sur semaine)
Ouverture des portes à 5h.00 p.m.
TINO ROSSI chante à 7h.10 et à 10h.00 p.m.
Film à 5h.35, 8h.30 et 10h.40
(Dimanche) ouverture des portes à 12.15
TINO ROSSI chante à 4h.00, 7h.10 et 10h.00 p.m.
Film à 5h.35, 8h.30 et 10h.40 p.m.
Admission: $3.00 taxe incluse
LAISSEZ-PASSER ET CARTES DE L'ÂGE D'OR NON VALABLES

SERAPHIN

avec Hector Charland et Nicole Germain
d'après le roman de Claude Henri Grignon
POUR TOUS
Un homme et son péché
"le bien d'autrui..."
Bijou 3030, PAPINEAU — 527-9131 Métro Berri-boul. Saint-Joseph
4e histoire complète en deux films

1590, ST-DENIS 845-3222
Cinéma CHEVALIER 1590 ST-DENIS
IXE-13
POUR TOUS
Un film de Godbout et Dompierre
Moins de 14 ans $1.00
Pour rire en musique!
Louise Forestier
Les Cyniques
Également à l'affiche aux cinéma de Paris, Québec - Canadien, Joliette - Lachute, Lachute - Capitol, Beauharnois - Chambly, Chambly - Rio; Marieville.

Cinéma PIERROT 1590 ST-DENIS
LE QUÉBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE
POUR TOUS
17e Sem.
Jacques Gagnon Jean Duceppe
Olivette Thibault Monique Mercure Lionel Villeneuve
Hélène Loiselle
CLAUDE JUTRA

arts spectacles

LA GRANDE VADROUILLE
Sam. 11 - Dim. 12 Mars
3.00 - 7.00 - 9.15 p.m.
POUR TOUS
Tél.: 731-1297
SALLE BREBEUF
5625 AVE. DECELLES
LOUIS DE FUNES

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI SAMEDI 11 MARS
de John Frankenheimer
4:30 SEVEN DAYS IN MAY
Burt Lancaster, Kirk Douglas, Frederic March, Ava Gardner
de Gillo Pontecorvo (en français)
7:00 LA BATAILLE D'ALGER
Yacef Saadi, Jean Martin
de Costa-Gavras (en français)
9:30 LE FILM "Z"
Jacques Perrin, Charles Denner, Yves Montand, Irene Papas
de Jack Smight
MINUIT : NO WAY TO TREAT A LADY
Rod Steiger, George Segal, Lee Remick
DEMAIN DIMANCHE 12 MARS
de Gillo Pontecorvo (en français)
2:00 LA BATAILLE D'ALGER
Yacef Saadi, Jean Martin
de Costa-Gavras (en français)
4:30 "Z"
Jacques Perrin, Charles Denner, Yves Montand, Irene Papas
d'Yves Boisset (en français)
7:00 UN CONDÉ
Michel Bouquet, John Garko et Françoise Fabian
d'Elio Petri (en français)
9:30 ENQUÊTE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON
Gian-Maria Volonté, Florinda Bolkan
LUNDI SOIR 13 MARS
7:00 L'ÉTRANGER (d'après Camus)
9:30 LE CONFORMISTE (de Bertolucci)
MARDI SOIR 14 MARS
7:00 MOUCHETTE (de Robert Bresson)
9:30 TERRE EN TRANSE (de Rocha)
OUTREMONT
1248 Bernard 277-3233

Soirées du Maurier
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
UN AUTRE PROGRAMME ROCK
ON EST 00016 POUR ASSURER VOTRE CONFORT
ROCK
CEREMONIE
ROCK
TROIS SPECTACLES SEULEMENT
10-11-12 mars
20h30
BILLETS: $2. $3. $4. $5. et $6. Maintenant en vente: Place des Arts, 5415 Reine Marie, Montreal Trust, Sauvé Frères et C.C.A. 1822 ouest Sherbrooke (guichet au sous-sol) et aux agences de Montréal et de la banlieue. Inf. 932-2234.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

Des gravures sublimes dédiées à Wagner

Soyez astucieux: la prison n'est pas un walhalla!

par JACQUES THÉRIAULT

J'ai failli ne pas écrire cette chronique. Du moins, aborder un autre sujet. Comme je ne suis pas particulièrement sadique (le conseil d'administration de l'Opéra du Québec vous le confirmera), j'ai d'abord cru qu'il serait inhumain de porter à la connaissance des discophiles la parution de cinq enregistrements consacrés à Wagner. Et puis, en constatant qu'ils étaient d'une qualité exceptionnelle, j'ai eu des remords... Je me suis dit: "Cette fois, les wagnériens ne te le pardonneront pas". Et, comme je ne tiens pas à ce qu'une horde de walkyries prenne mon logement d'assaut (remarquez que j'ai deux chats méchants!), j'ai décidé de jouer cartes sur table.

En fait, ces cinq enregistrements totalisent dix-huit microsillons. D'où le hic! D'où ma réticence. Je veux bien consacrer des soirées complètes à peser le pour et le contre, à écouter et comparer plusieurs versions d'un même ouvrage, à jauger des styles et des personnalités, enfin bref, à ouvrir bien grandes mes oreilles. Mais, on n'en est pas moins mal à l'aise vis-à-vis le consommateur-discophile à qui on "conseille fortement" d'investir une centaine de dollars pour mieux connaître Wagner.

A partir de ce dilemme, j'ai néanmoins opté pour la franchise. Au risque de frustrer quelques wagnériens qui n'ont pas la chance d'être propriétaire d'une maison de rapport (l'idéal, c'est d'être rentier), au risque même d'en inciter quelques autres à s'initier au vol à l'étalage. A ceux-là qui préfèrent le risque à la frustration, je proposerais une recette reconnue pour son efficacité (c'est comme le tank lourd français AMX: "l'essayer, c'est l'adopter" dit une réclame!!!) depuis une bonne dizaine d'années. On se procure d'abord une boîte de carton, dans le genre de celles qu'on utilise pour emballer les costumes. Puis, on pratique une incision à la lame de rasoir pour permettre aux disques d'y glisser. Si vous évitez les boîtes aux couleurs criardes, n'ayez aucune crainte d'être repéré: les disquaires, c'est bien connu, ne lisent jamais les critiques de disques...

Question de vous faire la main, commencez par l'enregistrement comportant le premier acte des "Walkyries" (sur l'étiquette à bon marché Seraphim: 60 190, mono seulement). Il s'agit d'un disque réalisé en 1935 par Bruno Walter au pupitre de l'Orchestre Philharmonique de Vienne, avec le concours du soprano Lotte Lehmann, le ténor Lauritz Melchior et la basse Emanuel List. Bien qu'il nous soit impossible de passer sous silence la direction énergique de celui qui fut le plus ardent défenseur de Mahler, il est surtout difficile de ne pas être littéralement émerveillé par les voix splendides du tandem Lehmann-Melchior. Au moment de l'enregistrement, ils étaient à l'apogée de leur carrière, et je ne crois pas me tromper en disant que Melchior a été le plus grand ténor wagnérien révélé par l'industrie phonographique. Pour sa part, la prise de son est miraculeuse, compte tenu des moyens rudimentaires de l'époque.

Une fois remis de vos émotions, calmés puis stimulés par l'audition de ce document historique, vous pourrez songer à vous attaquer aux gros canons, en vous appliquant à élargir l'ouverture de votre boîte. Avec des coffrets de quatre ou cinq disques, on ne badine pas. Et pensez à renforcer la résistance de la poignée: avec le carton, on ne sait jamais...

Quant à savoir par quel album commencer, je ne saurais trop dire. Mais, il faut se mettre dans la tête qu'il est d'une importance capitale de mener sa mission jusqu'au bout, étant donné qu'il s'agit des meilleures versions qu'on puisse se procurer actuellement. Ne cherchez pas mieux, c'est inutile.

Voici la fiche signalétique de chacun de ces "trésors" wagnériens: "Tannhauser" sous la direction de Georg Solti (London: OSA-1438, quatre disques), "Les Maîtres-chanteurs" sous le bâton de Karajan (Angel: SEL-3776, cinq disques), "Lohengrin" dirigé par Rafaël Kubelik (Deutsche Grammophon: 2720 036, cinq disques), et le "Vaisseau fantôme" dans la version d'Antal Dorati (London: OSA-1399, trois disques). Tous les disquaires du Québec devraient normalement posséder quelques copies de ces albums. Si vous êtes incapables de les dénicher sur les rayons, n'hésitez pas à les commander.

Somme toute, pendant que les journaux feront état d'une nouvelle vague de vol à l'étalage, vous serez assis confortablement dans votre salon à jouir de votre butin.

Le nouvel enregistrement de "Tannhauser" est particulièrement exceptionnel: il est difficile d'imaginer une meilleure interprétation. Solti a choisi de s'attacher à la version de 1861 qui tient compte des changements effectués par Wagner pour la première parisienne, et qui est certainement supérieure à la version de Dresde datant de 1845. On note, entre autres, que l'ouverture est liée à la bacchanale du Venusburg.

Tannhauser, c'est le ténor René Kollo dont le timbre de voix est d'une richesse inattendue. A l'audition, on évoque ce wagnérien idéal que fut Lauritz Melchior, tout en espérant que l'industrie phonographique lui donnera d'autres possibilités de se faire valoir. A ses côtés, on retrouve Christa Ludwig (Venus) et Helga Dernesch (Elisabeth) dont les envolées sont particulièrement soignées. Et le rôle de Vénus, qui nous avait déjà permis à Birgit Nilson et Elisabeth Grummer de se tailler une réputation enviable, n'est pas moins impressionnant dans la traduction de Dernesch. On remarquera également que le baryton canadien Victor Braun, en Wolfram, est pourvu d'une chaleur et d'un lyrisme qu'on peut percevoir jusque dans les récitatifs qui lui sont confiés. Pour sa part, la direction de Solti est pratiquement miraculeuse, mordante et énergique, fascinante et claire. Cela même si les tempos sont un peu rapides au début du deuxième acte. La mise en onde sonore restitue l'action dramatique avec un maximum de fidélité, compte tenu des possibilités offertes par le disque, et certains effets sont proprement saisissants. Un album indispensable, il va sans dire.

Par la suite, vous voudrez écouter la nouvelle version des "Maîtres-chanteurs". Elle a été réalisée avec les choeurs et l'orchestre de l'Opéra d'Etat de Dresde sous la direction de Karajan. Et, la sonorité de cette phalange de musiciens est aussi envoûtante que celle de l'Orchestre Philharmonique de Vienne avec qui Solti a gravé "Tannhauser".

Parmi les solistes, René Kollo se taille de nouveau la part du lion dans le rôle de Walther. Cette fois, on le retrouve en compagnie du soprano Helen Donath qui campe une Eva humaine et extrêmement féminine. D'autres maîtres-chanteurs complètent la distribution: parmi eux, citons le ténor Peter Schreier, les basses Theo Adam et Karl Ridderbusch, etc.

Comme dans la Tétralogie qu'il a enregistrée pour Deutsche Grammophon, Karajan a réussi à rajeunir cette partition à laquelle il s'était attaché il y a vingt ans (Seraphim IE-6030). Ce premier enregistrement moderne des "Maîtres-chanteurs" s'impose jusque dans les plus infimes détails de l'orchestration. Et la prise de son est très belle, sinon comparable à celle des ingénieurs de London.

Sur Deutsche Grammophon, Kubelik nous présente à son tour la plus belle version en lice de "Lohengrin". On se réjouit de pouvoir, enfin, se procurer une version aussi dramatique de cet opéra qui sert à la fois de préface et de conclusion à Parsifal" (la plus récente version est signée Pierre Boulez: c'est un bijou qu'on trouve aussi sur DGG: 2720 034).

La distribution vocale est dominée par Gundula Janowitz qui incarne une Elsa idéale, mais on sera étonné d'entendre le ténor James King (Lohengrin) dont les enregistrements antérieurs n'offraient rien qui soit particulièrement susceptible de nous émouvoir. La seule lacune, c'est Gwyneth Jones en Ortrud; son interprétation de "Salomé" de Richard Strauss nous avait paru plus sentie, plus émouvante. Néanmoins, en admettant que Christa Ludwig (sur Angel) demeure la plus fidèle interprète d'Ortrud, en sachant aussi que l'Orchestre Symphonique de Boston (sur Rca) sonne aussi bien que celui de la radio bavaroise, on préférera cette récente version pour son homogénéité et ses qualités dramatiques.

Enfin, London vient de rééditer une vieille version du "Vaisseau fantôme", parue en 1961 sur Rca. Sans contredit, elle est préférable aux deux éditions Angel et la prise de son demeure impressionnante. Dans les rôles principaux, le couple London-Rysanek n'a jamais été égalé jusqu'à ce jour, et la direction d'Antal Dorati est wagnérienne au plus haut point.

Mais, il se peut aussi que vous n'ayez pas la possibilité d'entendre ces monuments élevés en hommage à Wagner, si vous manquez d'astuce et de métier. De grâce, n'allez pas vous illusionner: la prison de Bordeaux n'est pas un walhalla...

En vedette! "The Doodletown Pipers"

Du 6 au 25 mars
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

à l'affiche! TOUS
Un Buster Keaton LE CAMÉRAMAN inédit
INTER-TITRES FRANÇAIS
5380 St-Laurent 277-3233
verdi
tous les soirs à 7:30 et 9:30
dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
dès le 17 mars : "SHAFT"

AUJOURD'HUI
3 REPRÉSENTATIONS
À 2:00 P.M. - 5:30 P.M. - 9:30 P.M.
BILLETS RÉSERVÉS
EN VENTE TOUS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES Mer., 2.00 P.M. - Sam. 1.30 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi 5.30 P.M. - Samedi 5.00 P.M. $4.00
SOIRÉES Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
8 PROPOSÉ POUR PRIX DE L'ACADÉMIE
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
On The Screen
À L'ÉCRAN
PLACE DU CANADA
861-1431
VIA CHATEAU CHAMPLAIN

ERSKINE AND AMERICAN CHURCH
(coin Sherbrooke et Crescent)
CHOEUR ET ORCHESTRE
Wayne Riddell, Chef d'orchestre
DIMANCHE, 12 MARS 1972 - 7:30 P.M.
"MESSIAH" - G. F. HANDEL
(Parties II et III)
Solistes: Betty Doroschuck, soprano
Albert Huibers, ténor,
Christina Jones, alto
Leslie Hughes, baryton
Entrée gratuite Bienvenue à tous

Société de Musique Contemporaine du Québec
SMCQ
L'ensemble de la SMCQ
direction Alcides Lanza
et Serge Garant
Taurielio serenata II Gandini
il concertino Lanza eidesis II
Ligeti concerto de chambre
Boucourechliev archipel III
solistes Jean-Paul Major flutiste et
Louis-Philippe Pelletier pianiste
Jeudi le 16 mars à 20h 30
Billets: $3.00 en vente Place des Arts
Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges / A l'entrée le soir du concert. Salle Claude-Champagne, 220 Bellingham Road.

Cinéma

Le cinéma québécois s'en prend au diable

par JEAN-PIERRE TADROS

Le cinéma québécois, qui semble résolument entrer dans sa période commerciale, en est à chercher des recettes. Il y eut celle de l'érotisme bon enfant et un peu vulgaire; mais le grand public s'en est vite lassé. La veine érotique s'est donc tarie d'elle-même. Heureusement que l'on avait découvert entre temps les mérites du comique ("Deux femmes en or"); mais ne fait pas rire qui veut, et surtout quand on veut. Et c'est ainsi que l'on peut avoir de petites surprises du genre "Le Diable est parmi nous" de Jean Beaudin qui vient de prendre l'affiche simultanément aux cinémas Le Parisien, Midi-Minuit, Electra et Versailles. Car, même si les intentions des auteurs (le pluriel s'impose ici, comme on le verra) n'étaient pas de nous faire rire, il faut bien admettre que le film se présente vite comme une énorme farce... parfois cocasse, souvent navrante.

Et pourtant, les mobiles étaient on ne peut plus purs. Il s'agissait de réaliser un film qui lancerait le cinéma québécois sur de nouvelles pistes. On a voulu donc faire un film où le sexe, sans être absent, serait discret, et où la grande vedette serait le drame à suspense. Au départ, en effet, il y a le suicide assez inexplicable d'un jeune antiquaire; il y a aussi une ravissante blonde Virginie (nulle autre que Danielle Ouimet) qui hérite mystérieusement de tout son héritage; il y a enfin et surtout l'ami du suicidé, Paul (Daniel Pilon), journaliste de son métier, qui essaye de comprendre les raisons de ce suicide. Et c'est à partir de ce moment que l'affaire se gâte, et pour Paul, et pour le film. Car le chat de Paul meurt empoisonné, son appartement est saccagé, de drôle de choses se passent autour de lui. Mais qu'à cela ne tienne, Paul saura rester imperturbable (par déformation professionnelle sans doute) et vite ira se consoler dans les bras d'Hélène (Louise Marleau).

Louise Marleau et Daniel Pilon dans une scène de "Le Diable est parmi nous".

Là, il faut bien s'arrêter, car il n'y a plus rien à dire. C'est qu'on a ensuite l'impression de voir une mauvaise adaptation de "Rosemary's Baby". Tout comme au tout début il y avait un peu de "Blow Up" (l'histoire de l'agrandissement des photos pour découvrir les indices), et du badinage à la "Pillow Talk" qui nous donnera d'ailleurs droit à une sérénade en italien de Daniel Pilon (ne nous revient-il pas de Rome?).

Mais jusque-là, finalement, il n'y a rien de bien grave. Le pire, en effet, c'est que même en allant piger à droite et à gauche, on n'a pas réussi à en faire un film cohérent. Il est absolument impossible de trouver à l'intérieur du film une ligne d'action cohérente; on saute constamment du coq-à-l'âne, on vous embarque sur une piste pour, quelque temps après, l'abandonner complètement; et avec cela, il y a de ses longueurs interminables qui n'apportent absolument rien au film. C'est, pour tout dire, le film le plus mal monté qu'on puisse voir. C'est un peu comme si on avait pris un malin plaisir à réunir bout à bout de longues séquences absolument inutiles. Cela crée des effets dont il faut bien rire.

Mais rendons au moins cette justice à Jean Beaudin, c'est qu'il n'est pas responsable du montage de la version qu'on peut voir actuellement sur nos écrans. Les producteurs, semble-t-il, voulant corriger quelques défauts et avant tout en diminuer la longueur (la première version durait 2 h½) ont créé une version "améliorée" de leur propre cru. De source officielle, cette nouvelle version serait rentable, et surtout exportable. Voilà.

Mais si Jean Beaudin n'est pas responsable de cette incohérence dans laquelle patauge le film, il faut quand même lui reprocher ces scènes absolument ridicules comme celle où l'on voit Danielle Ouimet vomir en plein sur l'objectif de la caméra. On peut également lui reprocher de ne pas avoir su utiliser ses personnages – du moins dans la partie du film que l'on peut voir. Ouimet y joue très mal (les leçons de Delphine Seyrig ne lui ont apparemment pas servi). Louise Marleau, à force de vouloir lui faire prendre un air mystérieux et énigmatique que rien ne justifie, devient absolument insipide. Et puis on ne fait pas dire à un policier qui interroge le témoin d'un drame: "Naturellement, vous ne connaissez pas le numéro d'assistance sociale de la victime." Naturellement!

Et en voilà d'un autre film québécois. La semaine prochaine, au tour de "L'Apparition" de nous réserver quelques surprises à ce qu'il paraît. On est gâté.

●

"Ils", un film français de Jean-Daniel Simon, avec Michel Duchaussoy (Masson), Charles Vanel (Sween), Alexander Stewart (la jeune fille). Au cinéma du Vieux-Montréal.

Le hasard veut qu'on sorte le film de Jean-Daniel Simon, "Ils", en même temps qu'on nous demande de subir "Le Diable est parmi nous". Ce qu'il y a de fascinant, en effet, c'est que par certains côtés ces deux films se ressemblent beaucoup, à une différence de taille près cependant, c'est que le film de Simon se tient, est original et est visuellement très réussi.

"Ils", ce sont les autres, ces petits états dans l'Etat qui possèdent une puissance occulte dont on a du mal généralement à évaluer la portée. "Ils", c'est cette bande de rapace qui s'acharne sur le cadavre encore chaud d'un peintre qui vient de se suicider, avant de s'en prendre, on ne saura jamais pourquoi, à Masson, ce jeune peintre dont l'inspiration semble s'être tarie à jamais.

Et c'est autour de ce Masson que Jean-Daniel Simon tissera un assez étonnant canevas dans lequel se débatteront un marchand de tableaux, un critique d'art, une charmante infirmière qui se révèle être une prostituée, un viril scientifique excentrique inventeur d'un "amplificateur à sensation". Mais délaissant l'intrigue proprement dite, Simon s'attardera plutôt à nous faire découvrir chacun de ces personnages, à révéler les relations qui les unit.

Le plus intéressant, cependant, me paraît être la description de ce milieu artistique dont les préoccupations se réduisent à évaluer la valeur marchande du produit. Jean-Daniel Simon se sent apparemment à l'aise, et le portrait qu'il trace de cette société devient alors féroce. On comprend malheureusement moins bien l'entrée en jeu de Swenn, ce vieillard paternel; une certaine ambiguité s'installe à l'intérieur du film, mais une ambiguité qui cadre bien finalement avec l'austérité du récit.

Avec "Ils", Jean-Daniel Simon nous donne une oeuvre étrange et belle; belle, surtout, par sa sobriété. On aime, ou on n'aime pas. J'ai aimé.

●

PER GRAZIA RICEVUTA, un film italien de Nino Manfredi, avec Lionel Stander, Delia Boccardo, Fausto Tozzi... Au cinéma de la Place Ville-Marie.

Et pour boucler la boucle, puisqu'on était parti du diable, revenons à lui. Mais il s'agira ici d'un "bon diable" italien qui se plait à tourner du ridicule toutes ses superstitions qui sont venues entourer la religion d'un étrange folklore. En fait, Nino Manfredi a réussi la première comédie athée sur la religion. Mais rassurons-nous, il ne s'agira ici que des manifestations extérieures – et à l'italienne – de la religion.

"Per Gracia Ricevuta" sera donc l'histoire tragi-comique d'un brave italien dont le seul défaut aura été d'avoir été "miraculé" à l'âge de douze ans. D'une telle expérience, on n'en sort apparemment pas indemne. C'est ce que nous révèle ce film fort bien fait, et d'un humour toujours discret.

Je ne veux, ici, que signaler la sortie toute récente d'un livre sur le cinéma québécois, que vient de publier les Éditions du Jour. "Cinéma et société québécoise" d'Yves Lever est divisé en deux grandes parties, la première comprend trois études importantes que l'auteur avait écrites dans le cadre de ses études en sociologie à l'Université de Montréal. Il s'agit respectivement d'un essai thématique sur l'oeuvre de Pierre Perrault, d'une analyse des "appréciations morales des films", et d'un essai sur "les annonces de film". Dans la seconde partie, on a réuni une quinzaine de critiques de films qu'Yves Lever avait écrites pour la revue "Relation" entre octobre 1969 et octobre 1971. Un volume de 200 pages. $3.50.

théâtre du rideau vert
Dès le 17 mars
moi, je n'étais qu'espoir
Une création canadienne
Pièce en deux actes
texte de CLAIRE MARTIN
tirée de son roman "Les Morts"
Construction dramatique
Danièle J. Suissa Yvette Brind'amour
avec
YVETTE BRIND'AMOUR
Béatrice Picard Jean-Marie Lemieux
Dominique Briand Serge Bossac
Mise en scène
DANIÈLE J. SUISSA
décor et éclairage ROBERT PRÉVOST — costumes FRANÇOIS BARBEAU
Réservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

théâtre du rideau vert
2 DERNIÈRES
LIBRES SONT LES PAPILLONS
TOUS LES DIMANCHES
théâtre enfants
14 h. 30 MARIONNETTES
de P. Reginbald et N. Lapointe
"BARBE BLEUE"
entrée $1.00
15 h. 30 THÉÂTRE
"FRIZELIS ET GROS GUILLAUME"
Comédie d'André Cailloux
entrée $1.00
Rés. 844-1793
4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford

arts

spectacles

Beaux-arts

Les maux de tête

par CHRISTIAN ALLEGRE

Conversation. Les galeries, c'est comme des tiroirs. Tu tires, et... Des filières, plutôt. Des filières à art. Des filières à artistes... Oui, tu ouvres le tiroir et tu as tout un bric à brac de bouts de ferraille, des morceaux de bois... Du plexiglas... Ah! oui, ça le plexiglas, j'te jure, ils en usent... Et tous empilés les uns sur les autres. Tu sors ça de ton tiroir comme un enfant fouille dans son coffre à jouets. C'est l'fun, dans le fond... Oui, mais c'est idiot. (éviter le pathos). En tout cas, c'est idiot de rester debout pendant des heures à faire du lèche-sculptures... Et puis, dans une exposition de groupe, tout est désincarné...

Un tisserand me propose cette idée: "moi, si je voulais présenter mes tissus, je garocherais tous mes tissus sur les gens qui pourraient s'envelopper dedans, se regarder dans la glace, marcher, se faire des révérences, se draper avec, s'amuser, quoi..."

Le contact serait réel, l'appréhension directe, le lien entre l'artiste et son spectateur restauré, renové, retrouvé. Enfin! Ce lien qui est devenu l'obsession des artistes et qui fait dire à Peter Gnass, inscrit sur une sculpture, "mon visage est un bloc. Le cri pour la liberté et pour vouloir vivre ne peut être entendu et la douleur reste à l'intérieur – mon coeur bat pour l'art –".

Galerie Espace: "Structures 72"

Toutes ces structures ne forment en fait qu'un amalgame involontaire de volumes de matières d'inspirations très différentes, d'importances variables et de processus créateurs dissemblables, dont le moindre désavantage n'est pas de favoriser le triomphe de la confusion et des maux de tête, sans compter qu'il détermine, qu'il force au jugement préférentiel arbitraire, précipité par l'avalanche agressive des formes qui toutes réclament, à bon droit, au moins un peu de notre attention. Aussi le commentateur, fourbu dès l'abord, essaye tout de même de se frayer un chemin au travers de la jungle prétentieuse des "oeuvres" dont chacune réclame plus de lumière que sa voisine, le métal poli faisant mépriser le bois peint, puis le marbre faisant oublier le métal poli, puis le plexiglas éliminant le marbre, pour finalement, à bout de force, se dire que tout cela est décidément bien ennuyeux.

C'est injuste, évidemment. La faute en incombe à la formule d'exposition de groupe. Sans compter que le cadre de la Galerie Espace de l'Association des Sculpteurs du Québec, 1237, rue Sanguinet, si spacieuse soit-elle, est encore trop exigue pour les quelque 25 oeuvres exposées, et encore trop récemment installée pour être bien aménagée, nuisant ainsi sérieusement aux oeuvres. Ce serait idéal pour une exposition de "Early Pop'art", mais l'atmosphère ne convient pas aux sculptures de "Structures 72". Rares sont les sculptures qui peuvent se passer entièrement d'un environnement idoine. N'est-ce pas là, d'ailleurs, l'une des tendances dynamiques de la sculpture moderne, d'avoir pris conscience de ce phénomène au point d'intégrer l'environnement dans "l'acte sculpté", ou même d'expulser tout statisme, pour ne conserver que l'environnement ou "acte sculptant"? Il est difficile de comprendre qu'on puisse aller assez loin pour ne plus "sculpter" une sculpture et pourtant pas assez pour la laisser telle, totalement désincarnée, dans un milieu hostile.

Mais en voilà assez. Se distinguent malgré tout, dans cette exposition, des oeuvres telles que "Mirages" de Roland Poulin, qui exploite avec une discrétion exemplaire la répartition de la lumière incidente dans le plan, cette incidence ayant lieu à l'intersection de deux plans, donnant à l'ensemble une allure presque graphique, et très pure: "projet 23" de Walter Fuhrer, colonnette de marbre blanc de section carrée, sur base carrée, surmontée d'une forme métallique chromée, qui fait penser tout d'abord à un accessoire de salle de bain ancienne, agréable au toumystérieuse, intéressante, peut-être phallique: "sculpture 4" de Michel Aubin, un cube de plexiglas évidé par quatre cylindres, où la lumière s'embellit, comme aussi dans "transparence modulée et colorée" de Michel Lussier, mais différemment, car le plexiglas est coloré, pelure d'oignon, rose, mauve...

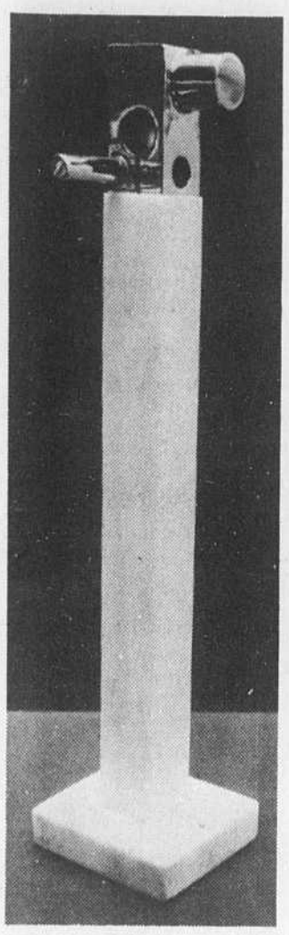

"Projet 23" de Fuhrer. (Photo: Bernard Lauzé)

Guido Molinari à Sir George Williams

Une exposition de 17 toiles dont trois nouvelles. Il s'agit en fait d'une petite rétrospective, montrant l'évolution de l'artiste dans le temps. Il s'y trouve les bandes verticales noires et blanches, les bandes verticales noires et blanches, les bandes verticales de couleur, puis l'organisation en "quadrangles", carrés ou rectangles, de 1969-1970; pour finir, l'organisation en triangles. Il convient d'ailleurs de dire tout de suite que ces triangles s'associent spontanément deux à deux: soit verticalement, formant ainsi par leur hypothénuse commune un rectangle, soit latéralement, formant ainsi par leur plus grand côté adjacent à l'angle droit, commun, un parallélogramme; ce qui veut donc dire qu'il s'agit de triangles-rectangles, au sens de la géométrie. Il y a un nombre multiple de 4 de rectangles et 4 couleurs par tableau.

Il va de soi que c'est la distribution de ces quatre couleurs qui "fait" le tableau. Dans les toiles de 1970, quatre carrés ou rectangles, par exemple, constituaient une unité dimensionnelle, un bloc chromatique qui "démarrait" le tableau; par la répartition habile des couleurs, creux-plein, synclinal-anticlinal, positif-négatif, attraction-répulsion, une forme "d'énergie" parcourait le tableau, soit diagonalement, 4 fois, soit verticalement, 4 fois, soit horizontalement, 4 fois toujours, ou bien le tout ensemble, dynamiquement, l'énergie atteignant un angle se réinvestissant constamment à l'intérieur "fermé" de l'oeuvre.

Or que cherche Molinari dans les nouvelles toiles? Le jeu fondamental est-il le même? S'agit-il seulement d'une autre façon d'organiser l'espace pictural? le rouge, ardent et agité, s'associe au violet, rouge refroidi, éteint, ou bien au vert (couleur complémentaire) passif, indifférent et immobile. Récapitulons: un élément actif et deux éléments passifs. Si l'on continue de gauche à droite, on revient au rouge qui relance l'opération, mais entre-temps par l'intermédiaire d'un bleu ni clair, ni sombre, ni cobalt, ni royal, on s'est enfoncé dans le calme, l'immobilité de couleurs passives associées. Qu'est-ce à dire? La structuration est patente, mais la recherche? "mais notre coeur battant nous pousse plus bas, nous enfonce toujours davantage vers le fond originel" (Paul Klee)? Mondrian a, dans sa soif d'absolu, tenté de rationaliser "le comportement de la forme", mais il avait la théosophie devant lui. Kandinsky, dans sa soif d'absolu, a tenté de rationaliser "l'expérience intuitive de la couleur", mais il a écrit "Du spirituel dans l'art." Malévitch, recherchant la forme absolue et la couleur absolue, a peint "Carré blanc sur fond blanc". Quelle est la profondeur de la démarche de Molinari? J'avoue que tout à coup je n'ai plus de réponse...

J'aurais aimé prolonger ma méditation, attendre que quelque chose se produise, mais un incident cocasse m'en a empêché. Un quidam en uniforme, se faisant appeler "sergent", est venu me "sortir" de la Galerie d'art, me tonitruant que, sur ordre de M. Lacki, nul n'avait le droit ni de s'asseoir, ni de prendre des photos. De photos, il n'y en aura donc pas, excusez-moi, Molinari. Quant au fait de s'asseoir, (j'étais en fait accroupi, car il n'y a pas de siège dans la galerie), citons Paul Klee: "Feuerbach ne dit-il pas qu'un siège est nécessaire pour comprendre un tableau? Pourquoi le siège? Pour que la lassitude des jambes ne trouble point l'esprit. "Il est urgent, M. Lacki, responsable des Arts Plastiques à Sir George Williams University, que la paix des visiteurs ne soit pas troublée.

Les galeries...en bref

● MUSEE DES BEAUX ARTS DE MONTREAL: Jusqu'au 16 avril, "les chroniques du Québec d'Arthur Villeneuve", une exposition-hommage de 250 toiles du peintre-barbier de Chicoutimi. Du coup, tout un chacun ressort ses Villeneuve (voir Galeries Place Royale) et la confiance reprend. Merci pour lui.

● MUSEE D'ART CONTEMPORAIN: Jusqu'au 16 avril, la collection Gisèle Lortie, acquise par le Musée. Une énorme acquisition de 105 pièces qui s'étage de 1938 à 1969. S'y trouvent plusieurs Borduas, Ferron, Letendre, Barbeau, Comtois, Daudelin, De Tonnancour, Hurtubise, Mc Ewen, un Molinari, un Pellan, 5 Tousignant, Un Riopelle, Leduc, et d'autres. Il y a quelques raretés, comme un Pierre Gaboriau, un Alechinsky, un Fernand Leger. Nous y reviendrons.

● GALERIES PLACE ROYALE: Exposition Arthur Villeneuve du 3 au 31 mars. Une bien bonne initiative, ma foi, étant donné que l'artiste a peint presque 2000 toiles.

● GALERIE 90/40: "How to sell a war", une exposition de graphiques et affiches datant de la première guerre mondiale, jusqu'au 31 mars.

● SIR GEORGE WILLIAMS UNIVERSITY:

a) ART GALLERY: Peintures de Guido Molinari. Comme toujours, et avec raison, Molinari montre une sélection "rétrospective" de ses oeuvres. Trois sont nouvelles, jusqu'au 21 mars.

b) GALLERY II: dessins de Joe Kashetsky, jusqu'au 17.

● GALERIE MARLBOROUGH GODARD: Agnès Lefort passe à l'histoire, la galerie Godard s'étant associée à la Galerie Marlborough, l'une des plus importantes galeries de New York. On me dit qu'une autre galerie résultant de cette association va s'ouvrir à Toronto. On a toujours eu le sens des affaires, à la Galerie Godard. Heureusement qu'on y a un peu de discernement aussi. Espérons que ça continue.

● GALERIE DE MONTREAL: L'exposition Lise Gervais est accrochée depuis le 8 mars. Nous y reviendrons.

● MEDIA GRAVURES ET MULTIPLES: jusqu'au 25 mars, gravures et multiples récents des membres: Pierre Ayot, Fernand Bergeron, Lise Bissonnette, Gilles Boisvert, Yvon Cozic, Jean Noel, Francine Simonin et Robert Wolfe.

● LA GALERIE CENTAUR: à partir du 12 mars, "LA photographie inusitée de Robert Fichter", jusqu'au 9 avril.

● GALERIE D'ART DESMARAIS: Tableaux de Aristid Gagnon, Anna Noeh et Galaham.

● CAFE DES ARTISTES: Lucette Salvas; probablement un peintre.

● RECU de l'UQAM: la revue MEDIART, "conçue, réalisée et payée par des étudiants du Groupe de Recherches en Administration de l'Art (GRAA). Je ne savais point que l'art s'administrât... mais je ne sais pas tout. Au sommaire: Vidéo-information, calendrier des expositions, "les oranges sont vertes", Inserruction-Art, Conscience et responsabilité, Duguay sur Gauvreau (Claude, évidemment), élections à la SAPQ, le Musée d'art Contemporain, le Ministère et les artistes, Livre blanc de Pierre Laporte, etc... nous aurons sans doute à y revenir.

● SAINT-HENRI: projet d'initiative locale; initiation au spectacle: arts plastiques, action scénique, danse, musique... (adresse: 750, Bel-Air, 931-4211, local 382, Michel Gladu)

● CONFRONTATIONS NO. 1: débats sur les arts populaires et anciens du Québec, au programme: R.L. Seguin, objets domestiques, François Gagnon peinture populaire, Jean Trudel, sculpture, Jean-Claude Dupont, métaux. Le samedi 18 mars à 14.00 à l'Université du Québec à Mtl, pavilon Lafontaine, info: 876-8047.

● QUEBEC: MUSEE DU QUEBEC, expositions "Morisset's Bazaar" et "Contraste" (photographies), jusqu'au 26 mars.

● GALERIE ESPACE: association des Sculpteurs du Québec, exposition de groupe: "Structures 72", voir ci-contre.

● BOUTIQUE SOLEIL: dessins de Jean-Marc Forest et lithographies de Paul Lussier, jusqu'au 22 mars.

La SMCQ avant Royan

Le dernier concert de la saison de la Société de Musique Contemporaine du Québec aura lieu jeudi le 16 mars, à la salle Claude-Champagne. C'est une occasion qui est offerte au public d'applaudir l'Ensemble de la SMCQ quelques jours avant son départ pour la France, où il participera au neuvième Festival international d'Art contemporain de Royan.

La première partie du programme sera consacrée à trois musiciens argentins et c'est l'un d'eux, le compositeur Alcides Lanza, qui dirigera l'Ensemble de la SMCQ pour ces trois oeuvres. M. Lanza, maintenant établi à Montréal, est professeur de composition et de musique électronique à l'université McGill.

Le concert débutera par "Serenata II" d'Antonio Tauriello, (1968), qui est aussi l'un des chefs permanents du Théâtre Colon de Buenos-Aires. C'est une oeuvre pour flûte, hautbois, clarinette, violon, alto, violoncelle et 2 percussions.

On entendra ensuite "Il Concertino" de Gerardo Gandini pour flûte solo, clarinette, piano, alto, violoncelle, contrebasse et percussion. C'est une oeuvre "théâtrale", à voir et à entendre, dans laquelle le soliste doit évoluer sur scène et produire certains effets visuels, le flûtiste, en tant que soliste, commande l'ensemble même si l'oeuvre est dirigée par un chef d'orchestre.

En troisième lieu, Alcides Lanza dirigera l'une de ses propres compositions, "Eidesis II" pour 2 cors, 2 trombones, tuba, 3 violoncelles, 2 contrebasses et 3 percussions.

En deuxième partie de concert, Serge Garant dirigera le "Concerto de chambre" de Gyorgy Ligeti.

Cette oeuvre (1969-70) a été conçue pour treize virtuoses: six instruments à vent, cinq instruments à cordes et un groupe d'instruments à clavier joués par deux musiciens.

Pour terminer le concert, on jouera "Archipel III", pour piano et six percussions, d'André Boucourechiev. C'est une oeuvre mobile, c'est-à-dire changeante dans sa forme, son caractère, ses articulations et sa durée, à chaque interprétation.

Galeries d'Art

BIENNALE: La Galerie nationale du Canada, Ottawa, a choisi le peintre Gershon Iskowitz (né 1921), de Toronto, et le sculpteur Walter Redinger (né 1940), de West Lorne, Ontario, pour représenter le Canada à la 36e Exposition biennale internationale d'art de Venise, qui aura lieu du 11 juin au 1er octobre, 1972.

EN EXCLUSIVITÉ
LITHOGRAPHIES ET GRAVURES
de Robert Roussil
ATELIER ROUSSIL INC.
Tél.: 721-7852
2356 EST, RUE BÉLANGER

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
EXPOSITION-VENTE DE PEINTURES
d'ARTISTES EUROPÉENS DU XIXe SIÈCLE
jusqu'au 25 mars
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

LA GALERIE DE LA BOUTIQUE SOLEIL
présente
DES LITHOGRAPHIES DE PAUL LUSSIER
DESSINS DE JEAN-MARC FOREST
430 rue Bonsecours, Montréal, 866-9019

GALERIE "L'Art français"
370 rue Laurier, ouest Fermé lundi 277-2179
Lithographies - Gravures
Dessins
BRAQUE AIZPIRI
DALI GRAU SALA
PELLAN SURVAGE
RIOPELLE GEN PAUL
FOUJITA S. DELAUNAY
ZAO WOOKI MIRO
VAN DONGEN CARZOU
GOERG FRIEDLANDER
BLANCHARD MOSCA
LAPORTE PICASSO
CHAGALL OUDOT
CLAVE VILLON
R. LACROIX MORVAN
HAYDEN de WAROQUIER
BRAYER HOVADIK
COURNOYER APPEL
GROMAIRE BUFFET

MIYUKI TANOBE
Jusqu'au 21 mars

J. MIRO

ACHETERAIS
COLLECTION DE TABLEAUX OU SUCCESSION D'ARTISTES
Ecrire à : Case 1757 Le Devoir

EXPOSITION
ARTHUR VILLENEUVE
du 3 mars au 16 avril
GALERIE MORENCY
1564 ST-DENIS MONTRÉAL
Métro: Berri-Demontigny sortie St-Denis
845-6442, 845-6894

CORNELIUS KRIEGHOFF
1815 - 1872
par HUGUES DE JOUVANCOURT
À l'occasion du centenaire de sa mort,
ÉDITIONS LA FRÉGATE
ont le grand privilège de vous présenter la très intéressante biographie de cet artiste qui a su si bien peindre une époque joyeuse et insouciante de la vie de la province de Québec.
Édition de luxe tirée à 200 exemplaires. 112 photographies en noir et blanc, 44 en couleur. Papier Arches. 190 pages. Reliure exclusive et de grande qualité. Format 11½ x 10.
2010, rue Crescent, 2e étage Mtl.
Téléphonez pour prendre rendez-vous à 849-8587

GALERIE III
Il faut voir les sérigraphies du jeune artiste yougoslave
MARKO SPALATIN
451 St-Sulpice
3e étage
Vieux Montréal
842-1861
Mercredi à Samedi 11h. à 6 p.m.
Dimanche 2h. à 5 p.m.

Photo Patrick Fauque
Lise Gervais
TABLEAUX RECENTS
DU 8 MARS 1972
Galerie de Montréal
2060 MACKAY, MONTREAL 107, CANADA

Exposition-Vente de peintures d'artistes européens du XIXe siècle jusqu'au samedi 25 mars
Cette exposition-vente comprend une collection de 50 peintures à l'huile originales d'artistes européens du XIXe siècle originaires d'Autriche, de Grande-Bretagne et de France. Elle comprend de nombreux sujets : portraits, natures mortes, intérieurs, paysages, scènes villageoises et sportives. Tous les cadres sont plaqués or.
Leur format varie de 8" x 10" à 30" x 50" et leur prix de 300.00 à 2,000.00.
Peinture de Robert Tavelle, artiste réputé alliant l'art du détail à celui de la variété des sujets.
15" x 22½" 825.00
Achats au magasin seulement
Foyer des Arts
Eaton centre-ville seulement
(neuvième étage)
EATON

télévision

Samedi 11 mars 72

CFTM 10

8.55 Mire-musique
9.00 Fusée XL-5
9.30 L'Araignée. c
10.00 Sentinelle de l'air. c
11.00 Super-Héros
11.30 Escadrille sous-marine. c
12.00 Bon week-end. c
1.20 Mes amis les animaux. c
1.30 Voyage-information. c
2.00 Jeunesse en forme. c
3.00 Sur le matelas. c
4.00 Chantier '72. c
5.00 C'est arrivé cette semaine. c
6.00 Pop '72. c
7.00 Jeunesse. c
8.00 Les grands spectacles:
"La grande évasion" (drame – Américain – 1963). c
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 En pantoufles:
"Mercredi soir, neuf heure" (comedie – américain. . 1963). c
12.30 En pantoufles
"L'horrible docteur Orloff" (Film d'Horreur – Espagnol – 1962)
2.00 Le 10 vous informe
2.05 Fin des émissions

CFCF 12

7.15 Montreal Bulletin Board
7.45 Tomorrow today. c
8.00 Hercules
8.30 Ultraman. c
9.00 Spiderman. c
9.30 The Flintstones. c
10.00 Dastardly and muttley. c
10.30 Penelope Pitstop. c
11.00 The Pink Panther. c
11.30 Under Dog. c
12.00 Cool McCool c
12.30 Star Trek. c
1.30 Saturday at the movies
"The court Jester (Comédie – 1956). c
3.30 Grand prix wrestling. c
4.30 Wide world of sports. c
6.00 Like Young c
7.00 Rollin on the river. c
8.00 Academy Performance
"The Alamo" partie 2 (aventure – Americain). c
10.30 Love American Style. c
11.30 The CTV National news. c
11.48 Pulse. c
11.30 Saturday night feature movie
"The fortune Cookie" (Comédie – 1966)
2.00 Sign-off

Dimanche 12 mars 72

CFTM 10

9.15 Mire-musique
9.55 Huraire-bienvenue
10.00 Mon martien favori c
10.30 Le Virginien c
12.00 Bon dimanche c
1.30 Ciné-dimanche
"La loutre" (Drame-Français-1965)
3.00 Le choc des idées c
4.00 Citoyen du monde c
4.30 Télé-Quilles c
5.30 Coup de filet c
6.00 Les grands explorateurs
"Les Caraïbes inconnues" c
7.00 Flipper c
7.30 Bonne Soirée c
8.30 Le Justicier c
9.30 Québec sait chanter c
10.00 Brigade criminelle c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Le Saint
12.00 Le 10 vous informe
12.06 Fin des émissions

CFCF 12

7.00 Montreal Bulletin Board
7.30 Cross Roads c
8.00 Cathedral Of Tomorrow c
9.00 Oral Roberts Presents c
9.30 It is Written c
10.00 The Hellenic Program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental Miniature
1.00 Scouting Today c
1.30 Mr. Chips c
2.00 The Saint c
3.00 The Garner Ted Armstrong programm
3.30 Under attack c
4.30 Question Period c
5.00 Untamed World "African Parks" c
5.30 Travel '72 c
6.00 Pulse c
6.30 Here's Lucy c
7.00 Room 222 c
7.30 The Mod Squad c
8.30 The Amazing World of Kreskin . c
9.00 W-5 c
10.00 Mannix c
11.00 The CTC National News c
11.18 Sunday Night Feature Movie
"A Clear and Present Danger" (Drame 1969) c
2.00 Pulse c
2.00 Sign-Off

échos

DUBLIN – L'Office national du tourisme d'Irlande a fait remettre aux agents de voyages, enseignants et chefs de groupements de jeunes une nomenclature détaillée visant à leur permettre de renseigner rapidement les étudiants désireux de suivre en Irlande un programme éducatif, culturel ou linguistique de courte durée. Outre la liste de ces programmes, cet opuscule énumère quelques séjours variés allant d'un cours de navigation à voile de cinq jours à l'initiation à l'art traditionnel du tissage irlandais. Ce petit guide indique également quelques bonnes adresses susceptibles d'intéresser les étudiants.

cinéma

ALOUETTE: "Willard" (fr.) 2.30 – 6.00 – 9.25 et "Charly" (fr.) 12.45 – 4.10 – 7.35.
ARLEQUIN: "Willard" 2.35 – 6.00 – 9.25 et "Les tueurs de la lune de miel" 12.45 – 4.05 – 7.35.
ATWATER: (Cinéma I) "The French Connection" 1.00 – 3.15 – 5.20 – 7.25 – 9.35.
ATWATER: (Cinéma II) "Sometimes a great Notion" 7.15 – 9.20.
BERRI: "Un été 42" 2.30 – 6.10 – 9.55 et "La femme du prêtre" 12.40 – 4.20 – 8.00.
BIJOU: "Un homme et son péché" 12.10 – 4.09 – 8.00 et "Séraphin" 2.02 – 6.01 – 9.57.
BONAVENTURE: "Wive of Women"
SALLE BREBEUF: "La Grande Vadrouille" 3.00 – 7.00 – 9.15.
CANADIEN: "Dr. Taton" 1.30 – 4.20 – 7.10 – 9.55 "Qui" 12.10 – 3.00 – 5.45 – 8.35.
CAPITOL: "Snow Job" 12.40 – 2.20 – 4.05 – 5.45 – 7.40 – 9.30.
CHAMPLAIN: "La fille de Ryan" 12.50 – 4.30 – 8.10.
CHATEAU: "Willard" 2.30 – 5.50 – 9.30 et "Les tueurs de la Lune de Miel" 12.30 – 4.00 – 7.30.
CHEVALIER: "IXE-13" 12.35 – 2.45 – 5.00 – 7.20 – 9.40.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Last Picture Show" 12.55 – 4.55 – 7.00 – 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Cougar country" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00.
CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa" 12.00 – 2.00 – 4.00 – 6.00 – 8.00 – 10.00.
CINEMA V: voir cinéma de Paris.
COMEDIE CANADIENNE: "Le bal des Vampires" 3.15 – 7.30 et "Rosemary's Baby" 5.10 – 9.30.
CREMAZIE: "Love Story" 12.50 – 3.00 – 5.15 – 7.30 – 9.40.
DAUPHIN: Renoir: "ça n'arrive qu'aux autres" 1.40 – 5.25 – 7.30 – 9.30. McLaren "Joe c'est aussi l'Amérique" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
ELECTRA: "Le diable est parmi nous" 1.00 – 3.15 – 5.30 – 7.45 – 10.00
ELYSEE: Salle Renais "Rendez-vous à Bray" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30. Salle Eisenstein: "Le Sauveur" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the organism" 1.30 – 3.00 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
SALLE HERMES: "Viva la muerte" 7.30 – 9.30 Dim: 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
IMPERIAL: "Jo" 11.20 – 1.20 – 3.20 – 5.30 – 7.20 – 9.25.
JEAN-TALON: Voir Cinéma de Paris.
KENT: "My Fair Lady"
LOEWS: "X Y Zee" 10.35 – 12.45 – 2.55 – 5.05 – 7.15 – 9.10.
LUCERNE: "Battle of Neretva" Sam. 5.40 Dim.: 1.30 – 5.40 – 9.30 et "Whutering Height" Sam. 5.40 – Dim.: 3.35 – 7.30.
MERCIER: "Il était une fois dans l'ouest" 12.00 – 3.00 – 6.00 – 9.00.
MIDI-MINUIT: Voir Electra.
OUTREMONT: "Seven Days In May" 4.30 "La Bataille d'Alger" 7.00 "Z" 9.30 "No Way to Treat a Lady" Dim.: "La Bataille d'Alger" 2.00 "Z" 4.30. "Un Conte" 7.00 et "Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon" 9.30.
PALACE: "Suedish fly girls" 12.55 – 3.00 – 5.05 – 7.20 – 9.30.
PAPINEAU: "Cache ta femme prend ton fusil voici le Scavengers" 1.15 – 4.35 – 8.00.
PIGALLE: "Cette soif d'amour" Sam.: 10.20 – 12.50 – 3.20 – 6.00 – 8.35 – 11.15 Dim.: 11.40 – 2.15 – 4.45 – 7.23 – 10.00 et "Qui si frotte si pique" Sam.: 11.30 – 2.00 – 4.35 – 7.10 Dim.: 10.30 – 1.00 – 3.30 – 6.10 – 8.45.
PARISIEN: voir Electra.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" Sam.: 1.30 – 5.00 – 9.00 Dim.: 2.00 – 7.30.
PLACE VILLE-MARIE: "Garden of Finzi-Continis" 12.05 – 1.45 – 3.30 – 5.10 – 6.45 – 8.50. Sam. dern. spec: 10.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Per Grazia Ricivuta" 12.35 – 2.45 – 4.55 – 7.10 – 9.30. Sam. dern. spec. 11.40.
PIERROT: "Mon oncle Antoine" 12.50 – 3.04 – 5.16 – 7.28 – 9.40.
RIVOLI: "Laisse aller c'est une valse" 2.25 – 5.50 – 9.20.
et "La loi des Gangsters" 12.50 – 4.15 – 7.40.
SAINT-DENIS: "L'amour c'est gai l'amour c'est triste" 5.22 – 8.17 – 10.30 et "Tino Rossi" (Sur Scène) 7.00 – 9.47.
SNOWDON: "Cabaret" 12.25 – 2.35 – 4.47 – 7.00 – 9.10.
VAN HORNE: "Durty Harry" 1.15 – 3.15 – 4.15 – 7.15 – 9.20.
VENDOME: "Dernier domicile connu" 12.45 – 2.55 – 5.05 – 7.15 – 9.30.
SEVILLE: Maid in Sweden" 1.20 – 2.55 – 4.35 – 6.15 – 7.55 – 9.20 Sam. dern. spec. 11.30.
VERDI: "Le Cameraman" Sam.: 7.30 – 9.30 Dim. 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
VERSAILLE: (Rouge) Voir Electra.
VERSAILLE: (Salle Bleue) "Cougar Country" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00 (fr.)
VIDEOGRAPHIE: "Le petit chaperon rouge" 8.00
VIEUX MONTREAL
STUDIO A: "L'exil" 1.00 – 3.10 – 5.20 – 7.30 – 9.40.
STUDIO B: "Ils" 1.00 – 3.10 – 5.20 – 7.30 – 9.40.
VILLERAY: "Les diables" 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.
WESTMOUNT: "Boy Friend" 1.00 – 3.00 – 5.00 – 7.00 – 9.00 Sam. dern. spec. 1.15.
YORK: "Nicholas and Alexandra" 2.00 – 5.30 – 8.30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche.

théâtre

LA BUTTE EN VILLE: Karo et Lawrence Lepage sam: 9h et 11h dim: 17h et 20h30.
LA BUTTE A MATHIEU: (Val-David) – Les Cyniques et Francine McGee sam: 9h et 11h.
CASANOUS: Gagnon-Tremblay, violoneux-violoniste sam: 22h30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Les jeunes c'est tous des fous" de Marc F. Gélinas 8h30. Tél. 523-1211.
THEATRE DE QUAT'SOUS: "Toi et tes nuages" d'Eric Westphal 20h30 samedi, dimanche à 19.30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Le timide au palais" de Tirso de Molina. Horaire irrégulier.
LE PATRIOTE: Germaine Dugas et Félix Leclerc.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Le chemin de Lacroix" de J. Barbeau.
RIDEAU VERT: "Libres sont les Papillons" de Léonard Gershe. Sam. 19h22h. Dim. 19h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: Les Grands Ballets Canadiens: "Cérémonie" "En cage" et "On est 00016 pour assurer votre confort".
SALLE MAISONNEUVE: "Yvon Deschamps" Sam. 19h et 22h. Dim. 20h30.
SALLE PORT-ROYAL: "Le mariage de Figaro" de Beaumarchais par le TNM Sam. 16h45-20h45. Dim. Société Pro Musica: Bruno Leonardo Gelber, pianiste - 6h30.

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-02559-72

PIERRE LAJOIE, technicien représentant, de la Cité de Pincourt, district de Montréal,

demandeur

-vs-

LES HERITIERS DE FEUE DAME CECILE ROLLIN FULTON, de son vivant résidant et domiciliée en les Cité et District de Montréal, et épouse séparée de L.G. Fulton, présentement de lieux inconnus,

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défendeurs LES HERITIERS DE FEUE DAME CECILE ROLLIN FULTON, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention.

Montréal, ce 10 mars 1972
MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.
Mes Blain, Piché & Ass, avocats
1405 Peel, suite 300,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05 812785 71

C. J. HODGSON & CO. INC., corps politique et incorporé dûment constitué selon la loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires au 1155 Metcalfe Edifice Sun Life, Cité et District de Montréal.

DEMANDERESSE

VS

BERNARD ENGELKE, gentilhomme résidant à Mississauga Province d'Ontario, au 1183 Forest Wood Drive.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur BERNARD ENGELKE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours,à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 9 mars 1972
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.
Mes BYERS McDOUGALL & ASS.,
800 Place du Canada
Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE
DOLLARD DES ORMEAUX

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par les soussignés, Maire et greffier intérimaire de la Ville de Dollard-des-Ormeaux:

QU'UN règlement intitulé règlement no 453 "REGLEMENT POURVOYANT A UN EMPRUNT AU MONTANT DE $239,500 POUR LA CONSTRUCTION ET L'INSTALLATION D'EGOUTS DOMESTIQUES ET PLUVIAUX, PAVAGE ET BORDURES SUR UN TERRITOIRE BORNE PAR HYMAN DRIVE, SPRING GARDEN ROAD, TREMAYNE ROAD ET FOREST ROAD (RUES LANCASTER, WALNUT, ASH ET COLLBROOKE",

a été adopté par le Conseil de la Ville de Dollard-des-Ormeaux à son assemblée qui eût lieu le VINGT-ET-UNIEME jour de DECEMBRE, mil neuf cent soixante-et-onze – (le 21 décembre, 1971).

QUE ledit règlement a reçu l'approbation des personnes habiles à voter visées à l'article 593, premier alinéa de la loi des Cités et Villes lors de l'assemblée publique qui eût lieu le QUATRIEME jour de JANVIER, mil neuf cent soixante-DOUZE – (LE 4 JANVIER, 1972, conformément à la loi, et après avis public donné à cet effet.

QUE ledit règlement a reçu l'approbation du Ministère des Affaires Municipales du Québec, en date du 22 février, 1972; de la Commission municipale de Québec, le 22 février 1972; de la Régie des Eaux du Québec, le 28 décembre, 1971 et de la Communauté Urbaine de Montréal, le 13 décembre 1971 et est maintenant déposé au bureau du Greffier, 4139, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, P. Qué., où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

DONNE à DOLLARD-DES-ORMEAUX, P. QUE. sous nos seing et sceau de la Ville, ce SIXIEME jour de MARS mil neuf cent soixante-douze – (le 6 mars, 1972).

R. GERALD DEPHOURE
MAIRE

(SIGNE) W. W. LANCASTER
GREFFIER INTERIMAIRE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mars 1972 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Jay Industries Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal ce 2ième jour de mars 1972 sous le numéro 2331653.

Daté ce 7ième jour de mars 1972
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 2 mars 1972 à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Penn-Hafner Elastic Fabrics Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 2ième jour de mars 1972 sous le numéro 2331652.

Daté ce 7ième jour de mars 1972
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à l'aéroport international de Montréal. MODIFICATIONS DU SYSTEME D'ECLAIRAGE A HAUTE INTENSITE DE L'APPROCHE 06L A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.
Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 24 mars 1972.
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50. fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Déposées de Montréal, 4970 Place de la Savane, Montréal, et à l'Association de la Construction de Québec, 675 Avenue Marguerite Bourgeois, Québec, P. Q.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 1er mars 1972.

CANADA
MINISTERE DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. INSTALLATION DE NOUVELLES BOUCHES D'INCENDIE SUR LA ROUTE "B", A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC.
Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Pièce 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué. (636-3202), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'est, le 24 mars 1972.
Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $50. fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examiné au Bureau de Soumissions déposées, 4970 Place de La Savane, Montréal et à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite Bourgeois, Québec, Que.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,
Le 2 mars 1972.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)
"IN FORMA PAUPERIS"

NO: 15384

DAME MADELEINE LAFOND-BOYER, épouse contracturellement séparée de biens de HENRI-PAUL ROYER, domiciliée et résidant au 6102, app. A. rue Rina Lanier, cité de St-Léonard-de-Port-Maurice, district de Montréal,

requérante,

-vs-

HENRI-PAUL ROYER, gentilhomme, domicilié et résidant à Saint-Bruno-de-Guigues, district de Témiscamingue,

Intimé,

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé HENRI-PAUL ROYER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 8 mars 1972
JACQUES PERRON
Registraire.

Reeves, Longtin, Cantin
& Villeneuve
Avocats
276, rue Saint-Jacques
Suite 826
Montréal 126, P.Q.

La compagnie "OLYMPIA DEVELOPMENT CORP." donne avis qu'elle s'adressera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, 9 mars 1972.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05 02653 72

ANTONIO MASTROMONACO, résidant en les Cité et District de Montréal.

DEMANDEUR

VS

GIUSEPPE ROTELLA, de lieux inconnus et Al.

DEFENDEURS

ET

LES PLACEMENTS L.F. INC., et Als
MIS EN CAUSE

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur GIUSEPPE ROTELLA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 9 mars 1972
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.
Mes MONETTE CLERK MICHAUD & ASS.,
suite 1850, Place du Canada
Montréal 101, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No 12-019756-72

LEOPOLD CHOUINARD, cuisinier, domicilié dans la cité de Repentigny, district de Joliette.

requérant

-vs-

ROBERTINA LAINE, de lieux inconnus.

intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée Robertina Lainé est requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication pour répondre dans lesdits délais à la requête de divorce contre elle logée à défaut de quoi, jugement de divorce ou sur toutes mesures accessoires pourra être rendu par défaut. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Greffe à son intention.

MONTREAL, le
Régistraire de la Cour Supérieure.
Mes. Bernier, Boucher et Farley, avocats.
2600 est, boulevard St-Joseph, Suite 201,
Montréal 405, P.Q.
Procureurs du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO.: 16 000039 72

LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant sa Majesté du Chef de la Province.

ET

LE MINISTERE DE LA VOIRIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

expropriant

VS

DAME ISABELLA McAVITY épouse de FRANK E. CAME, de lieux inconnus expropriée.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Expropriée DAME ISABELLA McAVITY, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie de l'AVIS D'EXPROPRIATION, AFFIDAVIT, CERTIFICAT DU MINISTRE DES FINANCES, CERTIFICAT D'EVALUATION, DESCRIPTION TECHNIQUE & PLAN etc., a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

Cet Avis concerne: Le lot numéro 9.23 du cadastre officiel de la paroisse de Lapraire de la Magdeleine.

MONTREAL, ce 9 mars 1972
MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.
Me YVES PELLETIER, C.R.
33 ouest St-Jacques
suite 501
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTREAL
NO.: 12 019773 72

MONIQUE BELISLE épouse séparée de biens de YVES HERNANDEZ résidan en les Cité et District de Montréal.

REQUERANTE

VS

YVES HERNANDEZ, autrefois résidant en les Cité et District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

INTIME

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé YVES HERNANDEZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 9 mars 1972
JACQUES PERRON,
Régistraire

Mes BOISVERT & PICKEL
800 ouest boul. Dorchester
suite 2610
Montréal 101, P.Q.

VENTES PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

Fieri Facias de Terris
Canada – Province de Québec
Cour Supérieure – District de Montréal

No 799-618.

MONTREAL TRUST COMPANY, corps politique et incorporé dûment constitué et ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, demanderesse, vs KELVIN LEIGH CUSACK, gentilhomme, domicilié à l'appartement 672,700, rue Peel, dans la ville et le district de Montréal, défendeur.

1° Tous les droits, titre et intérêt du défendeur dans une propriété immobilière donnant sur la rue Desrivières, dans la ville de Montréal, connue sous le numéro sept cent onze (711) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal, avec les bâtisses y érigées portant les numéros 734 et 736, rue Desrivières.

2° Un certain emplacement de forme irrégulière, donnant sur la rue Desrivières, dans la ville de Montréal, connu présentement comme étant la subdivision un du lot numéro sept cent dix-neuf (719-1) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal, comprenant vingt-quatre pieds (24') de largeur sur cinquante-quatre pieds et cinq dixièmes de pieds et cinquante-quatre centièmes de pied (55.54') de profondeur sur sa ligne sud-est, formant une superficie de quatre mille quatre cent un pieds carrés (4,401 pi. ca.), mesures anglaises et plus ou moins.

3° Une propriété immobilière située sur le coin de la rue Saint-Jacques et de la rue Windsor, dans la ville de Montréal, se composant de:

a) Tout le lot numéro sept cent seize (716) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal, moins la partie nord-est laquelle a été expropriée par la ville de Montréal pour y ouvrir ladite rue Windsor.

Ladite partie nord-est du lot, expropriée de cette façon, mesure trente et un pieds et cinq dixièmes de pied (31.5') de largeur dans sa ligne sud-est, trente-trois pieds (33') de largeur sur sa ligne nord-ouest sur une profondeur d'environ soixante-douze pieds (72') et comprend une superficie de deux mille trois cent trente-neuf pieds (2,339').

b) Tout le lot numéro sept cent dix-sept (717) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal, moins la partie nord-est dudit lot laquelle a été expropriée par la ville de Montréal pour ouvrir la rue Windsor.

La partie nord-est du lot, expropriée de cette façon mesure trente pieds et sept dixièmes de pied (30.7') de largeur dans sa ligne sud-est, trente et un pieds et cinq dixièmes de pied (31.5') sur sa ligne nord-ouest sur une profondeur de soixante-dix pieds (70'), et comprend une superficie de deux mille cent soixante-dix-sept pieds (2,177').

c) Tout le lot numéro sept cent dix-huit (718) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal, moins la partie nord-est laquelle a été expropriée par la ville de Montréal pour ouvrir ladite rue Windsor.

Ladite partie nord-est du lot, ainsi expropriée mesure trente-trois pieds et cinq dixièmes de pied (33.5') sur sa ligne sud-est, trente-deux pieds et huit dixièmes de pied (32.8') sur sa ligne nord-ouest sur une longueur de soixante-six pieds et cinq dixièmes de pied (66.5') sur sa ligne sud-ouest, et soixante et un pieds et cinq dixièmes de pied (61.5') sur sa ligne nord-est et comprend une superficie de deux mille trente-deux pieds (2,032').

d) Tout le lot sept cent dix-huit A (718 A) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal.

Toutes les mesures citées ci-dessus sont des mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses y érigées, connues sous le nom de "The Queen's Hotel".

4° Tous les droits, titre et intérêt du défendeur dans un emplacement donnant sur la rue Desrivières, et qui est la partie nord-est du lot numéro sept cent douze (P. n.e. 712) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Antoine, dans la ville de Montréal, comprenant trente-cinq pieds (35') de front sur soixante-douze pieds (72') de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, bornée en avant par la rue Desrivières, à l'arrière par la partie sud-ouest dudit lot numéro sept cent douze (P. s.o. 712), d'un côté par une ruelle et de l'autre côté par le lot numéro sept cent onze (711) du même cadastre.

Avec la bâtisse y érigée.

Telles que lesdites propriétés existent présentement, avec tous les droits, membres et appartenances, sans exception ou réserve d'aucune sorte. Il est ordonné que tout enchérisseur devra déposer en argent undépôt de $114,000 pour se porter adjudicataire de l'immeuble ci-dessus désigné, en conformité d'un jugement de l'honorable Juge John A. Nolan, en date du 4 janvier 1972.

Pour être vendu "en bloc" à la folle enchère, au bureau du Protonotaire, Cour Supérieure de Montréal, 10 est Craig, 4e étage, chambre No 195, le VINGT-NEUVIEME jour de MARS 1972, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 808-880

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au numéro 266 ouest, rue St-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, vs MAURICE BOURBONNAIS, résidant et domicilié au numéro 480 rue Haute Rive à Duvernay, district judiciaire de Montréal, défendeur.

Désignation de l'immeuble

"Un emplacement ayant front sur le Boulevard Gouin est, en la Cité de Montréal-Nord connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-deux (62 Ptie S. E. 2) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Sault-au-Récollet ladite partie étant une forme trapèze et borné en front vers le nord-ouest, par le résidu dudit lot 62-2 le résidu ayant été réservé pour l'élargissement du Boulevard Gouin, vers le nord-est par une partie du lot 62-1, vers le sud-est par le lot 62-3 et vers le sud-ouest par le lot 62-25 (rue Hébert) tous dudit cadastre; mesurant quarante et un pieds et trente-sept centièmes de pieds en front, soixante-dix-neuf pieds et quatre-vingt-deux centièmes de pied de largeur dans ses lignes nord-est, trente-six pieds de largeur dans ses lignes sud-est, cinquante-neuf pieds et vingt et un centièmes de pied de largeur dans ses lignes sud-ouest.

Avec bâtisses dessus érigées sans-exception et notamment une maison portant les numéros 4208 et 4210 du Boulevard Gouin est à Montréal-Nord.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

A distraire cependant la partie vendue à la Cité de Montréal-Nord, aux termes de l'acte passé devant Me Pierre Rodrigue, notaire le 27 octobre 1960 et enregistré à Montréal sous le numéro 1500580.

Pour être vendu au bureau du Protonotaire, Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, 10 Craig Est, 4e étage, Chambre no 195, le VINGT-HUITIEME jour de MARS 1972, à DEUX heures TRENTE de l'après-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No. 812-739.

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 511, Place d'Armes dans les cité et district de Montréal, demanderesse, vs VILLA CONSTRUCTION LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1730, rue Alfred à Ville de Brossard, dans le district judiciaire de Montréal, défenderesse.

Description

"Un emplacement situé en la ville de Montréal-Nord et ayant front à la rue Caron et composé:

a) du lot numéro huit cent quatre-vingt-douze, de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et un (61-892) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

b) du lot numéro deux cent trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante (60-237) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet.

Avec la maison dessus érigée et portant le numéro 11327, de la rue Garon en ladite ville de Montréal-Nord.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes attachées audit immeuble".

Pour être vendu au bureau du Protonotaire, Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, 10 est, Craig, 4e étage, Chambre No 195, le VINGT-HUITIEME jour de MARS 1972, à ONZE heures de l'avant-midi.

Fieri Facias de Terris
Cour Supérieure – District de Montréal

No 808-699.

SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC, corporation légalement constituée ayant son siège social et s

l'actualité économique

200 emplois d'été pour étudiants

La Banque Royale offre sa version du programme "Initiatives locales"!

La Banque Royale du Canada commanditera cette année un programme d'activités communautaires permettant de créer 64 emplois d'été à l'intention des étudiants d'universités du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'est de l'Ontario.

Ces occasions d'emplois font partie d'un projet d'envergure nationale lancé l'été dernier et grâce auquel la Banque créera cette année à travers tout le Canada 200 emplois à l'intention des étudiants.

En annonçant la nouvelle, M. T.S. Dobson, directeur général régional de la Banque Royale, a signalé que la contribution de la Banque Royale consistera à rémunérer les étudiants que les agences sociales ou autres organismes engageront afin de réaliser certains programmes communautaires utiles et valables qui ne pourraient guère être entrepris autrement.

Ainsi, les étudiants choisis seront recrutés et engagés par les agences ou les organismes concernés qui dirigeront et contrôleront leur travail. La participation directe de la Banque Royale se limitera uniquement à payer le salaire des étudiants par chèque.

En vertu de ce programme de la Banque Royale, les étudiants recevront $1.75 de l'heure pour une semaine de 40 heures, soit $70.00 par semaine. La durée d'emploi maximum pour chaque étudiant sera de 16 semaines ce qui permettra de gagner jusqu'à $1,120 au cours de l'été.

Ces possibilités d'emploi étudiant s'ajoutent à celles dont bénéficient quelque 300 étudiants que la Banque engage pour la période estivale afin de remplacer dans les succursales certains employés en vacances.

"Bien que nous réalisions que les 200 emplois que nous contribuerons à créer soient peu de choses par rapport au nombre d'étudiants à la recherche d'emploi, nous n'en croyons pas moins qu'il s'agit d'un apport positif si on considère, que sans ce programme, 200 jeunes gens se seraient retrouvés sans emploi et sans revenu au cours de l'été" a dit M. Dobson.

"En fait, c'est principalement pour permettre aux agences et aux organismes impliqués de nous soumettre leurs projets que nous avons cru bon de rendre ce programme public," a-t-il ajouté.

Par ailleurs, la Banque a fixé certaines conditions que devront remplir les programmes présentés avant d'être retenus pour études.

En premier lieu, le projet doit employer un étudiant qui reprendra ses études à l'automne. De plus, l'emploi offert doit constituer un supplément à ce que l'agence ou l'organisme concerné aurait entrepris et ne devrait pas être un travail qui aurait été effectué de toute façon par des bénévoles.

"Le nombre de projets valables qui nous seront soumis sera sûrement supérieur au nombre d'emplois que nous pouvons subventionner. C'est pourquoi, nous essaierons, dans la répartition des emplois, de retenir ceux qui semblent présenter les plus grands avantages pour la communauté en même temps qu'établir un équilibre entre les occasions d'emplois dans les régions urbaines importantes et celles qui seront créées dans les petits centres."

Cette année constitue la deuxième au cours de laquelle la Banque a offert un programme d'emplois d'été. Ces programmes couvraient des activités aussi variées que des recherches sur l'usage des drogues et ses causes, des services de conseillers auprès des jeunes qui en ont été ou qui pouvaient en devenir les victimes, l'élaboration de nombreux programmes récréatifs et sportifs, à l'intention des jeunes de certains centres urbains qui n'auraient eu, sans ces programmes, que la rue comme partage.

D'autres étudiants étaient engagés dans des travaux de recherches médicales, de moniteurs auprès d'enfants défavorisés et mésadaptés, dans des tâches administratives particulières et dans une gamme d'autres projets.

On peut obtenir de plus amples renseignements dans la région de Montréal en communiquant avec M. J.D. Gould, direction générale régionale, la Banque Royale du Canada, 6ième étage, Place Ville-Marie, au téléphone, 874-2833; dans les autres régions, veuillez communiquer avec le directeur de la succursale locale de la Banque Royale.

La First National City Bank relève son taux d'intérêt

NEW YORK, (AFP) – La First National City Bank, l'une des banques américaines ayant un taux d'intérêt privilégié flottant, a relevé hier ce taux de 4-3/8 à 4,50 pour cent. L'augmentation entrera en vigueur lundi.

La décision de la First National City Bank, deuxième banque des Etats-Unis, est la première matérialisation sur les taux d'intérêt bancaires du léger redressement des taux d'intérêt à court terme enregistré récemment sur le marché monétaire. Le taux flottant de la grande banque américaine est ajusté chaque semaine en fonction des taux d'intérêt sur les effets commerciaux. C'est la première fois qu'il est relevé depuis que la banque a décidé, en novembre dernier, d'abandonner le système traditionnel du "prime rate" pour adopter un taux flottant.

Il faut noter toutefois que la City Bank était la seule à accorder a ses meilleurs clients un taux d'intérêt de 4-3/8 pour cent. Les autres banques ayant un taux flottant, la Bankers Trust et Irving Trust, appliquent depuis janvier un taux de 4,50 pour cent. Quant à la plupart des autres grandes banques américaines, elles ont conservé le système du "prime rate" et maintiennent, également depuis janvier, un taux de 4,75 pour cent, à l'exception de la Morgan Guaranty Trust dont le taux a été abaissé le mois dernier à 4,50 pour cent.

Un relèvement du taux de base de la City Bank était attendu depuis deux semaines environ. Il ne s'était toutefois pas matérialisé jusqu'à présent.

Selon une étude d'Ottawa

L'agriculture se porte bien

par Donat Valois de la PC

OTTAWA – Le gouvernement fédéral a publié hier ses "perspectives agricoles du printemps" qui, dans l'ensemble estime-t-il, sont encourageantes pour l'agriculteur ou le producteur canadien.

Les ventes de grain ont augmenté dans les Prairies, note-t-il, les prix du porc ont grimpé et ceux du boeuf se maintiennent: le marché des graines oléagineuses se renforce et les prix du lait augmentent.

Le gouvernement souligne qu'il y a encore des "points faibles" dans l'agriculture canadienne, comme les prix des pommes de terre et ceux des oeufs, mais qu'avec "une planification appropriée" l'année prochaine, ces prix pourront fort bien être améliorés.

Ces perspectives sont tirées d'une étude effectuée par la Direction de l'économie du ministère de l'Agriculture.

Les prix du porc qui, cette année, ont quitté le niveau le plus bas atteint depuis 1960, devraient demeurer très élevés au cours de la plus grande partie de 1972.

Les prix canadiens suivent ceux du Centre-Ouest des Etats-Unis et les économistes américains prévoient de meilleurs prix cette année, note le ministre de l'Agriculture.

Il souligne aussi que le bas prix du porc, l'an dernier, a encouragé les consommateurs canadiens à en manger davantage. La consommation canadienne percapita est ainsi passé de 55.3 livres, en 1970, à 60 livres, en 1971. Toutefois, la consommation canadienne est encore bien inférieure à celle enregistrée aux Etats-Unis, qui a grimpé de 66.4 à 73 livres durant cette période.

D'autre part, le ministère révèle que le Japon est devenu un acheteur fort important de porc canadien. Ce pays en a acheté 20 millions de livres, l'an dernier, faisant ainsi grimper les exportations canadiennes de porc à 95.2 millions, soit la plus grande quantité depuis 1948.

Pour ce qui est du boeuf, le ministère affirme que les prix canadiens dépendront de deux facteurs: le prix aux Etats-Unis et le nombre de bovins vendus au Canada.

Habituellement, les prix fléchissent lorsque les ventes montent. Cette année celles-ci augmenteront probablement Toutefois, les économiques prétendent que les pressions favorisant la baisse des prix pourraient fort bien être compensée par l'augmentation de la population, l'accroissement du revenu des consommateurs et par la diminution de la concurrence de la viande de porc.

D'autre part, le ministère croit que la production laitière atteindra le niveau de 1970, les producteurs du Québec prenant la tête, suivis immédiatement par ceux de l'Ontario.

Les ventes de lait et de crème nature continueront probablement d'augmenter de 1.5 à 2 pour cent, cette année, tandis que la production et la consommation de fromage cheddar resteront sans doute stationnaires.

Quant à la production de crème glacée, elle augmentera, ce qui compensera le déclin dans la production et la vente des produits à base de lait entier concentré.

Finalement, on croit que la consommation de beurre continuera de fléchir. Elle a baissé de 12 pour cent, l'an dernier.

Les producteurs de poulets à griller devront limiter leur production s'ils veulent maintenir les prix actuels fermes et rémunérateurs, conseille le ministère.

Quant aux ventes de viande de volaille, elles devraient fléchir d'environ 4 pour cent d'ici avril et celle de viande de dindons, de 22 pour cent d'ici mai.

La Commission canadienne du blé recommande aux producteurs d'ensemencer environ 19 millions d'acres, cette année, soit 1.3 million de plus que l'an dernier.

Les exportations de blé ont atteint 230 millions de boisseaux, au cours du premier semestre de la campagne agricole 1971-72, soit 57 millions de plus que l'an dernier.

Enfin, le ministère suggère aux producteurs de patates de réduire leur production, s'ils veulent en faire monter les prix, cette année.

Des Canadiens cherchent du pétrole en Tunisie

TUNIS (AFP) – Un permis de recherches pétroliers "off shore" couvrant une superficie de 752 km2 située dans une zone de la côte tunisienne près de Monastir (150 km au sud de Tunis) et entourant les îles Kuriates, a été accordé par le gouvernement tunisien à un groupe composé de deux sociétés canadiennes: "La Sunningdale Oils Limited" et "La Bow Valley Exploration" et d'une société américaine "La Pan Ocean Oil Corp.".

La convention sur ce permis de recherches a été signée hier à Tunis par les responsables du ministère de l'économie nationale et du groupe de ces sociétés.

La politique actuelle du gouvernement tunisien en matière pétrolière vise essentiellement à encourager la prospection. Et c'est ainsi que le gouvernement tion. Et c'est ainsi que le oloent a accordé à des sociétés spécialisées plusieurs avantages de nature administrative, douanière et fiscale.

Les marchés boursiers

Tous les secteurs à la baisse

A cause des tendances de recul observées à Wall Street, tous les secteurs étaient en baisse hier à la Bourse de Montréal.

Au total, à Montréal et à la Bourse canadienne, 1.4 million d'actions ont été échangées, soit le même total que jeudi.

Comportement des valeurs:

	ven.	jeu
Gains	113	113
Pertes	132	121
Inchangées	102	105
Total	347	329

A la Bourse de Montréal, International Utilities a reculé de $1 1-2 à $52, Zellers de $1 1-2 à $15 3-4, Westcoast Petroleum de $1 3-8 à $10 3-4, Texaco Canada de $1 1-4 à $45 -14, Westburne Industries de $1 1-4 à $11 3-4, B.C. Telephone de $1 1-4 à $66, Francana Oil and Gas de $1.15 à $7.00, Falconbridge Nickel de $1 à $94, Walker-Gooderham and Worts de $1 à $45, Koffler Stores de $1 à $18 1-2, International Nickel de 7-8 à $35 3-8 et Canada Malting de 3-4 à $28 1-2.

Placer Developments a monté de 7-8 à $35, Laidlaw Motors de 3-4 à $18 1-2, Shell Canada de 3-4 à $41 1-4, Dominion Textile de 3-4 à $34 1-4, Canada Salt de 1-2 à $17 et BP Canada de 1-2 à $16 5-8.

Fulcrum Investment a été la valeur industrielle la plus active et est demeurée inchangée à $6 1-2.

A la Bourse canadienne, Winco Steak's Burger Restaurants a monté de $2 3-8 à $6 7-8 et Québec Téléphone de $1 1-8 à $13. Peel-Elder a perdu 5-8 à $21 1-2.

Toronto

Les aurifères étaient à la hausse à la Bourse de Toronto, tandis que la plupart des secteurs étaient à la baisse pour la quatrième séance consécutive vendredi.

Un marché actif et une forte demande d'or seraient à l'origine de cette poussée, estiment les observateurs.

Les valeurs	ven-	jeu
Hausses	251	241
Baisses	282	286
Inchangées	242	779
Totaux	775	779

Le volume des transactions a été de 2.79 millions d'actions valant $26.64 millions contre 2.67 millions et $24.29 millions la veille.

Les banques, communications, mines industrielles, grands magasins, aciéries, trusts et prêts ont été à la baisse, tandis que les chimiques, constructions et matériaux pipelines et raffineries grimpaient partiellement.

National Trust a perdu $1 7-8 à $32 1-8, Bow Valley $1 1-2 à $31 1-4 , Falconbridge $1 1-2 à $93, Tara 3-8 à $14 7-8, Ranger $1 1-8 à $19 International Utilities $1 1-4 à $51, Kaps Transports $1 1-8 à $8 1-2, Atco Industires $1 1-8 à $10 3-4, Inco 3-4 à $34 1-2, Stelco 1-8 à $30 3-4 et Peoples Department Stores $1 3-8 à $15 5-8.

New York

Les cours se sont effrités à Wall Street vendredi. La forte progression de l'indice des prix de gros en février a quelque peu déçu les investisseurs et les ventes bénéficiaires qui s'étaient manifestées au cours des dernières séances se sont amplifiées. Les pertes l'ont nettement emporté en nombre sur les hausses, mais elles sont généralement restées de faible ampleur. Les affaires ont été actives.

Les papiers se sont améliorés par endroits, mais les aérospatiales, les matériaux de construction et les télévisions ont clôturé en repli. IBM, Honeywell, JC Penney, RCA, Walt Disney productions et la Standard du New Jersey ont été particulièrement lourds parmi les ordinateurs, les grands magasins, les cinémas et les pétroles qui ont cédé du terrain.

Les baisses l'ont emporté parmi les chemins de fer et les pharmaceutiques, tandis que Dupont de Nemours et Chrysler ont cédé plus d'un dollar parmi les chimiques et les automobiles qui ont fait preuve d'irrégularité. Les mécaniques, les pneumatiques et les sidérurgiques ont clôturé sur une note irrégulière, de même que les cuprifères, les alimentaires et les tabacs.

En mars

Les exportations ont fait un bond de 18%

OTTAWA (PC) – Malgré une légère baisse des ventes de produits canadiens au Japon, les exportations nationales ont fait un bond de 18 pour cent, le mois dernier, par rapport à février 1971.

En effet, la valeur des exportations canadiennes a atteint $1.563 millions en février dernier, alors qu'elle n'était que de $1,248.3 millions, un an plus tôt, et de $1,462 millions, en janvier 1972, précise-t-on dans une publication de Statistique Canada distribuée vendredi dans la capitale canadienne.

Ce sont notamment les ventes canadiennes à destination des Etats-Unis – principal partenaire commercial du Canada – qui ont permis cette augmentation. Ces ventes se sont chiffrées par $1.127 millions, soit une augmentation de $56 millions par rapport à janvier 1972.

Par ailleurs, l'augmentation des exportations à destination de l'Amérique latine et du Royaume-Uni a compensé la diminution des achats japonais au Canada.

Les ventes à l'Amérique latine ont atteint $44.9 millions, en février, contre $40.7 millions, en février 1971; celles au Royaume-Uni ont été de $90.3 et de $85.3 millions durant ces deux mois.

Quant à celles vers le Japon – le troisième plus important partenaire commercial du Canada – de $59.4 millions qu'elles étaient, en février 1971, elles n'ont atteint que $53.9 millions, le mois dernier.

Par ailleurs, SC souligne que le total des deux premiers mois de 1972 montre que les exportations ont augmenté de 11 pour cent par rapport à la période correspondante de 1971, les exportations vers les Etats-Unis ayant plus que contrebalancé "la faiblesse des autres marchés".

Les livraisons de pièces de véhicules automobiles vers les Etats-Unis ont progressé de $78 millions et celles de bois de sciage de $35 millions, en février. Quant aux ventes de pétrole brut et de gaz naturel vers les Etats-Unis, elles ont augmenté de $17 millions.

Accalmie sur les marchés des changes occidentaux

Le calme est revenu hier sur les marchés des changes occidentaux où la pression sur le dollar s'est nettement ralentie. Le cours de la devise américaine s'est même légèrement raffermi sur plusieurs places.

A Bruxelles où l'Institut Belgo-Luxembourgeois du change a pris des mesures pour combattre les entrées de fonds spéculatifs, comme la banque des Pays-Bas l'a fait jeudi, le dollar a décollé de son plancher (43.8075 FB) pour atteindre 43.82 FB sur un marché calme.

A Paris, où les transactions ont été peu animées, le cours du dollar a regagné 0.05 centime par rapport à jeudi. Sur le marché financier le dollar regagne un peu plus de 2 centimes a 4.8750 mais reste au-dessous de son plancher (5.0005).

A Francfort, le dollar s'est légèrement raffermi, son cours passant de 3.1515 DM hier à 3.1543 DM, doit à peine 0.5 pfennings au-dessus de son cours plancher de 3.15 dm. La banque fédérale n'est pas intervenue sur le marché.

A Londres, la livre baisse quelque peu par rapport au dollar et son cours s'établit à 2.6430 dollars pour une livre, après avoir atteint hier 2.6480 après l'annonce du maintien du taux d'escompte de la banque d'Angleterre.

A Zurich, la baisse du dollar s'est ralentie vendredi, son cours perdant 0.5 centime seulement par rapport à la clôture de jeudi, alors que dans la journée d'hier il avait baissé de 2 centimes pour s'établir à 3.8040 FS (cours plancher 3.7535).

A Amsterdam, le calme est revenu sur le marché des changes où le dollar, après avoir ouvert à son cours plancher de 3.1720 florins s'est raffermi à 3.1735-3.1740 florins.

A Tokyo enfin, le dollar reste faible. Pour la troisième journée consécutive la devise américaine s'échange à 301-90 yens, soit une surcote du yen par rapport à sa parité officielle (308 yens) de près de 2 p. cent.

Baisse de l'or

LONDRES – L'once d'or fin se vendait $48.225 hier sur le marché européen de l'or, contre $48.30 jeudi.

Le dollar canadien

MONTREAL – Le dollar américain a monté de 1-32 et cotait à 0.99 11-16 en devises canadiennes.
La livre sterling a fléchi de 3-16 et cotait à $2.63 3-8.

NEW YORK – Le dollar canadien a perdu 1-16 et cotait à $1.00 19-64 en devises américaines.
La livre sterling a perdu 35-64 et cotait à $2.64 5-64.

■ les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv.publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb
Changement	−1.31	−0.04	−0.24	−0.38	−0.95
Clôture	206.91	166.33	256.64	89.87	204.57
Sem. der.	207.75	165.76	259.30	90.38	205.30
Mois der.	199.35	163.01	269.79	87.45	199.85
1971 haut	189.45	161.53	236.06	95.75	188.51
1971 bas	161.96	140.84	172.04	65.92	163.22

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Qétroles
Changement	−1.04	+2.77	+0.31	−0.57
Clôture	201.69	182.59	97.09	223.47
Sem. der.	203.74	173.28	94.97	227.39
Mois der.	197.83	176.69	85.37	216.18
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 bas	158.33	132.40	67.86	180.30

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	944.01	948.60	932.95	939.87	−2.94
Transport	262.66	263.34	259.46	260.63	−1.99
Services publics	115.38	116.12	114.58	115.41	−0.07
Ensemble	326.41	327.84	322.78	324.88	−1.34

■ au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
Accuirate Cal	1000	105	105
A G F Special	200	353	353
Aurox Mns	2000	75	75
Aztec Iron	18000	39	39
Bantam	1500	30	21
Beauport	3000	35	34
Belore Mns	1000	17	17
Bordun	500	20	20
Brown McDade	5000	12	12
Cabot	500	53	53
Candida	700	325	300
Chibex	1000	40	40
Cons Computer	500	55	55
Copper Lake	2500	41	40
Cowl	300	387½	387½
Cumex	5500	63	50
Dairy Barns	1400	325	300
Dom Jubilee	2000	50	50
Eagle Inv	400	312½	312½
Guardian GW Pr	600	89½	9½
Hartland	10500	63	56
Int Systcoms	1000	60	60
Leisure	500	200	200
London Life	50	$81	81
London Life	50	$82	82
Louisbourg	20000	32	31½
Manhattan Dev	500	35	35
Manix	3000	20	17
Maracambeau	2000	10	10
Medipak	1800	170	165
Copper Nic	8000	50	50
Multico	1400	115	90
Mult Access	6000	285	250
Naganta	2000	20	20
Nordex Exp	7000	90	87
Pamilke Mns	7000	29	28
Paulpic	1000	45	45
Ram Pet	500	137	137
Revenue Prop	15500	155	145
Roxford	11000	28	23
Royal Oak A	200	$12	12
Senoca Inc	4500	76	72
Soca	1000	60	60
Somex Ltee	1500	90	76
Spar	100	250	250
T R P Pfd	325	$53¾	42½
Unigesco B	166	260	260
Warrington	1000	170	170
West Int Exp	700	102	100
Xoma	26000	450	362½
Zodiac A	500	275	275

AVIS

Commission Parlementaire sur les différents aspects du syndicalisme de cadre

Le Ministre du Travail et de la Main-d'Oeuvre annonce qu'il convoquera la Commission parlementaire TRAVAIL ET MAIN-D'OEUVRE après la prochaine session de l'Assemblée nationale afin de recevoir les mémoires et les représentations des individus et des organismes publics ou privés, sur les différents aspects du syndicalisme de cadre.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

INVITATION À PRÉSENTER DES MÉMOIRES

Conseil Économique du Canada

A la demande du Gouvernement, le Conseil économique du Canada entreprend une étude visant à déterminer les causes et les effets de l'instabilité cyclique de l'activité dans le domaine de la construction.

Dans une lettre en date du 10 janvier, le Premier ministre a énoncé le mandat en ces termes:

"Pour augmenter la productivité et l'efficacité de l'économie canadienne, l'étude devrait porter sur:

a) la place que l'industrie de la construction occupe au sein de l'économie, ainsi que les conséquences des changements dans ce secteur sur l'ensemble de l'économie;

b) les répercussions des variations de l'activité économique, notamment les répercussions des phénomènes cycliques, sur l'industrie de la construction et sur l'aptitude de cette dernière à satisfaire aux besoins des villes; et

c) les répercussions des politiques gouvernementales sur la stabilité de l'industrie de la construction.

L'étude devrait fournir au Conseil économique du Canada les données nécessaires aux recommandations qu'il pourra vouloir formuler en vue d'atténuer l'instabilité de l'industrie de la construction."

Le Conseil économique du Canada invite les associations, les organismes et les particuliers désireux d'exprimer leurs vues à soumettre des mémoires sur les aspects économiques de tout sujet se rapportant au mandat décrit plus haut.

Les intéressés sont priés de communiquer avec le soussigné le plus tôt possible pour de plus amples renseignements. Sous réserve d'ententes préalables, les mémoires devront être soumis avant le 1er septembre 1972.

Le secrétaire, Fred Belaire, Conseil économique du Canada, Case postale 527, Succursale "B" Ottawa (Ontario) Canada K1P 5V6

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	7025	$8¾	8½	8⅝	
Acklands	500	$8⅞	8¾	8¾	
Acklands p	z20	$20	20	20	
Acklnd 2p	z25	$14	14	14	
Acres Ltd	970	$14⅜	14½	14½	— ⅜
Acres A pr	58	$45	45	45	
Acres wt	2760	385	375	375	—25
A.G.F.M	400	$7	7	7	— ⅛
Agra Ind	1200	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Alta Gas A	2436	$56¼	55½	56	+ ¾
Alta G D p	210	$156	156	156	+ 1
Alta Nat	100	$23	23	23	
Alcan	8220	$21⅛	20⅛	20⅞	— ¼
Alcan pr	550	$27	26¾	26⅞	+ ⅛
Algo Cent	1160	$9¾	9⅛	9¾	+ ⅜
Algma	33782	$15⅛	14½	15⅛	+ ½
Allarco Dv	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Alliance B	900	430	420	430	+10
Alumin pr	200	$18⅛	18⅛	18⅛	
Almin 2p	175	$37¼	37	37¼	+ ½
Anglo-cn	900	$5	490	490	
Anglo-c pr	400	$15½	15½	15½	+ ¼
Ang CT 290	50	$40½	40½	40½	+ ¼
Ang CT 315	75	$42½	42½	42½	
Aquitaine	1500	$24⅜	24½	24½	— ⅛
Argus	150	$14¼	14¼	14¼	— ¾
Args 250 p	130	$33½	33½	33½	+ ½
Args 260 p	100	$35½	35½	35½	+ ¼
Argus B pr	50	$36	36	36	
Argus C pr	3140	$11⅜	11½	11½	
Asbestos	275	$29	28¼	28¼	— ¾
Atco Ind	7900	$11¾	10½	10¾	—1⅛
Atl Sugar	885	$7	7	7	
Atl Sug A	250	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Atl Sug pr	125	$68	67⅞	68	— 2
Atl Sug w	200	175	175	175	— 5
Auto El	1300	$7⅞	7¾	7¾	
Auto Hard	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Avco	800	$20¼	20⅛	20¼	+ ½
Bahama	9400	14	13	13	
Bank Mtl	9256	$20½	20¼	20⅜	
Bank N S	6988	$35⅜	35¼	35¼	— ¼
B Cdn Nat	500	$16¼	16¼	16¼	
Baton B	2100	$19	18¼	18⅞	+ ⅜
Bay Mills	100	200	200	200	
Beavr Eng	z10	$9	9	9	
Becker B p	525	$12	11⅞	12	+ ¼
Beldng w	500	375	375	375	+ 5
Bell Can	11000	$46¼	46⅛	46⅛	
Bell A pr	297	$53	52½	53	+ ¼
Bell B pr	2170	$53¾	53½	53¾	+ ¼
Bell Knit	500	215	215	215	—10
Black P	1650	$6⅞	6½	6½	— ¼
Block Bros	5795	360	355	360	
Bombrdier	460	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Bovis Cor	8188	230	220	230	+ 5
Bow Valy	6710	$32¼	31¼	31¼	—1½
BP Can	15735	$16⅜	16¼	16½	+ ⅛
Bramalea	3850	450	440	450	
Brascan	6832	$21⅛	20⅞	21	— ¼
Brdg Tank	200	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Brdg Tnk p	50	$36⅜	36⅜	36⅜	— ⅜
Bright	100	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Brinco	3903	$5¾	5½	5⅜	
Br Am Bnk	100	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
BC Forest	1100	$25	25	25	
BC Sugar	950	$21½	21⅜	21½	+ ¼
BC Phone	250	$66	66	66	— ¼
BCPh 6 pr	25	$84	84	84	— 1
BCPh 4½ p	60	$63	63	63	— ½
BCPh 5¾ p	25	$82½	82½	82½	— ½
BCPh 6.80	140	$26	26	26	— ⅛
Brooke pr	z20	$19	19	19	
Budd Auto	4330	$10½	9⅞	10⅛	+ ⅛
Budd A w	1185	540	525	530	+ 5
Burns Fds	300	$14¾	14⅜	14⅝	+ ¼
Burrard	400	$8¼	8	8¼	+ ½
Bushnell	250	$7½	7½	7½	— ¾
Cad Dev	1000	$10¼	10	10	
Cad Dev b p	z2	$20⅜	20⅜	20⅜	
CAE Ind	725	$7	6⅞	7	+ ⅛
Calgary P	967	$26½	26	26	— ½
Calgy 540 p	30	$99	99	99	— 1
Calvrt Dle	z50	105	105	105	
Cambridg	700	$14⅜	14	14⅜	+ ⅜
Campeau	1150	460	460	460	+ 5
Can Cem L	2488	$53	52½	52¾	+ ⅛
C Cem L p	175	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅜
Can Malt	25	$28½	28½	28½	— ½
C Packrs	1615	$18⅛	18	18	— ¼
Can Perm	1515	$18⅜	18¼	18¼	
C Safway p	z10	$83	83	83	
Cdn Brew	1675	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
C Brew Bp	275	$39	38⅞	39	+ ⅜
C Cablesy	970	$18¾	18½	18½	— ⅛
C Cable w	2240	475	470	470	— 5
Cdn Can A	800	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
C Curtis	1100	80	76	78	— 4
Cdn Equty	285	$13¾	13¾	13¾	— ½
C Found pr	300	$8¼	8¼	8¼	— ¼
CGE pr	100	$27¾	27¾	27¾	— ¼
C Goldle	2700	$5⅞	5⅜	5⅜	— ¼
C Hydro	1400	$13⅞	13⅜	13⅜	— ¼
C Imp Bank	9635	$28½	28¼	28½	+ ¼
C Ind Gas	3245	$10	9⅝	10	+ ⅛
C Ind Gas p	z10	$22¼	22¼	22¼	
CIL	1210	$16⅛	16⅛	16⅛	
C Interurb	z75	250	250	250	
C Intrurb p	700	$9	9	9	
C Manoir	2240	430	420	430	
C Marconi	200	330	330	330	
C Ocdental	806	$10	9⅞	10	+ ½
CP Inve pr	1505	$27¼	26¾	26⅞	— ½
CPIn w	11165	380	370	380	
CP Ltd	14900	$15⅛	14¾	15	
CPL A p	600	$11⅜	11¼	11¼	
CPL $3. pr	324	$9¾	9⅝	9¾	+ ¼
Cdn Salt	125	$16½	16½	16½	
Cdn Tire	50	$43	43	43	— 1
Cdn Tire A	2035	$39¾	39⅜	39¾	+ ¼
C Utilties	750	$45¾	45½	45⅝	— ⅛
C Util w	900	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
C Vickers	250	$11¼	11¼	11¼	— ¾
CWN Gas	z5	$24	24	24	
CWN G 4 pr	300	$11¼	11¼	11¼	
Capit Div	1300	74	73	74	+ 1
Cara	1200	$5½	5⅜	5½	
Carrier JD	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Cassidy L	600	485	485	485	+ 5
Cassidy p	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
CC Yachts	200	425	425	425	+10
CDP Com	100	135	135	135	+10
CDRH Lt	900	$10¼	10	10¼	
Celanese	2025	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Chrom	1000	140	140	140	—10
Chrysler	625	$33	32¼	32¼	— ⅜
CHUM	z25	$8	8	8	
CHUM B	1200	$10	9¾	9¾	— ⅛
Cockfield	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Columbia	100	250	250	250	
Cominco	6620	$29¼	28⅝	29⅛	+ ⅛
C Holiday I	1030	$13¾	13½	13½	— ¼
Ccmpro	450	365	360	360	—15
Ccmpr Ap	z100	$12¾	12¾	12¾	
Comtech	200	240	240	240	
Con Bath	3195	$9	8⅞	9	
Con Bath p	505	$13⅜	13½	13⅜	+ ⅛
C Bath 68 w	150	325	325	325	—15
C Bldg	13530	225	220	225	
Con Textle	6380	$6¼	6	6⅛	
Con Distrb	5165	$29¾	28½	29¾	+1¼
Cons Gas	5658	$19¼	19	19	— ¼
Con Glass	237	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Control F	2450	215	200	210	
Cooper C	200	$17	17	17	
Corby vt	545	$25⅛	25	25	
Corby B	75	$25⅛	25⅛	25⅛	— ⅜
Cornat Ind	3500	225	220	220	
Ccronatn	600	165	160	165	+10
Costain R	875	$9¾	9½	9⅝	
Crain R L	200	$14	13⅞	14	
Crestbrk	200	440	440	440	+10
Crwn Life	100	$45⅜	45	45⅜	— ⅜
Crow Nest	100	$31½	31½	31½	— ½
Crush Intl	650	$19½	19½	19½	— ½
Cygnus A	300	$6¼	6⅛	6¼	
Cygnus B	800	$6¼	6⅛	6⅛	
Dawson D	300	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Debhld B p	25	$81	81	81	— ½
Delta Ben	600	400	400	400	
Distl Seag	757	$32⅜	32⅛	32⅛	— ¼
Doman I	5250	$13⅜	13⅜	13¾	+ ½
Dome Pete	2450	$32⅞	32½	32⅞	+ ¼
D Bridge	195	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
D Citrus	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
D Coal pr	50	$27¼	27¼	27¼	
Dofasco	6694	$27⅜	27¼	27¼	— ⅜
Dofasco p	400	$75½	75¼	75¼	— ¼
Dom Glass	762	$12¾	12⅝	12⅝	+ ⅛
Dom Store	4850	$16⅝	16⅜	16⅜	— ⅛
Domtar	1836	$13¾	13½	13½	— ½
D Textie	3635	$23¼	22⅜	23	+ ½
Donlee M	750	490	475	490	+15
Douglas L	300	280	280	280	
DRG Ltd	275	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Du Pont	1085	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Dustbane	4200	$5¾	5½	5½	— ¼
Dylex Div	442	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Dylex D A	1290	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Estn Can S	1225	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Estn Can r	1579	60	54	58	+ 3
Econ Inv	300	$16½	16¼	16¼	— ¼
Eddy Mtch	z25	$11	11	11	
E-L Fin	1950	$9¾	9⅝	9⅝	— ¼
E-L Fin w	1050	405	385	390	—10
Electro K	3000	$5	455	5	
Electro ltd	1650	$57	56	56½	+ ¾
Erie D	130	$8	8	8	
Erie D A	200	$8	8	8	
Exquisite	z21	490	490	490	
Falcon	5005	$94¼	92¼	93	—1½
Fed Diver	1000	125	125	125	
Fed Gr	11845	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Fields S	500	$15⅞	15⅜	15¾	+ ¼
Finning T	600	$15¾	15¾	15¾	
Fleet Mfg	500	120	115	120	+ 5
Ford Cnda	150	$89¼	89¼	89¼	
FPE Pion	100	$18¼	18¼	18¼	— ¾
FPE Pn pr	25	$72	72	72	—10
Fraser	z15	$15⅝	15⅜	15⅜	
Gaz Metr	1506	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Gaz 5.40 p	135	$70½	70¼	70¼	+ ¼
Gaz 5½ pr	25	$70	70	70	
Gaz M 63w	2000	140	140	140	—20
Gdn Mang	110	$7	7	7	
Gen Distrb	750	$24⅜	24	24⅛	— ⅜
GMC	452	$82	81½	82	+ ¾
G P Mfg B	z5	$81	81	81	
Genstar L	4900	$15⅜	15½	15½	— ⅛
Gnstar L w	1280	565	560	560	
Gesco Dis	450	$5¼	5¼	5¼	
Glendale	1225	$7	6⅞	7	
Glengair	4425	195	185	185	— 5
Gleng A w	500	80	80	80	
Gold Crest	300	$5⅞	5⅜	5⅞	
G Mckay A	400	$8	8	8	
GL Paper	660	$17¾	17¾	17¾	
GN Capital	1875	$10½	10	10½	+ ½
Gt W Life	575	$65	64⅞	65	
Gt West S	525	$7¾	7¾	7¾	
Greyhnd	4126	$19½	19	19	— ½
Grissol F	300	$9	9	9	
GSW Cl A	125	$11¼	11¼	11¼	— ½
GSW Cl B	300	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
GSW C pr	25	$75	75	75	
Guar Trst	3075	$14¼	14	14	— ⅛
Gulf Can	3710	$28⅞	28⅛	28⅞	— ⅛
Halifax D	1200	235	230	230	
Halifax D r	2450	17	15	15	
H Group	1500	$11¼	11	11	— ⅛
Ham Tr	1050	$13	13	13	— ⅛
Hardee	1900	145	140	140	— 5
Hard Carp	660	$19½	19½	19½	
Hard Crp A	2835	$19⅛	18¾	19⅛	+ ½
Harlequin	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅜
Harris J S	500	350	345	345	
Harveys F	3100	125	120	120	— 5
HWood A	1000	160	160	160	— 5
Hawker S	2500	265	260	265	—10
Hawker pr	200	$63½	62½	62½	—1½
Hays Dna	1350	$15⅜	15¾	15¾	+ ⅛
Hedway C	400	445	445	445	
Home A	8487	$34⅜	34⅜	34½	+ ¼
Home B	z14	$34½	34⅜	34⅜	
Horne Pit	5160	345	335	335	— 5
Hoden DH	100	390	390	390	—10
H Bay Co	3386	$20⅛	19¾	19¾	— ¼
HB Oil Gas	400	$42½	42½	42½	
HB Oil G pr	25	$52⅛	52⅛	52⅛	— ⅜
Hughs-O B	100	$10	10	10	+ ¼
H D C L pr	400	$12¾	12¾	12¾	
Huron Eri	645	$28⅛	27¾	27¾	— ½
Husky	10540	$15¾	15⅜	15¾	+ ⅛
Husky D w	300	595	595	595	+25
Husky E w	950	620	600	605	—25
IAC	2495	$19⅜	19¼	19¼	
IAC w	300	835	820	820	—15
Imasco	1225	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Imasco A p	150	450	450	450	
Imp Gen	100	495	495	495	— 5
Imp Life	z5	$189	189	189	
Imp O	18093	$33⅛	32¾	33⅛	+ ¼
Indal Can	100	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Indusmin	639	$10	10	10	+ ⅜
Ind Adhes	z25	$17	17	17	
Inglis	200	$14	14	14	— ½
Inland Gas	7229	$16	15¾	16	
Inter-City	2415	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Inter C A w	2120	515	500	515	+25
Inter C B w	1500	450	450	450	
IBM	59	$378	378	378	— 2
I Nickel	28855	$35⅜	34	34½	— ¾
Int Util	6050	$52	50⅝	51	—1¼
Int Util A	100	$61	61	61	— ⅜
Interpool	300	$22½	22½	22½	+ ⅛
Int Div	2000	440	435	435	— 5
Intpr Pipe	6691	$33	32½	32¾	
Int Pipe w	400	$15¾	15½	15¾	+ ⅛
Intpr Steel	3900	$9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Intpr Stl pr	150	$29	29	29	
Inv Group	1300	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Inv Grp A	5525	$10	9¾	9⅞	
Inv Grp 5 p	340	$22⅜	22⅜	22⅜	
Irwin Toy	225	$20½	20½	20½	+ ⅛
ITL Ind	800	355	345	345	—10
ITL Ind pr	300	$13	13	13	
Ivaco Ind	300	$17⅛	17⅛	17⅛	— ½
IWC Ind	2900	270	260	265	+ 5
Kaiser Re	900	395	385	390	
Kaps Tran	8190	$9¾	8½	8½	—1⅛
Kelsey H	850	$8½	8⅜	8⅜	
Kelvinatr	100	$5¾	5¾	5¾	
Kenting	1000	$10½	10½	10½	— ¼
Koffler	3275	$18¼	18	18	— 1
Koffler A p	100	$9¾	9¾	9¾	
Koffler w	325	825	825	825	—70
Labatt	425	$23¾	23¾	23¾	
Labatt pr	760	$24¾	24⅜	24⅝	— ⅜
Laidlaw M	3740	$18½	18¼	18½	+ ¼
Lailaw A p	500	$18½	18¼	18½	+ ¼
LOnt Cem	4690	405	385	385	—20
Lau Fin	1965	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Lau F 1.25	z25	$16¾	16¾	16¾	
Lau Fn 140	100	$19¼	19¼	19¼	— ¼
L J B	25	$80	80	80	—20
Leigh Inst	1050	$7½	7⅜	7⅜	— ¼
Leons Frn	250	$8¾	8⅜	8¾	
Life Inves	1000	$8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Life Inv w	500	140	140	140	— 5
Living w	597	595	590	595	
Lob Co A	1360	$6½	6⅜	6½	
Lob Co B	1405	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Lob Co pr	100	$32½	32	32	— ⅛
Lob G A pr	6000	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
Lob G B pr	700	$22	21¼	21¼	— ⅛
Loeb M	2430	400	380	380	— 5
Mclan H A	1100	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
MH Cable	1146	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
MB Ltd	2250	$27¼	26¾	26⅞	— ⅛
Magna El	250	$5⅞	5⅞	5⅞	
Magnason	2400	$10⅛	10	10	
Magnetcs	600	110	110	110	
Maher	100	$27½	27½	27½	— ½
Major H D	800	200	200	200	
M Lf Gard	270	$29½	29¼	29½	
Maritime	573	$23¼	23¼	23¼	
Markboro	4230	$7⅜	7⅜	7⅜	— ¼
Markbro w	900	165	155	165	
Mas-F	25500	$13¾	13¼	13½	— ¼
McLaghln	9125	$17¼	16⅞	17	+ ⅜
McLagn w	1800	920	900	915	+15
MEPC	750	$9	8¾	9	+ ⅛
MEPC w	5250	350	340	345	—10
Met Stores	1310	$18½	18¼	18¼	
Met Trust	160	$19½	19½	19½	— 1
Microsyst	1014	$7¾	7½	7½	— ¼
MLW Wor	z50	$13⅞	13¾	13¾	
Mols A	11180	$23⅜	22¾	23¼	+ ¼
Moison B	410	$22½	22½	22½	— ⅛
Mon Life	100	$33½	33½	33½	
Monenco	170	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Mnt Trst	470	$19¾	19¾	19⅜	
Moore	6923	$42⅜	41⅞	42¼	— ¼
Morse pr	25	$36	36	36	+1¼
MTS Inter	1810	235	235	235	
Murphy	1050	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅛
Murritt P	1300	300	300	300	
Murrit P w	200	8	8	8	+ 2
Nabrs Dig	1000	$12½	12½	12½	— ⅜
NaChrs I	5715	$11¾	11½	11½	— ⅛
Nat Drug	300	$8	8	8	
Nat Drug p	200	$9½	9½	9½	+ ¼
N Nuring H	600	245	235	245	+ 5
Nat Trust	625	$33¼	32½	32½	—1⅜
Neonex	4950	$5⅜	5¼	5⅜	
NB Tel	360	$15¼	15¼	15¼	
N Provid D	4000	49	46	49	
Nfld LP	550	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Noran	15125	$39	38½	38⅝	
Nor Ctl G	8715	$14⅞	14½	14½	— ¼
Nor Cl A p	z50	$15½	15½	15½	
Nor Ctl B p	3150	$30⅛	29½	29½	— ⅜
Nor Ct 270 p	z20	$38¼	38¼	38¼	
Nor Ctl w	125	665	665	665	— 5
NS Savngs	700	$17⅛	17	17	
NSI Mark	4060	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅜
NuWest D	1350	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Okanagan	1900	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Ontario Tr	2718	$8⅞	8¾	8⅞	+ ¼
OSF Ind	650	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Oshawa A	2001	$13¾	13½	13⅝	
Oshawa w	100	180	180	180	
Overland	400	$11	11	11	— ⅛
Overlnd 2 p	100	410	410	410	
Pac Pete	930	$34	33⅝	33⅝	— ⅜
PanCan I	1900	220	220	220	
Peel Elder	100	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅛
Pembin A	1200	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Pembin B	3400	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Penningtn	1500	$14	13⅞	13⅞	
PC Jewl	200	$16	16	16	+ ⅜
PC Jwl A	1500	$14¾	14½	14½	— ⅛
P Dept S	940	$17	15⅜	15⅜	—1⅜
Petrofina	886	$25	24¾	25	
Phillips Cb	655	$11	11	11	— ⅛
Photo Eng	z100	$23½	23⅛	23½	
Pitts Eng	1530	$17¼	17	17	— ½
Pow Cp	18900	$9	9	9	+ ⅛
Pow C 5 pr	200	$11⅜	11	11⅜	
Pre Cable	1940	$16⅜	16⅛	16⅛	— ⅛
Price Com	3675	$8½	8½	8½	
Provigo	200	$8	7⅞	8	+ ⅛
Prov B Can	800	$18¼	18	18¼	— ⅛
Q Brdcast	400	$8⅜	8½	8½	— ¼
Quinte A	500	205	205	205	
Rnk O A	14250	$25¾	25¼	25¾	
Readers D	880	$14¼	14	14	
Realty C	1500	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Reed Oslr	3813	$10	9¾	10	
Reich wt	625	410	405	410	—40
Reitman A	334	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Revelstk	700	$15⅜	15¼	15⅜	+ ¼
Rileys D	700	280	265	280	+10
R Little	945	$87	82	85	+2½
R Little A	125	$86	85	86	+ 6
Rolland	z75	400	400	400	
Rothman	425	$19⅜	19¼	19¼	
Rothmn w	300	520	520	520	— 5
Rothm A p	100	$87½	87	87	
Rothm 2p	1650	$21⅞	21⅜	21¾	
Royal Bnk	7725	$32	31⅜	31¾	
Royal Trst	500	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Ryl T M	100	$15¾	15¾	15¾	+ ¾
Russel A	7680	$13¼	12¾	12¾	— ⅜
Russl H p	550	$26¾	26¼	26¾	+ ⅜
StL Cem A	325	$41	41	41	+ ½
St Maurice	8700	130	125	130	+ 5
Sandwell	100	475	475	475	+20
Sayvette	100	470	470	470	+ 5
Schneid b p	500	$9½	9½	9½	
Scintrex	440	310	300	305	
Scot York	2550	$14½	14¼	14⅜	+ ⅜
Scot Lasal	700	$10	10	10	+ ¼
Scotts	1600	$17⅜	17½	17½	
Seaway pr	200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Seaway w	z5	85	85	85	
Seco Cem	1300	$11	10⅞	11	+ ⅜
Secur Cap	1400	475	470	470	+ 5
Shaw Pipe	5050	$11⅞	11½	11½	
Shell Inv p	565	$41	40¾	40¾	+ ⅜
Shell Iw	10245	$21⅛	20⅜	21	+ ⅜
Shell C	12253	$41¼	40⅜	41⅛	+ ⅜
Shepherd	2100	$7	6½	7	+ 1
Shore To S	100	380	380	380	+30
Shully's	600	$5⅜	5⅜	5⅜	
Sifton Pro	950	$5⅜	5¼	5⅜	
Silverwd A	525	$16	15¾	16	+ ¼
Simpsons	4829	$25¾	25¼	25½	+ ⅛
Simpson S	1079	$37	36¼	37	+ ¾
Sklar M	2096	435	420	420	+ 5
Sklar W	430	300	300	300	
Skyline H	2700	$13¼	12¾	13	+ ¼
Slater Stl	675	$11¾	11⅜	11¾	
Slater B pr	100	$15½	15½	15½	+ ½
Slat W Can	200	$16½	16½	16½	
Soby Stor	z50	$6	6	6	
Southam	750	$21⅜	21½	21⅜	— ⅜
St Brodcst	6525	$16⅜	15⅞	16⅜	+ ⅛
St Paving	150	$13¼	13¼	13¼	
St Can	21869	$30⅞	30½	30¾	— ⅛
Steetley I	200	$10⅝	10⅜	10⅜	
Steinbg A	650	$26¾	26½	26½	
Steintron	100	430	430	430	—10
Ster T r	10300	33	30	30	— 3
Stuart Hs	600	325	320	325	+ 5
Stuart Oil	100	$10	10	10	
Tamblyn	100	$22½	22½	22½	+ 1
Texaco	9960	$45¼	43¾	44½	— ¼
Texas G	12725	$19¾	19⅛	19¼	— ⅜
Thd CGInv	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ½
Thom Nes	6200	$34⅛	33½	33½	— ¾
Thom N pr	65	$50	50	50	— ⅛
Tone Craft	150	$18½	18½	18½	
Toromont	4650	195	190	195	+ 5
Tor Dm Bk	3732	$31⅜	30¾	30¾	— ½
Trc Star B	280	$49¼	48¾	48¾	— ¾
Towmarth	6400	40	38	40	+ 2
Traders A	2030	$16⅞	15¾	16¼	— ½
Trader 65 w	2500	325	285	310	—40
Trader 66 w	500	620	620	620	
Trader 69 w	1200	640	615	615	—40
Transair	500	315	315	315	

L'OEIL SUR LES ROUTES

Voyage en Afrique du Sud

Tourisme et apartheid

par Urgel Lefebvre

Bon gré, mal gré, le touriste est placé devant la réalité de l'apartheid dès son arrivée en Afrique du Sud.

A peine descendus du DC-8 d'Alitalia dans lequel nous étions montés à Rome (pour la dernière étape du trajet Montréal - Johannesburg) nous sommes stupéfaits de lire au-dessus des portes des toilettes de l'aéroport Jan Smuts "Whites" et "Non Whites".

Puis c'est avec une certaine nervosité que nous suivons le manège d'une jeune fille qui est manifestement chargée de nous éviter les formalités de la douane et qui nous a demandé de rassembler tous nos bagages. Elle parlemente avec un officier qui semble vouloir imposer à un jeune noir un tourniquet d'entrée plutôt qu'un autre. Elle lui prend les mains, sans doute pour l'amadouer, et lui parle à l'oreille. L'officier laisse alors le jeune noir agir à sa guise et nous dispense des formalités.

Nous faisons notre entrée en Afrique du Sud à la file indienne.

De l'autocar qui nous transporte à l'hôtel Président, à travers cette ville presque nord-américaine qu'est Johannesburg, nous relevons maints autres indices du clivage engendré par cette politique du "développement séparé des ethnies" qu'un gouvernement nationaliste poursuit depuis 22 ans dans la République d'Afrique du Sud.

Mais le voyage a été long: départ de Montréal à 20h30, arrivée à Rome le lendemain à 11h25 (compte tenu du décalage de six heures et d'une escale de deux heures à Milan), brève étape à l'hôtel Plaza pour nous rafraîchir, dîner dans un restaurant typique de Rome, le "da Fieramosca ar Fosso", départ de Rome à 23h10 et arrivée à Johannesburg à 9h30 le lendemain matin. Nous ne demandons qu'à nous reposer. Notre première journée dans la grande ville industrielle de l'Afrique du Sud est d'ailleurs consacrée au repos.

Nous prenons néanmoins notre repas du soir en groupe, afin de nous mieux connaître. Notre groupe se compose de représentants d'Alitalia, de SATOUR et des South African Railways, et de dix journalistes canadiens: un de Vancouver, quatre de Toronto et cinq du Québec, dont trois francophones. Je suis le seul cependant dont les ancêtres se trouvaient parmi les premiers bâtisseurs de notre pays. Je comprends l'attachement profond que peuvent avoir pour l'Afrique du Sud ces descendants de Hollandais et de Huguenots qui en firent leur patrie à une époque où maints pays européens ne trouvaient rien de bon dans ce continent noir, et qui, il y a plus de deux siècles, acceptèrent le nom d'Afrikaners tout en donnant le nom d'afrikaans à l'une de leurs deux langues officielles (l'autre étant l'anglais).

Les Afrikaners considèrent que depuis plus de deux siècles ils sont de véritables Africains (des Africains blancs) et ils entendent le demeurer tout en servant non seulement l'Afrique du Sud, mais l'Afrique toute entière.

Il semble donc que ce soit par un réflexe d'auto défense – pour ne pas disparaître comme groupe ethnique dans un pays où il y a tant de peuplades noires (Bantous), d'Asiatiques (Indiens), de Métis (Coloureds) – qu'ils ont choisi la voie de l'apartheid.

Ce n'est pas à ces considérations que je m'arrête en prenant mon petit déjeuner dans ma chambre le lendemain de notre arrivée à Johannesburg où l'on compte 407,000 Blancs, 773,000 Bantous, 76.300 Métis et 38,100 Asiatiques sur une population de 1,294,800 habitants. Je parcours tout simplement le journal qui a été déposé devant ma porte, un journal d'opposition, comme le sont, paraît-il, tous les journaux de langue anglaise en Afrique du Sud.

Je lis dans ce journal que le Transkei réclame un territoire plus grand; que le ministre de la défense n'a pas permis aux journaux de publier un rapport concernant l'achat d'armes par l'Afrique du Sud; que les Métis voudraient avoir le droit d'acheter des maisons dans Johannesburg; que des chefs religieux de plusieurs confessions appuient un mandement des évêques catholiques portant sur les détentions sans procès, les bannissements, les problèmes des migrants; que l'Université de l'État libre d'Orange refuse d'admettre un étudiant aux cheveux longs.

J'ai choisi le petit déjeuner anglais: jus d'orange, céréales, oeufs frits, bacon, toasts, café au lait chaud, marmelade. On y a ajouté des croissants. D'autres matins je goûterai au fruit doucereux qu'est la papaye ainsi qu'aux goyaves. Les fruits abondent en Afrique du Sud.

Je poursuis ma lecture. Dans une colonne réservée aux commentaires, on reproduit une lettre venant d'un Indien qui se plaint d'avoir à demander un permis pour franchir les frontières provinciales dans le pays où il est né; d'avoir à s'asseoir loin des Blancs dans les trains et les avions, comme s'il pouvait les contaminer; de ne pas avoir accès aux plus belles plages, celles-ci étant réservées aux Blancs.

Dans une dépêche en provenance de Durban, un chef zoulou fait état du ressentiment qu'éprouvent les jeunes Africains à l'égard de la civilisation occidentale. Il rappelle aux jeunes Blancs qu'ils ont eu, la plupart d'entre eux, des "Black nannies" et que le repas délicieux qui les attend à la maison a été préparé par les serviteurs noirs de leurs parents. "Vous avez dormi, leur dit-il, suspendu au dos de votre nanny, mais en vieillissant vous avez appris à considérer les Noirs comme des pestiférés, bien que la nourriture que vous mangez, les vêtements que vous portez, ainsi que vos ustensiles, doivent être préparés et lavés par des Noirs. Vous avez appris à dire nous en parlant des Blancs et eux en parlant des Noirs."

Je lis enfin un article dans lequel un porte-parole du Progressive Party réclame pour tous les citoyens chance égale au départ. Il y est fait état des dépenses pour fins d'éducation: 228 rands par enfant blanc; 14.48 par jeune Africain. Une photo illustrant l'article montre une centaine de jeunes Noirs entourant un unique professeur à une école primaire de Soweto.

Soweto, c'est l'arrondissement bantou, d'une superficie d'environ 34 milles carrés, que le gouvernement montre au touriste en tentant de justifier sa politique d'apartheid. Il est formé de 21 cantons situés au sud-ouest de Johannesburg, d'où son nom (South West Townships). Une population d'un demi-million de Bantous (Zoulous, Sothos, Tsongas, etc.) y vit dans 66,000 maisonnettes en brique à toit de tôle ondulée ou d'amiante et neuf hôtelleries réservées aux hommes célibataires. La proportion des moins de vingt ans est de 55%.

Par respect de leur mode de vie et de leurs traditions, dit-on, on a regroupé les diverses tribus bantoues de façon que chacune d'elles ait facilement accès à l'école où l'on enseigne dans sa langue maternelle tout le temps du primaire. A partir du secondaire, l'enseignement se fait dans les deux langues officielles.

Les Bantous, lit-on dans la documentation émanant du gouvernement, n'acceptent pas tous au même degré la façon de vivre des Occidentaux, et s'il y a parmi eux des diplômés d'université, il y a par contre un grand nombre d'illettrés. Les inscriptions dépassent à peine les 100,000 dans les 120 écoles primaires, les trois écoles secondaires, les six écoles supérieures et les deux institutions d'enseignement techniques de Soweto.

Au point de vue religieux, les Bantous se partagent entre 70 confessions connues et tout près de 900 sectes. Soweto compte 152 églises, et les réunions de secte se tiennent dans des maisons privées arborant le drapeau de la secte concernée.

Je reprends la lecture du Rand Daily Mail, tout en sirotant une seconde tasse de café au lait. Je tombe sur un article dans lequel un membre du conseil urbain bantou soutient que le gouvernement, par sa politique d'administration des écoles et commissions scolaires sur une base ethnique, tend à diviser les Africains qui, dit-il, ont toujours vécu en harmonie sans se préoccuper de leurs affinités tribales.

"Nous ne nous sommes jamais considérés comme des Zoulous, des Xhosas, des Shangaans ou quoi que ce soit si ce n'est des Noirs, mais voici que maintenant on divise nos enfants."

Puis le conseiller bantou se plaint de ce que les parents africains ont à payer 17.25 rands et 28 rands par enfant annuellement aux deux niveaux du primaire, alors que l'éducation est gratuite pour les Blancs.

"Si tant de nos enfants courent les rues, ce n'est pas qu'ils refusent de s'instruire, mais c'est que leurs parents ne peuvent payer leur instruction. Comment pourrions-nous le faire quand nous gagnons si peu?"

En cette première journée de notre séjour en Afrique du Sud, on nous fait donc visiter Soweto en commençant par le bel hôtel de ville où se tiennent les séances d'information à l'intention des visiteurs.

On nous fait la genèse de cette vaste entreprise de rénovation urbaine, qui a eu ses débuts au tournant du siècle et qui a pris un essor considérable en 1956, lorsque Sir Ernest Oppenheimer réussit à convaincre les intérêts miniers de prêter au conseil municipal de Johannesburg 6 millions de rands remboursables en 30 ans. Le conseil ajouta onze millions de rands à cette somme. Entre-temps, les Bantous étaient acceptés dans les métiers du bâtiment pour la construction des maisons qui leur étaient destinées. Par le fait même, le coût de construction de ces maisons baissait considérablement. Construits en série, ces bungalows de quatre chambres en moyenne, sont louées au Bantous pour environ $9 par mois.

Soweto a aussi ses quartiers cossus où architectes, artistes, ingénieurs, médecins et autres professionnels bantous, de même que certains commerçants ou financiers bantous très riches (millionnaires parfois) se sont fait construire de fort belles propriétés aux jardins fleuris.

Soweto est administré par la ville de Johannesburg avec l'aide, depuis 1968, d'un conseil urbain bantou composé de 58 membres – 41 élus au suffrage populaire et 17 nommés par les chefs de tribu. Présumément, le conseil de Johannesburg ne prend aucune décision importante concernant les gens de Soweto sans la recommandation du conseil urbain bantou.

Au cours de la visite de l'arrondissement, notre guide nous montre diverses cliniques et fait état des vains efforts tentés auprès des Bantous pour enrayer l'explosion de la population par la planification familiale.

La tournée prend fin dans un jardin où, près de la tour érigée à la mémoire d'Oppenheimer, on a reconstitué des huttes bantoues. Les visiteurs peuvent se reposer et prendre le thé dans un très beau chalet, monter dans la tour pour avoir une vue d'ensemble de Soweto, avec ses rangées de maisonnettes aux toits de diverses couleurs, ou bien aller donner des sous aux enfants qui tendent la main de l'autre côté de la clôture pendant que leurs mamans reviennent du magasin portant sur leur tête des caisses de bière bantoue (à faible teneur en alcool).

C'est le conseil municipal qui a le monopole de la production et de la vente de cette bière. Le tiers des profits va au bien-être des Bantous; les deux tiers servent à compenser les pertes encourues dans le programme de logement. La production annuelle de bière bantoue est de 30 millions de gallons.

Sur le chemin du retour, notre guide nous indique une église en nous disant que six mille personnes s'y entassèrent quand elle fut inaugurée par le cardinal Montini (Paul VI). Et chaque dimanche, ajoute le guide, deux à trois mille personnes s'y rassemblent.

Dans Johannesburg même, à une quinzaine de minutes de marche de l'hôtel Président, il y a une cathédrale catholique toute neuve, placée sous le vocable du Christ-Roi.

Après le déjeuner, nous allons à Pretoria, capitale administrative de l'Afrique du Sud. Les Blancs, au nombre de 254,000, y sont en majorité. Sur une population de 479,739 habitants, on compte en outre 205,739 Bantous, 10,300 Asiatiques et 9,700 Métis.

Pretoria possède des édifices publics d'une élégance remarquable; les jardins qui les entourent sont d'une rare splendeur. Nous nous attardons sur la grande place, autour du monument de Paul Kruger, à prendre des photos sous tous les angles. Les quatre Boers placés à chaque coin du monument s'y prêtent à merveille.

Le guide qui nous accompagne dans Pretoria ne manque pas de nous signaler que le plus grand hôpital de la ville est dirigé par des religieuses catholiques.

– C'est le meilleur! affirme-t-il.

Au dîner, qui nous est servi dans le "night club" du 25ème étage de l'hôtel Président, à 6,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, trois danseuses de cabaret donnent un spectacle, tout aussi international que la cuisine (excellente d'ailleurs). Nous sommes dans un hôtel indépendant mais de très grande classe...un hôtel européen quoi! Le gérant, qui est d'origine parisienne, vient causer avec les trois francophones de notre groupe. Le gérant des ventes parle le français également. Il fait tout pour nous mettre à l'aise et nous invite à poser n'importe quelle question.

Nous demandons alors si un Bantou serait accepté comme client dans l'hôtel. On nous répond: "Ils ont leurs propres hôtels, il ne leur viendrait pas à l'idée de venir loger ici!"

– Et le touriste non Blanc, est-il accepté à l'hôtel?

– Sûrement! L'important pour lui c'est d'obtenir son visa d'entrée en Afrique du Sud.

Et comme s'il était là pour confirmer la chose, un Japonais, assis à une table non loin de nous, termine tranquillement son repas.

Le Carlton Centre de Johannesburg

Le Carlton Centre, avec sa tour de bureaux de 50 étages flanquée d'un hôtel international de 30 étages, symbolise en quelque sorte l'expansion industrielle et commerciale de Johannesburg, la ville de l'or. L'Hôtel Carlton, qui ouvrira ses portes vers la fin de l'année, fait partie de la grande chaine des Western International Hotels, dans laquelle se trouve également l'hôtel Bonaventure de Montréal. Son gérant est un Américain du nom de Joseph D. Guilbault. Ses promoteurs sont l'Anglo American Corporation of South Africa Limited, la South African Breweries Limited, la Barclays National Bank et les Western International Hotels. Son conseil d'administration se compose de quatre Sud-Africains, deux Américains et deux Britanniques. Avec ses 603 chambres, ses 56 suites, sa piscine sur le toit, sa salle de banquet pour 1,600 convives, sa salle d'exposition où pourra être tenu un Salon international de l'auto, ses galeries de boutiques réparties sur trois niveaux, son stationnement pour 2,000 voitures, le Carlton est le plus grand hôtel de tout l'hémisphère austral. Le tarif pour une chambre simple sera d'environ $17 américains, au minimum. Mais une suite pourra coûter jusqu'à $162 par jour. Le centre Carlton sera doté de 200 boutiques, de grands magasins, de nombreux restaurants, d'une patinoire à ciel ouvert qui se transformera en été en plan d'eau entouré de jardins sur la place.

Pour un service professionnel l'agence de confiance

voyagez via viau

EUROPE 72
via viau
Tourisme français et Air France

FRANCE-ITALIE-SUISSE	21 jours	$916
TOUR D'EUROPE	21 jours	$942
ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL	21 jours	$838
CAPITALES NORDIQUES	21 jours	$999

Dépliants sur demande

CLUB MÉDITERRANÉE
CORSE AVEC YOLAND GUÉRARD
17 jours - transport - logement - repas inclus
départ le 23 mai - seulement $539

MARTINIQUE 19 mars, 2 avril $343
PUERTO VALLARTA 31 mars, 7 avril $349
3428 ST-DENIS, MONTRÉAL TÉL.: 842-1751

AGENCE DE VOYAGES VIAU

OCEAN ISLAND INN, Virginia Beach, Va.
(Oasis de paix, à 15 hres de Montréal)

- Luxueux appartements (13' x 26')
  - 2 lits doubles (service d'hôtel)
  - Cuisinette complète (4 pers.)
  - Large balcon privé (8' x 14')
  - À 100 pds de la plage
- Large piscine et vaste terrain de jeux
  (y compris variété d'amusements)
- Température d'été québécois

Prix spéciaux jusqu'au 15 mai
10 jours pour $90.00 (couple)
30 jours pour $150.00 (couple)
(enfants moins 12 ans: sans charge)
Réservez maintenant
Notre représentant à Montréal
M. Albert Lévesque 351-6647
FUYEZ
l'air pollué, la neige, le bruit, . . .

VISITEZ L'EUROPE

VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT – VW – CITROEN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc . . .
Réservations billets: Bateau - Avion

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

La ruée vers la Bulgarie

L'année dernière, 3 millions de touristes ont visité la Bulgarie. C'est pittoresque, raisonnable, à la mode, et jamais surpeuplé, même en saison.
PAS DE VISA.
Les cartes de crédit American Express, Diners' Club et Carte Blanche sont acceptées partout.
Bureaux Hertz. Des vols BALKAN relient la Bulgarie à toutes les capitales européennes.
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE.
ou envoyez ce coupon.

Office du Tourisme Bulgare MLD
1550 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal 107, P.Q.
Veuillez me faire parvenir vos dépliants en couleurs.
NOM
ADRESSE

La Roumanie...

paradis de rêve, marqué par l'histoire

L'univers n'en finit plus de découvrir la Roumanie.

Ce furent d'abord les Légions romaines en l'an 106 avant J.-C. Puis, l'an dernier, un nombre fantastique de touristes venant de Suède, de Finlande, d'Allemagne de l'Est et de l'Ouest ont fait de la Roumanie le rendez-vous à la mode de l'Europe.

Bucarest, une ville éternellement jeune . . . ce "Paris des Balkans" . . . offre aux touristes une joie de vivre extraordinaire. Des vacances fascinantes où le sport est à l'honneur en été comme en hiver et où les auberges reflètent l'hospitalité . . . voilà la région montagneuse des Carpates.

En Roumanie, le voyageur découvre une multitude de trésors historiques et folkloriques. Mais le plus grand trésor est certes le soleil . . . il brille 12 heures par jour sur les plages sablonneuses de la Mer Noire. Race séculaire, le peuple roumain est vraiment l'un des plus gais de toute l'Europe.

La Roumanie . . . un paradis de rêve pour le touriste.

Pour renseignements:

L'OFFICE NATIONAL DU TOURISME DE ROUMANIE
Case 1762, Le Devoir
434 est, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

Veuillez m'envoyer, gratuitement, une brochure sur la Roumanie
NOM
ADRESSE
VILLE PROV.

LA CROIX-ROUGE EST TOUJOURS À L'OEUVRE

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contraite, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont :
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

CITROEN · PEUGEOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

LE VOYAGE IDÉAL
pour un premier séjour en Europe

Du 1er au 22 mai

FRANCE - Paris et la Côte d'Azur
ITALIE - Rome, Florence, Venise, côtes et rivières, Pisa, Assise et les lacs
SUISSE - Les Alpes et le lac de Genève.

- Organisation directe - Exclusivité Malavoy
- Hôtels de luxe partout
- Direction François Nicaise. À Paris André Malavoy.

Prix: $968. (Can.) Même tour: 11 sept. au 2 oct.
Dépliant sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 O'JEST, DORCHESTER
MONTRÉAL, P.Q.
TÉL. : UN. 1-2485
La maison aux milliers de références

L'OEIL SUR LES ROUTES

TUNIS RETROUVÉE

par Louis-Martin TARD, collaboration spéciale

La ville est là comme une amie retrouvée à qui l'on a envie de dire: "Depuis la dernière fois, vous n'avez pas changé!" petit mensonge tendre qui ne trompe personne.

Tunis, d'où je reviens n'est plus la même: elle commence une nouvelle jeunesse. Lorsque j'y vins la première fois, c'était le tranquille siège d'un protectorat. Je l'ai revue plus tard toute fébrile encore de l'indépendance conquise; à présent c'est la vivante capitale d'un Etat africain "pas comme les autres".

Les guides touristiques édités, il n'y a pas si longtemps, faisaient la différence entre la ville européenne et la "médina" ou quartier indigène – on y recommandait la visite des souks pittoresques. A présent, il n'y a plus de frontière intérieure dans la cité dont chaque partie appartient à tous.

Les "souks pittoresques" ont perdu en mystère ce qu'ils ont gagné dans le domaine de la modernisation. Le tout-à-l'égout a éliminé les forts effluves et partout le courant électrique a soufflé les petits lumignons qui scintillaient dans les échoppes tout au long des rues couvertes. Beaucoup de marchandises ne sont plus manufacturées sur place, mais l'on peut encore voir des artisans au travail: tisserands, orfèvres, ciseleurs d'argent, batteurs de cuivre, fabricants de chéchias ou de babouches qui voisinent avec les marchands de tissus de couvertures ou de tapis, de parfumeurs, de marchands d'épices mais aussi de vendeurs de biens de consommation sortis des usines dont la matière première est le plastique vivement coloré qui indifféremment devient cuvette, sandale, coussin, collier ou sculpture garantie pur ivoire.

La pratique de plus en plus répandue du prix imposé supprime les longs marchandages et a baissé le niveau sonore de ce quartier dédaléen.

On s'y promène toujours avec plaisir et il est bon de s'asseoir à la mini-terrasse des minuscules pâtisseries où l'on vous sert des gâteaux feuilletés en forme d'anneau, luisants d'huile et de miel.

Pour s'arracher brusquement à la cohue et à l'incessant murmure, il suffit de découvrir les portes qui mènent aux parvis des mosquées, zones de recueillement où des pieds nus marchent sur les nattes protégeant le marbre sacré; on peut aussi entrer à la bibliothèque ou dans les petits musées ou bien encore franchir un portail et découvrir la calme cour intérieure d'une demeure. Puis de nouveau, c'est la tumultueuse pénombre du souk d'où jaillissent de quelque rue ouverte ou d'une écoutille dans les dômes qui recouvrent les ruelles d'obliques rais lumineux.

J'ai retrouvé la bonne maison, celle du marchand de tapis et de bijoux berbères; il reconnaît le signe de ceux qui ne viennent pas acheter mais se faire conduire par un escalier un peu raide sur sa terrasse. On débouche brusquement en plein ciel au-dessus de la médina: la terrasse est ornée de plaques sculptées, de restes de statues, de panneaux de mosaïque. De là on aperçoit, à ses pieds un grouillement de toits plats semblable à un grand jeu de patience étalé au soleil: au-dessus de ce damier les tours des mosquées; plus loin les immeubles de l'avenue Habib-Bourguiba, les tours de la cathédrale et un seul gratte-ciel, inattendue et neuve, la tour vert jade de l'hôtel Africa; dans les lointains, pris dans le fer à cheval des collines brunes, le grand lac que la Méditerranée prolonge à l'infini.

Dans les quartiers neufs et les quartiers anciens circule la même foule composite et lorsqu'on voit un Tunisois vêtu à l'européenne on ne sait pas si le chez-soi où il va entrer se trouve dans cet immeuble récent de béton, dans cette villa au modernisme désuet datant des beaux temps de la présence française ou dans cet édifice construit à l'époque turque; même question pour cette femme tout enveloppée d'un voile blanc – certaines en tiennent un pan devant leur visage, vestige du masque noir qu'elles portaient naguère – ou pour cet homme revêtu de l'ample djebbia de laine foncée, coiffé du fez rouge parfois enturbanné. Et parmi eux, les gens de la province et de la campagne habillés de mille façons! tuniques aux cent couleurs, écharpes, pantalons bouffants et brodés, burnous, babouches, grandes étoffes claires semblables à des saris, chapeaux de paille, voile de tête. Personne ne s'étonne de cette diversité, de ces individualismes, ni même de l'extrême variété des types humains.

Le touriste le constate, l'historien explique tout cela. Le sociologue soulignera l'extraordinaire faculté d'adaptation de ces Africains du Nord, largement ouverts, par cette Méditerranée qui les cerne, à tout ce qui est venu de l'Orient et du monde européen, courants qu'ils ont su assimiler et fondre à leur propre héritage.

Ces legs du temps remontent aux temps antiques, voire mythologiques pour ceux qui croient encore que c'est la légendaire Didon qui a créé Carthage, que Jason est venu sur ces bords en quête de la Toison d'or et qu'Ulysse trouva à Djerba même, les Lotophages qui dans leur île se nourrissaient du fruit donnant ensemble et la joie et l'oubli même de la joie sans cesse renouvelée.

Ce qui est certain, toutefois, c'est qu'il y a plus de vingt siècles, les Phéniciens s'étaient installés, venant en foule d'Asie mineure, sur ce sol où ils édifièrent Carthage. On se souvient que Scipion-le-Romain répondant aux conquêtes d'Hannibal-le-Punique installa autour de la future Tunis un foyer de colonisation latine qui durant six siècles va s'étendre et marquer profondément cette terre, qu'Augustin-le-saint, n'est qu'un des grands chrétiens qui a vécu sur ce sol évangélisé, qu'après nombre d'invasions, les soldats de Mahomet y imposèrent l'Islam, sa foi et ses coutumes.

Tout près de Tunis, saint Louis, menant la huitième et dernière croisade est mort et enterré, puis sont venus parmi d'autres conquérants, les Ottomans. Jamais pourtant, les hommes vivant sur cette crête de l'Afrique, face à la Sicile, point de suspension entre deux continents, n'ont cessé de commercer avec les pays de l'aire méditerranéenne. A la fin du XIXème siècle la France imposait un protectorat aboli le 25 juillet 1957, ce jour où Habib Bourguiba obtient l'indépendance pour ses compatriotes.

Le Tunisien de base, ce solide berbère, est fait de tout ce passé, de toutes ses influences.

On les retrouve partout dans le pays, mais principalement à Carthage. Si cette ville prestigieuse, tout comme le voulait Caton, a finalement été détruite et n'offre plus au visiteur que des traces de ruines, bien mises en valeur, on y retrouve le passé carthaginois, romain, médiéval chrétien, musulman et le présent tunisien: Carthage est aujourd'hui une plaisante cité de villas blanches face à une admirable baie.

Mais à dix minutes de là, voici sur sa falaise un petit village tellement oriental qu'on croirait un décor pour un film sur le thème des mille et une nuits: maisons crépies de chaux, reliées entre elles par des venelles secrètes, recelant des jardins fabuleux qui projettent au-dessus des murs mystérieux des palmes et des branches fleuries et des odeurs végétales.

Dans les murs s'ouvrent des portes cloutées aux teintes vives et des fenêtres protégées par des grilles de fer ouvragé et peintes en un bleu indéfinissable. Au sommet de la ville. L'édifice qui recèle, surmonté de son minaret, le tombeau vénéré du saint islamique qui a donné son nom à cette agglomération: Sidi Boi-Saïd.

Le jour, elle s'emplit de touristes, comme on en trouve dans tous les lieux de pèlerinage, qui achètent des souvenirs et des cartes postales et vont prendre un verre de thé à la menthe au célèbre café des Nattes ou admirer la mer des terrasses ouvertes au flanc de la montagne. Chaque soir, la mystérieuse cité rentre dans son silence troublant hanté par le lourd parfum des eucalyptus et des jasmins.

En peu de temps, Tunis et toute la Tunisie sont devenus une terre de tourisme privilégié. Pour les visiteurs, le jeune gouvernement a pris les mesures qu'il fallait pour multiplier les hôtels confortables et typiques au bord des longues plages constamment ensoleillées, le réseau routier a été accru, des aéroports reçoivent des avions partis quelques heures plus tôt des capitales de l'Europe. Ainsi, à sept heures de Montréal, on peut débarquer dans ce monde si étrange et si familier à la fois, car on y retrouve, dans ce qui nous attache au monde européen, l'usage de la langue française.

De Tunis, il est facile de rayonner à travers un pays peu étendu mais doté de paysages étonnemment variés, zones marines, régions montagneuses aux vertes vallées plantées d'orangers, déserts de sable piquetés d'oasis, îles merveilleuses.

Et dans la capitale si vivante, un avant-goût de tout cela: cafés maures, restaurants typiques, hôtels traditionnels ou pour celui qui veut vivre à l'américaine, le grand édifice hôtelier, où l'ambiance ultra-moderne est tempérée par le style classique: Ainsi à l'hôtel Africa, le personnel a cette amabilité discrète qu'on retrouve dans les bons hôtels des capitales d'Europe, sa table est de classe et mille attentions étonnent, par exemple celle de fournir au client, ces vastes sorties de bain en tissu éponge admirablement blanches qui vous transforment en prince d'Orient.

Les gens de Tunis ont compris que leur jeune nation qui n'a à céder au monde ni minerai, ni pétrole, ni produits manufacturés possède un patrimoine facile à offrir et inépuisable: les traditions d'hospitalité, le savoir-faire de ses artisans, la beauté des sites et le soleil toujours présent.

■ ÉCHO

Le camping en toute saison devient de plus en plus populaire. C'est grâce à la fabrication de véhicules prévus pour l'hiver, d'un équipement mieux adapté, comme le chauffage catalytique, des sacs de couchage à la fois plus légers et plus chauds, des tentes qui résistent mieux aux intempéries.

●

Kampgrounds of America offre maintenant plus de terrains de camping que les parcs nationaux et le service forestier des Etats-Unis réunis. Avant la fin de la présente année, KOA aura environ 700 terrains de camping complètement aménagés ou en voie d'aménagement aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique.

●

L'Office national autrichien du tourisme vient de faire tirer à 200,000 exemplaires son nouveau prospectus pour touristes au volant. L'ouvrage contient 14 cartes routières à l'échelle de 1: 625,000, sur les quelles figurent les divers itinéraires proposés aux automobilistes. Le prospectus est rédigé en quatre langues (allemand, anglais, français et néerlandais).

Le prospectus est rédigé en quatre langues (allemand, anglais, français et néerlandais).

OUEST CANADIEN 72'

14e VOYAGE ANNUEL ESCORTÉ PAR

Mme EVELYNE MASSON

18 JOURS - $725. CAN.

DÉPART 9 JUILLET PAR LE CNR

CALGARY STAMPEDE - BANFF
JASPER - GLACIER COLUMBIA
VANCOUVER - VICTORIA
KLONDIKE D'EDMONTON

FILMS ET DIAPOSITIVES
DIMANCHE 19 MARS - 2:00 P.M.
ENTRÉE LIBRE - POUR RÉSERVER
COMMUNIQUER AVEC MME MASSON

Mme E. MASSON
TÉL.: 844-8817
844-1232
684-3099

VOYAGES BEL-AIR INC.
2155 DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL 107

SUR LES PAS D'ULYSSE...

ATHÈNES – 5 JOURS
- Athènes Moderne/Historique
- Son et lumière
- Danses folkloriques
- Cap Sounion

LE PÉLOPONÈSE – 4 JOURS
- Corinthe - Mycènes
- Épidaure - Nauplie
- Olympie - Patras
- Itea - Delphes

CROISIÈRE DES ÎLES— 7 JOURS
- Heraclion (Crète)
- Santorin - Rhodes
- Ephèse - Istanbul
- Delos - Myconos

PLUS OPTION

UNE semaine dans l'une des destinations suivantes, au choix du client :

ATHÈNES
- Athènes en liberté
- Pour ceux qui aimeraient se replonger plus longtemps dans l'atmosphère athénienne et vivre "à la grecque".

DUBROVNIK (YOUGOSLAVIE)
- Vol Athènes/Dubrovnik et V.V.
- 4 jours à Dubrovnik
- Visite de la ville
- Excursion à Split
- Croisière à la Riviera
- 2 jours REPOS à Sveti Stefan

BEYROUTH (LIBAN)
- Vol Athènes/Beyrouth et V.V.
- Visite de la Ville
- Grottes de Jeita
- Ruines de Byblos
- Temples de Baalbeck
- Soirée Casino du Liban.

CALENDRIER DES DÉPARTS

DÉPART	RETOUR	CROISIÈRE	PRIX APPROXIMATIF
18 MAI	09 JUIN	TSS ORION	US $ 970.00 + OPTION
15 JUIN	07 JUILLET	TSS ORION	US $1,025.00 + OPTION
06 JUILLET	28 JUILLET	MTS AQUARIUS	US $1,065.00 + OPTION
03 AOÛT	25 AOÛT	MTS AQUARIUS	US $1,065.00 + OPTION
14 SEPTEMBRE	06 OCTOBRE	TSS ORION	US $ 970.00 + OPTION
28 SEPTEMBRE	20 OCTOBRE	MTS GALAXY	US $ 970.00 + OPTION
05 OCTOBRE	27 OCTOBRE	TSS ORION	US $ 970.00 + OPTION

Réservez dès maintenant pour LE VOYAGE DE LA SAISON!!:

J'aimerais recevoir votre dépliant sur le voyage "SUR LES PAS D'ULYSSE '72"

Je serais intéressé(e) au départ du ..... (date) et

mon option sera ..... (destination).

Montambault inc.
LE PIONNIER LAVALLOIS DU VOYAGE EN GROUPE

Nom .....
Adresse .....
Téléphone .....

15, boul. de la Concorde - Quartier Duvernay, Laval, Qué.
(514) 669-1738 (514) 669-3585

LE SOLEIL... C'EST L'ESPAGNE.
IBERIA, C'EST VOUS EN ESPAGNE...
MAINTENANT... CET HIVER.

PARTEZ À L'AVENTURE.
IBERIA VOUS CONVIE
À UNE FÊTE AU SOLEIL.
DESTINATION: L'ESPAGNE
AU ROMANTISME
ÉCHEVELÉ.

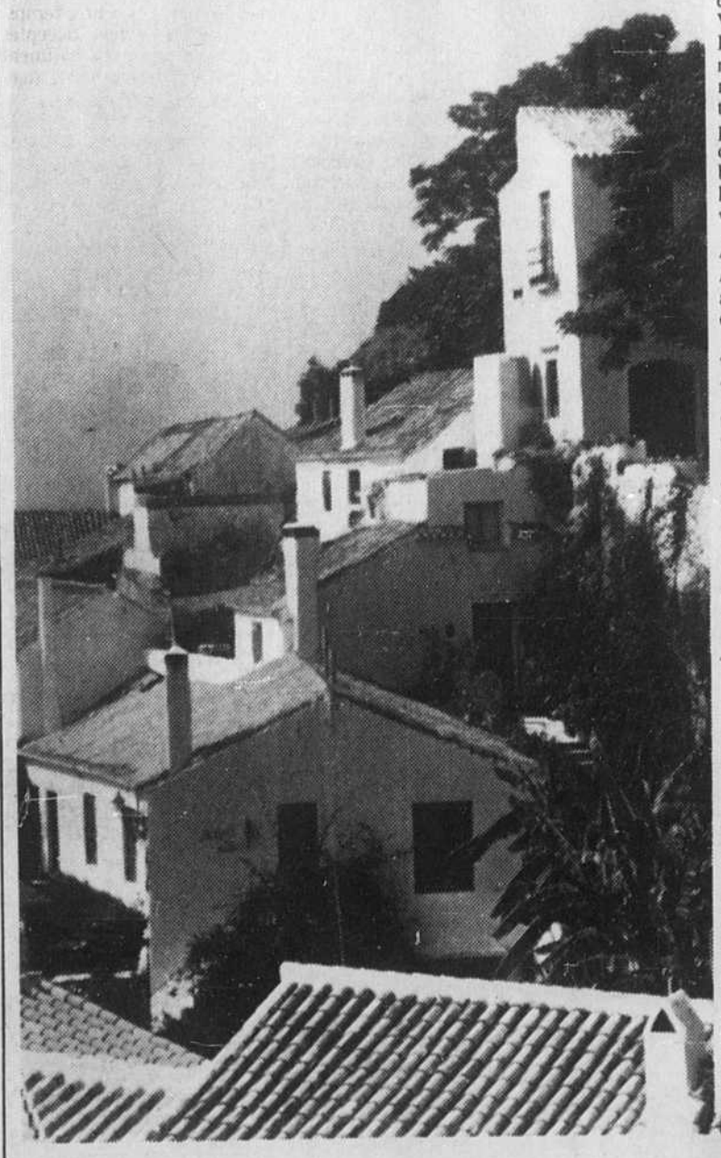

En Espagne, le soleil brille pour tout le monde et les coins amusants ne manquent pas. Iberia les connaît tous et vous en ouvre les portes. Vous rêvez d'une vacance qui vous remettra en forme? . . . Alors, suivez-nous. Vous serez toujours dans le coup avec Iberia. Nos voyages 1972 vous emmènent au pays du pittoresque, du merveilleux et de l'inédit. Des réservations dans les meilleurs hôtels, plusieurs repas inclus, et beaucoup d'imprévu à un prix incroyablement bas. Votre seul souci: le choix de l'excursion. Consultez votre agent de voyage. Lui aussi est dans le coup.

A partir de $434.
La Vie de Pacha dans un grand appartement sur la Costa del Sol – ou ailleurs selon votre humeur.

A partir de $499.
Deux perles: Majorque et Madrid 11 jours sur l'île de Majorque et la tournée des grands ducs pendant trois jours à Madrid.

A partir de $519.
Des Iles au Soleil Finis les jours gris! Payez-vous une fête au soleil des Iles Canaries.

Le prix comprend un aller-retour, départ à Montréal, selon les excursions 14-21 jours (GIT). Minimum 15 passagers. Sujet à l'approbation gouvernementale.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES INTERNATIONALES D'ESPAGNE

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde.

Iberia Lignes Aériennes Internationales d'Espagne, Casier Postal 6325, Montréal 101, P.Q. 861-9531 LD-72-5

Si! Envoyez-moi vos informations gratuites sur les excursions 1972 en Espagne.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Mon agent de voyage est _____ R F G

Consultez dès maintenant nos spécialistes

VOYAGES Constellation

215 rue ST-JACQUES
MONTRÉAL
Tel.: 871-3298

échos touristiques

Le 29 mai prochain, un groupe de voyageurs s'envoleront, en compagnie de Yoland Guérard, pour le Club Méditerranée de Cargèse en Corse. La Corse est devenue, en Europe, la destination de prédilection pour les vacances et l'Agence de Voyages Viau, désireuse d'offrir à sa clientèle des voyages inédits, a organisé un départ spécial vers l'île de beauté "qu'a chantée Tino Rossi". L'excellent artiste lyrique, Yoland Guérard, fervent adepte de la formule du Club Méditerranée, sera du groupe et profitera avec ses compagnons de voyage des excellentes installations du Club, de la fine cuisine française accompagnée des meilleurs vins. Grâce à cette initiative, la Corse deviendra bientôt une étape de choix de l'itinéraire européen des voyageurs québécois.

•

L'Office national italien du tourisme (ENIT) de Montréal a récemment organisé une journée de promotion en faveur de l'Ile de Sardaigne. Au cours de cette journée deux présentations ont eu lieu pour permettre aux représentants de la presse montréalaise aux agents de voyages, ainsi qu'aux personnalités du monde du golf canadien, de s'informer sur les facilités touristiques et sportives existantes en Sardaigne. Un des buts de cette promotion était de lancer le nouveau terrain de golf réalisé par le spécialiste Robert Trent Jones pour la Costa Smeralda en Sardaigne. Une présentation sur la Costa Smeralda a été effectuée au cours d'un lunch au Ritz Carlton, la deuxième partie qui a été présentée dans les locaux de la délégation ENIT à la Place Ville-Marie a mis l'accent sur les attraits touristiques de la Sardaigne, un cocktail-party a suivi. A l'occasion de cette promotion une délégation avait été envoyée par l'Office du tourisme sarde et était composée par MM. Virdis, Massa et Degrassi, tandis que la Costa Smeralda était représentée par MM. Tchenke et Lanng. La compagnie aérienne Alitalia était aussi parmi les organismes promoteurs de la journée et était représentée par MM. Tacchi, Simpson et Oppis.

•

Le nombre des touristes canadiens qui ont visité l'Inde en novembre dernier a augmenté comparativement au mois correspondant de l'année précédente, quoique le confli indo-pakistanais ait provoqué une diminution en décembre. L'accroissement de novembre 1971 fut de 45 pour cent comparativement à novembre 1970, a révélé M. K.-N. Kudesia, directeur pour le Canada de l'Office de tourisme de l'Inde.

•

L'édition 1972 de la brochure en couleurs "New York State Vacationlands" peut être obtenue gratuitement. Il suffit d'écrire à State Department of Commerce, 112 State Street, Albany, New York 12207, ou à 2 Place Ville-Marie, Montréal 113.

•

Consolidated Tours Inc. vient de publier la 15ième édition annuelle de son "Soviet Union Handbook for Travelers", qui contient le programme des voyages en Union soviétique qu'offre cette agence, de même que les règlements concernant les voyages en URSS. On peut se procurer cette publication en écrivant à: Consolidated Tours Inc., 250 West 57th Street New York, N.Y. 10019.

•

Avis Rent A Car a ouvert, au coût de $70,000, un centre de traitement des réservations pour le Québec et l'Ontario, à 4 Eva Road, dans le complexe de l'Etobicoke Square, en banlieue de Toronto. Le centre offrira un service bilingue à ses clients.

•

Pour attirer les touristes étrangers durant la morte-saison, la ville de Dieppe, sur la Manche, a mis au point une nouvelle formule: l'Office de tourisme de cette ville normande propose désormais aux étrangers un programme de vacances comportant des cours de gastronomie dispensés sur place par un chef français réputé. Selon cette formule, baptisée "cordon bleu", les touristes séjournent durant près d'une semaine dans l'un des meilleurs hôtels de la ville, et se familiarisent journellement avec la cuisine française. Dix Anglaises vivent actuellement cette expérience; de nombreuses allemandes ont déjà retenu des places pour la prochaine session qui sera organisée dans quelques semaines.

•

Aer Lingus-Irish (lignes aériennes internationales irlandaises) a mis sa flotte de Boeing 747 en service sur l'Atlantique deux mois plus tôt que projeté. Le nombre des départs pour les voyages de vacances a d'ailleurs été augmenté de 15%. Durant la saison de pointe, Aer Lingus-Irish offrira 37 vols par semaine entre ses quatre points de départ nord-américains (New York, Boston, Chicago, Montréal) et les destinations européennes, incluant évidemment l'Irlande et la Grande-Bretagne.

L'OEIL SUR LES ROUTES

Reprise de la guerre des tarifs?

WASHINGTON (AFP) – La guerre des tarifs aériens transatlantiques risque de rebondir. Quatre compagnies européennes (Air France, Lufthansa, Sabena, KLM) et la compagnie japonaise JAL, auraient décidé d'ignorer l'accord récemment conclu au sein de l'Association internationale de transport aérien (IATA) et d'afficher à partir du 1er avril les mêmes tarifs préférentiels en faveur des jeunes que ceux en vigueur depuis l'été dernier, apprend-on dans les milieux spécialisés américains.

Le Conseil de l'aéronautique civile américain (CAB) s'est vu notifier la semaine dernière les tarifs que ces compagnies entendent appliquer sur l'Atlantique nord pour les prochains mois. Ces cinq compagnies ont apparemment décidé d'ignorer l'accord, laborieusement conclu au sein de l'IATA, en reconduisant les mêmes tarifs préférentiels qu'elles accordaient aux jeunes l'été dernier, soit environ 200 dollars pour un aller-retour entre New York et l'Europe alors que l'IATA avait recommandé 300 dollars environ.

Jusqu'ici le CAB ne pouvait qu'approuver ou rejeter l'ensemble des tarifs proposés par l'IATA. Mais le Congrès doit accorder très prochainement à l'agence gouvernementale l'autorité pour refuser les tarifs proposés par chaque compagnie individuellement. La décision des cinq compagnies étrangères d'ignorer l'accord IATA pourrait donc constituer un premier test des nouveaux pouvoirs accordés au CAB et être rejetés par les autorités américaines.

L'agence américaine s'était déjà efforcée l'année dernière, de s'opposer à l'adoption de ces tarifs préférentiels pour les jeunes que n'appliquent pas les grandes compagnies américaines. Dans le cadre des pouvoirs dont elle dispose actuellement elle ne peut que retarder d'un mois l'application aux Etats-Unis des nouveaux tarifs, ce qu'elle avait fait pour certaines compagnies européennes, poursuivant même en justice Alitalia. Une enquête a également été ouverte à ce sujet, mais on ne s'attend pas à ce qu'elle aboutisse avant de longs mois.

En ce qui concerne le non-respect des accords IATA, on fait remarquer dans les milieux spécialisés américains, que les compagnies ne risquent pas grand chose, les pénalités prévues dans de tels cas ne s'appliquant pas si les compagnies prouvent qu'elles ont agi sur ordre de leur gouvernement.

M. N. Stathakis (à g.) a été nommé gérant de la South African Tourist Corporation pour toute l'Amérique du Nord. M. Colin van Zyl lui succède à Toronto comme gérant de SATOUR pour le Canada. Depuis que M. Stathakis est arrivé à Toronto il y a 7 ans, le nombre des touristes canadiens en Afrique du Sud est passé d'un millier à 6,000. Il pourrait atteindre 8,000 en 1972, a déclaré M. Stathakis.

Le Salon du sportsman

Le 35ième Salon du sportsman de Montréal, se tient à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 19 mars, à l'aréna Maurice-Richard. Les revenus de ce salon seront partagés entre la Fédération québécoise de la faune et les Chasseurs et pêcheurs de Montréal. Le salon sera ouvert jusqu'à 22h30, à compter de 10h30 les samedis, de midi les dimanches et de 13h00 les autres jours. Le prix d'entrée est de $1.50 pour les adultes, $1.00 pour les membres de l'Age d'or et $0.50 pour les moins de 12 ans.

Les visiteurs pourront assister ou participer à un large éventail d'activités:

- Démonstration de plongée sous-marine donnée par le Club Aquarius, sous la direction de Pierre Renzetti.
- Démonstration de la façon de monter des mouches et de pêcher.
- Concours d'appelants. Verdict des juges le dimanche 12 mars.
- Spectacle sur scène: Rollie Hammond, le ventriloque, Happy Davis, comédien et trampoliniste, The Weldens, acrobates. En semaine: représentations à 15h00 et 20h30; en fin de semaine, à 14h00, 16h00 et 20h30.
- Spécimens de la faune canadienne présentés par Environnement-Canada.
- Cliniques du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche sur la sécurité et la survie en forêt.
- Présentation des projets de récupération des espaces-nature des régions urbaines mis de l'avant par la Fédération québécoise de la faune.
- Les Clubs 4-H du Québec présenteront un montage sur les sciences naturelles comprenant des animaux vivants ou empaillés, ainsi que des maisonnettes d'oiseaux.
- Le commerce aura de nombreux stands pour la présentation d'équipement de plein air.
- Des prix seront offerts au parcours de putting Arnold Palmer.
- En collaboration avec la ville de Montréal (direction du parc Angrignon), le Salon présentera des oiseaux de proie – faucons, aigles, hiboux – ainsi que des canards et des oies sauvages.
- Des films seront projetés continuellement dans quatre salles sur: a) les oiseaux migrateurs, b) La chasse au gros gibier, c) La pêche, d) L'environnement.
- En collaboration avec Ed Bassin, le Salon invitera jeunes et vieux à poser des colles à une machine appelée "baseball mécanique".

Il y aura aussi de nombreux autres kiosques et numéros sur la pêche, la chasse, le camping, le caravaning, les vacances, les voyages, les bateaux, les motocyclettes, la photographie de la nature et bien d'autres choses encore.

L'Aircaneurope, c'est mieux que l'Europe ordinaire!

On y va? On y va!

Pierre Nadeau, un Aircaneuropien, est fier de vous offrir la brochure (gratuite) "On y va en Aircaneurope!".

Bas prix

Nos tarifs sont les plus bas de notre histoire: Montréal/Paris et retour de Londres à Montréal pour **$232.50***

Montréal/Bruxelles et retour pour **$240***

Demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans et 1/10 du tarif pour ceux de moins de 2 ans.

Choix de 11 pays

Allez où vous voulez parmi nos 11 destinations. Mieux encore: entrez par un bout de l'Aircaneurope et repartez-en par un autre! Par exemple, arrivez à Paris et repartez de Londres. 121 possibilités.

Avantages de séjour

- Tarifs réduits de location d'auto.
- Programmes spéciaux de location d'hôtels, à la fois pratiques et économiques.
- Circuits organisés, croisières, séjours libres pour tous les goûts.

Demandez la brochure gratuite "On y va en Aircaneurope!" à votre agent de voyage ou à Air Canada.

*Tarifs d'excursion 22/45 jours en mi-saison, soit en avril, mai, septembre et octobre, sujets à l'approbation du gouvernement fédéral.

Voyage de la famille Lalonde (exemple fictif)

A titre d'exemple, voyons comment la famille de Jacques Lalonde s'est bâti un voyage à son goût à l'aide des éléments proposés dans la brochure gratuite "On y va en Aircaneurope!".

Jacques, sa femme Lise, François (10 ans) et Sylvie (1½ an) ont choisi d'entrer en Aircaneurope par Francfort. Là, ils ont loué une voiture d'Avis (au tarif spécial accordé exclusivement aux Aircaneuropiens).

D'abord, ils sont allés de vallées en châteaux, découvrant le romantisme du sud de l'Allemagne. Puis, passant en Suisse, la famille a découvert en François le champion des "faiseurs d'écho". Pour faire plaisir à papa, les Lalonde ont poussé une petite pointe sur la Riviera italienne et sont revenus par la Côte d'Azur. Ils ont pris quelques jours pour découvrir la Provence et la région de Bordeaux avant de remonter à Paris.

En arrivant à Paris, les Lalonde ont laissé la voiture (pour bénéficier du tarif réduit de location d'auto, on doit s'engager à utiliser la voiture pendant au moins sept jours, mais ce ne sont pas nécessairement des jours consécutifs).

Partout en Aircaneurope, même dans les villes peu connues mais très pittoresques, un excellent hôtel les attendait car Jacques avait pris la précaution d'utiliser les programmes économiques d'hôtellerie: "Les Recoins du pays" et "7 x 7 = 49" ($7 par jour).

Ayant traversé la Manche en Hovercraft, les Lalonde ont terminé leur voyage en Angleterre qu'ils ont visitée avec les avantageuses passes de chemin de fer Britrail. Enfin, toute la famille s'est embarquée à Londres pour le retour. Grâce à cet autre avantage de l'Aircaneurope, "arrivez où vous voulez, partez d'où vous voulez", non seulement la famille n'a pas eu à retourner à Francfort pour prendre l'avion, mais Jacques a fait de substantielles économies puisque le tarif aller-retour se calcule en faisant la moyenne des tarifs de la ville d'arrivée et de la ville de départ. Et c'est comme ça que Jacques, Lise, François et Sylvie ont fait le voyage de leurs rêves et qu'ils sont devenus de fervents Aircaneuropiens!

AIR CANADA

C'EST TOUJOURS...
LE MONDE QUI VOUS INVITE...
...et les VOYAGES HONE

vous présentent un programme de voyages groupes du
TOURISME FRANÇAIS
En collaboration avec AIR FRANCE
pour le printemps, l'été et l'automne
Au départ de Montréal

FRANCE - ITALIE - SUISSE
Trois pays qui ont charmé des milliers de Canadiens
Départs: 13 et 27 avril - 4, 11, 18 et 25 mai - 1er et 22 juin 6, 12 (14 juillet à Paris) 20 et 27 juillet - 3, 10, 24 et 31 août - 14 et 28 septembre -
21 jours - $916

ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL
Pays synonymes de lumière, de gaieté, d'histoire, de paysages hauts en couleurs et de contrastes
Départs: 13 avril - 4, 18 et 31 mai - 6, 12, 20 et 27 juillet - 10, 20 et 31 août - 7 et 28 septembre -
21 jours - $838

TOUR D'EUROPE
Un tour classique à travers 6 pays d'Europe et la principauté de Liechtenstein
Départs: 4 et 25 mai - 6, 12, 20, 27 juillet - 10 et 31 août - 14 et 28 septembre -
21 jours - $942

TOUR DE FRANCE
Un tour complet de la "Belle France". La Normandie, la Bretagne, les Pyrénées, la Côte d'Azur, l'Alsace, la Lorraine.
Départs: 18 et 31 mai - 22 juin - 6 et 27 juillet - 10 août - 7 et 21 septembre -
21 jours - $822

ALLEMAGNE - AUTRICHE - SUISSE
Tout le charme romantique de l'Allemagne et de l'Autriche. La beauté des paysages suisses. Le Luxembourg. Une croisière sur le Rhin. Salzbourg, Vienne, Interlaken.
Départs: 11 et 25 mai - 15 juin - 13 juillet - 3 et 10 août - 7 et 21 septembre -
21 jours - $984

LES CAPITALES NORDIQUES
Le trajet spectaculaire en chemin de fer de Gol à Bergen
Croisière de la journée sur le majestueux Sognefjord,
Copenhague, Stockholm, Rotterdam, Bruxelles, Paris.
Départs: 18 mai - 8 et 29 juin - 6 et 27 juillet - 3, 10, 17, 24 et 31 août -
21 jours - $1,000

Hôtels de 1ère catégorie et luxe
Guides-accompagnateurs expérimentée et de langue française
Tous les tarifs en dollars canadiens
Aussi voyages merveilleux en Iran, Asie Mineure, Cappadoce et au Sud-Marocain
(Renseignements sur demande)
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

CAPITALES D'EUROPE
Assise, ... Fatima, ...
11 mai: $685.

GRAND TOUR D'EUROPE
Suède & Danemark
15 mai - $948. tout compris

TERRE-SAINTE
Turquie, Grèce, France, Italie
22 mai: $998. tout compris

TOUR DE FRANCE
St-Malo, Brouage, Domrémy, Ars, Lourdes, Fontainebleau, Nevers, Paray, Calais, Waterloo etc ... etc ..
29 mai: $850. tout compris.

VOYAGES A.F.
Agences Franciscaines
500, 8e Av. QUÉBEC 3
523-0031
Et tout autre voyage désiré
Demandez nos dépliants ! Spécialement notre dépliant des voyages en autocar au Canada et aux E.U.
SERVICE GRATUIT
Montréal: 861-9624 Saguenay: 542-6987
Riv. du Loup: 862-7889 Lac St-Jean: 348-6392
Ottawa: 728-1983 Moncton: 382-9556

Un voyage avec TRAVELAIDE c'est mieux qu'un voyage ordinaire

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

SUR LA MEZZANINE — BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 — MÉTRO-PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours

VILLE LAVAL*
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL*
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

PLAZA ST-HUBERT*
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755
métro beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277
metro peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. Samedi 6 .m.